ANDRÉE

DERNIÈRE PARTIE (1).

XXIV.

Henriot était arrivé depuis peu du fond de l'Algérie, où il avait passé les deux derniers mois du voyage entrepris un an auparavant. Son premier soin fut d'aller demander M. de Garamante à son cercle : le comte, en déplacement de chasse, était absent. Jacques attendit son retour avec impatience, car il avait hâte de revoir son vieil ami et de causer longuement avec lui. Après avoir consacré quelques jours à son installation, Henriot pensa qu'il ne pouvait se dispenser de faire une visite aux Passemard. Surmontant donc la répugnance qu'il éprouvait à rentrer dans cet hôtel, le jeune homme se présenta chez eux un après-dîner, comptant trouver seuls le raffineur et sa femme. La première personne qu'il aperçut en entrant dans le salon fut Andrée : la vicomtesse, très surprise de cette soudaine apparition, eut le temps de se remettre un peu, à la faveur des bruyantes démonstrations dont sa mère accablait le voyageur. Elle se leva, rajusta d'un mouvement rapide une boucle de ses cheveux et s'avança vers lui en disant avec des modulations câlines dont sa voix avait si bien pris l'habitude autrefois en lui parlant qu'elle n'avait pas encore eu le temps de les oublier :

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 mars et du 1er avril.

— Bonsoir, Jacques! Vous voici donc enfin de retour?

Il se retourna, et, malgré toute son assurance, la jeune femme dut baisser les yeux sous le poids du regard froidement méprisant dont il l'accabla.

— Bonsoir, madame, dit-il d'un ton parfaitement calme, qui ne trahissait ni affection, ni haine, rien que le parti-pris d'une glaciale indifférence. — Et sans plus s'occuper d'elle, il se mit à causer de l'air le plus naturel du monde avec sa mère.

— Mais cours donc prévenir ton père que Jacques est de retour! s'écria tout à coup la pétulante Mme Passemard. Grand vilain, va, qui depuis plus d'un an ne nous a pas donné signe de vie! qui ne nous a pas même écrit un mot au moment du mariage d'Andrée! C'est fort heureux que le comte de Garamante nous ait appris un jour ton départ de Rome et ton voyage en Orient, car sans lui nous n'aurions pas su du tout si tu étais encore de ce monde... A propos,.. et ce pauvre M. Mareuil? C'est donc vrai qu'on peut en mourir, de ces fièvres romaines!.. Quel malheur!..

Andrée qui rentrait entendit les derniers mots de sa mère. Elle vit Jacques se lever brusquement et pâlir.

— Oui, dit-il d'une voix sourde, c'est un affreux malheur!

Alors, elle détourna la tête, prise d'épouvante soudaine à l'idée de rencontrer de nouveau son regard.

— Eh! bonjour, mon cher Jacques! cria tout à coup la grosse voix joyeuse de Passemard... Je n'ai pas besoin de te présenter à mon gendre, n'est-ce pas? La connaissance est déjà faite...

— Parfaitement, dit Henriot; et, sans paraître remarquer certain air un peu matamore que le vicomte avait cru devoir se donner, il serra cordialement les mains de Maxime et de son père.

— Ah çà, reprit le raffineur, causons sérieusement une minute. Tu nous raconteras tes voyages ensuite. Te voilà donc revenu : qu'est-ce que tu comptes faire?

— Me remettre immédiatement au travail.

— Bravo! Mais tu dois en avoir terriblement perdu l'habitude, sinon le goût, depuis un an que tu te promènes?

— Rassurez-vous : j'ai mis le temps à profit, surtout dans les six derniers mois. Je rapporte de là-bas quelques petites choses et pas mal d'études qui vont me servir pour le tableau que je compte envoyer au Salon prochain.

— Sujet classique? fit Morincourt avec une imperceptible nuance dédain.

— Mon Dieu, oui, monsieur.

— Et peut-on vous demander?.. reprit Andrée en s'enhardissant.

— Sans doute, madame : Jacob chez Laban.

— Ah!.. fit-elle faiblement, et elle sentit monter à ses joues un

peu de rougeur en se rappelant la dernière parole qu'elle avait adressée à Jacques, au moment de son départ pour l'Italie. « Est-ce un reproche déguisé qu'il a voulu me faire ? pensa la jeune femme. Quel masque impénétrable il a rapporté de là-bas ! »

Jacques, en effet, n'était plus le même homme. De sa physionomie ouverte, mobile, expressive, les traits seuls n'avaient pas changé. Sa figure, où tous les sentimens se reflétaient jadis, avait pris une expression aussi immuable que la sérénité du ciel d'Égypte. Les lignes rigides de cette face pâle et amaigrie semblaient tendues par l'effort continu d'une volonté qui interdisait au visage de trahir l'âme. Il gardait quelque chose de l'impassible gravité des Orientaux, ne riait point, faisait à peine de loin en loin un geste court et tenait ses paupières légèrement abaissées comme pour tamiser l'éclat du foyer de vie qu'on voyait toujours rayonner dans ses yeux. Sur les tempes, ses cheveux très noirs commençaient à s'argenter; Andrée s'en aperçut, et songea qu'il n'avait pas encore trente ans.

Sur les instances répétées de Mme Passemard, il parlait maintenant de ses voyages : d'Athènes et de Constantinople, de Jérusalem, du Caire, où il avait passé deux mois, de Constantine et de l'Algérie, qu'il avait visitées en dernier lieu. Jacques s'exprimait avec une aisance simple, évitant l'insupportable affectation de couleur locale, de termes techniques et de locutions polyglottes qui gâtent si souvent les histoires de voyages. On sentait dans ses récits un enthousiasme contenu qui échauffait doucement les descriptions, et les colorait sans les enluminer. Parfois une remarque fine ou profonde prouvait que l'artiste épris de belles lignes harmonieuses, de lumière intense, avait aussi le goût de cette observation qui ne s'arrête pas à la forme extérieure des choses et cherche à en pénétrer le sens intime. Deux ou trois fois, Morincourt l'interrompit, et pour montrer qu'il était au courant, parla de haïks, de kohl, de henné, de cafedjis, de hachich, de feredjés, de minarets et de muezzins, avec l'irritante assurance des gens qui ont étudié l'Orient dans *les Orientales* ou le magasin turc de la rue de Rivoli. Jacques le laissait agiter son clinquant de pacotille : puis, de sa belle voix grave, dont le ton ne s'élevait ni ne s'abaissait jamais, reprenait sans marquer mécontentement ou dédain, le fil de son discours. Il semblait que le vicomte comme sa femme n'existassent pas pour lui, et qu'il ne s'aperçût même point de la présence de ces deux inconnus. Andrée, quelque peu humiliée de cette implacable indifférence, souffrait des efforts maladroits de Roger pour briller et aurait voulu lui crier de se taire.

— Mais laissez donc continuer Jacques ! lui dit-elle vivement,

comme il venait de placer une nouvelle pauvreté, à propos des cultes symboliques de l'ancienne Égypte ; — vous ne connaissez de l'Égypte que les décors d'*Aïda*, mon cher !

Henriot ne parut pas avoir entendu cette interpellation, qui valut à la jeune femme un regard furieux de son mari. L'heure était avancée ; il prit congé et se retira sans qu'Andrée eût le courage de lui demander, comme elle en avait l'intention, de venir la voir avenue de Villiers. Dès qu'il fut sorti du salon, Mme Passemard s'écria :

— Eh bien ! qu'en dites-vous ? Est-il assez changé !.. Ce doit être la mort de son ami et les voyages...

— Oui, appuya Passemard ; je ne reconnais plus mon Jacques d'autrefois...

— C'est étonnant comme il a vieilli ! fit Maxime.

— Et vous, ma chère ? interrogea Morincourt, avec un peu de bravade dans le ton, comment le trouvez-vous ?

— Mieux qu'auparavant ! répondit elle en le regardant bien en face.

Si la vicomtesse avait voulu tout dire, elle aurait été obligée d'avouer que le retour inattendu d'Henriot l'avait profondément troublée.

Elle avait constaté avec un indicible étonnement que l'homme froid, résolu, maître de soi, qui venait de reparaître tout à coup, ne gardait plus rien du grand garçon timide d'autrefois. Une métamorphose complète s'était opérée en lui, dont il ne déplaisait point à la jeune femme de s'attribuer l'honneur. Andrée, lorsqu'elle se retrouva en présence d'Henriot, ne songea pas à voir en lui l'homme qui avait tué Mareuil : elle se sentit fière d'avoir inspiré une de ces rares et sauvages passions qu'on ne rencontre pas souvent dans la vie. Il lui sembla, tant elle avait le sens moral perverti, que la femme capable de se faire aimer ainsi d'une passion meurtrière s'élevait bien au-dessus de toutes les autres femmes et gardait, du forfait commis pour elle, on ne sait quelle marque de fatalité. Cette idée flattait l'instinct romanesque qu'une éducation imprévoyante avait laissé se développer en elle. Sa vanité, à qui le mariage venait d'infliger d'amères déconvenues, trouvait donc une satisfaction inavouée et malsaine dans ce qui aurait inspiré à d'autres seulement des remords. A partir de ce jour, Andrée pensa souvent à cet ami d'enfance qu'elle ne reconnaissait plus et qui piquait sa curiosité par je ne sais quoi d'énigmatique qu'elle se plaisait, maintenant, à lui attribuer. Elle trouva qu'il avait rapporté de son voyage comme un reflet de la poésie du vague et profond Orient ; il n'était point jusqu'au drame de ce duel ignoré qui ne donnât à Henriot un étrange

prestige de mystère et de terreur. L'imagination aidant, Jacques devint rapidement, aux yeux de Mme de Morincourt, un de ces personnages qu'elle avait vus souvent passer dans les lectures ou dans les rêves de sa seizième année, marqués au front d'un sceau de grandeur tragique.

XXV.

Quelques jours après la visite de Jacques à l'hôtel Passemard, M. de Garamante sonna un beau matin à la porte du peintre.

— Ah! mon cher enfant, dit-il en le pressant dans ses bras, que je suis donc heureux de vous revoir enfin!

Après avoir fait sur le voyage, le séjour en Algérie, la dernière traversée, les questions obligatoires, le comte, qui, tout en interrogeant Henriot, n'avait pas un instant cessé de l'observer avec soin, lui dit tout à coup :

— Et maintenant laissons là l'Orient pour causer un peu de vous. C'est un sujet qui m'intéresse davantage, et sur lequel vos rares et laconiques billets m'ont très insuffisamment éclairé depuis un an. Comprenez-moi bien : je ne vous demande pas de réveiller certains souvenirs... Allez, mon pauvre ami, je n'ai pas eu de peine à deviner ce qui s'est passé : je l'avais en partie prévu! Ne me parlez donc pas de cela... Je sais, je sais... Mais dites-moi bien vite dans quel état d'esprit je vous retrouve.

Jacques resta un instant sans répondre et ce ne fut pas sans un peu d'effort qu'il se décida enfin à parler :

— Si vous m'aviez adressé cette question il y a un an, je vous aurais répondu que tout me semblait fini pour moi. J'avais un ami : vous savez ce que j'ai fait de lui! Il y avait une femme que j'aimais : vous savez ce qu'elle est devenue! Quand un coup comme celui-là vous frappe, on fléchit, et il semble qu'on ne pourra jamais se redresser. Mais le temps a coulé, et, comme tant d'autres, je me suis laissé reprendre à la vie. Sans la trouver ni belle, ni bonne, il m'a paru peu à peu que cette enjôleuse était en somme moins haïssable que je n'avais cru à un certain moment. Il s'est fait en moi je ne sais quel obscur travail d'apaisement. La mer, le ciel, le désert complices ont bercé, endormi mon âpre désespérance. Je rapporte un peu de la paix de cet Orient impassible et rêveur. J'ai vu là-bas des brins d'herbe verts pousser sur des ruines vieilles de quatre mille ans, et je me suis dit qu'un peu de bonheur pouvait peut-être aussi fleurir sur un cœur dévasté. Que vous dirai-je? Je reviens mûri par la souffrance, triste à jamais, non pas décou-

ragé, résolu enfin à commencer une nouvelle vie que je partagerai entre le travail et, si vous le permettez, l'amitié...

— Si je le permets!.. Ah! mon cher Jacques, c'est un bien grand bonheur pour moi de vous entendre parler ainsi. Vous êtes un homme sauvé, et, l'avouerai-je, je craignais fort que vous ne le fussiez point. J'appréhendais qu'en dépit de tout cette maudite passion...

— Maudite passion!.. Oui, vous avez raison,.. maudite! C'est elle qui... Parlons d'autre chose, dit-il en se contenant soudain. N'ayez aucune crainte : en revoyant Mme de Morincourt...

— Vous l'avez donc vue depuis votre retour?

— Oui, chez son père. Ne fallait-il pas que j'allasse visiter M. et Mme Passemard? Je l'ai trouvée là.

— Ah!.. Hé bien?

— Eh bien! je n'ai plus reconnu la femme que j'avais tant aimée. Il m'a semblé que je parlais à une étrangère. Et quand le souvenir de ce que j'ai fait à cause d'elle s'est présenté à mon esprit, j'ai eu peine à contenir l'expression de l'horreur qu'elle m'inspire à présent.

— Et comment a-t-elle été pour vous?

— Je ne sais... On m'a fait parler de mon voyage... Je ne me suis pas occupé d'elle... Il me semble qu'elle a écouté sans rien dire... Ah! je me souviens maintenant qu'à un certain moment elle a adressé quelques mots assez vifs à son mari, qui venait de m'interrompre pour dire je ne sais quelle sottise.

— Ah!.. Cela ne m'étonne pas : le ménage va mal.

— Déjà!

— Oui.

— Est-ce que vous allez chez eux?

— Non. Je ne suis même pas très bien avec Mme de Morincourt. Nous n'avons jamais eu beaucoup de sympathie l'un pour l'autre. Mais je la vois de temps en temps chez son père. La guerre n'est d'ailleurs pas déclarée entre nous, et tenez, j'y songe, il faudra qu'un de ces jours je me décide à lui faire une visite. Je ne veux pas me brouiller avec elle.

— De quel côté demeure-t-elle?

— Avenue de Villiers.

— Et vous disiez que le ménage allait mal?

— Mais oui. J'ai surpris, depuis six mois, quelques symptômes de grave mésintelligence entre Morincourt et sa femme. Je crois qu'elle commence à perdre ses illusions sur la valeur du personnage. Telle que je la connais, elle doit être cruellement blessée dans sa vanité par la chute piteuse du drame de son mari à l'Odéon. Si

Morincourt ne trouve pas le moyen de se relever à ses yeux, comme peintre ou comme écrivain, et de racheter cet échec retentissant par un succès, il est perdu.

— Vous croyez?

— J'en suis sûr.

Ils causèrent encore de choses indifférentes pendant une heure; puis M. de Garamante, après avoir examiné avec intérêt quelques études superbes rapportées par Jacques, le quitta, non sans lui avoir fait promettre de venir dîner le soir au cercle avec lui.

— Allons, se disait le comte, tout va mieux que je n'espérais. Mon grand garçon est bien guéri cette fois. Son talent est en pleine croissance. Un bel avenir s'ouvre devant lui...

Il s'arrêta pensif et un bon sourire éclaira son visage.

— Au fait, murmurait l'aimable homme à mi-voix, pourquoi pas? Cela compléterait le sauvetage.

Une voiture passait. Il se fit conduire chez une vieille amie, qui n'avait pas toujours été vieille, et que l'on soupçonnait, sans preuve, d'avoir été, dans le temps, un peu plus que son amie. La façon tendrement respectueuse dont il baisa la main de la baronne de Royaumont en entrant dans son boudoir n'avait rien en soi qui infirmât cette opinion. Quand un homme touche ou baise la main d'une femme jadis aimée, des caresses assoupies se réveillent dans ses doigts, courent sur ses lèvres : c'est une chose exquise que ce frisson léger qui galvanise pour un moment nos pauvres amours d'autrefois et résume dans une volupté courte et chaste des mois et des années de passion, comme on fait avec mille fleurs une goutte de parfum.

— Chère baronne, dit le comte en se redressant, avez-vous une jeune fille à marier?

— Pour vous? demanda-t-elle gaîment.

— Oh! que non pas. Vous savez bien que j'attends votre veuvage...

— Et pour qui alors?

— Pour un charmant garçon de ma connaissance.

— De la fortune?

— Non; mais ou je me trompe fort, ou il gagnera une centaine de mille francs par an avant qu'il soit longtemps.

— Fi donc! il est dans les affaires alors?

— Non pas, il est peintre.

— Au fait, cela se ressemble assez aujourd'hui... Tous décorés et tous millionnaires... En attendant, il n'a pas le sou, votre protégé, n'est-ce pas?.. Quelques espérances au moins?

— Ma foi, je lui connais de par le monde une manière d'ami, un

vieux garçon sans famille qui s'intéresse fort à lui et finira sans doute par lui laisser une vingtaine de mille francs de rente.

— Et en a-t-il pour longtemps, le vieil ami?

— Diable! vous êtes pressée!

— Le détail a son importance: c'est la première chose qu'on me demandera.

— Qui, on?

— Mais tout le monde, les parens, la jeune fille elle-même, si j'en trouve une.

— Ah! baronne, quelle grâce ont ces préliminaires du mariage contemporain!.. Soit!.. Dites donc à la chère créature que le vieil ami a le mauvais goût de n'être pas encore tout à fait aussi cacochyme qu'on le pourrait souhaiter; qu'il ne se fait pas rouler dans une petite voiture, mais qu'il s'en excuse; que d'ailleurs la goutte le travaille assez rudement et qu'il n'est pas interdit d'espérer, vu l'âge du podagre, qu'elle puisse un beau matin remonter au cœur.

— Tout cela est excellent. Voilà une espérance présentable: à la bonne heure!.. Vous me garantissez bien la goutte, n'est-ce pas? Quand on se mêle de marier les gens...

— Vous avez raison, il faut de la probité en affaires.

— Et a-t-il un nom?

— Il s'en fait un : cela vaut mieux.

— Ah çà, vous n'êtes pas pour l'ancienneté de la race, vous?

— Peuh! les vieux noms, c'est comme les habits tout faits : rarement ils vont bien à qui doit les porter.

— Quel affreux homme!.. Tenez, au fond, vous n'êtes qu'un jacobin.

— Je n'ai jamais décapité personne,.. pas même le baron.

— Oh! non, dit-elle, surtout lui!

Elle éclata d'un de ces petits rires que l'on n'entend jamais sortir de la bouche des femmes tout à fait vertueuses, et, tendant la main au comte :

— Allons, mon ami, c'est entendu, reprit-elle, je chercherai. Faut-il que vous me trouviez vieille femme pour venir me demander un pareil service!.. Je devrais vous refuser... Tenez, j'ai toujours été trop bonne pour vous.

— Vous le regrettez, chère? dit-il d'une voix très douce en se rapprochant un peu d'elle.

— Non, dit-elle après un silence.

Sa bouche souriait; quelque chose d'humide et d'attendri baignait le regard dont elle l'enveloppa.

M. de Garamante posa dévotement ses lèvres sur la face interne

du poignet de son amie, à l'endroit où la transparence de la peau satinée laisse voir un réseau de petites veines bleues. Il resta ainsi incliné devant elle, un peu plus longtemps qu'il n'était nécessaire pour être seulement poli, un peu moins qu'il ne fallait pour marquer un retour offensif. Le comte possédait l'art, qui se perd, de nuancer cet hommage, d'y mettre de tout, depuis le respect jusqu'à la passion, et savait baiser de vingt manières diverses la main de vingt femmes différentes. C'était une opinion chère à M. de Garamante que la main d'une blonde ne se doit point baiser de même sorte que celle d'une brune; qu'à la seule façon dont un homme procède en pareil cas, on peut voir aisément ce que vaut sa psychologie féminine et deviner presque à quelle source il en a puisé les élémens.

Le soir, il dîna au cercle avec Jacques. Le jeune homme lui annonça que, dans l'après-midi, un riche amateur américain était venu visiter son atelier et lui avait payé quinze mille francs une suite de douze aquarelles rapportées du Caire.

— Bravo! s'écria le comte. Ce Yankee a du goût, par hasard; accident qui ne se renouvellera probablement pas, mais dont vous faites bien de profiter. J'avais beaucoup admiré vos aquarelles, ce matin. Vous en reste-t-il encore d'autres?

— Une vingtaine, faites au jour le jour, un peu partout, à Constantinople, à Smyrne, à Jérusalem, en Égypte, en Algérie.

— Eh bien! mais savez-vous que c'est le commencement de la fortune! Je le disais aujourd'hui même à quelqu'un : dans deux ou trois ans, vous gagnerez ce qu'il vous plaira et serez un fort joli parti pour la personne à qui vous ferez l'honneur de l'épouser.

— Me marier!

— Pas tout de suite; dans quelques mois, dans un an; vous avez le temps d'y songer.

— Mais je suis sans famille.

— Raison de plus pour vous en faire une.

— Je ne connais personne.

— Moi, je connais tout le monde. Si vous voulez me faire le plaisir de m'accompagner un peu le soir, après votre journée de travail, je vous présenterai dans vingt maisons fort agréables.

— Si vous saviez quel sauvage je suis!

— Tant mieux! Cela donnera aux femmes le désir de vous apprivoiser. C'est leur manie : elles voudraient toutes avoir un tigre domestique.

— Mais je n'ai pas envie du tout de me marier.

— Permettez : vous sentez-vous le cœur libre?

— Oui.

— Absolument libre?

— Absolument.

— Eh bien! alors, pourquoi ne pas faire du mariage le premier article du programme de cette vie nouvelle dont vous me parliez ce matin?

— Pourquoi? En effet, je ne le sais pas. Je n'aime plus sans doute, et pourtant j'éprouve une répugnance vague à tenter d'aimer encore. Il me semble que j'aurais à craindre,.. que sais-je?.. des souvenirs.

— Laissez pousser un bourgeon nouveau, et vous verrez comme elles tombent, les feuilles mortes du cœur! Peut-être, en ce moment même, y a-t-il quelque part, je ne sais où, assise à la table de famille, près de sa mère, en face de son ouvrage ou de quelque Dickens à couverture rouge, une belle jeune fille, bonne, douce, naïve et simple, — celles-là seules valent qu'on les épouse! — de qui le regard, en se posant sur vous, plaidera mieux que je ne saurais faire la cause du mariage,.. et la gagnera.

— Vous ne l'avez pas trouvée pourtant, vous, cette jeune fille?

— Faute de l'avoir cherchée à temps, mon ami, car elle a dû exister pour moi il y a quelque vingt-cinq ans, la fiancée inconnue, comme elle existe, j'en suis sûr, aujourd'hui pour vous. Et croyez-vous que je n'aie jamais déploré la solitude où me condamne mon célibat égoïste? Ne sentez-vous pas, mon cher enfant, dans la sympathie qui m'attire vers vous, quelque chose de plus qu'un intérêt banal? C'est la revanche de l'instinct paternel que je n'ai pas écouté jadis, car d'autres voix dominaient alors la sienne, et que j'entends à cette heure, parce qu'elles se sont tues pour laisser régner en moi le grand silence de la cinquantième année... Je deviens sentimental comme un saule pleureur. Allons fumer un cigare sur le boulevard, voulez-vous?

Ils se promenèrent jusqu'à une heure assez avancée : le comte, comme tout bon Parisien, était noctambule. Le lendemain, il alla dîner avec Jacques. Les deux hommes prirent rapidement l'habitude de passer leurs soirées ensemble. Bientôt Henriot se laissa entraîner sans trop de résistance dans quelques salons où il n'eut pas de peine à obtenir, sous les auspices de M. de Garamante, ses lettres de naturalisation. Le comte mettait une discrète coquetterie à faire valoir son jeune ami. Il y parvint sans beaucoup de peine, car Jacques avait une distinction naturelle qui ne demandait qu'à être encore un peu affinée par l'usage du vrai monde pour ne plus rien laisser à désirer. Le jeune peintre gagna rapidement cette assurance modeste, qui est le point où doit s'arrêter un homme de mérite, à égale distance de la timidité et de l'outrecuidance. Il dépouilla peu à peu sa sauvagerie et n'en garda qu'une certaine réserve fière qui répugnait aux niaiseries de la conversation cou-

rante, aux banalités qu'on échange entre deux portes, aux liaisons qu'on forme entre le potage et le dessert. On lui reprochait d'être un peu dédaigneux et de ne point causer assez. M. de Garamante, très satisfait des progrès de son élève, essaya de l'endoctriner sur ce point :

— Il faut, lui disait-il, avoir le mépris des imbéciles, mais ne pas autant le laisser paraître.

— Bah! répondait Jacques, c'est le seul moyen de les tenir à distance, et encore! Ils sont tant et de nature si envahissante!

XXVI.

Un jour, l'idée vint au comte d'aller faire une visite à Mme de Morincourt. Il ne l'avait pas vue depuis le retour de Jacques et n'était pas fâché de savoir ce qu'elle lui dirait d'Henriot. Le comte n'avait qu'un défaut, la curiosité ; il ne pouvait se résigner à perdre de vue un sujet quand il avait commencé à l'étudier. C'est ainsi qu'après avoir assez durement traité Andrée le jour de son mariage, il se garda bien de lui faire mauvaise figure lorsqu'il la retrouva, plus tard, chez son père. Il n'éprouvait aucune sympathie pour la fille de Passemard, mais elle l'avait intéressé à première vue comme un cas féminin assez rare et qui n'était pas indigne d'exercer sa sagacité. D'autre part, Mme de Morincourt craignait un peu le comte ; lorsqu'elle le revit au retour du voyage en Espagne, elle évita de faire la moindre allusion à la scène de la sacristie ou même de paraître s'en souvenir.

— Monsieur de Garamante! Est-ce bien vous que je vois? dit-elle lorsque le domestique ouvrit la porte de l'oratoire gothique à longues fenêtres en ogive, qu'elle avait fait meubler dans le goût sévère, un peu raide, du XVe siècle, et qui était devenu sa pièce favorite.

— Moi-même, madame, dit le comte en s'inclinant. Me permettez-vous de vous demander pourquoi vous paraissez si surprise en me voyant?

— C'est que je n'osais plus espérer le plaisir que vous voulez bien me faire aujourd'hui.

— Il est vrai ; j'aurais dû déjà venir vous présenter mes hommages, mais vous savez, à Paris, on ne trouve jamais le temps de faire...

— Ce dont on n'a pas envie! Oui, je le sais... Oh! ne vous en défendez pas! Les sympathies sont libres. Et, à ce propos, une question! D'où vient donc, je vous prie, cette grande affection que vous avez pour Jacques Henriot?

— Mon Dieu, madame, cela est à la fois très simple et très difficile à expliquer. Est-il rien de plus fugitif, de plus subtil, de plus insaisissable à l'analyse que les sympathies dont vous parliez tout à l'heure ?

— Comment! un observateur comme vous, qui a trop la passion d'étudier les autres pour n'avoir pas un peu le goût de s'analyser soi-même, ne saurait pas pourquoi un jeune homme, inconnu de lui il y a deux ans, a pris si rapidement une place dans son cœur? Vous allez me faire croire que vos sentimens, amitié ou antipathie, manquent de logique, monsieur?

— Rassurez-vous, madame; ils en ont beaucoup, au contraire. Quant à l'intérêt que m'inspire ce jeune homme, je suis un peu embarrassé pour vous dire comment il est né, si je ne le suis plus pour vous expliquer comment il a grandi.

— Vraiment! Savez-vous que vous m'intriguez on ne peut plus. Contez-moi donc cela, dites?

— Soit!.. Eh bien! madame, figurez-vous qu'au moment où je l'ai connu, je me suis mis en tête qu'il était éperdument amoureux...

— Ah!

— Oui,.. et qu'il aimait quelqu'un qui ne le lui rendait pas...

— En vérité!

— Parfaitement... et que la personne en question, tout en ne voulant pas de ce brave et honnête cœur qui s'offrait à elle, entretenait cet amour au lieu d'y couper court, comme une jolie chatte, gourmande et cruelle, s'amuse à se faire les griffes sur une pauvre petite souris...

— Blanche! ce sera plus touchant. Vous êtes de la Société protectrice?

— Oui, mais pas des animaux de proie. Ceux-là, je les combats.

— Continuez donc, cher monsieur; vous m'intéressez puissamment.

— Trop heureux, madame!.. Je me suis donc senti pris d'une commisération profonde pour ce malheureux que je voyais, — que je croyais voir, — engagé sans guide, sans conseiller, avec l'inexpérience de sa jeunesse et la candeur de sa loyauté, dans une de ces dangereuses aventures où il aurait fallu, pour se tirer d'affaire, tout ce qui manquait à Jacques, la dextérité, l'art de se faire valoir, un certain talent de mise en scène dont il a toujours été dépourvu.

— De sorte que votre affection a commencé par la pitié. Ce n'est pas flatteur pour lui!

— Ne pensez-vous pas que ça l'est moins encore pour la femme qui a rendu ce jeune homme misérable à tel point qu'il inspirait la compassion avant l'estime? D'ailleurs, l'estime est venue à son tour.

J'ai aimé Henriot non-seulement parce qu'il souffrait, mais parce qu'il souffrait avec une dignité stoïque qui n'allait point sans grandeur.

— Oui.., c'est vrai! dit-elle, rêveuse, le regard vague, oubliant presque la présence du comte. Elle ajouta, après un léger soupir, d'une voix très douce et qui ne gardait plus rien de ce qu'elle y avait mis de mordant depuis le début de la conversation :

— Poursuivez, je vous prie, monsieur; comme vous, je suis l'amie de Jacques,.. depuis plus longtemps même.

Le comte, un peu surpris de ce changement dans le ton d'Andrée et dans l'expression de son visage, reprit après un silence :

— Je l'ai aimé aussi, parce qu'il me consolait du spectacle que m'offre une partie de la jeunesse de ce temps, celle que je suis condamné à rencontrer dans le monde, au théâtre, sur le boulevard. J'ai horreur de ces petits vieillards de vingt-cinq ans, secs, égoïstes, compassés, qui vivent de reports ou de chevaux. Henriot me plaît, au contraire, avec sa fierté un peu sauvage, la franchise et la résolution qui donnent quelque chose de si mâle à ses traits. Il s'est beaucoup mûri pendant ce long voyage. J'ai vu partir un grand enfant timide : je retrouve un homme, et fortement trempé, je vous le jure!

— Vous trouvez?

— Oui. Son talent même s'est modifié. Les maîtres vénitiens et l'Orient lui ont révélé le secret de la lumière. Il rehausse maintenant le mérite de son dessin ferme et correct par l'éclat d'un coloris que je ne lui connaissais pas. On vient de lui payer très cher quelques aquarelles qu'il avait faites en se jouant. Je ne doute pas que, dans quelques années, sa réputation ne soit solidement établie et sa fortune faite.

— Voilà qui est parfait! Il ne reste plus qu'à le marier, maintenant, dit-elle avec une gaîté un peu forcée.

— J'y songe, madame!

— En vérité, vous êtes un père pour lui, monsieur, ou plutôt, mieux encore, une maman... Sans doute vous vous êtes mis en campagne déjà pour lui trouver une femme...

— C'est, ma foi, bien possible que je veuille faire ce cadeau de prix à quelqu'un qui m'en paraîtrait digne... Vous savez, les vieux garçons, c'est comme les vieilles filles : ils ont la manie de marier les gens...

— Est-ce par rancune contre le célibat?

— Qui sait? Peut-être bien!.. Et puis, voyez-vous, madame, j'arrive à l'âge où l'on commence à passer sa vie en revue pour savoir quel bagage on emportera dans le voyage inévitable et prochain. Je n'ai pas fait beaucoup de mal, — si ce n'est à moi-même, peut-

être ! — mais cela ne suffit pas. Je voudrais, avant de partir, avoir fait un peu de bien. Ce jeune homme m'en a fourni l'occasion et je l'en aime davantage : il n'est pas interdit, je pense, de s'attacher aux gens par ce motif qu'ils ont besoin de vous, et de leur savoir gré non des services qu'on reçoit d'eux, mais de ceux qu'on leur rend... Oh ! je sais bien que c'est là une conception de la reconnaissance qui paraîtra baroque !.. Ma foi, tant pis ! Je me suis mis en tête de faire pour ce grand garçon-là ce que j'aurais fait pour un fils, d'être un peu son guide, l'ami prudent qui écarte de sa route les périls de la vie ; qui veille discrètement sur ses affections et le prévient lorsqu'il les place mal ; d'avoir, en un mot, de l'expérience pour lui, qui a de la jeunesse pour moi ! Et savez-vous ce qui arrive? C'est que je suis payé au centuple, étant plus content de moi-même en ce moment que je ne l'avais été jusqu'alors dans le cours de ma vie égoïste. J'ai donc fait enfin une bonne action, madame ! Vous voyez bien que je dois beaucoup à Jacques : je ne suis que sa sagesse ; il est, lui, ma vertu !

Le comte s'était levé en achevant ces mots. Andrée, le menton appuyé sur la main, restait perdue dans une rêverie si profonde qu'elle ne s'aperçut pas, d'abord, que M. de Garamante allait prendre congé :

— Vous voudrez bien me rappeler au souvenir de M. de Morincourt, dit-il.

— Je n'y manquerai pas... M. de Morincourt sera très sensible... J'ai oublié de dire l'autre jour à Jacques que j'étais tous les jours chez moi de cinq à sept. Voudriez-vous être assez bon pour le lui dire de ma part, et que je serais heureuse de le voir?..

M. de Garamante s'inclina et sortit. Quand il fut dehors :

— Ah çà, se dit-il, qu'est-ce qui se passe dans cette tête-là?

XXVII.

Un soir que Jacques et le comte étaient allés prendre une tasse de thé chez la baronne, celle-ci fit un petit signe à son ami et lui dit à voix basse :

— Regardez donc, je vous prie.

M. de Garamante suivit la direction de son regard et vit une jeune fille assise au fond du salon, près d'une table couverte de revues et de journaux illustrés, qu'elle feuilletait négligemment.

— Comment la trouvez-vous? dit la baronne en souriant.

— Fort bien, ma foi !.. Qui est-ce?

— Blanche Hauteclair.

— Une parente du médecin?

— Sa fille.

— Quel âge?

— Dix-neuf ans et deux cent mille francs de dot.

— Je ne vous demandais pas cela.

— Bah! à partir de seize ans, le chiffre de la dot fait partie de l'âge d'une jeune fille. On ne demande pas l'un sans l'autre.

— Charmant!.. Et vous croyez que?..

— Dame!.. à moins que je ne l'aie fait venir ce soir pour lire *le Tour du monde!*

— Est-ce qu'elle se doute de quelque chose?

— Allez donc le lui demander! Est-ce qu'on sait jamais, avec ces gamines-là? J'ai parlé hier, devant elle et son père, de la visite que vous m'avez fait faire l'autre jour à l'atelier de votre ami Henriot : ce qui m'a fourni l'occasion de dire tout le bien que je pense de lui et de son talent. Elle vient de l'entendre annoncer et s'est remise à lire sans avoir l'air de le regarder : cela n'empêche pas qu'elle l'a vu, je vous en réponds. Et maintenant, si vous croyez qu'elle juge cette rencontre-là fortuite, c'est que vous connaissez bien peu les petites filles, comte!.. Allez causer avec le papa et ne manquez pas de lui dire qu'Henriot joue le whist... Moi, je me charge de la présentation des jeunes gens... Cela ferait tout à fait l'affaire, vous savez : douce, sage, modeste et point sotte. Et puis voyez donc le joli minois!

Elle était charmante en effet : les bandeaux plats de ses cheveux châtains descendaient bas sur le front et donnaient quelque chose de virginal à son visage éclairé par des yeux dont le bleu profond semblait presque noir, à l'ombre des longs cils soyeux. La baronne mit en train une petite conversation entre Jacques et la jeune fille, puis s'éloigna pour aller recevoir quelqu'un qui entrait, revint au bout d'un instant près d'eux afin d'empêcher que la solitude ne les effarouchât, se fit remplacer par le comte, puis par son mari et par M. Hauteclair, déploya enfin les mille ressources de cette stratégie à laquelle une femme du monde qui sait son métier doit recourir en pareil cas pour cacher ses petits projets. Elle manœuvra si bien, qu'il était minuit et que l'on commençait à se retirer, quand les deux jeunes gens s'aperçurent qu'ils avaient passé la soirée à causer ensemble. Rien ne vaut un salon pour ces innocens tête-à-tête et même pour d'autres qui le sont moins. Que de mystérieuses et pudiques fiançailles se sont faites de la sorte! Que de cœurs aussi se sont donnés, sans en avoir le droit, au milieu du murmure discret qui couvre indifféremment les duos de la pure tendresse et ceux de la passion coupable! Qui dira ce que les salons font le plus : des mariages ou des adultères?

Ce mois-là, Jacques rencontra souvent dans le monde la fille de

M. Hauteclair. La baronne prenait goût à cette petite campagne matrimoniale, la première qu'elle eût encore dirigée. Elle trouva d'utiles auxiliaires dans ses amies. On sait que les femmes du monde ont formé une société d'encouragement au mariage qui recherche les candidats, presque aussi rares que les danseurs aujourd'hui, facilite les vocations et prépare la tâche de M. le maire et de M. le curé de la même façon que les rabatteurs aident les chasseurs en poussant vers eux le gibier. C'est une aimable et discrète franc-maçonnerie, dont les affiliés ont juré guerre à mort au célibat, et qui, combattant au nom d'un principe, avec le pieux acharnement de la foi, se félicite quand elle fait des heureux, ce qui peut arriver, et ne songe jamais à s'accuser quand elle fait, ce qui s'est vu, des victimes. Les deux jeunes gens se trouvèrent enveloppés par les liens invisibles d'une édifiante conspiration. Une quinzaine de femmes vieilles ou jeunes complotèrent leur bonheur. Quelques-unes n'avaient pourtant pas à se louer du mariage, au contraire. Mais quoi! c'est une si belle institution, qu'on ne peut vraiment pas plus la rendre responsable des fredaines de quelques mauvais maris, que la religion elle-même des péchés de quelques mauvais prêtres! D'autres, dans le nombre, avaient été, comme la baronne, plutôt sans peur qu'elles n'étaient sans reproche : on ne s'étonnera pas d'apprendre que celles-là témoignassent plus de zèle encore que les autres. C'est œuvre pie d'unir deux cœurs sous le joug sacré! Qui sait même si le mérite de cette vertueuse propagande ne suffit pas à réparer, aux yeux du juge, les menues peccadilles qu'on peut avoir à se reprocher?

Quoi qu'il en soit, Mlle Hauteclair et Henriot se retrouvèrent plusieurs fois par semaine dans la même loge d'opéra, au même dîner, à la même soirée. Par un accord tacite, on plaçait Jacques et Blanche à côté l'un de l'autre, on les laissait ensemble et l'on se contentait de surveiller sournoisement le progrès de leur intimité. Le monde, paternel et narquois, n'avait garde de les déranger, se disant peut-être, le sceptique, qu'il en aurait bien le temps plus tard. Il en a tant vu, de ces vierges timides et rougissantes, qui se mettent un beau jour à jeter leur bonnet par-dessus les moulins, en regrettant seulement qu'ils ne soient pas plus hauts! Tant vu aussi, de ces amoureux transis qui se dégourdissent tout à coup, après le sacrement, et prennent feu comme un morceau de bois sec, pour la première femme qui passe, autre que la leur!

Jacques laissait aller les choses en évitant de s'engager à fond. Évidemment le peintre plaisait à M. Hauteclair et ne déplaisait point à sa fille. Le malheur c'est qu'avec la meilleure volonté du monde il ne se sentait pas du tout épris. Il n'évitait point les occasions de la voir, mais ne les recherchait pas non plus. Quand il avait tra-

vaillé tout le jour à son grand tableau et que venait l'heure de quitter l'atelier pour aller dîner, puis passer la soirée dehors, ce n'était point sans un peu de regret qu'il endossait son habit. Non pas qu'il eût rien à dire contre la charmante enfant qu'on lui offrait et qui ne se refusait pas. Mlle Hauteclair avait du sérieux dans l'esprit, une simplicité parfaite, avec quelque chose de résolument honnête qui plaît dans une jeune fille dont on veut faire la compagne de sa vie. Elle ne ressemblait guère à certaines petites poupées parisiennes, mal élevées, frivoles, écervelées et vaniteuses, qu'une éducation imprévoyante démoralise comme à plaisir et qu'on semble dresser non pour l'époux, mais pour l'autre. Jacques rendait justice à toutes ses qualités. Il avait de l'estime pour elle, et beaucoup; l'entraînement, le je ne sais quoi faisait défaut. M. de Garamante, qui avait soigneusement évité de paraître se mêler de l'affaire, la suivait de loin avec l'intérêt le plus vif et commençait à concevoir des inquiétudes. Il avait essayé deux ou trois fois de sonder adroitement son jeune ami : Jacques, si confiant d'ordinaire avec lui, toujours prêt à prendre conseil de son expérience et de son affection, s'était dérobé. Le comte, sachant de quelle pudeur Henriot revêtait ses sentimens intimes, renonça à l'interroger et attendit.

La baronne, qui commençait à s'impatienter de ces longueurs (elle était de ces femmes qui, dès lors qu'elles se sont mis en tête de marier quelqu'un, songent à la layette du bébé), résolut de tenter une petite épreuve. Quelques mots de Jacques lui avaient appris qu'il aimait beaucoup la musique. D'autre part, Mlle Hauteclair passait pour avoir un assez joli talent au piano, et de la voix. Un soir qu'elle recevait seulement des intimes, la baronne demanda à sa petite amie de jouer quelques morceaux. Comme une brave fille qu'elle était, Blanche, sans se faire prier ni trop rougir, attaqua la partition de *la Favorite*. On la félicita fort de son exécution, qui ne manquait en effet ni de finesse ni d'agilité. Elle était tout heureuse et promenait de son père à la baronne un regard reconnaissant et confus qu'elle n'osait arrêter sur l'homme dont l'approbation aurait eu plus de prix à ses yeux que tous les éloges. Jacques se décida le dernier à lui faire un petit compliment; mais, quelques minutes après, une discussion s'étant élevée sur les mérites respectifs de la musique allemande et de la musique italienne, la jeune fille, très attentive à tout ce qui se disait, l'entendit professer hautement sa prédilection pour les Allemands. Elle se détourna pour rougir et une ombre de tristesse passa sur son charmant visage : était-ce sa faute, à elle, si son père ne pouvait souffrir que la musique italienne et si sa maîtresse estimait que, hors Ros-

sini et Donizetti, il n'y a pas de salut! Elle n'en savait pas, de musique allemande, et que n'aurait-elle pas donné pour en savoir, ce soir-là! On lui demanda de chanter quelque chose. Cette fois il fallut insister, car elle avait une peur affreuse. Sa voix chevrotait un peu quand elle donna les premières notes du *Soir*, de Gounod:

Le soir ramène le silence :
Assis sur ces rochers déserts,
Je suis dans le vague des airs
Le char de la nuit qui s'avance.

La baronne, qui observait Henriot, le vit tout à coup pâlir et se lever brusquement. Il passa la main sur son front et resta debout contre une porte, immobile, les yeux au plafond, tellement absorbé qu'il ne prit pas part une seule fois aux applaudissemens et oublia de féliciter la jeune fille quand elle eut fini. Mlle Hauteclair s'en aperçut et souffrit de cette indifférence jusqu'à se sentir envie de pleurer. Elle tourna pourtant vers lui un beau regard humide, chargé de reproches très doux : il lui sembla que la figure de Jacques exprimait un dédain farouche. Alors la pauvrette sentit vaguement que quelque chose d'irréparable venait de s'accomplir. Elle ne comprit pas; mais, devinant que le cœur de l'homme qu'elle commençait à aimer en secret était à jamais perdu, la jeune fille se leva, vint à lui, et, très simplement :

— Adieu, monsieur! dit-elle en lui tendant la main.

Il prit cette petite main froide, qui tremblait un peu, et la garda quelques secondes :

— Adieu, mademoiselle! fit-il enfin avec effort.

Ce fut tout. Ils ne se sont jamais revus. Il y a ainsi beaucoup de romans commencés par des jeunes filles, et qui ne vont pas plus loin que le premier chapitre. Seulement, certaines mettent dans ces quelques pages beaucoup plus qu'on ne pense, une fraîcheur de sentiment, une suavité de tendresse qu'elles ne retrouveront pas plus tard. C'est affaire à l'homme qui les a inspirées, ces saintes amourettes, de garder éternellement de la reconnaissance et du respect pour la femme qui lui a ainsi donné les prémices de son jeune cœur.

XXVIII.

Le lendemain matin, M. de Garamante reçut un billet de la baronne :

« Laissez-moi vous dire, mon cher comte, que lorsqu'on veut

marier les gens, il serait sage de leur demander, au préalable, s'ils en ont envie pour de bon. Votre M. Henriot est un beau garçon et un artiste de grand talent : mais il me paraît aussi disposé à se faire carme qu'à prendre femme. Je vous ai bien regretté hier soir : vous auriez peut-être compris, vous qui le connaissez, ce qui s'est passé entre lui et ma pauvre petite amie. Je n'y ai vu goutte ; mais il me semble que le mariage en question s'en va à vau-l'eau. Voilà un joli début pour moi ! Est-ce que j'aurais le mauvais œil ?.. »

Une heure après, le comte était chez Henriot.

— Eh bien ! que se passe-t-il donc, mon cher Jacques ? dit-il en entrant. La baronne m'écrit que rien ne va plus. Et comme elle avait fort à cœur de vous faire épouser sa petite amie, c'est à moi qu'elle s'en prend...

Jacques sourit tristement.

— Ce qui se passe ? dit-il. Mon Dieu, rien ; seulement, j'ai reconnu combien j'avais raison de vous dire que je n'étais pas mûr encore pour le mariage.

— Ah ! bah ! Et comment cela ?

— A mille indices dont je regrette maintenant de n'avoir pas tenu compte plus tôt... Cela m'aurait épargné le remords, que j'éprouve aujourd'hui, d'avoir peut-être, sans le vouloir, troublé la tranquillité de cette jeune fille. Et c'est chose précieuse que la paix du cœur !.. Je le sais mieux que personne.

— Mais enfin, me direz-vous ?..

— Oh ! ce n'est pas long. J'ai donc rencontré, il y a deux mois à peu près, Mlle Hauteclair chez la baronne, puis dans quatre ou cinq autres maisons. Il n'était pas bien difficile de voir qu'on voulait nous marier ; et comme je n'avais, en principe, aucune objection, je ne me suis pas dérobé. Sans faire la cour à cette jeune fille, en évitant soigneusement de la compromettre et de m'engager, j'ai essayé de l'aimer : je n'ai pas pu, et me voici.

— Jacques, dit M. de Garamante, vous me cachez quelque chose. C'est votre droit, et je n'insiste pas. Mais je regrette profondément, laissez-moi vous le dire, que vous ayez refusé ce brave cœur qui s'offrait à vous.

Il se leva pour sortir. Jacques se leva vivement, lui prit la main et le retint en disant :

— Restez, je vous en prie. Je ne vous ai pas tout dit, c'est vrai ; et j'ai honte de montrer si peu de confiance à qui me témoigne tant de sympathie.

Et il lui raconta tous les efforts qu'il avait faits pour aimer la jeune fille ; comment il avait cru plus d'une fois que l'amour, en effet, allait se mettre de la partie, et combien il avait souhaité ce renouveau.

— Vain espoir! disait-il. Je sens en moi quelque chose qui ne veut plus vibrer; et comme d'un instrument dont les cordes sont cassées, je ne puis plus tirer de mon pauvre cœur que des sons aigres et discordans.

— Mais alors, mon cher enfant, vous l'aimez donc encore, cette femme qui a déjà si lourdement pesé sur votre vie?

— Je ne crois pas; mais il m'est impossible d'en aimer une autre.

— Pas même Mlle Hauteclair? Une jeune fille si douce, si simple, si charmante!

— Sans doute! Seulement, quand on a été épris de Mme de Morincourt, savez-vous ce qui arrive? C'est qu'on n'aime plus la douceur, qu'on n'aime plus la simplicité, qu'on n'aime plus le charme! On a le goût perverti à ce point que ce qui devrait plaire dans une femme, ce qui mérite l'estime, est précisément ce qui vous éloigne d'elle. On devient, au moral, une espèce de monstre qui ne peut plus aimer honnêtement, saintement, et dont la corruption intellectuelle réclame les excitations de la coquetterie la plus raffinée. La simplicité, disiez-vous! Eh! je ne puis plus la souffrir, depuis que je connais l'art d'Andrée. J'ai causé beaucoup avec cette jeune fille : vous croyez peut-être que son ingénuité m'a touché? Allons donc! Elle m'a fait songer à la maestria de l'autre! J'ai entendu de sa musique : musique italienne, quelque chose de fade, qui écœure. L'autre avait fait un choix savant dans ce que la musique de tous les pays et de tous les temps a de plus vibrant, de plus passionné, et cette musique capiteuse me grisait! Hier soir, la pauvre innocente a chanté, et le hasard a voulu qu'elle choisît un des morceaux d'Andrée : sa voix pure, au lieu de me charmer, a seulement éveillé en moi le souvenir du contralto étrange et puissant dont les notes troublantes m'ont si souvent fait palpiter jadis. Non, non, l'épreuve est faite, je ne puis pas, je ne veux pas me marier; qu'on ne m'en parle plus! Il est des poisons que l'organisme ne peut éliminer, n'est ce pas? De même, il y a des amours dont on ne guérit point. Sans doute on n'en meurt pas : mais on en garde le virus, toujours!

— Diable! dit seulement le comte. Et après un silence : Est-ce que vous avez vu Mme de Morincourt depuis quelque temps?

— Moi? Pas du tout! Et je n'ai pas plus cherché à la voir que je n'ai l'intention de le faire à l'avenir.

— Elle m'avait chargé de vous engager à venir chez elle, reprit M. de Garamante, en plongeant son regard scrutateur dans les yeux d'Henriot.

Il ne broncha pas et répondit :

— C'est beaucoup d'honneur qu'elle me fait, mais je ne mettrai pas les pieds à l'hôtel Morincourt.

— Si cependant elle essayait de vous y attirer ?

— Je n'irais pas.

— Vous voyez bien pourtant que vous n'êtes point détaché de cette femme !

— Pardon ! Je ne le suis pas assez, cela est évident, pour que le souvenir qui me reste d'elle ne me condamne pas à l'impuissance d'aimer ailleurs ; mais si vous croyez que mon ancienne passion est à la veille de se rallumer, vous vous trompez. Parmi les sentimens complexes qu'Andrée m'inspire aujourd'hui, ce qui domine, c'est une sorte d'horreur. Songez donc qu'il y a, pour nous séparer à jamais et nous rendre étrangers l'un à l'autre, non seulement son mariage, mais encore cette chose effroyable, la mort d'Henri ! Non, non, je vous assure, tout est bien fini entre nous.

— Espérons-le ! dit le comte, et il se dirigea vers la porte. Au moment de sortir :

— Le travail va toujours bien ? demanda-t-il. Serez-vous prêt pour le Salon ?

— Bien juste. J'ai pourtant abattu terriblement d'ouvrage depuis mon retour. Avec les dix jours qui me restent, j'arriverai.

— Et vous ne voulez toujours pas me montrer votre toile ?

— Pardonnez-moi cette petite coquetterie. Je désire vivement ne vous la présenter qu'achevée.

— Soit... Quel est donc votre sujet, déjà?.. Ah ! oui, une scène biblique, m'avez-vous dit... Allons, bonne chance ! Travaillez bien, et à ce soir ! Nous dînons ensemble, n'est-ce pas, célibataire endurci ?

XXIX.

C'est pendant son voyage que Jacques avait eu l'idée de ce tableau. Il fit même quelques études préparatoires de paysages et de figures avant de rentrer en France. Une fois installé à Paris, il modifia son projet primitif, et au lieu de la simple toile à deux figures qu'il voulait d'abord exécuter, imagina une grande composition à trois scènes et à trois personnages.

Le panneau de gauche du triptyque, *l'Amitié*, représentait Caïn et Abel marchant dans une campagne fleurie et ensoleillée : Caïn pose la main gauche sur l'épaule de son frère, et de l'autre, lui montre de jeunes chevaux folâtrant dans un pré, tandis qu'un vol de flamans roses tournoie au-dessus d'un étang. La lumière intense qui inondait le paysage, la profondeur de la perspective fuyant à perte de vue, la correction élégante du dessin, donnaient à cette scène un caractère de placidité sereine dont il était impossible de méconnaître la grandeur et la beauté. Dans le panneau du milieu, plus large que

les deux autres, et intitulé *la Jalousie,* l'artiste avait peint un coin de forêt du monde primitif, plein de frondaisons luxuriantes qui s'enchevêtrent de manière à former un dôme de verdure : des rayons de soleil le percent çà et là, comme de grandes flèches d'or. Des lianes flexibles se tordent en spirales autour des troncs, pendent du haut des branches supérieures comme des chevelures dénouées ou s'élancent d'un arbre à l'autre, à travers l'espace, en dessinant la courbe gracieuse d'une frêle passerelle de feuillage. Et toute cette végétation fougueuse semble gonflée par le flux d'une sève plus jeune et plus forte; une vie intense, prodigieuse, court sous les écorces et s'épanouit en floraisons superbes : des fleurs de pourpre ou de neige, larges, charnues, resplendissent comme des astres dans la pénombre humide et verte ; des aras au plumage éclatant voltigent çà et là. Au premier plan, une jeune femme est assise sur une racine noueuse qui perce le gazon; ses cheveux flottent épandus ; une branche souple de liserons blancs s'enroule autour de son front, deux grappes rouges de sorbier pendent à ses oreilles; près d'elle, un genou à terre, dans une attitude d'adoration, Abel souriant, lui tend des deux mains une gerbe de fleurs : à droite, au-dessus d'un buisson, passe, menaçante et convulsée par une fureur meurtrière, la tête de Caïn. Le troisième panneau, *le Remords,* montrait l'assassin biblique assis sur un rocher au milieu d'une grande plaine nue et déserte. Sa massue est à ses pieds; son visage exprime une morne désespérance. Plus de fleurs, plus d'animaux joyeux, plus de lumière radieuse : une lande stérile, un ciel bas, où courent de grandes nuées sinistres, fouettées par un vent de tempête; quelques arbres, tordus, échevelés par l'ouragan. Le soleil qui se couche tache l'horizon d'une large flaque sanglante; le meurtrier a vu cette rougeur accusatrice, qui lui rappelle son forfait : il détourne la tête, et tend le bras comme pour chasser quelque horrible apparition.

Si Jacques n'avait pas encore voulu laisser voir à M. de Garamante son œuvre, bien qu'elle fût presque terminée, ce n'était point, comme il l'avait dit, par coquetterie d'artiste. Il lui était arrivé une assez singulière aventure depuis qu'il avait entrepris ce tableau. Le premier panneau était à peu près fini quand il revint à Paris, ainsi que le fond du second. Le lendemain du jour où il avait fait sa visite de retour aux Passemard et rencontré Mme de Morincourt, Henriot se mit à sa figure de femme, sans modèle. Il travailla depuis le lever du soleil jusqu'à la nuit avec beaucoup d'ardeur. Le soir, le corps était esquissé, la tête faite. Il n'était point mécontent de son ouvrage : il lui sembla qu'il avait réussi à saisir et à fixer l'expression cherchée, qui devait faire de cette femme une sorte de génie de la forêt, d'une beauté impénétrable comme la profondeur

des grands bois, froide et mystérieuse comme eux, recevant l'offrande d'Abel sans que la placidité dure de son visage trahît gratitude ou plaisir. Après le rude labeur de cette journée d'inspiration, le peintre sortit pour dîner et prendre l'air. Avant de se coucher, il voulut revoir ce qu'il avait fait; mais, quand il eut tourné le réflecteur vers la toile, peu s'en fallut que la lampe n'échappât de ses mains, tant il se sentit frappé de surprise, presque de terreur, en apercevant devant lui une sorte de portrait d'Andrée. Ce n'était ni son front, ni ses yeux, ni l'ovale parfaitement régulier de son visage, ni la couleur de ses cheveux; et pourtant, cette chose indéfinissable et subtile, la ressemblance, s'y laissait surprendre, cachée à demi dans certain retroussis des lèvres, dans quelque chose de cruellement ironique qu'exprimait cette tête étrange, nimbée de fleurs. Alors, avec avec une effrayante précision, il se rappela toute la scène du duel, il revit Henri étendu à terre, la poitrine trouée, et Andrée souriante sur son chevalet. Il eut l'idée de prendre le portrait, qu'il avait roulé et jeté dans une malle en quittant Rome, sans vouloir le regarder, depuis cette nuit terrible où il l'avait balafré d'un coup de son épée sanglante.

— Je me trompe, se disait-il, je suis fou! Cette ressemblance n'existe que dans mon imagination; je me suis surmené aujourd'hui et j'ai la fièvre...

Mais quand il tint la toile, roulée sur un morceau de bois, une sorte d'horreur le prit; il n'osa plus la déployer pour comparer les deux têtes et la jeta sur un canapé.

Ce soir-là, Jacques dormit mal et son sommeil fut hanté par des cauchemars. Le lendemain matin, à peine éveillé, il courut à son triptyque et contempla longuement sa figure de femme. Au grand jour, l'effet n'était plus tout à fait le même et la ressemblance avec Andrée paraissait plus lointaine encore : il aurait fallu, pour surprendre ce reflet fugitif et léger comme une ombre, connaître non pas seulement les traits de la jeune femme, mais avoir pénétré jusqu'au fond même de son être moral. Henriot fut charmé de constater qu'il y avait seulement une certaine parenté d'expression entre la tête qu'il venait de peindre et celle d'Andrée. Il aurait pu, d'un coup de pinceau, détruire même cette vague similitude. Il ne le fit pas; non parce que la figure était admirablement venue et lui plaisait ainsi, mais parce que, à la réflexion, il lui parut qu'il avait le droit d'infliger ce châtiment à Mme de Morincourt, qui seule sans doute se reconnaîtrait et comprendrait l'allégorie accusatrice. Le choix même du sujet révélait que le peintre était en proie à l'obsession d'une idée morale et que ce tableau devait avoir, dans le secret de sa pensée, une signification toute particulière de remords et de vengeance. L'introduction toute nouvelle du personnage de femme dans la

légende sacrée, l'indication de la jalousie comme mobile du crime, prouvait assez qu'en peignant la scène biblique Jacques avait la mémoire toute pleine encore des souvenirs du drame dont il avait été l'acteur principal. D'abord il ne voulait pas pousser plus loin l'allusion. Mais, dans ces cerveaux d'artistes, tout prend corps et figure : ils voient ce qu'ils pensent, tant leur esprit répugne à l'abstraction. C'est ainsi que la femme quelconque qu'il avait voulu peindre était devenue à son insu Andrée, sinon pour les autres, du moins à ses yeux; Abel devint peu à peu Henri Mareuil, et le moment arriva bientôt où Caïn ne fut plus que Jacques lui-même. Pas plus que la tête de femme, les deux têtes d'hommes n'étaient, si l'on veut, des portraits : et pourtant, à les regarder très attentivement, quelque chose d'insaisissable, un trait imperceptible trahissait la pensée de l'artiste. Il travailla dès lors avec une passion extraordinaire; il lui arrivait de se dire parfois qu'il faisait œuvre, non pas seulement de peintre, mais aussi de justicier, et qu'il accomplissait la malédiction muette jetée par Mareuil sanglant à cette femme qui leur avait mis l'épée à la main. Sa vie ancienne, à laquelle il voulait échapper quand il rentra en France, le ressaisissait tout entier, et chaque jour un peu plus fortement, après ses longs tête-à-tête avec Henri et Andrée. Pauvre petite Blanche Hauteclair! Comme une gentille hirondelle qui songe à faire son nid, elle était entrée un instant dans cette âme troublée et n'aurait pas demandé mieux que de s'y poser; mais une telle tempête y soufflait qu'elle avait pris peur et s'était enfuie!

XXX.

Jacques avait fini son tableau, et le triptyque était parti pour le Salon. Un soir qu'il n'avait rien à faire, il monta après dîner chez les Passemard, où des exclamations et des reproches saluèrent son entrée dans le salon :

— Bonsoir, revenant! cria Hector. Tu es donc encore de ce monde?

Il s'excusa d'être resté si longtemps sans venir, en alléguant qu'il avait eu beaucoup à travailler depuis sa dernière visite. Andrée, qu'il n'avait pas remarquée encore, car elle était assise au fond du salon dans une immense bergère qui la cachait presque, se leva, et, lui tendant la main :

— Soit dit sans reproche, vous alliez pourtant au théâtre, car je vous ai aperçu à l'Opéra il y a trois semaines à peu près...

— C'est vrai.

— Vous étiez même dans la loge de la baronne de Royaumont,

et en compagnie d'une charmante jeune fille, dont on n'a pas pu me dire le nom. Qui est-ce?

— Mlle Blanche Hauteclair, la fille du médecin.

— Ah!.. J'espérais que vous seriez venu me dire bonsoir... Vous étiez trop occupé sans doute?

— Veuillez m'excuser, madame, je ne vous ai pas remarquée.

Il retrouva pour dire ces mots le ton glacial qu'il avait pris déjà en lui parlant, lors de son retour. Lorsqu'elle avait entendu pour la première fois cette voix brève et dédaigneuse, Andrée avait été surprise : ce soir-là, elle souffrit. Sans rien ajouter, elle regagna sa place et resta là, immobile et muette, disparaissant à demi dans l'ombre. La tête renversée sur le dossier, elle semblait dormir, mais de ses paupières mi-closes s'échappait un regard qui ne quittait pas Jacques.

— Alors, disait Mme Passemard, tu as beaucoup travaillé?

— Beaucoup.

— Commences-tu à vendre un peu? interrogea Passemard.

— Mais oui, pas mal.

— Allons, tant mieux!.. Je connais des peintres qui ne pourraient pas en dire autant, — ajouta le beau-père du vicomte en jetant un coup d'œil sur sa fille. — Et qu'est-ce que tu viens de faire, ces temps-ci?

— Un grand tableau pour le Salon.

— Tiens! dit Maxime, c'est comme mon beau-frère. Il a trouvé le moyen d'avoir une place dans le salon carré. Et toi?

— Je n'en sais rien encore, mais j'espère qu'on m'y mettra aussi.

— Je ne te souhaite pas d'être à côté de lui! dit Passemard en riant. S'il était ici ce soir, au lieu de nous avoir quittés après dîner, comme d'habitude, pour aller à son cercle, mon gendre t'expliquerait que son tableau va faire une révolution dans l'art...

— C'est aussi ce qu'il disait de son drame, insinua Mme Passemard avec une douceur haineuse de belle-mère.

Jacques s'attendait à voir Andrée prendre la défense de son mari. Elle ne souffla mot. La conversation continua à bâtons rompus. On causa de tout : de l'exposition qui allait s'ouvrir, de la politique, des jésuites, — que M. Passemard voulait expulser au nom des lois existantes, et des lois existantes sur lesquelles celui-là même qui les invoquait avec conviction paraissait avoir des notions extraordinairement vagues. Jacques apprit que le vicomte était résolu à racheter son échec d'auteur dramatique par un grand succès de peintre, et qu'il y avait une locomotive dans son tableau.

— Oui, oui, une locomotive! affirmait Mme Passemard. Et un tunnel! Ça t'étonne, n'est-ce pas? Eh bien! il paraît que ça doit

donner un effet de lumière. Et toi, qu'est-ce que tu as fait? Ce dont tu as dit un mot la dernière fois, sans doute?

— Non. J'ai changé d'idée depuis.

— Et quel sujet avez-vous choisi? dit Andrée en se rapprochant.

— *Caïn*, madame, répondit-il froidement, en plongeant dans ses yeux un regard dont elle ne put supporter l'éclat.

Pendant que Jacques, sans plus s'occuper d'elle, prenait congé, la jeune femme s'était laissée glisser sur une chaise, en murmurant :

— Ah! mon Dieu! toujours!

Le lendemain était jour de vernissage. Andrée se rendit de bonne heure au Salon. A l'entrée, les quêteuses commençaient déjà à harceler les arrivans avec l'édifiante ténacité qui caractérise cette obsession annuelle. Des employés du Palais passaient et repassaient précipitamment, roulant des échelles. Des exposans en retard donnaient un dernier coup de pinceau à leurs toiles, en maudissant le jury, coupable de ne leur avoir pas donné à tous la cimaise; une odeur d'essence et de vernis se répandait des salles du premier étage dans l'immense vaisseau vitré du rez-de-chaussée, où la blancheur des marbres s'enlevait vigoureusement sur la verdure des massifs et des tapisseries de haute lice.

Andrée entra dans le grand salon carré, auquel accède l'escalier qu'on prend en venant par les Champs-Élysées. Il y avait foule devant un grand tableau à trois compartimens, au bas duquel se détachait, en lettres rouges sur le cadre de bois noir, ce seul mot : *Caïn*. La jeune femme eut un battement de cœur et s'approcha rapidement. Elle ne distingua rien d'abord. Son regard allait d'un panneau à l'autre, au hasard, ne sachant encore où se poser, comme il arrive quand on voit pour la première fois une toile hors ligne. Enfin elle se mit à examiner le détail de la composition : tout à coup son visage se couvrit d'une pâleur affreuse, car elle venait de découvrir la ressemblance vengeresse que Jacques avait cachée dans les trois têtes. Alors elle eut peur, regarda autour d'elle si personne ne s'était aperçu de rien, et rabattit sur sa figure le voile de gaze brune qu'elle avait relevé en entrant. Son premier mouvement avait été de quitter la place, de s'enfuir : il lui semblait que tout le monde devait la reconnaître et deviner le drame. La curiosité la retint, le besoin de regarder encore et d'écouter ce que l'on disait. « Admirable!.. Splendide!.. C'est un chef-d'œuvre!.. Voilà la médaille toute trouvée... Quel coloris!.. Voyez donc ces verdures!.. Et ce paysage de gauche : est-ce assez limpide, est-ce assez profond!.. Quelle expression dans les têtes! Voyez donc celle de la femme, comme elle est étrange!.. Oui, et d'une beauté troublante : on comprend que Caïn ait tué pour cette femme!.. » Andrée releva son voile et promena sur ses voisins un regard assuré : elle n'avait plus peur,

une bouffée de fierté lui montait maintenant au cerveau. La jeune femme aurait souhaité qu'on la reconnût; je ne sais quel désir fou lui venait de crier :

— Regardez-moi donc! c'est moi qui ai inspiré ce chef-d'œuvre, moi de qui ce grand peintre a copié les traits, moi qu'il a aimée!

Une rougeur, non de honte, mais de plaisir, colorait ses joues; un souffle d'orgueil et de passion gonflait ses narines. Pour la première fois de sa vie, elle savourait un de ces triomphes dont elle avait toujours souhaité de connaître l'ivresse. Des noms passaient dans son esprit : Beatrix, Laure, la Fornarina, toutes celles que le génie d'un amant a immortalisées et dont il lui semblait qu'elle était devenue la sœur. Un célèbre critique d'art, dont le nom courut aussitôt dans la foule, fendit le groupe et vint se placer auprès d'elle. Il regarda longuement et dit à quelqu'un qui l'accompagnait :

— Voilà une page magistrale! Je ne sais ce qu'il faut admirer le plus de la puissance et de l'originalité de la conception ou de la splendeur du coloris et de la vigueur du dessin! Voyez donc ce qu'un homme de talent sait tirer d'un sujet que tant d'autres auraient dédaigné comme usé et vieilli, ou traité sans le rajeunir! Quelle idée profonde d'avoir fait jouer à la femme un rôle dans le premier meurtre, comme dans le premier péché, et de compléter la Bible, qui la montre seulement tentatrice d'Adam, en nous la montrant aussi instigatrice de Caïn! Savez-vous qu'il y a dans ce tableau-là ce que je ne vois presque jamais ici : une pensée!

Andrée lui jeta un regard reconnaissant et sortit du cercle. Elle éprouvait le besoin de se montrer, de chercher des visages de connaissance; elle espérait vaguement rencontrer Jacques et se féliciter avec lui de leur succès, car elle était grisée par ce qu'elle venait de voir et d'entendre, au point de perdre un peu terre, et n'était pas loin de penser qu'une partie de la gloire conquise par son ancien ami lui revenait, à elle.

Tout à coup, Andrée se trouva en face du tableau de son mari : une locomotive qui sort d'un tunnel en jetant de la fumée; deux grosses lanternes, exécutées en trompe-l'œil, éclairant de reflets rougeâtres la voûte couverte de suie; au premier plan, une femme en toilette de bal, étendue à terre, la tête posée sur un rail. Quelques personnes s'arrêtaient un instant devant cette composition d'un réalisme grossier, où la brutalité avait la prétention d'être la force et la bizarrerie l'originalité. Le public s'éloignait bientôt d'un air de parfaite indifférence ou de dédain. Andrée vit des sourires et des haussemens d'épaules. Elle s'approcha et saisit au vol ces sarcasmes lourds et cruels qu'on laisse échapper dans les expositions, comme les enfans lancent des pierres dans la rue, sans

se demander si quelqu'un ne sera pas atteint : « Joli effet d'éclairage au pétrole... Très naturel, cette femme en robe décolletée, allongée sur la voie... Ça aura du succès, le dimanche, auprès des machinistes en congé... Connaissez-vous l'auteur? — Oui, un aiguilleur repentant de P. L. M. » Et l'on riait aux éclats de ces grosses facéties. Le critique influent s'approcha à son tour :

— Décidément, dit-il, ce Morincourt abuse du droit qu'on a d'être prétentieux et médiocre. Comprend-on qu'on ait reçu une pareille chose! Ce jury est d'une faiblesse!.. Et quand je pense qu'on a osé mettre ça dans la même salle que le *Caïn!*

Andrée s'éloigna, pâle, les sourcils froncés, avec la mauvaise figure qu'elle avait, quelques mois auparavant, en sortant de l'Odéon. La réalité, qu'elle avait oubliée pendant quelques minutes d'étrange enivrement, venait de la ressaisir :

— Et c'est ce nom-là que je porte! se disait-elle avec plus de colère encore que d'humiliation. C'est ce poète sifflé, ce peintre ridicule qui est mon mari! Et je n'ai pas voulu de l'autre, du grand artiste qui m'aimait!

Elle passa dans la salle voisine, sans trop savoir où elle allait, sans répondre presque aux saluts de M. de Salbris, de Desrieux et de Passérieux, qu'elle rencontra. Puis elle revint sur ses pas pour sortir, pour échapper à l'odeur de peinture, qui lui faisait mal à la tête. En rentrant dans le grand salon, elle aperçut M. de Garamante au bras de Jacques devant le tableau de son mari; un peu plus loin, le vicomte regardait le triptyque. Elle alla droit à Roger, et d'un air audacieux, presque provocant, lui dit :

— Eh bien! comment trouvez-vous cette toile?

Andrée pensait que son mari avait remarqué cette vague ressemblance qu'elle-même n'avait pas tardé à discerner, et se préparait à lui tenir tête, le cas échéant. Mais il faut croire, ou que les maris sont condamnés à ne jamais rien voir, ou que la ressemblance était moins accusée qu'il n'avait paru à la jeune femme, car Morincourt lui répondit avec tranquillité :

— Je la trouve un peu poncif. Cela sent toujours les procédés de l'École des beaux-arts : c'est bien banal!

Il détourna la tête, assez tôt pour ne pas rencontrer le regard de dédain suprême dont sa femme l'accabla. Elle prétexta une violente migraine pour ne pas rester avec lui et le laissa continuer seul sa visite. La foule grossissait toujours dans le grand salon : un groupe compact se tenait en permanence devant le triptyque de *Caïn*, et les éloges des nouveaux arrivans ratifiaient pleinement l'admiration exprimée par les premiers. Pour gagner la baie de sortie, Andrée fut obligée de louvoyer un peu et se trouva tout à coup en face d'Henriot et du comte. Jacques salua avec cette politesse froide et

hautaine dont il ne se départait plus depuis son retour, lorsqu'il se trouvait en présence de Mme de Morincourt. Il ne paraissait nullement disposé à engager la conversation; mais cette indifférence systématique n'empêcha pas Andrée de lui dire :

— Je suis heureuse, Jacques, du grand succès que vous allez remporter.

Il s'inclina légèrement et ne répondit pas.

— N'avais-je pas raison, madame, dit M. de Garamante, de vous affirmer que notre ami avait rapporté d'Orient le secret d'un coloris que nous ne lui connaissions pas?.. Et quelle façon originale, imprévue de traiter un si vieux sujet, n'est-ce pas?

— Je suis tout à fait de votre avis, monsieur, répliqua-t-elle d'un ton sec et cassant.

Puis, feignant de regarder un tableau, elle tourna le dos au comte et se rapprocha d'Henriot, qu'une ondulation de la foule avait écarté de quelques pas.

— Jacques, dit-elle d'une voix très douce, dont la caresse allait presque jusqu'à la supplication, j'avais prié M. de Garamante de vous faire savoir que je suis chez moi tous les soirs avant le dîner. Il ne vous a pas fait ma commission sans doute?

— Je vous demande pardon, madame; mais je n'ai pas eu jusqu'ici le loisir de me présenter à votre hôtel...

— N'oubliez pas que vous y serez le bienvenu... J'aurais tant de plaisir à vous voir!.. A bientôt, n'est-ce pas?

Et, glissant dans la foule, elle disparut.

— Eh bien! dit en se rapprochant de Jacques le comte, qui avait entendu les derniers mots de la vicomtesse, elle vient de vous faire son invitation : comptez-vous aller chez elle?

— Jamais! répondit-il résolument. Regardez le panneau de droite de mon triptyque : Caïn est seul!

XXXI.

Plusieurs jours se passèrent. Le tableau de Jacques Henriot souleva dans la presse un long cri d'admiration : la critique fut, au contraire, impitoyable pour Morincourt, sauf deux ou trois feuilles infimes où le parti-pris de camaraderie se laissait trop voir pour ne pas enlever toute valeur aux éloges. On pense bien que l'humeur, déjà passablement rogue du vicomte, ne fut pas adoucie par ce nouvel échec. Ce qui l'exaspérait plus encore que son propre insuccès, c'était le triomphe d'Henriot. Il éclatait à tous momens en récriminations puériles contre le public, contre les critiques d'art et accusait tout le monde, excepté lui-même; Andrée le laissait aller sans daigner même lui répondre. Roger n'eût pas été

fâché pourtant (c'est là un sentiment très conjugal) de trouver un prétexte à invectiver sa femme, à l'accuser de pactiser avec ses ennemis, comme il l'avait fait après la chute de son drame. Mais, soit que la vicomtesse fût instruite par l'expérience de la scène violente qu'elle avait essuyée au retour de l'Odéon, soit plutôt que le dédain dominât désormais en elle tout autre sentiment à l'égard de son mari, Andrée ne lui fournissait point l'occasion que cherchait son dépit et se renfermait obstinément dans un mutisme gros de pensées.

Pendant trois semaines, elle attendit la visite de Jacques. Elle jugeait impossible qu'il ne vînt pas, et, chaque soir, lorsqu'elle se mettait à table en face de son mari, sans le regarder : « Allons, se disait-elle avec un soupir, ce n'est pas pour aujourd'hui encore; ce sera sans doute pour demain! »

Ce qu'elle attendait de cette visite, la jeune femme ne le savait pas et eût été bien embarrassée de le dire si quelqu'un, d'aventure, le lui avait demandé. Quoi qu'il en soit, cette pensée de revoir Jacques était alors le grand intérêt de sa vie. Elle se sentait devenir plus sentimentale que par le passé : « Je n'ai pas un ami, pas une amie, se disait-elle parfois; mon mari n'est plus qu'un étranger pour moi, en supposant qu'il ait jamais été autre chose; je suis seule et je m'ennuie! »

C'est affaire aux maris de s'aviser que leur femme s'ennuie et de savoir que ce symptôme est de ceux dont les parties intéressées doivent tenir le plus grand compte dans un ménage, sous peine pour l'une d'elles au moins (quand ce n'est pas pour les deux), d'avoir à s'en repentir. Mais le vicomte ne voyait rien, par la raison qu'il professait pour les femmes, y compris la sienne, ce lourd dédain des hommes à bonnes fortunes, ne s'était jamais donné la peine de les étudier et ne soupçonnait guère les orages que peut cacher leur silence. Il avait renoué connaissance avec ses anciens amis du quartier Latin, recevait de temps en temps la visite d'hommes à longs cheveux et à chapeaux mous, qui sentaient la pipe et crachaient dans les coins; peu à peu, pour se consoler de ses déboires, il prit l'habitude d'aller faire un tour là-bas, au Fleurus, ou, plus près, au Rat mort, avec les vieux. Ce n'était pas là qu'on doutait de lui, surtout quand un nombre respectable de bocks vides s'alignaient sur la table! Pas là non plus qu'on affectait de ne pas écouter quand il parlait de la décadence de l'art! Ah! les braves copains! Comme il les aimait, eux qui le comprenaient si bien, lui le poète et le peintre incompris! Aussi ne leur cachait-il pas qu'il regrettait un peu de s'être « embourgeoisé. » Pendant ce temps-là, Andrée, assise dans son oratoire, sur sa chaire sculptée, demandait en vain à la lecture, au dessin ou à la musique un

remède contre le désœuvrement, et commençait à maudire l'ambition qu'elle avait eue de devenir vicomtesse.

Un jour que Roger avait été particulièrement brutal, presque grossier avec elle, à déjeuner, la jeune femme mit son chapeau à la hâte, sortit précipitamment de l'hôtel, et, montant dans la première voiture qu'elle rencontra, se fit conduire rue du Val-de-Grâce, où elle savait que demeurait Henriot. Elle gravit d'un trait les cinq étages et sonna sans même se donner le temps de réfléchir à ce qu'elle venait faire, ni de préparer ce qu'elle allait dire. La porte s'ouvrit d'elle-même ; un cordon qui aboutissait à l'atelier de Jacques lui permettait d'ouvrir sans se déranger et le dispensait d'avoir d'autre domestique que la concierge qui faisait le matin son ménage. Andrée se trouva dans une antichambre petite, mais arrangée avec beaucoup de goût. La voix de Jacques cria de la pièce voisine : « Qui est là? »

Elle ne répondit pas.

— Mais entrez donc! reprit Jacques.

Elle mit la main sur le bouton de la porte et hésita. Ce qu'elle avait fait lui paraissait maintenant moins simple.

— Si pourtant mon mari m'avait suivie! pensait-elle; s'il croyait que!..

La porte s'ouvrit tout à coup. Jacques parut, et sans montrer émotion ni surprise :

— Vous vous êtes trompée, sans doute, madame?

— Non ; c'est bien chez vous que je venais,.. puisque vous n'avez pas voulu venir chez moi.

Il hésita une seconde, puis, s'effaçant :

— Entrez, dit-il froidement.

Elle se laissa tomber plutôt qu'elle ne s'assit sur un divan, accablée moins par la fatigue de la rapide ascension que par la dureté impitoyable de cet accueil. Lui resta debout, le dos appuyé contre le chambranle de la porte, les bras croisés sur la poitrine.

— Oserai-je vous demander ce qui vaut à mon atelier l'honneur de votre visite, madame?

— Vous m'appeliez Andrée autrefois...

— Il y a si longtemps, que je ne m'en souviens plus.

— Vous êtes dur!.. Soit!.. Eh bien! monsieur, je viens pour vous dire... Ah! Jacques, si vous saviez comme je suis malheureuse!

— Malheureuse! Et de quoi, grand Dieu? N'avez-vous pas tout ce que vous souhaitiez, de la fortune, un titre?.. En vérité, je ne vois pas ce qui pourrait vous manquer.

— Il me manque votre amitié, Jacques ; votre amitié que j'ai eu le tort, la folie de ne pas apprécier assez jadis et que je regrette aujourd'hui, car il me semble qu'elle était le seul bien véritable

que j'eusse. Je vous la demande humblement : ne voulez-vous pas me la rendre, dites?

Elle parlait, d'une voix mouillée de larmes, brisée, et ébauchait, en joignant les mains, un geste de supplication. Mais la sincérité de cette douleur ne le toucha point, et c'est d'une voix âpre, où vibraient toutes ses souffrances, toutes ses colères anciennes, qu'il répondit :

— Vous osez parler encore d'amitié!.. Vous vous ennuyez donc bien pour venir me proposer de reprendre ce commerce malhonnête où vos dupes doivent tout mettre, le meilleur de leur intelligence et de leur cœur, jusqu'à leur vie même, sans que vous y ayez jamais mis autre chose que votre désœuvrement ou votre coquetterie!.. Cela occupe, n'est-ce pas, jeune fille ou mariée, à Paris ou aux Charmilles!.. C'est un jeu charmant : tant pis pour qui le prend au sérieux! Il n'y a qu'un malheur, madame, c'est que je ne suis plus disposé à faire votre partie aujourd'hui.

— Ah! que vous me plaisez ainsi! dit-elle. Parlez, accablez-moi! Je ne me défends pas. J'aime à voir briller cette colère dans vos yeux : elle leur donne un éclat qui m'effraie et qui me charme! Jacques, que ne vous êtes-vous montré tel autrefois que je vous vois aujourd'hui, plein de génie, beau comme un jeune dieu! Je n'aurais pas attendu si longtemps pour vous aimer... comme je vous aime!

Elle dit ces mots très lentement et très bas; mais sa voix profonde donnait à ce murmure caressant qui sortait de sa bouche une ardeur brûlante de passion. L'étrange femme s'était levée, et, la tête renversée un peu en arrière, les paupières mi-closes, les lèvres serrées, les ailes mobiles de son nez droit toutes frémissantes, elle marchait vers lui, la poitrine en avant, les bras pendans, les mains ouvertes et un peu écartées du corps, comme les statues de saintes qu'on voit sur les autels. Et, quand elle fut tout près de lui :

— Mais prends-moi donc! dit-elle. Tu ne vois donc pas que je suis à toi!

Alors, quelque chose comme un éblouissement passa devant les yeux de Jacques. Toute sa jeunesse chaste lui monta au cerveau, ainsi que les fumées d'un vin capiteux. Brusquement, ses deux bras l'enveloppèrent d'une étreinte puissante. Avec la force d'un lion il l'enleva de terre et l'emporta comme une proie. Elle se laissait aller, à demi pâmée, et souriait de son sourire mystérieux. Il la déposa avec des précautions infinies, une douceur d'athlète qui craint de briser quelque chose de fragile, sur le divan qu'elle venait de quitter. Puis, reculant d'un pas, il la couva d'un regard et dit :

— Comme tu es belle!

— Est-ce que tu vas faire mon portrait? demanda-t-elle avec sa voix câline.

Jacques tressaillit, et son visage, soudainement pâli, n'exprima plus qu'une sorte d'égarement.

— Ton portrait? dit-il. Il est fait, ton portrait!

Et, saisissant dans un coin une toile roulée, il la déploya en criant :

— Regarde bien! Vois-tu cette balafre : c'est mon épée qui l'a faite! Vois-tu cette tache rouge : c'est du sang, du sang d'Henri!.. Va-t'en, misérable!

Elle recula vers la porte, épouvantée. Quand elle eut soulevé la portière et qu'elle se trouva dans l'antichambre, elle entendit le bruit sourd que fait un corps en s'abattant à terre. Alors elle se mit à fuir, en proie à une terreur folle. Arrivée au bas de l'escalier, elle se précipita dans la loge du concierge :

— Montez vite au cinquième, dit-elle, il y a quelqu'un qui se meurt!

XXXII.

Deux ans se sont écoulés. Une congestion cérébrale, compliquée d'une sorte de fièvre chaude, a mis la vie de Jacques en péril. Pendant trois semaines il a été en proie au délire et à d'horribles hallucinations. Maintenant il ne conserve plus, de cette redoutable crise et des événemens qui l'ont immédiatement précédée, que le souvenir confus d'un cauchemar. M. de Garamante qui pendant quatre mois l'a soigné avec la tendresse d'un père, en sait plus long que lui sur les causes de la congestion foudroyante qui l'a terrassé. Des mots incohérens prononcés par le malade au milieu du délire, quelques indications naïvement fournies par la concierge, qui ne se doute de rien, ont permis au comte de deviner ce qui s'était passé. Il est allé trouver Mme de Morincourt et a eu avec elle une explication catégorique : « La mort de Mareuil, a-t-il dit, doit vous suffire. Il ne faut pas que Jacques, qui ne se souvient plus de rien, sache jamais que vous êtes venue chez lui. Le médecin affirme qu'une nouvelle crise ne manquerait pas d'entraîner la folie ou la mort. Pensez-y bien, madame! » Andrée, profondément humiliée, n'a fait aucun effort pour le revoir pendant sa maladie. Ce n'est pas seulement avec colère, mais aussi avec épouvante qu'elle se rappelle les paroles, l'air et le geste terrible d'Henriot quand il l'a chassée de l'atelier.

Pour plus de sûreté, le comte a emmené son ami en voyage dès que le progrès de la convalescence l'a permis. Ils ont passé trois mois à Nice. Au bord de la mer bleue, sous le bon soleil, Henriot s'est tout à fait remis de cette rude secousse.

— Mais, enfin, a-t-il demandé à son compagnon, vous ne me dites toujours pas ce qui s'est passé avant le moment où l'on m'a trouvé évanoui dans mon atelier?

— Rien! Vous vous étiez surmené tout l'hiver; on ne travaille pas impunément dix heures par jour pendant trois mois, même avec votre vigueur. Votre triptyque vous aura valu, outre la croix et les vingt mille francs qu'on vous l'a payé, un bon accès de fièvre chaude : voilà tout!

— C'est étrange! murmura-t-il. — Puis il n'y pensa plus et crut que quelque rêve lui avait laissé cette réminiscence troublante d'un corps souple et mince qu'il aurait pressé contre sa poitrine.

De retour à Paris, Jacques s'est remis au travail. Il gagne maintenant une cinquantaine de mille francs par an, et gagnerait bien davantage s'il voulait faire « du métier. » Il a loué à Auteuil une petite maison avec un atelier et un jardin. M. de Garamante a promis de quitter son appartement du cercle et de venir s'installer auprès de lui : le comte aura la disposition du premier étage, Henriot celle du second; le rez-de-chaussée, qui comprend cuisine, salle à manger, salon, billard et antichambre, sera commun. Ils vivront ensemble, chacun gardant sa liberté, et payant la moitié du loyer ainsi que des frais d'entretien. Cette combinaison leur sourit fort à tous deux, car ils ne peuvent plus se passer l'un de l'autre. L'amitié virile qui les unit est nuancée de respect filial d'un côté, et de l'autre de tendresse paternelle. Au contact du vieux gentilhomme, Jacques a beaucoup gagné : il s'affine de jour en jour, et ajoute à sa distinction native un peu de cette aisance simple et noble qui donne si grand air à son ami. Dernièrement, le comte a acheté un code et lu avec beaucoup d'attention les articles relatifs à l'adoption.

Hector Passemard est toujours député. Il siège à gauche, vote à tort et à travers, élève et renverse des ministères sans trop savoir pourquoi, par habitude peut-être, et parce qu'il faut bien faire quelque chose quand on est à la chambre. Il n'a pas encore eu de portefeuille, mais il sait que son tour viendra : sa compétence d'industriel paraît le désigner pour les affaires étrangères. Si Passemard n'ose plus dire tout haut, sans rire, que la république est le gouvernement qui coûte le moins, il pense tout bas que la carrière de républicain est celle qui rapporte le plus aux députés. On prétend qu'il porte un vif intérêt aux marchés passés par les diverses administrations de l'état et qu'il est en bons termes avec plusieurs gros entrepreneurs. Mais ce sont là propos réactionnaires : il n'y a pas de preuves. Il a un pied dans tous les ministères, assiège les bureaux, nomme, révoque, avance, déplace, depuis le préfet jusqu'au garde-champêtre dans son département, obtient des bourses,

des exemptions de service militaire, des bureaux de tabac, des palmes académiques et des croix. On cite, à Paris, deux conseils d'administration dont il ne fait point partie. Et pourtant il commence à trouver que les affaires du pays ne marchent plus aussi bien, depuis que les siennes vont mal. Des spéculations malheureuses, les folies de Maxime, qui a dissipé des sommes énormes à vouloir monter son écurie de courses, ont décidément compromis la fortune du raffineur. Des doutes commencent à lui venir sur la sagesse de l'éducation qu'il a donnée à son fils. « Je te le disais bien, soupire mélancoliquement Mme Passemard, que tu avais tort d'encourager la passion de ce garçon-là pour les chevaux!.. O les chevaux! J'aimerais mieux les femmes! — C'est la même chose! répond Passemard; courir ou faire courir, vois-tu, c'est tout un! »

Mme de Morincourt a essayé de la littérature pour se consoler de ses mécomptes amoureux. Elle a écrit un petit volume de Pensées. L'ouvrage, qui conclut au néant de tout, est d'une métaphysique obscure et précieuse. Il ne semble pas que l'auteur se comprenne très bien lui-même, ce qui donne à son livre un air de profondeur. Le vicomte a daigné applaudir à la tentative. Il est charmé du titre qu'elle a trouvé, *Nirvâna*, et admire beaucoup la richesse de sa langue philosophique. Andrée, en effet, grâce à des cahiers d'expressions qu'elle avait fort soigneusement composés autrefois, manie ce jargon spécial avec une certaine dextérité qui ferait presque croire qu'elle est du métier à ceux qui n'en sont pas. Roger a maintenant pour sa femme des égards de confrère. Il a fait faire par Lemerre une petite édition à exemplaires numérotés: on les distribue aux amis sûrs. Deux comptes-rendus très élogieux ont déjà paru, l'un dans *la Soirée parisienne*, l'autre dans une petite feuille du quartier Latin, *le Névropathe*, où Morincourt publie de temps en temps quelques vers. Veloutine a comparé la vicomtesse à Sapho et à Mme de Staël: cela fait toujours plaisir. Andrée sait gré à son mari du petit succès qu'elle lui doit.

La publication de *Nirvâna* a marqué dans la vie de la jeune femme la fin d'une période. C'est le testament d'Andrée, une sorte de chant du cygne que l'amie de Mareuil et d'Henriot a entonné avant de se transformer. Mme de Morincourt a depuis lors inauguré une manière nouvelle. Elle s'est décidément installée dans la vie conjugale et ne cherche pas à en sortir. La malheureuse expérience qu'elle a faite de la passion n'a pas peu contribué à modérer ses instincts romanesques. La naissance d'un fils a presque achevé sa conversion : elle s'est résignée sans trop de peine à l'appeler Ernest, au lieu de Raphaël ou de Sosthène, noms qu'elle aurait exigés trois ans auparavant. Il n'y a pas eu moyen d'empêcher qu'elle nourrît

cet enfant : au bout de quelques mois, sa mère dut même lui faire honte de trop aimer à montrer certaine partie rose et potelée du poupon, l'orgueil des nourrices. « Tu finiras par l'enrhumer, » a dit Mme Passemard. Et il n'a pas fallu moins que cette crainte pour lui faire entendre raison.

La métamorphose d'Andrée a fait de nouveaux progrès depuis qu'elle est mère. Ce qu'il y avait en elle d'artificiel et d'acquis tombe peu à peu. Il s'opère en cette jeune femme, comme une sorte de retour offensif du bourgeoisisme qui était dans son sang, et qu'elle n'avait réussi à conjurer qu'en forçant sa nature. Elle engraisse beaucoup et commence à ne plus composer ses toilettes avec autant d'art; elle aime maintenant les vêtemens amples et commodes, passe des journées entières en peignoir, à manger de petits gâteaux et à boire du sirop de groseille. Elle ne fait plus du tout de peinture, à peine un peu de musique, mais s'intéresse aux choses de sa maison, recommande à sa cuisinière d'acheter les pommes de terre en gros, compte le linge sale elle-même, et réussit les confitures d'abricots au point de rendre jalouse sa mère qui lui a donné la recette.

Toutefois, on reconnaît l'ancienne Andrée à certains traits qui subsistent encore. Elle s'est mise à faire des confitures, mais aussi de la politique, ce qui est plus facile. Le faubourg Saint-Germain n'a décidément pas voulu donner à la femme du vicomte déserteur les lettres de naturalisation qu'elle eût été singulièrement flattée d'obtenir. Par rancune, la fille de Passemard, qui d'ailleurs s'était toujours piquée de libéralisme, a passé avec son mari à l'extrême gauche. Elle affecte aujourd'hui les opinions les plus avancées, place volontiers de petits développemens socialistes que le pauvre Mareuil s'était amusé à lui apprendre autrefois, se montre de temps en temps à la chambre, les jours où l'on doit entendre quelque ténor de l'intransigeance : Andrée juge tout à fait galant d'être à la fois vicomtesse et jacobine. « Précieuse radicale, a dit d'elle M. de Garamante, bas-bleu et bonnet rouge ! »

Depuis que la paix, sinon l'amour, règne dans son ménage et que, sans estimer beaucoup son mari, elle se résigne à le prendre tel qu'il est et à le dédaigner un peu moins, Andrée consent à recevoir les amis de Roger. Elle donne tous les quinze jours pendant l'hiver une petite soirée politico-littéraire, où il ne vient pas de femmes, mais seulement de futurs hommes d'état, de futurs écrivains, de futurs peintres, sculpteurs ou musiciens, tous méconnus, comme Morincourt, mais tous pleins de talent, la réserve de l'avenir ! On lit des vers, on revise la constitution, on fait des théories à perte de vue sur la musique de Wagner et la suppression du sénat.

Andrée a fini par prendre goût aux hommages de ces illustres incompris, qui lui dédient l'un sa valse, l'autre son sonnet, le troisième son livre d'études sociales. Elle n'a pas assez d'aristocratie native pour être bien exigeante sur la qualité de l'encens, pourvu qu'on en brûle. La vicomtesse s'est ainsi formé une petite cour où chacun l'entretient dans cette pensée qu'elle est une femme supérieure, ce qui l'a conduite insensiblement à croire que Morincourt avait raison et que ce ramassis est une élite. Comme elle leur témoigne beaucoup d'égards, et s'ingénie à flatter leur vanité avec autant de soin qu'ils en mettent à chatouiller agréablement la sienne, Andrée trouve beaucoup de zèle et de dévoûment dans ses fidèles. Ils la célèbrent avec enthousiasme et colportent partout ses louanges. Il se fait ainsi autour d'elle une sorte de notoriété qui n'est pas de très bon aloi, mais dont elle se contente. La fille de Passemard est de ces ambitieux d'ordre inférieur qui aiment le bruit et acceptent, à défaut de la gloire où ils ne peuvent atteindre, cette célébrité en gros sous dont on fait facilement l'aumône à Paris.

L'autre jour, le comte de Garamante et Jacques allèrent à une soirée chez un grand peintre étranger qui inaugurait par une fête le splendide hôtel qu'il s'est fait construire près du parc Monceaux. Au fond d'un petit salon, Henriot aperçut Mme de Morincourt entourée de plusieurs hommes. Il eut peine à la reconnaître, car l'embonpoint qui l'a envahie depuis trois ans modifie non-seulement l'expression de son visage, d'un ovale autrefois si régulier qu'on eût dit une tête de statue grecque, mais même le caractère général de sa beauté. Elle a perdu la souplesse onduleuse de sa démarche, sa maigreur troublante d'androgyne.

— Eh bien! dit M. de Garamante, comment la trouvez-vous?

— Je ne la retrouve plus!.. Mme de Morincourt a enterré Andrée!

— Oui,.. et il faut que vous enterriez, vous, Mme de Morincourt.

— Tant pis!.. répondit le jeune homme en soupirant... C'était une grande artiste!.. *De profundis!*

— *Amen!* répliqua le comte.

Ils s'en allaient quand ils entendirent la conversation suivante entre deux jeunes gens :

— Quelle est donc cette femme en rouge, au fond du petit salon?

— Mme de Morincourt... Tu ne la connais pas?

— Non.

— Mais tu sais bien au moins le surnom qu'on lui donne?

— Pas du tout.

— La Muse des ratés!

GEORGE DURUY.

LES

LOIS DU HASARD

Comment oser parler des lois du hasard? Le hasard n'est-il pas l'antithèse de toute loi? En repoussant cette définition, je n'en proposerai aucune autre. Sur un sujet vaguement défini on peut raisonner sans équivoque. Faut-il distraire le chimiste de ses fourneaux pour le presser sur l'essence de la matière? Commence-t-on l'étude du transport de la force par définir l'électricité?

I.

Le mot hasard, intelligible de soi, éveille dans l'esprit une idée parfaitement claire. Quand un joueur de tric-trac jette les dés, s'ils ne sont pas pipés, s'il ne sait ni ne veut amener aucun point plutôt qu'aucun autre, le coup est l'œuvre du hasard. Les grands noms de Pascal, de Fermat et de Huyghens décorent le berceau du calcul des hasards. On est injuste en oubliant Galilée. Un amateur du jeu, qui observait les coups et discutait les chances, lui proposa, comme cinquante ans plus tard le chevalier de Méré à Pascal, une contradiction et un doute. Au jeu de *passe-dix*, on jette trois dés et l'on gagne si la somme des points surpasse 10. Les chances sont égales; les combinaisons qui passent 10 forment la moitié du nombre

total. L'ami de Galilée, très familier avec les dés, s'étonnait de gagner par le point 11 plus souvent que par le point 12 et de voir sortir 10 plus souvent que 9. Ces quatre points arrivent cependant chacun de six manières et pas davantage. Pourquoi 12 est-il plus rare que 11? Faut-il nier l'expérience ou douter du calcul? Il faut les accorder en faisant mieux le compte. Les cas que l'on dénombre ne sont pas pareils ; 4, 4, 4, par exemple, qui donne 12, n'est pas comparable à 4, 5, 2, qui donne 11 ; la première de ces combinaisons est unique, chacun des trois dés doit amener 4; 4, 5, 2, au contraire, représentent six combinaisons, par la même raison qu'avec trois lettres distinctes, on peut écrire six mots différens. Attentif à tout circonstancier, Galilée, au lieu de six chances, en montre distinctement vingt-sept pour le point 11, vingt-cinq seulement pour le point 12. Le calcul, le compte, pour parler mieux, s'accorde, comme toujours, avec l'expérience des joueurs. Galilée n'en faisait aucun doute. Quoique ce grand géomètre Jacques Bernoulli, pour avoir établi la loi sur des preuves, ait pris un rang élevé entre les plus illustres, la conviction universelle des joueurs a précédé ses profonds travaux. Quand un dé lui montrait trop souvent la même face, Panurge, qui s'y connaissait, pour y voir biffe et piperie, n'invoquait rien que l'évidence. Ainsi faisait l'ami de Galilée : en comptant mille quatre-vingts fois le point 11 contre mille fois le point 12, il devinait une cause et voulait la connaître.

Un jour, à Naples, un homme de la Basilicate, en présence de l'abbé Galiani, agita trois dés dans un cornet et paria d'amener rafle de 6; il l'amena sur-le-champ. Cette chance est possible, dit-on; l'homme réussit une seconde fois, et l'on répéta la même chose; il remit les dés dans le cornet trois, quatre, cinq fois, et toujours rafle de 6. « *Sangue di Bacco!* s'écria l'abbé, les dés sont pipés! » et ils l'étaient. Pourquoi l'abbé jurait-il? Toute combinaison n'est-elle pas possible? Elles le sont toutes, mais inégalement. Galilée nous en avertit. Commençons, pour aller pas à pas, par jeter deux dés ensemble ou deux fois un seul dé, — les deux cas n'en font qu'un. Si deux joueurs parient, l'un pour deux 6, l'autre pour 6 et 5, les chances, pour eux, sont inégales. Sonnez représente l'une des trente-six combinaisons possibles; le 6 et 5 en réunit deux. Si l'un arrive deux fois plus que l'autre, faudra-t-il accuser le hasard de partialité? attribuer au point 6 une antipathie occulte pour son semblable? Cette imagination n'est pas à craindre.

Si, prenant soixante dés, on compare la réunion des soixante 6, équivalente à trente sonnez de suite, avec la combinaison qui contient chacun des six points précisément dix fois, les nombres par

leur immensité se dérobent à l'imagination, et l'esprit troublé par une telle abondance cherche les causes d'un mystère qui n'existe pas.

Avec soixante dés, pour amener soixante fois 6, une seule combinaison est possible : chaque dé doit montrer le point 6. Dix 6, au contraire, et dix fois chacun des autres points, peuvent se distribuer et s'arranger avec tant de variété que, si chacun des arrangemens possibles était préparé dans une boîte de 1 décimètre carré sans que, dans aucune boîte, les mêmes dés présentassent les mêmes faces, la cent-millionième partie de celles que la combinaison désignée enveloppe sous un même nom pourrait couvrir un million de fois la surface de la terre sans y laisser aucun vide. Jeter les soixante dés à la fois, c'est charger le hasard de désigner une des boîtes, et si, dans cette abondance, les combinaisons peu nombreuses ne se montrent jamais, est-ce lui qui les exclut? La boîte qui contient les soixante 6, toutes celles même qui en contiendraient plus de cinquante, sont introuvables dans la masse comme des gouttes d'eau désignées dans l'océan.

Sur le Pont-Neuf, pendant une journée ou pendant une heure, on peut prédire résolument que les passans de taille inférieure à 2 mètres l'emporteront par le nombre. Le pont écarte-t-il les géans? Quand, au jeu de dés, on annonce quelles combinaisons prévaudront, c'est, comme pour les passans du Pont-Neuf, une question d'arithmétique; les combinaisons qu'on ose exclure forment, dans le nombre total, si les épreuves sont nombreuses, une proportion beaucoup moindre que, parmi les Parisiens, les hommes de six pieds de haut.

Buffon, qui, ce jour-là, manqua de patience, fit jeter une pièce de monnaie en l'air quatre mille quarante fois; il obtint deux mille quarante-huit fois face au lieu de deux mille vingt. Un tel écart n'a rien d'inattendu. Le jeu étudié par Buffon était moins simple que pile ou face. Quelques millions d'épreuves ne pourraient ni en révéler ni en infirmer la loi. La pièce jetée en l'air est jetée de nouveau et de nouveau encore, s'il le faut, jusqu'à l'arrivée de face. Buffon, ayant amené face deux mille quarante-huit fois, a joué deux mille quarante-huit parties.

Un paradoxe singulier rend ce jeu, — ce problème de Saint-Pétersbourg, c'est le nom qu'on lui donne, — mémorable et célèbre. Pierre joue avec Paul; voici les conditions : Pierre jettera une pièce de monnaie autant de fois qu'il sera nécessaire pour qu'elle montre le côté face. Si cela arrive au premier coup, Paul lui donnera un écu; si ce n'est qu'au second, deux écus; s'il faut attendre un troisième coup, il en donnera quatre, huit au quatrième, toujours en doublant. Tels sont les engagemens de Paul. Quels doivent être ceux de

Pierre? La science, consultée par Daniel Bernoulli, donne pour réponse : Une somme infinie. Le parti de Pierre, c'est le mot consacré, est au-dessus de toute mesure.

Les géomètres ont interprété de plusieurs façons et désavoué, comme excessive, la réponse irréprochable de la théorie du jeu. D'Alembert écrivait en 1768 : « Je connais jusqu'à présent cinq ou six solutions au moins de ce problème dont aucune ne s'accorde avec les autres et dont aucune ne me paraît satisfaisante. » Il en ajoute une sixième ou septième, la moins acceptable de toutes. L'esprit de D'Alembert, habituellement juste et fin, déraisonnait complètement sur le calcul des probabilités.

Buffon, pour expliquer le paradoxe de Saint-Pétersbourg, allègue que posséder ne sert de rien si l'on ne peut jouir. « Un mathématicien, dans ses calculs, — ce sont les propres paroles de Buffon, — n'estime l'argent que par sa quantité, c'est-à-dire par la valeur numérique; mais l'homme moral doit l'estimer par les avantages et les plaisirs qu'il peut procurer. » On promet à Pierre de doubler son gain à chaque coup qui retarde l'arrivée de face, on ne peut doubler que ses écus. Pierre ne demande rien de plus, Buffon peut en être certain. « L'accroist de chevance, avait dit avant lui Montaigne, n'est pas l'accroist d'appétit au boire, manger et dormir;.. » chacun peut allonger la liste. Daniel Bernoulli, réduisant cette distinction en formule, oppose à la richesse mathématique une richesse morale que l'or accroît, mais si lentement, que toutes les unités, jusqu'à la dernière, procurent un égal contentement.

Cette théorie condamne tous les jeux de hasard. Le conseil de ne jouer jamais, si excellent qu'il soit, ne peut être proposé pour une théorie du jeu. Supposons en présence deux disciples de Bernoulli. « Si je gagne, dirait Pierre, qui est pauvre, en proposant à Paul une partie d'écarté, votre enjeu de 3 francs paiera mon dîner. — Repas pour repas, répondrait Paul, vous me devrez 20 francs en cas de perte, car tel sera le prix de mon souper. — Si je perdais 20 francs, s'écrierait Pierre, effrayé, je ne dînerais pas demain; vous pouvez, sans en venir là, perdre 10,000 francs, déposez-les contre mes 20 francs; l'avantage, Daniel Bernoulli l'affirme, restera de votre côté. » — Ils ne s'entendront pas.

Ceux qui suivent Condorcet et Poisson, sans contester la bonne foi de Paul, tiennent ses engagemens pour nuls. Si le hasard amenait pile soixante-quatre fois, Paul devrait payer autant d'écus que le sultan des Indes ne put donner de grains de blé à l'inventeur du jeu d'échecs. Une telle promesse est téméraire; si riche qu'on le suppose, Paul, ruiné dès le trentième coup, ne pourra plus payer double. Ne comptant plus sur ses promesses,

Pierre ne doit pas les payer, et le calcul règle le droit de Paul à quinze écus.

On propose à cinquante personnes possédant chacune 20 millions et pas davantage d'organiser une loterie à 20 millions le billet. Le gagnant deviendra l'homme le plus riche du monde, les quarante-neuf autres seront ruinés. Les cinquante vigésimillionnaires acceptent. Ils sont peu sensés, mais équitables. La justice et la raison sont choses distinctes. Au jeu de Saint-Pétersbourg, tout aussi bien qu'à cette loterie, les espérances doivent être payées; il ne s'agit plus d'un seul, mais d'un nombre illimité de milliards. Le problème imaginé par Daniel Bernoulli dissimule ingénieusement cette énorme mise. L'algèbre, en la dégageant, met la chance à son juste prix.

Les conditions d'un jeu peuvent être équitables et dangereuses, iniques dans d'autres cas, mais acceptables. Est-il déraisonnable, malgré le 0, le double 0 et le refait, de risquer 5 francs à la roulette ou au trente-et-quarante?

Quant au problème de Saint-Pétersbourg, il faut approuver absolument et simplement la réponse réputée absurde. Pierre possède, je suppose, 1 million d'écus et les donne à Paul en échange des promesses convenues. Il est fou! dira-t-on. Le placement est aventureux, mais excellent; l'avantage infini est réalisable. Qu'il joue obstinément, il perdra une partie, mille, mille millions, un million de milliards peut-être; qu'il ne se rebute pas, qu'il recommence un nombre de fois que la plume s'userait à écrire, qu'il diffère surtout le règlement des comptes, la victoire, pour lui, est certaine, la ruine de Paul inévitable. Quel jour? quel siècle? On l'ignore; avant la fin des temps certainement, le gain de Pierre sera colossal.

Une fourmi transporte un grain de poussière de la cime du Mont-Blanc dans la plaine, retourne sur la hauteur, descend une nouvelle charge et recommence toujours. Après combien de voyages aura-t-elle comblé les vallées et nivelé la chaîne des Alpes? Le premier écolier, en consultant l'arénaire d'Archimède, fera le calcul sans erreur. Le dessein de la fourmi dépasse ses forces, s'écrieront des gens sages; elle mourra à la peine. Condorcet et Poisson ne sont pas moins sages. Pierre est un imprudent; il entreprend au-delà de son crédit, une opération beaucoup trop longue; il est aussi certain pourtant de ruiner Paul que la fourmi de niveler la Suisse.

Dans un problème plus célèbre et plus grave, la vie humaine servait d'enjeu. L'inoculation, avant la vaccine, était, contre la variole, le meilleur parti qu'on pût prendre; mais un inoculé sur

deux cents mourait des suites de l'opération. Quelques-uns hésitaient; Daniel Bernoulli, géomètre impassible, calculait doctement la vie moyenne, la trouvait accrue de trois ans et déclarait par syllogisme l'inoculation bienfaisante. D'Alembert, toujours hostile à la théorie du jeu, qu'il n'a jamais comprise, repoussait, avec grande raison cette fois, l'application qu'on en voulait faire : « Je suppose, dit-il, que la vie moyenne d'un homme de trente ans soit trente autres années et qu'il puisse raisonnablement espérer de vivre encore trente ans en s'abandonnant à la nature et en ne se faisant pas inoculer. Je suppose ensuite qu'en se soumettant à cette opération, la vie moyenne soit de trente-quatre ans. Ne semble-t-il pas que, pour apprécier l'avantage de l'inoculation, il ne suffit pas de comparer la vie moyenne de trente-quatre ans à la vie moyenne de trente, mais le risque de un sur deux cents, auquel on s'expose, de mourir dans un mois, par l'inoculation, à l'avantage éloigné de vivre quatre ans de plus au bout de soixante ans? »

On argumente mal pour vider de telles questions : supposons que l'on puisse, par une opération, accroître la vie moyenne, non plus de quatre, mais de quarante ans, à la condition qu'une mort immédiate menacera le quart des opérés : un quart des vies sacrifié pour doubler les trois autres, le bénéfice est grand. Qui voudra le recueillir? Quel médecin fera l'opération? Qui se chargera, en y invitant 4,000 habitans robustes et bien portans d'une même commune, de commander pour le lendemain 1,000 cercueils? Quel directeur de collège oserait annoncer à cinquante mères, qu'empressé à accroître la vie moyenne de ses deux cents élèves, il a joué pour eux ce jeu avantageux et que leurs fils sont les perdans? Les parens les plus sages acceptaient une chance sur deux cents; aucun, sur la foi d'aucun calcul, ne s'exposerait à une chance sur quatre.

Un jeu, sans blesser la justice, peut causer de grands dommages, il peut être périlleux d'y échanger les chances de perte et de gain, les règles que doivent suivre ceux qui veulent commettre cette imprudence n'en reçoivent aucun changement.

Un ingénieur calcule la charge capable d'abaisser de 50 centimètres le tablier d'un pont. L'épreuve est inutile, imprudente, dangereuse : le poids calculé est-il moins juste? Il est mauvais de trop charger un pont, mauvais aussi de jouer trop gros jeu. Cela ne change ni la théorie du jeu ni celle de l'élasticité.

Revenons au théorème de Bernoulli.

S'il pleut un jour entier sur la place du Carrousel, tous les pavés seront également mouillés. Sous une forme simplifiée, mais sans en rien retrancher, c'est là le théorème de Bernoulli. Il pour-

rait se faire assurément, lorsque tout alentour la pluie tombe à torrens, qu'un certain pavé restât sec. Aucune goutte n'a pour lui de destination précise, le hasard les disperse, il peut les porter toutes sur les pavés voisins; personne ne le supposera sérieusement.

Telle est la puissance des grands nombres. Le hasard a des caprices, jamais on ne lui vit d'habitudes. Si mille gouttes tombent sur mille pavés, chaque pavé n'aura pas la sienne; s'il en tombe mille millions, chaque pavé recevra son million ou bien peu s'en faudra. Si l'on jette deux dés trente-six millions de fois, le double-six, au lieu d'un million de fois, pourrait ne se présenter que cent mille et peut être n'arriver jamais. Une telle exclusion soumise au calcul, d'après notre façon de parler, est déclarée impossible.

L'analogie va à l'identité. Considérons en effet, sur la place, pendant la pluie, un carré de 6 décimètres de côté. Partageons la base, aussi bien que la hauteur, en six parties, portant chacune un numéro d'ordre; découpons le carré, par des parallèles aux côtés, en trente-six cases égales désignées chacune par les deux numéros placés en tête des bandes auxquelles elle appartient; une case répondra à 6,6; une autre à 5,6; une troisième à 6,5; elles auront mêmes noms que les coups possibles avec deux dés. Chaque goutte de pluie tombant sur le carré représente un coup de dés. Le hasard, dans les deux épreuves, décide entre les mêmes points. A la fin de la journée, la pluie a également mouillé les trente-six cases, les dés ont amené les trente-six points également : où est la différence?

Pour que rien ne manque au rapprochement, le même tempérament est nécessaire aux deux assertions trop précises. Il serait fort étrange que les pavés, quoique mouillés également, n'eussent pas reçu dans le cours d'une journée, quelques centaines de gouttes en plus ou en moins; de même, sur quelques millions de coups de dés, quelques points se montreront sans doute un peu plus, d'autres un peu moins souvent.

Les rapports sont certains, non les différences, et c'est malheureusement la différence qui ruine. On joue 100 parties à un jeu de hasard, l'enjeu est 20 francs; il est peu probable, mais possible, que l'on perde 65 parties. La perte de 30 louis représente 30 pour 100 du nombre des parties jouées.

Au lieu de 100 parties, on en joue 10,000, une perte de 30 pour 100, c'est-à-dire de 6,500 parties, doit être tenue pour impossible. 5,150 parties perdues supposeront, d'après le calcul, une fortune aussi adverse que 65 sur une série unique de 100 parties; la perte correspondante, 300 louis, représente 3 pour 100 du nombre des parties jouées.

Sur 1 million de parties, une perte de 3 pour 100 supposerait, contre les lois du hasard, un dérèglement qui jamais ne s'est vu, 3 pour 1,000 représente une chance défavorable équivalente à celle des deux hypothèses précédentes. Trois parties sur 1,000, pour 1 million de parties, feraient une perte de 3,000 louis; un jeu égal devient à la longue dangereux. Non-seulement les lois du hasard permettent la ruine du joueur, elles la prédisent. Tout joueur se ruinera si le temps ne lui manque pas. Ampère et Laplace l'ont démontré; leurs raisonnemens n'ont corrigé personne, ils intéressent tout le monde.

Si deux joueurs jouent sans cesse jusqu'à la ruine de l'un d'eux, le moins riche sera vaincu. Le rapport du nombre des parties gagnées ou perdues différera de moins en moins de l'unité, mais la différence augmentera, comme nous l'avons dit; tantôt l'un sera en perte, tantôt l'autre. La différence, petite d'abord, deviendra grande. La perte, dans ses oscillations, frappera chacun des deux joueurs alternativement; quand elle dépassera la fortune du perdant, la ruine pour lui sera consommée. Le danger menace surtout, on le comprend, le moins riche des deux joueurs. L'homme qui joue sans limite et sans cesse, accepte tous les adversaires dont l'ensemble, sans changer son sort, peut recevoir un nom collectif: le public, qui n'est jamais ruiné, ruine les imprudens qui l'attaquent.

Tout change quand les conditions du jeu sont inégales. Le moindre avantage fait pencher la balance. Pour le joueur que les conditions favorisent, le gain augmente sans limite. Au trente-et-quarante, par exemple, l'avantage du banquier est un peu plus de 0,6 pour 100. Si l'on joue 100 parties, en évaluant à 1,000 francs la somme des enjeux pour chacune d'elles, l'avantage réservé au banquier par les règles du jeu représente 600 francs. Les accidens du hasard produiront un écart dont la valeur moyenne, indiquée par le calcul, est 8,000 francs. Le banquier, sur une série de 100 parties, a donc chances égales, à très peu près, de perdre ou de gagner. La perte moyenne, c'est tout son avantage, est un peu moindre que le gain moyen.

Sur 10,000 parties, en supposant toujours l'enjeu de 1,000 francs, l'avantage ménagé au banquier par les règles du jeu, représente 60,000 francs. L'écart moyen, dix fois plus grand seulement pour un nombre centuple de parties, est 80,000 francs. La perte du banquier sur 10,000 parties sera donc un événement très ordinaire, mais, en ce cas, la valeur moyenne de la somme perdue sera 20,000 francs, tandis, que dans l'hypothèse plus vraisemblable du gain, la valeur moyenne est 140,000 francs.

Sur un million de parties, le bénéfice régulier, équivalent à

l'avantage réservé au banquier, serait 6 millions ; l'écart moyen en plus ou en moins, 800,000 francs seulement ; s'il gagne moins de 5 millions, le banquier a eu du malheur ; un gain inférieur à 4 millions serait très invraisemblable et il y a plus de dix mille à parier contre un, que son gain ne s'abaissera pas au-dessous de 2 millions.

La loi de Bernoulli, quand elle est mise en défaut, révèle une cause perturbatrice du hasard.

Tels se montrent souvent les résultats du suffrage universel. Supposons 10 millions d'électeurs. Attribuons 6 millions de votes à un parti, celui de la majorité, 4 millions seulement à la minorité. On forme 1,000 collèges, de 10,000 électeurs chacun : tout candidat qui réunira plus de 5,000 suffrages sera élu. L'opinion approuvée par les quatre dixièmes des votans serait représentée proportionnellement par 400 députés sur 1,000. Les lois du hasard ne lui accordent rien. Sur 1,000 représentans, pas un seul pour elle. Le calcul réduit à zéro, pour ainsi dire, la vraisemblance de toute autre hypothèse. Supposons, pour donner une idée des chiffres, que saisissant l'occasion pour tenter la chance, un joueur s'engage, dans les conditions électorales supposées, à payer autant de millions qu'il se trouvera de députés de la minorité vainqueurs dans la lutte. On ne pourrait pas, en échange de ses promesses, — c'est la réponse rigoureuse, sinon exacte, du calcul, — lui offrir équitablement plus d'un centime.

Ce centime pourrait lui coûter cher. Les minorités, même beaucoup moindres, obtiennent quelques représentans. Les électeurs n'étant pas associés par le sort, les influences locales triomphent des lois du hasard. C'est avec grande défiance qu'il faut, sur les traces de Condorcet, *éclairer les sciences morales et politiques par le flambeau de l'algèbre*.

Les étoiles, sur la voûte céleste, semblent semées sans ordre et sans loi ; 3,000 environ, pour qui a la vue bonne, brillent au-dessus de notre horizon. Ptolémée, dans son catalogue, n'en inscrivait que 1,020. Un astronome dont le nom est resté obscur sans injustice, l'archevêque Mitchell, a fait d'une idée ingénieuse et juste une application trop hardie. Si le hasard distribuait sur la voûte du ciel 3,000 points brillans, quelle serait la distance moyenne de chacun d'eux à son voisin le plus proche ? Le problème est intéressant ; Mitchell ne le résout pas ; mais remarquant dans la constellation du Dragon deux étoiles situées à trois minutes l'une de l'autre, il trouve que contre un tel rapprochement, on pourrait, *a priori*, parier 80 contre 1 ; dirigeant ensuite ses calculs sur le groupe des Pléiades, Mitchell conclut à 500,000 chances contre une pour qu'une cause, en dehors du hasard, ait rapproché les six étoiles.

En proposant la mesure précise d'assertions aussi vagues, on peut compromettre la science. Si Mitchell, soupçonnant entre les étoiles un lien mécanique, avait tiré avantage de leur rapprochement singulier, s'il avait déclaré vraisemblable, très vraisemblable, presque certain, qu'une cause particulière a troublé pour elles les lois générales, il serait sans reproche, mais la précision du chiffre $\frac{1}{500000}$ ne peut trouver d'approbateurs. Les appréciations sans chiffres n'engagent à rien, un chiffre engage la science, et c'est sans aucun droit.

L'application du calcul aux questions de ce genre est une illusion et un abus.

« Les motifs de croire que, sur dix millions de boules blanches mêlées à une noire, ce ne sera pas la noire que je tirerai du premier coup est de même nature, a écrit Condorcet, que le motif de croire que le soleil ne manquera pas de se lever demain. » L'assimilation n'est pas permise : l'une des probabilités est objective, l'autre subjective. La probabilité de tirer la boule noire du premier coup, est $\frac{1}{10000000}$, ni plus ni moins. Quiconque l'évalue autrement se trompe. La probabilité pour que le soleil se lève varie d'un esprit à l'autre. Un philosophe peut, sans être fou, annoncer sur la foi d'une fausse science que le soleil va bientôt s'éteindre ; il est dans son droit comme Condorcet dans le sien ; tous deux l'excéderaient en accusant d'erreur ceux qui pensent autrement. L'assimilation à une urne est le procédé de démonstration. Une urne contient des boules blanches, peut-être aussi des noires ; on y fait 1 million de tirages, tous donnent des boules blanches ; quelle est la probabilité pour qu'un nouveau tirage amène une noire ? Le calcul répond : Un millionième. « On a vu, conclut Condorcet, un million de fois le soleil se lever du côté de l'orient, quelle est la probabilité pour qu'il manque demain ? La question n'est-elle pas la même ? » Elle est différente. L'urne, dans le premier cas, est invariable ; qui peut, dans le second, savoir le train des choses ?

Paul, sur la foi de Condorcet, veut parier que le soleil se lèvera demain. La théorie fixera les enjeux. Paul recevra 1 franc si le soleil se lève et donnera 1 million s'il fait défaut. Pierre accepte le pari. Au lever de chaque aurore, il perd 1 franc et le paie. La chance pour lui diminue chaque jour, puisque le soleil compte un lever de plus. Paul consciencieusement augmente son enjeu ; consciencieusement aussi Pierre continue à lui payer 1 franc. Les conventions demeurent équitables. Les parieurs voyagent, on parcourt vingt contrées, de l'occident à l'orient, Pierre perd toujours ; il poursuit sa chance cependant, conduit Paul vers le nord ; on franchit le cercle polaire ; le soleil reste un mois au-dessous de l'horizon : Paul

perd 30 millions, croit l'ordre de nature perverti et soupçonne que l'urne est changée.

Tarquin l'ancien, rebelle aux prétentions de l'augure Accius Nævius, osa, dit-on, le mettre au défi. Ce que je pense est-il possible? demanda le roi. L'augure accepta l'épreuve. « Tu peux donc couper cette pierre? » Nævius prit un rasoir et coupa le caillou. Avec une très louable impartialité, Condorcet a cherché la chance de vérité. Le point de départ de son calcul est le nombre des cailloux que, depuis l'invention des rasoirs, on n'a pas réussi à couper, et sans répondre du détail des chiffres, il évalue à $\frac{1}{1000000}$ la probabilité de l'anecdote. Il est un peu naïf. Un caillou que l'on coupe comme un radis est un caillou miraculeux ou un faux caillou. La saine philosophie dont il se vante repousse tout miracle; l'accord fait sous main entre Nævius et le roi sauverait la vraisemblance. Pour résoudre le problème, au lieu de compter des cailloux, il faut comparer, si on le connaît, le nombre des princes capables d'imposture à celui des augures complaisans et des historiens sans critique.

Le hasard, à tout jeu, corrige ses caprices. Les irrégularités même ont leur loi.

Supposons qu'à un jeu de pur hasard, une série de parties ait été jouée. Précisons, pour plus de clarté : le jeu est pile ou face; la série, de cent parties. Pour chacune, on marque la différence entre le nombre des gains et le nombre normal cinquante. Si l'on a gagné quarante-quatre ou cinquante-six fois, on marque 6 dans les deux cas. Chaque série, de cette manière, se trouve caractérisée par un nombre que nous appellerons l'*écart;* supposons obtenus un million d'écarts. Le hasard décide leur grandeur, comme si l'on puisait un million de fois dans un sac contenant des boules de loto. La différence est grande cependant : tandis que toutes les boules sortiront également, ou peu s'en faut, les petits écarts seront les plus nombreux. Chacun se présentera, à la longue, un nombre de fois proportionnel à la probabilité que l'on peut calculer; la régularité des résultats peut recevoir une forme apparente et visible. Marquez sur une ligne droite, à distances égales et petites, les chiffres 0, 1, 2, 3... représentant les écarts possibles. Par chacun de ces points élevons une hauteur égale au nombre de fois que l'écart s'est produit; les extrémités de ces lignes feront paraître une courbe, toujours de même forme; le sommet correspond au point zéro; l'abaissement, à partir de ce point, très lent d'abord, s'accroît suivant une loi prévue par le calcul. Si quelques irrégularités déparent le dessin, doublez, décuplez le nombre des épreuves, l'exactitude des prédictions est à peine croyable.

Les grands nombres régularisent tout. La moyenne de tous les

écarts peut être prédite avec confiance, elle sera 4 si la série est de 100 épreuves, 40 si elle est de 10,000. La même certitude s'attache à la moyenne des carrés des écarts, à celle de leurs cubes, de leur quatrième puissance. Pour des séries de 100, par exemple, la moyenne des carrés est 25. Ces prédictions sont sûres. N'est-ce pas, pour ainsi parler, miracle de voir un hasard aveugle dicter des résultats exactement prévus?

Aidée de ces théorèmes singuliers, la dextérité des géomètres a su, chose merveilleuse, rencontrer sur ces voies détournées une solution de la quadrature du cercle. Si, dans une série d'épreuves suffisamment nombreuses, on divise la moyenne des carrés des écarts par la moitié du carré de la moyenne des écarts, le quotient est égal, à très peu près, à la surface du cercle de rayon unité. Avec de la patience, le succès est certain.

Beaucoup de joueurs, entêtés de cette régularité nécessaire dans les moyennes, cherchent, dans les coups qui précèdent celui qu'ils vont jouer, une indication et un conseil. Ce n'est pas bien entendre les principes. La science, à ces chimères, ne reste pas sans réponse. La décision du bon sens suffit, elle est nette et claire : à quoi bon la traduire en algèbre? Le préjugé est opiniâtre. Les géomètres perdraient à le combattre leur temps et leurs formules.

L'illusion repose sur un sophisme : on allègue la loi de Bernoulli comme certaine; elle n'est que probable. Sur 20,000 épreuves, dit-on, à la roulette, la noire ne peut pas sortir plus de 10,500 fois, l'assertion de la science est formelle. Si les 10,000 premières parties ont donné 6,000 noires, les 10,000 suivantes ont donc contracté une dette envers la rouge. On fait trop d'honneur à la roulette; elle n'a ni conscience ni mémoire. En supposant qu'à une rencontre inouïe succédera, pour la réparer, un nouvel écart de la règle, on n'efface pas l'invraisemblance, on la redouble.

La certitude des lois de Bernoulli est celle d'un chasseur très adroit, qui, connaissant son arme, est certain d'abattre une bête féroce à dix pas. La bête se présente, il la manque; en la voyant, furieuse, se ruer et l'assaillir, doit-il rester impassible, confiant dans la certitude de l'avoir tuée?

II.

Le hasard sans choisir régularise tout; la raison en est que, si toutes les combinaisons, dont le nombre est immense, étaient présentes matériellement, les moins nombreuses deviendraient introuvables. Le hasard reste libre, mais la carte est forcée.

Appliquée aux dés, aux cartes, au jeu de rouge et de noire, aux numéros pairs ou impairs, à pile ou face, la théorie des chances est indiscutable. Rien n'y altère la rigueur des preuves, l'algèbre exécute plus rapidement les dénombremens qu'avec de la patience et du temps on pourrait faire sur ses doigts. Tous les arrangemens sont également possibles ; que les plus nombreux se présentent, il n'y a pas de sujet d'étonnement.

La physique, l'astronomie, les phénomènes sociaux, semblent, dans plus d'un cas, régis par le hasard. Peut-on comparer la pluie ou le beau temps, l'apparition ou l'absence des étoiles filantes, la santé ou la maladie, la vie ou la mort, le crime ou l'innocence à des boules blanches ou noires tirées d'une même urne? Le même désordre apparaît dans les détails, cache-t-il la même uniformité dans les moyennes? retrouvera-t-on dans les écarts les traits connus et la physionomie des effets du hasard?

Tout événement qui alterne avec son contraire est comparable aux boules blanches ou noires puisées dans un sac ; le sac est-il toujours le même? est-il ouvert? Une force intelligente, se proposant une fin, intervient-elle dans une mesure petite ou grande pour corriger les caprices du sort? Le raisonnement ne peut devancer l'expérience ; les observations, soigneusement discutées, condamnent, en même temps que les sceptiques rebelles à tout rapprochement, les esprits absolus qui prétendent tout soumettre au calcul.

L'empreinte du hasard est marquée, très curieusement quelquefois, dans les nombres déduits des lois les plus précises. Une table de logarithmes en témoigne. Pour 10,000 nombres successifs, dans les tables à 10 décimales de Véga, je prends la septième figure du logarithme : rien dans ce choix n'est laissé au hasard. L'algèbre gouverne tout, une loi inflexible enchaîne tous les chiffres. Si l'on compte cependant les résultats, on aura, à très peu près, sur 10,000, mille fois le chiffre 0, mille fois le chiffre 1 et ainsi des autres; la formule se conforme aux lois du hasard. Vérification faite, sur 10,000 logarithmes, le septième chiffre s'est trouvé 990 fois égal à 0, 997 fois à 1, 993 fois à 2, 1012 fois à 4. En partageant les 10,000 nombres en dix séries et prenant pour chacune les moyennes des écarts, j'entends la différence entre le nombre des apparitions de l'un des chiffres et le nombre normal 100, et les comparant à la moyenne du carré des écarts, le rapport des nombres, qui, d'après les lois du hasard, devrait être 1,570796, moitié du nombre que les géomètres désignent habituellement par la lettre π, se trouve égal à 1,561; le même calcul fait à l'aide du chiffre 1 donne 1,598, et la moyenne de ces deux résultats est 1,579. Les trois premiers chiffres sont exacts.

La marque du hasard semble visible. Pouvait-on cependant le mieux tenir à l'écart? Nos lois expriment une propriété commune aux combinaisons les plus nombreuses; elles se vérifient quand on ne choisit pas, il ne suffit pas de choisir pour s'y soustraire.

Le partage des naissances entre les deux sexes a été étudié sur plus de 200 millions d'enfans. Depuis près de deux siècles, le nombre des garçons a dépassé celui des filles; aucun pays ne fait exception ni aucune époque. Le rapport varie peu : le nombre des garçons, pour 100 filles, est compris, pour un grand nombre de naissances, entre 104 et 108. On s'est demandé si cette supériorité observée chez toutes les races, dans les villes comme à la campagne, au midi comme au nord, chez les plus pauvres comme chez les plus riches, est une loi de l'humanité ou un accident fortuit.

A notre époque et pour notre état social, l'évidence est complète ; ni les calculs ne sont nécessaires ni les raisonnemens. Ils le sont pour un second problème. Les variations observées d'une année à l'autre pour un même pays, d'une province à l'autre pour une même année, sont-elles assimilables aux résultats capricieux du hasard? Peut-on voir dans la constance approchée du rapport un témoignage suffisant de la loyauté du jeu? Je précise la question : une urne, toujours la même, contient des boules noires et blanches, on y puise une boule au moment de chaque naissance. Pourrait-on sans invraisemblance représenter par le nombre de boules de chaque couleur la proportion variable des naissances? Le nombre des noires, bien entendu, l'emporte sur celui des blanches dans la proportion qui convient au succès.

Les écarts de la moyenne produits par le hasard sur un million d'épreuves, pour un événement dont la probabilité diffère peu de $\frac{1}{2}$, ont pour valeur moyenne 400. De plus grands écarts sont possibles assurément, mais leur probabilité diminue rapidement. On peut parier mille contre un pour un écart moindre que 1,600. La probabilité d'un écart supérieur à 2,000 est $\frac{1}{10000000}$. Telles sont les indications du calcul.

Deux mille naissances masculines en plus sur un million, accroîtraient de moins d'un centième le rapport du nombre de garçons à celui des filles. Les rapports extrêmes fournis par la statistique, 1,04 et 1,08, diffèrent trop l'un de l'autre pour permettre l'assimilation pure et simple aux effets du hasard. Les conditions ne peuvent donc être, en tout temps et en tout pays, identiquement les mêmes, mais la variation est petite. Pendant l'année 1837, le nombre des garçons nés à Paris est descendu à 10,074 pour 10,000 filles. Dans les hasards d'un tirage au sort dont les conditions seraient invariables, sur un nombre d'épreuves égal à celui des naissances annuelles à Paris, on pourrait parier plus de

1 million contre 1 qu'une telle anomalie ne se produira pas. Que s'est-il passé en 1837? On doit s'attendre à l'ignorer toujours. Dans plusieurs départemens, depuis le commencement du siècle, le nombre des naissances annuelles des filles a surpassé exceptionnellement celui des garçons. L'anomalie a moins d'importance que l'écart observé à Paris, elle se rapporte à des nombres cinq fois moindres.

La recherche des causes est délicate et obscure. Il est à regretter, dit M. Quetelet après de longues et patientes recherches, qu'on ait si peu de documens pour s'éclairer.

L'âge des parens joue sans doute un grand rôle. Cette explication semble la meilleure. Si on ne l'accepte qu'avec doute, c'est que masquée par le hasard, l'influence reste mal connue; l'âge moyen du père et celui de la mère varient peu dans un même pays. La variation des âges peut cependant expliquer, en partie au moins, les anomalies observées.

Allons plus avant et cherchons dans les effets troublés les traits généraux du hasard.

La quadrature du cercle déduite approximativement du nombre des naissances ne laisse guère subsister de doutes. En appliquant la formule des écarts aux quatre-vingt-six départemens pendant l'année 1878 et prenant dans l'Annuaire du bureau des longitudes les écarts entre le nombre des naissances de garçons correspondant à 10,000 filles pour chacun des départemens, et la moyenne pour la France entière, et la comparant à la moyenne de leurs carrés, au lieu du quotient 1,57 prévu par la théorie, on obtient 1,75. La petitesse de l'erreur paraît digne d'attention.

La recherche des causes est le grand problème : on le transforme sans le résoudre. En enchaînant les inconnues aux inconnues, la science s'agrandit et s'élève. Si chaque effet n'avait qu'une seule cause, les énoncés au moins seraient faciles. La complication est plus grande. Dans le monde immense des faits, les parentés existent à tous les degrés. L'énumération des observations révèle les liens quand les nombres sont grands. La discussion est délicate, le bon sens la dirige, le calcul prononce.

L'inventeur d'un système associe, je suppose, la chute de la pluie à un phénomène astronomique; il a observé vingt fois, sans une seule exception, qu'une pluie plus ou moins forte suivait le phénomène indiqué; ce rapprochement est digne d'attention. Mais c'est à Brest qu'on a observé; les jours sans pluie, à Brest, sont une rare exception. Que vaut alors la démonstration? Au Caire, elle serait décisive.

Il faut rapprocher, dans les cas semblables, le nombre des coïncidences observées de celui qui le remplacerait probablement, si

tout était réglé par le hasard. Si deux phénomènes se présentent chacun neuf jours sur dix, les coïncidences, même très fréquentes, ne prouvent rien. Si chacun d'eux revient deux fois par an seulement, la coïncidence, plusieurs fois observée, sera difficilement attribuée au hasard. Difficilement : l'indication est vague ! Quand les géomètres, dans les cas semblables, ont donné un chiffre précis, ils ne tenaient aucun compte de la probabilité *a priori* du rapprochement qu'on a voulu faire, ou ils l'évaluaient, ce qui revient au même, tout à fait au hasard. Une comète a précédé la mort de César. Quelque nombreux et bien constatés que fussent les événemens de ce genre, oserait-on croire, sur la foi du calcul, que *telles âmes sont tant nobles et héroïques que de leur délogement et trépas nous est certains jours devant donner signification des cieux ?*

Un géomètre a trouvé une démonstration nouvelle du théorème de Bernoulli. J'en examine le principe, j'en parcours les calculs, j'en vérifie quelques-uns, et, n'apercevant aucune objection et aucune méprise, je déclare avec confiance l'exactitude de la méthode.

Le même auteur propose une démonstration du célèbre théorème énoncé par Fermat. J'examine le principe, je parcours les calculs, j'en vérifie quelques-uns, et, n'apercevant aucune objection et aucune méprise, je continue à chercher la faute. Pourquoi cette différence ? Si les cas sont identiques, l'inégalité est-elle juste ? Les cas sont différens. L'auteur qui démontre le théorème de Bernoulli enfonce une porte ouverte, il ne peut guère trébucher au passage. Celui qui démontre le théorème de Fermat suit un sentier sans issue connue ; les chances d'une chute, d'après l'expérience du passé, y surpassent cent contre un pour les plus habiles.

Toujours exact et précis dans l'énoncé des règles, Laplace n'a pas manqué d'introduire cette probabilité *a priori* comme point de départ et base nécessaire du calcul. Quelles que soient les conditions du problème, elle entre comme facteur, presque toujours inconnu, dans la formule qui la résout. L'illustre auteur de la *Théorie analytique des probabilités* a plus d'une fois cependant donné des chiffres précis qu'il faudrait changer avec l'hypothèse arbitrairement adoptée sur la probabilité *a priori*. Quand il assigne 1,826,214 à parier contre 1, comme mesure de la probabilité pour que le soleil se lève demain, l'affirmation, quelles que soient les atténuations qui la suivent, repose sur une pure illusion.

Le rapport du nombre des décès à la population n'a pas été moins soigneusement étudié que celui des naissances. Les compagnies d'assurances ont intérêt à le connaître et à en grossir l'évaluation. La statistique le montre à peu près constant. Les variations, quoique petites, sont supérieures à celles du rapport des

naissances des deux sexes. L'assimilation à des boules tirées d'une urne de composition invariable n'est donc pas acceptable. La vicissitude des événemens règle sans cesse la composition de l'urne. Tantôt c'est le choléra qui passe et y verse des boules noires. Ce sont des eaux plus pures et plus fraîches qui apportent des boules blanches. C'est la disette qui rend les maladies plus abondantes et plus graves, la guerre qui accroît les mauvaises chances dans l'urne sans cesse renouvelée.

M. Dormoy, dans un livre savant et bien composé sur la théorie des assurances, a cherché curieusement dans les documens de la statistique la confirmation de la loi des écarts. Il introduit, sous le nom de coefficient de divergence, le rapport de l'écart observé à l'écart moyen prévu par le calcul.

Un phénomène semble régulier, les chiffres qui le résument, sans être constans, varient peu d'une année à l'autre. On peut composer une urne qui, sous l'influence du hasard, représentera en moyenne, dans un nombre donné de tirages, par les boules noires amenées, la loi de l'arrivée de l'événement. On nomme *écart*, pour l'urne, la différence moyenne annoncée par le calcul. L'écart, pour l'événement, est la différence entre le chiffre relatif à une année et la moyenne générale. Si le hasard règle le phénomène, le coefficient de divergence différera peu de l'unité. Un rapport plus grand révèle, s'il se maintient, l'influence d'une force perturbatrice. Un coefficient de divergence plus petit que l'unité ferait deviner, au contraire, une action régulatrice qui, surveillant pour ainsi dire le hasard, amoindrit les inégalités et en efface le caractère. Tel est le cas d'un observateur trop avisé qui, dans les cas douteux, altère et corrige les observations pour en accroître la vraisemblance.

Pour les naissances des filles et des garçons, le coefficient de divergence a été 1,17 pour la France entière, de 1832 à 1841, et 1,38 de 1851 à 1864. Il confirme pour ces périodes la supposition d'une probabilité constante.

Le rapport du nombre des naissances naturelles au nombre total des naissances est moins régulier. Le coefficient de divergence, de 1817 à 1826, est égal à 15; pour le rapport du nombre des mariages à la population, le coefficient de divergence, de 1829 à 1848, s'est élevé à 25.

Le rapport du nombre des décès à la population a pour coefficient de divergence 86! Les anomalies sont continuelles. Le coefficient ne porte que sur des écarts, il faut le remarquer. Le nombre des décès pendant une année étant supposé pour la France entière égal à un million et au trente-sixième de la population, l'assimilation des tables mortuaires annuelles aux tirages faits trente-six

millions de fois dans une urne contenant une boule noire et trente-cinq boules blanches peut être tentée. Le nombre des boules noires, comme celui des décès, différera peu d'un million, mais, tandis que l'écart moyen, pour le nombre des boules noires, sera égal à 800, celui des décès sera 86 fois plus grand; 86 fois 800 font 68,800, c'est moins de 2 pour 1,000 de la population. Une épidémie produisant à Paris 4,000 décès pour une année pourrait, pour le département de la Seine, expliquer le coefficient 86. Le choléra de 1849 a fait périr 20,000 Parisiens.

Les lois du hasard sont invariables, ce sont les conditions du jeu qui changent. Poisson, pour les plier à tous les accidens, a cru compléter l'œuvre de Bernoulli en énonçant sa *loi des grands nombres.*

Pour que le hasard régularise l'arrivée d'un événement et que sur un grand nombre d'épreuves les rapports soient certains, aussi bien que la loi des écarts, il faut que la probabilité soit constante. Poisson supprime cette condition.

Un cas fictif très simple montrera la portée du nouveau principe. Une urne contient des boules numérotées, on y fait une série de tirages; mais, en remettant chaque fois la boule qu'on a tirée, on néglige d'agiter et de faire le mélange : les chances, peu à peu, deviennent inégales; certaines boules sortent plus souvent que les autres, la théorie semble mise en défaut. Continuez, dit Poisson; pour prolongé que soit le désordre, il est embrassé lui-même dans la loi des grands nombres; certaines boules sont dessus, vous les verrez dessous un autre jour; l'homme peu soigneux à faire le mélange aura un successeur plus consciencieux ou dont la négligence, qu'il faut prévoir, profitera à des combinaisons nouvelles; tout à la longue se compensera. Citons ses propres paroles : « Les choses de toute nature sont soumises à une loi universelle qu'on peut appeler la *loi des grands nombres.* Elle consiste en ce que, si l'on observe des nombres très considérables d'événemens de même nature, dépendant de causes constantes et de causes qui varient irrégulièrement, tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, c'est-à-dire sans que leur variation soit progressive dans aucun sens déterminé, on trouvera entre ces nombres des rapports à très peu près constans; pour chaque nature de choses, les rapports auront une valeur spéciale dont ils s'écarteront de moins en moins à mesure que la série des événemens observés augmentera davantage et qu'ils atteindraient, s'il était possible de prolonger cette série à l'infini. »

Tel est le résumé fait par Poisson lui-même d'une découverte qui se distingue bien peu des lois connues du hasard, et

à laquelle il a, à peu près seul, je crois, attaché une grande importance.

III.

Aucune mesure n'est certaine, mille opérations successives donnent mille résultats différens. Non que l'observateur, de mieux en mieux instruit, corrige ses défauts et s'avance vers la perfection. Il n'en va pas ainsi. Les derniers résultats ne ressemblent en rien à une limite dont on s'approcherait par continuel progrès, les évaluations, tantôt trop petites, tantôt trop grandes, se succèdent en confusion et sans ordre comme des boules blanches ou noires puisées dans une urne.

Bessel, après un siècle écoulé, comparait les observations de Bradley aux résultats connus d'une théorie devenue certaine. En classant les différences, dont le désordre est complet, il trouva, sur 470 observations, 94 erreurs inférieures à un dixième de seconde, 88 comprises entre un et deux dixièmes, puis, successivement, entre deux et trois dixièmes, entre trois et quatre,.. jusqu'à une seconde, la plus grande des erreurs commises par Bradley, les nombres décroissans 78, 58, 51, 36, 26, 14, 10, 7 et 8; si les plus petits sont les plus nombreux, l'honneur n'en revient ni à ce grand observateur Bradley, ni aux constructeurs des instrumens de Greenwich; leur excellence fait la petitesse, non la loi des erreurs; un instrument médiocre, un observateur moins soigneux, remplaceraient les dixièmes de seconde par des secondes, les secondes peut-être par des minutes; à cela près, tout resterait pareil. La courbe des erreurs en s'étendant conserverait la même forme.

L'origine des erreurs est très diverse. Les unes sont fortuites, l'enchaînement en est infini; c'est tantôt l'air agité par le vent, tantôt un ébranlement du sol, un nuage qui passe, un rayon de soleil qui trouble l'observateur, tantôt une attention précipitée ou distraite; le hasard décide, mille causes imprévues se réunissent, ajoutent quelquefois leurs effets, quelquefois les retranchent, suspendent ou reprennent leur action : tout est incertain, tout change, sans inclination dans aucun sens.

Il n'en va pas ainsi des causes permanentes; c'est une balance mal construite, les fils d'une lunette mal placés, un mètre trop court, un chronomètre trop rapide. Les mesures prises sous de telles influences n'entourent plus la valeur exacte, mais une autre, souvent fort différente; une nouvelle série de mesures, sous l'influence

permanente des mêmes causes, se groupera autour de la même moyenne.

Tout observateur soigneux étudie les erreurs constantes et les corrige sans retrancher la cause ; rien ne trompe moins qu'une balance trompeuse. Qu'importe que les bras soient inégaux, pourvu qu'on le sache? Qu'un gramme ait 999 milligrammes, un décimètre 99 millimètres, l'observation réduite conserve toute sa valeur. Toute mesure est comparable à un jeu ; les erreurs possibles en plus ou en moins sont les chances de gain ou de perte; les erreurs constantes changent les règles du jeu, les erreurs fortuites laissent le jeu équitable.

La loi que doivent suivre, d'après une ingénieuse théorie, et que suivent à très peu près, quand elles sont nombreuses, les erreurs corrigées de toute inclination fixe, a été proposée par Gauss. L'histoire en est singulière. En proposant en 1809 une hypothèse sur la théorie des erreurs, l'illustre auteur ne prétendait nullement établir la vérité, mais la chercher. Laplace, par une voie différente, sans beaucoup de rigueur à son tour, avait obtenu la même formule qui, très voisine souvent de la vérité, pourrait s'en éloigner sans démentir la science.

Le principe de Gauss est fort simple : Quand une grandeur a été mesurée plusieurs fois, les erreurs constantes étant écartées, — la précaution est nécessaire, — entre plusieurs résultats également dignes de confiance, la moyenne est, en l'absence de tout autre renseignement, la valeur la plus probable. Les conséquences de cet axiome sont belles et imprévues, mais incertaines; Gauss en convient volontiers. Le rapprochement des observations peut affaiblir la confiance en quelques-unes d'elles. Si quatre pesées successives ont donné 20, puis 27, 26 et 28 milligrammes, on se décidera sans doute, quelles que soient les circonstances, à écarter la première mesure pour adopter la moyenne des suivantes. Quoi qu'il en soit, Gauss, sur ce fondement, établit ingénieusement une formule que l'expérience confirme. Le hasard, quand les épreuves sont nombreuses, amenant chaque événement en raison de sa probabilité, il suffit, pour juger la formule, de faire mesurer un grand nombre de fois une grandeur que l'on connaît très exactement à l'avance.

La probabilité des erreurs suit, d'après la formule, précisément la loi des écarts dans les épreuves répétées. La rencontre n'est pas fortuite, Laplace l'a expliquée. Les erreurs constantes étant écartées, les accidens fortuits troublent seuls chaque épreuve, ils sont analogues aux tirages faits dans une urne. Laplace développe ce rapprochement, le rend précis, transforme le problème, et retrouve la formule de Gauss.

Cette admirable et très simple formule s'étend à toutes les grandeurs, s'applique à tous les instrumens, régit toutes les observations et embrasse tous les procédés de mesure; les différences, d'un cas à l'autre, si grandes qu'elles puissent être, se résument dans un nombre caractéristique représentant *la précision*, *l'erreur probable*, *le poids de l'observation*; peu importe le nom, un seul nombre connu permet de calculer toutes les chances et de prédire, sur un grand nombre d'épreuves, la distribution certaine des écarts.

Si l'on caractérise une série de mesures par *l'erreur probable* qu'il y a chance d'atteindre ou de ne pas atteindre, en prenant cette erreur pour unité, la probabilité d'une erreur double diffère peu de $\frac{1}{10}$, celle d'une erreur quintuple s'abaisse à $\frac{1}{1000}$; pour une erreur dix fois plus grande que l'erreur probable, le nombre donné par la formule vaut une déclaration d'impossibilité.

L'instrument, il ne faut pas l'oublier, est aussi bien que l'observateur supposé sans défaut; on n'accepte en lui que des défaillances, des accidens fortuits qu'aucune cause constante n'incline dans aucun sens.

Les épreuves du tir, soit au canon, soit à la carabine, mettent en évidence les effets du hasard; les erreurs fortuites ont pour origine, outre le coup d'œil plus ou moins juste et les distractions du pointeur, le poids variable du projectile, les inégalités de sa structure, le tassement irrégulier de la poudre, les courans, les vibrations, l'humidité des couches d'air traversées; c'est pour cela que, sans changer en rien les conditions du tir, on voit les coups s'écarter les uns des autres, en se groupant autour d'un point central, autour du but lui-même, si les erreurs constantes sont écartées.

Un savant professeur, M. Jauffret, a défini, par une image fort nette, les lois de distribution des coups, identiques, d'après le théorème de Bernoulli, à celles des probabilités. Si, visant pendant un long temps un même but placé sur le sol, on arrête chaque boulet au point même de sa chute, l'amas des projectiles présentera l'aspect d'une cloche dont la base circulaire aurait le but pour centre; un tireur plus adroit rétrécirait la cloche et la rendrait plus haute; une moindre précision donnerait naissance à un solide moins élevé, s'abaissant plus lentement vers le sol.

N'est-il pas merveilleux ou incroyable qu'on puisse, par le raisonnement seul, prédire ainsi la disposition des boulets sans connaître l'adresse du pointeur ni demander la précision de l'arme?

Les formules, a dit Poinsot, ne donnent que ce qu'on y a mis. Aucun raisonnement ne fait davantage; le dernier anneau d'une chaîne de déductions est, pour qui sait l'y voir, tout entier dans les

hypothèses. Nous avons expressément supposé, il ne faut pas l'oublier, qu'il n'existe dans l'arme ni dans la maladresse du pointeur aucune cause d'erreur constante; il n'y a donc pas plus de chance, c'est l'hypothèse même, de tirer à droite plutôt qu'à gauche, trop près plutôt que trop loin. Faut-il s'étonner que le but se trouve au centre des divers points atteints dans une longue série d'épreuves? Si plus de la moitié se trouvait à droite, on en conclurait qu'une cause les y porte, et ce serait une erreur constante.

Un doute peut s'élever encore. Les erreurs constantes sont celles que l'on peut corriger, la maladresse est une cause fortuite, un tireur maladroit atteint bien rarement le but; au lieu de le cacher sous le sommet d'un dôme de projectiles, ne le laisserait-il pas au centre d'un grand vide? Diogène pensait ainsi : « Un jour, voulant s'esbattre, il visita les archers qui tiroient à la butte; entre iceux, un étoit tant fautier, impérit et maladroit, que lorsqu'il estoit en ranc de tirer, tout le peuple spectateur s'escartoit de peur d'être par lui féru. Diogènes l'avoit un coup vu si perversement tirer, que la flesche tomba plus d'un trabut loin de la butte; au second coup, le peuple, loin de côté et d'autre, s'escartant, il accourut et se tint en pied, jouxte le blanc, affirmant cetuy lieu être le plus sûr et que l'archer féririoit tout autre lieu, le blanc seul être en seureté de traict. » La plaisanterie fit rire. Il n'aurait pas fallu recommencer souvent; les gouttes d'eau, guidées par le hasard, n'épargnent à la longue aucun pavé. Pourquoi les boulets, non moins nombreux, c'est l'hypothèse, éviteraient-ils le point vers lequel, adroitement ou non, on s'étudie à les diriger tous?

Dans la formule de probabilité des erreurs, la rigueur, nous l'avons avoué, n'a pas été mise; l'axiome supposé est loin d'être évident; les conséquences sont comme lui discutables.

Dans les concours de tir à la carabine, chaque tireur ayant droit à un certain nombre de balles, on décide du mérite de chacun par la distance moyenne de ses balles au but. La formule consultée prescrirait une autre règle : c'est la plus petite moyenne du carré des écarts qui caractérise le plus adroit. La décision, je crois, a été prise pour l'armée belge; la théorie cette fois inspire peu de confiance. Le changement est de petite conséquence, et sur un grand nombre d'épreuves, toutes les méthodes s'accorderaient; en cas de désaccord cependant, la première paraît préférable; toutes deux, la seconde surtout, traitent trop sévèrement le tireur, si adroit qu'il se soit montré, dont un coup s'est égaré des autres. Supposons, pour donner des chiffres simples, qu'un tireur ayant placé neuf balles à la distance moyenne 1 du but, la dixième s'en écarte à la distance 10. D'après la première règle, la moyenne générale étant 1,9, il sera

préféré à celui dont toutes les balles seraient à la distance 2; cela paraît juste. La seconde règle, celle qui s'appuie sur la loi de probabilité des écarts, placerait avant lui le tireur dont toutes les balles seraient à la distance 3. Peut-être vaudrait-il mieux, sans tant raffiner, s'en tenir à la vieille méthode, qui réserve le prix à qui le plus souvent touche la mouche, sans rechercher l'écart des balles moins heureuses.

La formule de Gauss déclare, pour ainsi parler, certains cas impossibles. N'invite-t-elle pas par là, quand ils se présentent, à se défier un peu d'elle? Les cas exceptionnels échappent à toute règle. Le bon sens ne perd jamais ses droits : opposer à l'évidence une formule *démontrée,* c'est à peu près comme si, pour refuser à un homme le droit de vivre, on alléguait devant lui un acte de décès authentique.

La moyenne d'un grand nombre de mesures, quand on écarte les erreurs constantes, est une mesure plus précise que celles qui l'ont fournie; l'erreur probable est diminuée, et la précision augmente comme la racine carrée du nombre des épreuves.

Fourier connaissait ou soupçonnait cette règle : pour prendre la hauteur de la pyramide de Chéops, il fit simplement mesurer par des soldats les 203 marches de ce gigantesque escalier. « Vos hommes manquent d'habitude, disait-on; les surfaces sont irrégulières, les arêtes inclinées; aucune précision n'est possible, et l'erreur commise sur chaque marche sera multipliée par 203. — Elle le sera par 14 seulement, répondit-il résolument, car 14 est la racine carrée de 203.» La comparaison avec une mesure plus exacte aurait pu le contredire; on ne la fit pas.

Entre les grandeurs inconnues enchaînées par les formules, la science, dans chaque problème, choisit pour la déterminer directement, la plus accessible aux mesures. Pour peser l'obélisque, il n'existe pas de balance; une chaîne d'arpenteur donnerait très lentement et très mal la distance de Paris à Rome. La théorie fournit des équations, on les accepte toutes, chacune est irréprochable, l'algèbre dégage les inconnues; les chiffres malheureusement se contredisent toujours. Que doit-on faire? Entre des mesures discordantes, on prend la moyenne; pour des équations, ce mot n'a pas de sens; à chacune, cependant, il faut un rôle; la méthode des moindres carrés enseigne et prescrit la meilleure combinaison.

Cette méthode, inventée par Gauss, proposée pour la première fois par Legendre, a procuré plus d'une déception.

La masse de Jupiter, déduite par Newton de l'étude des satellites, corrigée peu à peu par les progrès des observateurs, calculée

de nouveau par Bouvard à l'aide des perturbations de Saturne, semblait fixée à $\frac{1}{1070}$ de celle du soleil. Les principes du calcul des chances permettaient de parier, suivant Laplace, 999,308 contre 1 que l'erreur n'est pas la centième partie de la valeur trouvée. Quelle ostentation de consciencieux savoir ! C'est 999,308 francs que l'on peut risquer contre 1 franc. On aurait eu tort de risquer dix sous; on les aurait perdus; les perturbations de Junon l'ont prouvé. Sans contester ce témoignage irréprochable de la petite planète, Poisson maintenait les principes. « Les calculs de Laplace, dit-il, ont donné, avec une précision voisine de la certitude, une masse plus petite qu'elle n'est réellement. Cela ne provient d'aucune inexactitude dans les formules dont il a fait usage ; il y a lieu de croire que la masse de Jupiter, un peu trop petite, résulte de quelques termes fautifs dans l'expression des perturbations. » Poinsot, son spirituel adversaire, pour transformer l'apologie en épigramme, ne change rien au trait que l'accent : « Après avoir calculé la probabilité d'une erreur, il faudrait calculer la probabilité d'une erreur dans le calcul. »

Peut-on, par des combinaisons habiles, s'assurer sur les résultats d'observations imparfaites, puisées à des sources douteuses? On le peut, répond la théorie, *pourvu qu'on n'ait pas à craindre d'erreurs constantes*. Le calcul échouera, répond le bon sens. Les deux réponses sont d'accord.

Lorsqu'en 1761, après soixante-dix années d'attente, les astronomes de tous les pays distribuèrent sur la portion du globe désignée par Halley plus de cent observateurs du passage de Vénus, la crainte du mauvais temps et l'émulation du zèle pour la science, en accrurent ainsi le nombre, — on croyait la méthode infaillible, et deux observateurs soigneux, Halley l'avait prouvé, pouvaient sans aucun associé donner la parallaxe exacte au centième de seconde. Soixante observations, au lieu de deux, faisaient espérer par leurs combinaisons mille sept cent soixante-dix déterminations identiques. La déception fut grande; les résultats variaient entre 7 et 11″. En combinant quinze observations européennes, avec celle du cap de Bonne-Espérance, Short trouva une moyenne de 8″47. L'observation de Tobolsk, combinée avec quinze autres, donnait 9″56; en en supprimant quatre, il restait 8″69. Ces quatre observations, deux de Stockholm et deux de Tornéa, comparées à celle de Tobolsk, auraient donné plus de 11″. L'opération était à refaire. Rien ne fut épargné en 1769, le succès fut pareil. En combinant les observations sans règle et sans méthode, les calculateurs du XVIIIe siècle n'en purent montrer que l'incertitude. Encke, en 1822, voulut reprendre dans leur ensemble les résultats des deux expé-

ditions, et, par un prodigieux travail, appliquant dans toutes ses prescriptions la méthode des moindres carrés, il obtint 8″5776. L'erreur probable était 0″0370.

Cette expression d'erreur probable exige une explication : l'erreur probable est celle qu'il y a chance égale d'atteindre ou de ne pas atteindre ; de celle-là, nous l'avons dit, on déduit toutes les autres. Contre une erreur huit fois plus grande il n'y a pas, dit la théorie, une chance sur un million. C'est justement celle-là qui s'est produite. La parallaxe, aujourd'hui bien connue, surpasse le résultat d'Encke de huit fois son erreur probable. Tous ces calculs devaient être stériles, rien ne garantissait contre les causes constantes, et le nombre des observations douteuses n'était pas assez grand pour assurer une compensation.

IV.

Tout semblait débattu sur les universaux et tout oublié. M. Quetelet, sans réveiller ce vieux problème, a cru sérieusement le résoudre, et, dans un livre riche de faits judicieusement recueillis, a voulu définir et préciser le mot homme indépendamment des hommes particuliers considérés comme accidens. Sans discussions ni subtilités, le patient auteur attribue à son type, par définition, la moyenne de chaque élément variable d'un homme à l'autre. En relevant, par exemple, les tailles de 20,000 soldats, on a trouvé pour moyenne $1^m,75$; telle est la taille de l'homme moyen ; autour d'elle, dans la série des mesures, se groupent les tailles plus grandes ou plus petites, exactement graduées suivant la loi des écarts. Rien ne distingue les tailles des conscrits des mesures qu'un observateur très maladroit aurait prises 20,000 fois de suite sur un même homme de $1^m,75$, avec des instrumens bien grossiers, il faut le supposer, mais corrigés de toute erreur constante.

Quetelet dans ce rapprochement voit une identité ; nos tailles inégales sont pour lui le résultat des mesures très mal prises par la nature sur un modèle immuable, qui, seul, révèle tout son savoir. $1^m,75$ est la taille normale ; pour avoir un peu plus, on n'en est pas moins homme, mais ce qui manque ou dépasse pour chacun est erreur de nature et monstruosité.

Abailard, si habile à raisonner des choses, aurait réduit l'argument en forme, mais on ne remue plus de telles subtilités. M. Quetelet, sur ce vieux champ de bataille des écoles, n'a rencontré ni défenseurs ni adversaires.

La thèse a cependant plus d'un inconvénient. L'homme idéal, dit-on, représente en toute chose la moyenne de l'humanité. Cela paraît très simple et très clair, mais ces détails, définis par règle et par compas, comment s'ajustent-ils? La hauteur de la tête, par exemple, pourra, pour l'homme moyen, se calculer par deux méthodes; on peut prendre la moyenne des longueurs, ou pour chaque individu, le rapport de la tête à la hauteur du corps, puis la moyenne de ces rapports. Les résultats sont différens : comment les accorder?

Grave difficulté et inévitable écueil! Pour le montrer avec évidence, cherchons entre deux sphères la sphère moyenne : l'une a pour rayon 1; nous choisirons les unités de manière à représenter également la surface et le volume par 1. La seconde sphère a, je suppose, pour rayon 3, pour surface 9 et pour volume 27; ces chiffres sont forcés. Les moyennes 2, 5 et 14 sont incompatibles; une sphère de rayon 2 aurait pour surface 4 et pour volume 8 très exactement; aucune concession n'est possible, nulle sphère n'est difforme. Un homme malheureusement peut l'être, et M. Quetelet en profite; en associant le poids moyen de 20,000 conscrits à leur hauteur moyenne, on fera l'homme type ridiculement gros et, quoi qu'en ait pensé Reynolds, un mauvais modèle pour un peintre. Cet artiste éminent, dans ses leçons publiques sur les beaux-arts, avait, avant Quetelet, signalé dans l'homme moyen le type de la beauté parfaite. Si tel était le cas, a dit sir John Herschel, la laideur serait l'exception. Je n'en aperçois pas la raison. Aucun trait de la beauté parfaite ne serait rare; distribués sans convenance, ils seraient sans mérite. Ce sont les proportions qui importent, l'harmonie fait la grâce. Le hasard appellerait sans doute peu d'élus, et, n'en déplaise à sir John Herschel, dans les assemblages incohérens, si la laideur, comme il le dit, formait l'exception, le grotesque deviendrait la règle.

Dans le corps de l'homme moyen, l'auteur belge place une âme moyenne. Il faut, pour résumer les qualités morales, fondre vingt mille caractères en un seul. L'homme type sera donc sans passions et sans vices, ni fou ni sage, ni ignorant ni savant, souvent assoupi : c'est la moyenne entre la veille et le sommeil, ne répondant ni oui ni non; médiocre en tout. Après avoir mangé pendant trente-huit ans la ration moyenne d'un soldat bien portant, il mourrait, non de vieillesse, mais d'une maladie moyenne que la statistique révélerait pour lui.

V.

L'application du calcul aux décisions judiciaires est, dit Stuart Mill, le scandale des mathématiques. L'accusation est injuste. On peut peser du cuivre et le donner pour or, la balance reste sans reproche. Dans leurs travaux sur la théorie des jugemens, Condorcet, Laplace et Poisson n'ont pesé que du cuivre.

La réunion, quelle qu'elle soit, qui peut juger bien ou mal, est remplacée dans leurs études par des urnes où l'on puise des boules blanches ou noires. « On peut, dans plusieurs cas, — a dit Laplace, le plus grand des trois, le moins imprudent, et incomparable aux deux autres, — résoudre des questions qui ont beaucoup d'analogie avec les questions qu'on se propose, et dont les solutions peuvent être regardées comme des approximations propres à nous guider et à nous garantir des erreurs et des dangers auxquels les mauvais raisonnemens nous exposent. Une approximation bien conduite est toujours préférable aux raisonnemens les plus spécieux. »

Rien n'est plus sage : les bonnes approximations valent mieux que les mauvais raisonnemens; mais il n'y a, malgré cela, moyen ni apparence de les réduire en acte pour rendre la justice meilleure que les juges. On peut assurément supposer le nombre des boules noires égal à celui des jugemens mal rendus, les deux problèmes n'en restent pas moins fort différens, et pour tout dire, sans analogie.

Un juge, supposons-le, se trompe une fois sur dix. Condorcet et Poisson l'assimilent à une urne contenant neuf boules blanches et une noire. Le sort des accusés resterait-il le même?

Sur mille épreuves, la boule noire sortira cent fois, tout comme, sur mille jugemens, cent seront mal rendus. Les nombres se ressemblent, tout le reste diffère. Quand un juge se trompe, c'est que le cas sans doute est complexe et ardu. On condamne à coup sûr le coupable qui avoue, on acquitte en hésitant celui que l'on n'a pu convaincre; les cent boules noires de l'urne se montreront le même nombre de fois, mais tout autrement. Condorcet répondrait peut-être que pour la société, qui seule l'intéresse, le dommage et l'alarme resteraient les mêmes et qu'ils dépendent du nombre des crimes impunis et des innocens déclarés coupables. Mais une autre objection est sans réplique : l'indépendance des tirages est supposée; les urnes, dans les calculs, échappent à toute influence commune. Les

juges, au contraire, s'éclairent les uns les autres, les mêmes faits les instruisent, les mêmes témoignages les troublent, les mêmes sollicitations les tourmentent, la même éloquence les égare, c'est sur les mêmes considérans qu'ils font reposer la vérité ou l'erreur. L'assimilation est impossible.

« Condorcet a pris possession de l'univers moral pour le soumettre au calcul. » C'est la louange qu'on lui a donnée; on s'est demandé si c'est après l'avoir lu. Dans son livre sur *la Probabilité des jugemens*, il se propose d'abord deux problèmes. Premièrement : Quel est, pour chaque jugement et pour chaque juge, la probabilité de rencontrer juste? En second lieu : Quelle est la probabilité d'erreur à laquelle la société peut se résigner sans alarmes?

La première question lui semble facile.

« Je suppose, dit Condorcet, que l'on ait choisi un nombre d'hommes véritablement éclairés et qu'ils prononcent sur la vérité ou sur la fausseté de la décision. Si, parmi les décisions de ce tribunal d'examen, on n'a égard qu'à celles qui ont obtenu une certaine pluralité, il est aisé de voir qu'on peut, sans erreur sensible, les regarder comme certaines. »

C'est un concile infaillible, tout simplement, qu'il définit et prétend convoquer. Sans douter il hésite; non que les hommes véritablement éclairés soient rares, gardons-nous de le croire, mais leur temps est précieux; pour l'épargner, Condorcet propose une seconde méthode dont Poisson, plus tard, n'a pas aperçu l'illusion. La probabilité d'erreur étant supposée pour un juré, on peut, en augmentant leur nombre, la diminuer sans limite pour l'ensemble. L'instrument est trouvé, on n'a plus qu'à choisir. « Que l'on compte, dit Condorcet, combien il périt de paquebots sur le nombre de ceux qui vont de Calais à Douvres, et qu'on n'ait égard qu'à ceux qui sont partis par un temps regardé comme bon par les hommes instruits dans la navigation. Il est clair qu'on aura, par ce moyen, la valeur d'un risque que, pour les autres comme pour soi, on peut négliger sans imprudence. » Préfère-t-on le danger de périr au Pont-Saint-Esprit, quand on descend le Rhône de Lyon à Avignon? Les honnêtes gens s'y exposent sans frayeur. Veut-on, pour le faire court, la probabilité $\frac{1}{144768}$? Il ne faut que dire oui. Je n'invente ni n'exagère. Dans une assemblée de 65 votants, on exigera la majorité de 9 voix. Deux conditions seulement sont supposées : chaque juge, isolément, ne doit se tromper qu'une fois sur cinq. En jugeant la même cause, le raisonnement proposé le suppose, ils ne doivent pas non plus être exposés aux mêmes chances d'erreurs.

Lorsque, huit ans plus tard, Condorcet préférait le poison à une justice suspecte, s'il eût pu s'assurer en des juges courageux et honnêtes, il n'en aurait pas exigé soixante-cinq.

Laplace aborde très modestement le problème des jugemens : « La probabilité des décisions d'une assemblée dépend, dit-il, de la pluralité des voix, des lumières et de l'impartialité des juges. Tant de passions et d'intérêts particuliers mêlent si souvent leur influence, qu'il est impossible de soumettre le résultat au calcul des probabilités. » Il l'y soumet pourtant, et Poisson, en fondant, dans son livre, sur des principes certains, des applications à peine douteuses, a cru suivre son illustre exemple. Laplace cherche d'abord, pour les assemblées, le meilleur système de vote. Il est rare que l'on puisse, en répondant oui ou non, exprimer toute son opinion. Plusieurs propositions, presque toujours, sont relatives aux mêmes objets. Le calcul, suivant Laplace, ne conseille pas de les mettre aux voix successivement. Voici ce qu'il faut faire : chaque votant recevra un nombre illimité de boules, et l'on passera, pour recueillir les votes, autant d'urnes qu'il y a d'opinions en présence, en invitant chaque votant à verser dans chaque urne un nombre de boules proportionnel à la probabilité qu'il attribue à la proposition correspondante. Docile à la théorie du probabilisme, chacun résistera à la tentation de verser sa provision tout entière dans l'urne favorable à l'opinion qui lui agrée le plus.

Les assemblées n'ont pas tenté l'épreuve; elles cherchent le sûr, comme Pascal, le probable ne leur suffit pas.

Laplace, reprenant une idée de Condorcet, cherche dans le compte des votes concordans ou discordans des divers juges, la chance qu'ils ont de prononcer juste. Se séparant pourtant de Condorcet sur un point de grande importance, il fait varier cette probabilité d'une cause à l'autre, mais la fait, dans chaque cause, égale pour tous les juges; la seule donnée introduite est le nombre des juges favorables à chaque opinion. Si un jury de douze nègres prononce sur le vol d'une banane, la probabilité de bien juger sera, d'après la formule, précisément la même, à majorité égale, que pour douze conseillers à la cour de cassation décidant une question de droit.

La probabilité, dans les calculs de Poisson, reste la même pour toutes les causes; il n'ignore pas qu'elle peut varier, mais il croit obtenir, sans doute, une de ces approximations bien conduites dont parle Laplace.

Une urne contient des boules noires ou blanches; la proportion est inconnue; il suffira, pour la découvrir, de faire un grand nombre de tirages. Le rapport du nombre des boules blanches sorties au nombre total des tirages fera connaître leur proportion dans

l'urne. La vérité, malheureusement, aussi différente de l'erreur que la couleur blanche l'est de la noire, ne s'en distingue pas si facilement.

Supposons, en second lieu, deux urnes en présence. On ignore la proportion des boules noires ou blanches, et, à chaque tirage, on fait connaître, non la couleur des boules, mais leur accord seulement ou leur désaccord. On ne pourra par de telles épreuves, si souvent qu'elles soient répétées, déterminer la composition des urnes, mais seulement renfermer le doute dans des limites plus ou moins étroites.

En consultant trois urnes au lieu de deux, le problème se résout exactement. Si, tirant une boule de chacune, on sait quelles urnes s'accordent à donner même couleur, l'épreuve, suffisamment répétée, fera connaître, avec telle probabilité qu'on voudra, la composition des trois urnes, sans distinguer toutefois les cas où les noires seraient changées en blanches, et réciproquement.

Poisson substitue aux trois urnes les trois juges d'un même tribunal. Si Pierre, Paul et Jacques prononcent sur un grand nombre d'affaires, on pourra, sans savoir si leurs décisions sont justes ou injustes, connaître leurs différences d'opinion. La formule qui révèle les boules blanches des urnes s'appliquera aux chances de bien juger, en repoussant toutefois, pour chaque magistrat, la probabilité de se tromper plus d'une fois sur deux. Mieux vaudrait sans cela, après avoir vu, lu, relu, paperassé et feuilleté les pièces du procès, jouer, comme faisait Bridoye, la sentence à trois dés.

Les deux problèmes assimilés par Poisson sont, en réalité, très différens. Si Pierre et Paul s'accordent souvent contre Jacques, il peut se faire qu'ils aient, sur certains cas douteux, une opinion pareille et, qu'en la repoussant, Jacques comprenne mieux la loi. Peut-être Pierre et Paul montrent-ils pour certains plaideurs une même indulgence, pour d'autres une égale rigueur. Pour être plus éclairé, plus droit, plus impartial, Jacques alors serait diffamé par la formule. Si Paul, quand un de ses collègues a opiné le premier, n'a pas la hardiesse de le contredire, la formule y verra une preuve de son mérite. Est-elle digne de confiance? Sans s'arrêter à des difficultés aussi visibles, Poisson n'a pas craint d'assigner, pour un juré pris au hasard, la probabilité de décider juste. D'après l'ensemble des documens interprétés par ses calculs, chaque juré, en France, se trompe une fois sur trois. C'est beaucoup : Condorcet n'en demanderait pas davantage. Quelques centaines de ces jurés sans lumières lui suffiraient pour promettre, au nom de la science, aux accusés innocens, toute la sécurité d'un joyeux touriste qui, par un temps serein, s'embarque sur une mer sans écueils.

VI.

L'action libre des êtres humains, celle aussi des animaux, quoi qu'en ait dit Descartes, mêle à l'enchaînement des effets et des causes un élément inaccessible au calcul. La liberté du choix produit, à parler rigoureusement, les seuls cas fortuits.

Les lois du hasard étendent plus loin leur domaine. Un homme agite un cornet, lance les dés, doucement ou avec force, à droite ou à gauche, use sans contrainte de son libre arbitre; il amène sonnez une fois sur trente-six.

On substitue au bras de chair des organes de cuivre et d'acier. Une machine jette les dés, les ramasse, les lance encore, mue par la force aveugle d'un ressort entretenue par d'autres ressorts. Tout est déterminé; un géomètre calcule à l'avance la succession des points. La formule donne sonnez une fois sur trente-six.

Tous les soldats d'une nombreuse armée sont appelés tour à tour à dire un nombre moindre que sept, le premier venu. Dans leurs réponses, inscrites deux par deux, on rencontre deux six une fois sur trente-six.

D'où vient cela? Les lois du hasard gênent-elles la liberté des efforts musculaires? règlent-elles l'ordonnance d'un mécanisme aveugle? Troublent-elles le caprice de cent mille imaginations qui les ignorent? Il n'en est pas ainsi. Si l'on influence la volonté de ces hommes, si le mécanicien, rebelle à la loi de Bernoulli, prend plaisir à la mettre en défaut, si le joueur de dés s'y applique avec ou sans adresse, toutes nos assertions seront fausses. A tout effort le hasard est docile; sans souci de la règle, il suit les gros bataillons.

Le hasard est sans vertu : impuissant dans les grandes affaires, il ne trouble que les petites. Mais, pour conduire les faits de nature à une fin assurée et précise, il est, au milieu des agitations et des variétes infinies, le meilleur et le plus simple des mécanismes. Les vapeurs s'élèvent, les vésicules se forment, les nuées s'épaississent, les vents les dispersent, les mêlent, les entre-choquent, engendrent la tempête et la pluie, le hasard conduit tout sans surveillance ni délibération aucune, et précisément parce qu'il est aveugle, il remplit le lit de tous les fleuves, arrose toutes les campagnes et donne à chaque brin d'herbe sa ration nécessaire de gouttes d'eau.

J. Bertrand.

LES

CONCERTS DU DIMANCHE

ET LES

MAITRES SYMPHONISTES

BEETHOVEN, BERLIOZ, RICHARD WAGNER.

Berlioz raconte dans ses *Mémoires* qu'aux environs de 1830 un employé du ministère des beaux-arts le prit à part en lui disant : « Qu'est-ce donc que ce Beethoven? Tout le monde en parle, et pourtant il n'est pas de l'Institut. » On serait tenté de rire beaucoup de ce pauvre employé si l'on ne savait, d'autre part, qu'en 1812 le grand Weber écrivait, après avoir entendu la symphonie en *la*, cette phrase stupéfiante : « Beethoven est aujourd'hui mûr pour les petites-maisons. » L'employé n'était qu'ignorant; l'auteur du *Freichütz* blasphémait-il par jalousie ou par étroitesse? Et Berlioz! que ne dut-il pas entendre sur son propre compte dans sa longue et tragique carrière! Compris de quelques initiés, il passait pour un fou aux yeux du grand nombre. Mais si les vivans de génie n'avancent qu'à grand'peine, les morts vont vite. Aujour-

d'hui tout est bien changé. Beethoven est aussi connu, aussi applaudi en France qu'en Allemagne, et l'on a enfin rendu justice au plus grand musicien français. Ce progrès considérable a sa raison évidente : il est dû à ces grands concerts du dimanche après-midi qui, depuis plus de vingt ans, ont fait l'éducation du public parisien. Déjà l'exemple rayonne en province. Lyon, Marseille, Bordeaux, Clermont, Nantes, Angers, une série d'autres cités ont fondé des concerts populaires. Il n'y aura bientôt plus, en France, de ville importante qui ne se donne le plaisir d'entendre tous les hivers les chefs-d'œuvre classiques.

Il y a là comme une institution nouvelle qui vaut la peine d'être étudiée. Elle a déjà produit une transformation complète du goût musical et nous prépare, dans un avenir prochain, une régénération du sens esthétique dans les couches profondes de la société. Ce que le Conservatoire ne pouvait pas faire : populariser la grande musique classique, les concerts populaires l'ont accompli avec une rapidité surprenante. Nous sommes loin de médire de la Société des concerts. Quiconque a pénétré dans cette salle de choix d'une acoustique merveilleuse, où chaque son s'harmonise avec l'ensemble et vibre avec sa valeur, où chaque exécutant est un artiste de premier ordre, a goûté un plaisir exquis et unique. Très diverse est l'impression que nous donne un de ces grands concerts populaires, au Cirque d'Hiver par exemple. L'acoustique est inférieure, l'exécution moins parfaite; mais ce cirque immense, peuplé de quatre à cinq mille personnes, a quelque chose de grandiose qui fait penser au théâtre antique. Ce public est naïf et sincère; ses mouvemens d'enthousiasme ou de réprobation sont bruyans et spontanés. On sent passer là sur sa tête la grosse vague de l'émotion populaire dont on n'avait là-bas que le remous canalisé. Tous les rangs de la société sont représentés dans cette foule. Au parterre, on a souvent vu l'élite des juges et des délicats. C'est là que ce malheureux et grand Berlioz vint, dans la dernière année de sa vie, écouter son septuor des *Troyens*. Presque mourant, on le vit sangloter sous un tonnerre d'applaudissemens, tardif hommage du grand public français. Sur les gradins s'étagent, se mêlent toutes les classes; aux troisièmes galeries, l'étudiant du quartier Latin coudoie l'ouvrier. Et tout ce monde pressé, attentif ouvre son oreille au premier coup d'archet de l'orchestre comme à une révélation délicieuse.

Si nous comparons l'atmosphère morale qu'on respire dans ces concerts à celle de la plupart de nos théâtres, nous la trouverons infiniment plus pure et plus élevée. Chacun de nous avouera que ce qui nous amène dans ceux-ci est surtout un besoin fiévreux de

distraction. Tantôt nous cherchons un divertissement à tout prix, tantôt une émotion violente et malsaine. Le grand Opéra, avec son public d'abonnés de toutes les nations, devient un salon du *high life* d'Europe et d'Amérique où l'on cause plus que l'on n'écoute. Mais le public des Concerts populaires peut s'appeler véritablement un public de dimanche. Il vient chercher là une édification, un confort pour l'âme, un air meilleur. Dans cette masse humaine compacte, vous trouverez de ces faces songeuses, poètes inconnus de la foule et peut-être d'eux-mêmes qui s'abandonnent ici à leur rêve. Vous y trouverez des âmes pieuses et inquiètes, fatiguées de leur église étroite et avides de communiquer avec l'humanité vivante. Vous y verrez des penseurs las de leur pensée qui retrouvent dans cette foule vibrante une sorte d'émotion religieuse et qui demandent aux accens de la grande musique un souffle de l'*au-delà* perdu. Généralement c'est dans la foule que l'homme se sent le plus seul. Ici, dans le recueillement profond de chacun au dedans de lui-même, il se produit comme une communication instantanée et mystérieuse de chacun avec tous.

Il m'est arrivé plus d'une fois d'observer ce singulier phénomène au Cirque d'Hiver. Un jour, c'était par une sombre après-midi de février, on jouait l'*andante con moto* de la *Symphonie en ut mineur*. Au thème d'une mâle tristesse, attaqué par les violoncelles, répond une courte phrase des instrumens à vent qui descend comme une larme céleste sur la souffrance humaine. Tout le morceau se compose de questions et de réponses, d'une alternative d'abattement et d'énergie renaissante, de sombre rêverie et d'espérance impétueuse, qui en fait une sorte de lutte entre la douleur et la puissance consolatrice et lui prête l'intérêt palpitant d'une psychologie notée. Vers la fin, la mélodie tourne au mineur, se brise dans une sorte de clair-obscur et semble vouloir s'éteindre dans une palpitation mourante, lorsque tout d'un coup, après un rebondissement des instrumens à cordes, elle s'élance à l'octave et entraîne tout l'orchestre dans un chant de triomphe. A ce moment, un rayon de soleil perçant les hautes fenêtres glissa dans la salle et se joua avec toutes les couleurs du prisme dans les lustres suspendus sur cet entonnoir de cinq mille têtes. Un frémissement léger fit le tour de l'amphithéâtre. Il semblait réellement que, dans cette minute, le rêve du maître, la vision d'une sorte de Prométhée consolé par les pleurs d'un ange-femme, d'un génie de lumière, se fût réalisé pour cette foule.

Exprimer le monde intérieur, donner au sentiment l'intensité d'une apparition, rendre visible l'invisible, voilà le triomphe de la musique instrumentale.

I.

Mais, avant de la suivre dans ses modes divers, avant d'aborder les maîtres de la symphonie, rendons justice à ceux qui nous les ont fait connaître si largement.

La palme revient à M. Pasdeloup, qui a le mérite de la priorité. C'est à son initiative, à son intelligence, à son courage que nous devons la nouvelle institution. Mes souvenirs ne remontent pas jusqu'à la fondation des Concerts populaires, mais nombre de personnes qui leur sont demeurés fidèles pendant vingt-cinq ans se la rappellent comme un événement. De bons musiciens avaient tenté inutilement la même œuvre. Le public n'était-il pas encore préparé, ou l'habileté pratique faisait-elle défaut à ces novateurs? Le fait est que M. Pasdeloup a réussi le premier. Selon nous, il doit son succès à trois qualités qui se trouvent rarement réunies : enthousiasme, souplesse et fermeté. La tâche n'était pas facile. Ce ne fut que peu à peu qu'il parvint à gagner, à dompter et finalement à éduquer ces foules houleuses. Dans les commencemens, il avait à lutter avec l'esprit gouailleur du Parisien et avec l'ignorance de son public. Mais le mérite de ce public était dans cette ignorance même. Elle donnait à ses impressions une vivacité extrême, une sincérité amusante, le charme de l'imprévu. Ce fut Haydn d'abord qui eut le don de lui plaire; cette limpidité, cette gaîté d'enfant amadoua son oreille. Ses faveurs passèrent ensuite à l'élégant, au séduisant Mozart et enfin au grand Beethoven. Mais, pour amener son public turbulent au temple de la symphonie, M. Pasdeloup dut avoir recours à plus d'un subterfuge, à plus d'une ruse savante. Il fallait saupoudrer les programmes de morceaux friands, « mêler le grave au doux, le plaisant au sévère, » racheter le grand sérieux de la *Symphonie héroïque* par un menuet de Boccherini ou par les jongleries éblouissantes d'un violoniste virtuose. Ce fut bien autre chose quand l'infatigable chef d'orchestre essaya de jouer du Berlioz et du Wagner. Ces harmonies nouvelles sonnaient étrangement, et de formidables préjugés indisposaient le public contre ces nouveautés. Ce furent des cris, des huées, des orages de sifflets. Deux partis s'étaient formés dans la salle; la gaminerie et la gageure s'en mêlaient. Quelquefois l'épouvantable charivari commençait sur le *pianissimo* du prélude de *Lohengrin* et couvrait complètement l'orchestre. M. Pasdeloup ne se décourageait pas; il continuait bravement. Un jour, les pauvres musiciens perdirent la mesure

sous la bourrasque et l'on dut s'arrêter court. Sans se troubler, M. Pasdeloup s'avança sur le bord de l'estrade et dit : « Messieurs, je reprendrai le morceau à la fin du concert; que ceux qui ne veulent pas l'entendre s'en aillent. » Cette fermeté s'imposa; toutes ces œuvres, accueillies jadis par les protestations les plus violentes, sont aujourd'hui saluées par des applaudissemens frénétiques.

M. Pasdeloup était seul sur la brèche depuis plus de dix ans, lorsque M. Colonne se mit à la tête de la Société nationale. Si M. Colonne n'avait pas autant d'initiative que M. Pasdeloup, il apportait à son œuvre les capacités d'un musicien consciencieux et d'un excellent directeur qui tient toujours son orchestre dans sa main. Ce Berlioz, que M. Pasdeloup avait déterré, il s'en empara, en fit sa chose, en donna des exécutions remarquables auxquelles ne manquaient que des chœurs mieux fournis. Le succès de *la Damnation de Faust* marqua la grande vogue de M. Colonne. Il eut aussi le mérite de faire une large part à la jeune école française, qui avait déjà trouvé bon accueil au Cirque d'Hiver. Ajoutons que l'Association artistique avait été fondée dans le dessein spécial et on ne peut plus louable de fournir une arène aux musiciens de notre pays.

Le Châtelet et le Cirque-d'Hiver rivalisaient depuis plusieurs années avec des salles combles, lorsque, il y a deux ans, M. Lamoureux fonda les Nouveaux Concerts au théâtre du Château-d'Eau. M. Lamoureux est un chef d'orchestre de premier ordre. Rien ne lui manque. Il connaît, il comprend la musique à fond; il l'adore et, chose plus précieuse encore, il dirige avec une autorité absolue. Il a l'énergie et la mesure. Au feu sacré il joint l'empire sur les autres qui se proportionne à l'empire qu'on a sur soi. Aussi, comme ce cheval capricieux qui s'appelle l'orchestre lui obéit! Le fougueux animal est docile aux maîtres qui savent le presser et le retenir à point, qui l'entraînent ventre à terre, mais, calmes eux-mêmes, gardent les rênes en main. M. Lamoureux, à la tête de ses musiciens, nous rappelle ces cavaliers de l'Ukraine qui lancent leur cheval au triple galop dans la steppe et l'arrêtent du coup. Du moins, sa sûreté nous donne-t-elle cette impression. Par son habitude de diriger au Conservatoire, par sa longue pratique de la musique religieuse, le directeur des Nouveaux Concerts était à même de nous fournir une exécution supérieure. Il représente en quelque sorte le Conservatoire se faisant populaire, voulant donner à l'élite du grand public flottant les jouissances aristocratiques de la rue Bergère, dans une enceinte plus vaste. On assure même que certains habitués ont déserté la chapelle fermée pour l'église ouverte et préfèrent les interprétations du Château-d'Eau à celles du Conserva-

toire lui-même. Ils trouvent à M. Lamoureux plus de jeunesse, plus de flamme, avec presque autant de fini dans l'exécution.

Bref, voici trois grands concerts populaires, rivalisant avec honneur dans Paris. Chacun d'eux a sa raison d'être, sa destination spéciale, son public. Le besoin grandissant d'harmonie qui est comme le contrepoids de notre fièvre moderne suffit pour remplir les trois salles. Il y en a même une quatrième et ce ne sera pas la dernière.

Cette large place prise par la musique instrumentale dans notre vie nous invite à fixer un instant nos regards sur trois grands maîtres de la symphonie : Beethoven, Berlioz et Richard Wagner. Ces trois puissantes individualités s'imposent à nous les premières, car ce sont celles qui ont le plus charmé, passionné et divisé le public. Simples auditeurs des concerts, nous chercherons à deviner la nature diverse de leur génie à travers les fragmens entendus. Plus qu'aucun autre artiste, le musicien met le fond de son être dans son œuvre. Et peut-être nous sera-t-il plus facile de les évoquer et de les pénétrer en les laissant agir sur le sens visionnaire qui s'éveille en chacun de nous aux sons de la musique et qui tente involontairement de traduire le rêve de l'âme.

II.

En 1810, Beethoven, à l'apogée de sa gloire, mais sourd, triste et accablé de son isolement, était assis devant son clavier, lorsqu'il sentit deux mains légères se poser sur ses épaules. Il se retourna, l'œil flamboyant de colère. Mais il aperçut une charmante jeune fille dont les yeux, pleins d'admiration et de coquetterie, lui souriaient. Le visage du maître se radoucit. « Je m'appelle Bettina Brentano, » dit-elle. Et lui pour toute réponse : « Voilà ce que je viens de composer, dit-il, voulez-vous que je vous le chante? » Et il se mit à entonner une mélodie sur les vers de Goethe : « Connais-tu le pays où les citronniers fleurissent? » Lorsqu'il eut fini, il la regarda de nouveau. La jeune fille avait les joues empourprées; ses yeux brillaient d'enthousiasme. « Ah! dit Beethoven, vous êtes de la race des artistes, mon enfant. L'artiste véritable ne pleure pas, mais il est brûlant d'enthousiasme! » La connaissance était faite.

Quelques jours après, Bettina écrivait à son ami Goethe : « Lorsque je vis pour la première fois celui dont je veux t'entretenir, l'univers entier disparut à mes yeux. C'est de Beethoven que je vais te parler, c'est lui qui m'a fait oublier le monde et toi-même, ô

Goethe!.. Je ne crois pas me tromper en assurant que cet homme est de bien loin en avance sur la civilisation moderne. Le rejoindrons-nous un jour? il est permis d'en douter. » Le poète répondit: « Dites à Beethoven mille cordialités de ma part et qu'il sache bien que je ferais volontiers un sacrifice pour lier connaissance avec lui. Quant à lui apprendre quelque chose, ce serait pure prétention de ma part. Son grand esprit le guide et les éclairs de son génie lui montrent tout en pleine lumière, alors que nous sommes assis dans les ténèbres et que nous savons à peine de quel côté va se montrer l'aurore. »

Le Beethoven que Bettina avait sondé ce jour-là de ses yeux de jeune fille espiègle et enthousiaste, celui devant lequel Goethe s'inclinait de loin est bien ce révélateur de la musique instrumentale que salue la postérité. L'homme intime avec ses tristesses et ses joies s'est prodigué dans les sonates et les quatuors. On aime à retrouver dans ces épanchemens variés où l'art le plus fin ne nuit pas à la spontanéité, dans ces dialogues passionnés, dans ces monologues attendris, le pauvre grand homme qui eut des amies et des protectrices illustres, mais ni femme ni amante; qui ne réussit à se faire aimer ni de la belle Giulietta Guicciardi, ni de la sémillante Thérèse Malfatti, ni de la blonde Amélie de Sébald; qui peut-être n'osa jamais se jeter dans les bras d'une fille d'Ève, afin de conserver cette virginité mâle qui, centuplant son ardeur, fut une des forces de son génie. Il est là avec ses accablemens, ses saillies, son *humour*, ses mélancolies noires et ses éternels rebondissemens (1). Mais dans les symphonies, quelle autre langue, quel style plus grandiose : la fresque après le tableau de genre, la trompette héroïque après le chalumeau. Là nous apparaît ce Beethoven qui lisait et relisait Homère, Plutarque, Shakspeare et Platon. Ici plus de faiblesse; nous sommes en face d'un lutteur dont l'âme s'identifie avec les destinées de l'humanité; les orages roulent d'un bout à l'autre de l'univers, l'épopée de la vie pleure et jubile, et la musique se mesure avec l'infini. J'ai vu quelque part un plâtre du masque pris sur Beethoven après sa mort. Ce masque saisissant montre l'athlète en face de l'éternité, mais frémissant encore du combat de la vie. On regarde un instant, et le visage s'anime! Ces yeux flamboient de tendresse et puis de défi, la bouche amère et ferme se plisse, le menton carré et solide se ramasse avec la ligne des lèvres; ces traits creusés par la douleur bravent tout, et sur la rondeur de

(1) Voir le livre qui vient de paraître sur *Beethoven, sa vie et son œuvre*, par M. Victor Wilder (Paris, Charpentier). Il résume tous les documens qui ont paru en Allemagne sur la vie du maître.

ce vaste front se joue comme un reflet de la paix divine. Voilà le vrai Beethoven, le Titan de la symphonie.

Mais comment vint-il à créer ce genre qui marque une ère nouvelle dans l'histoire de la musique? Ce travail d'Hercule n'a été raconté dans aucun traité d'harmonie. La symphonie de Haydn n'est que la danse populaire harmonisée. Deux violons, un violoncelle, une flûte et un hautbois se rencontrent au coin d'un bois; paysans et paysannes arrivent en riant, les instrumens partent et la danse se met en branle sur un vif *allegro*. Puis on chante; les instrumens accompagnent la danse populaire sous forme d'*andante*. A cet intermède sentimental succède un menuet champêtre d'une grâce émoustillante, et le tout finit par une ronde générale. Voilà ce que Haydn avait vu dans son enfance, voilà ce qu'il exprime, ce qu'il varie et ce qu'il raffine dans ses symphonies, mais sans aller au delà. Mozart y ajoute de l'émotion, de la passion même; ses symphonies font penser à des marquises et à des grands seigneurs à perruque poudrée, non à des paysannes endimanchées ou à des campagnards en gaîté; mais la coupe et le genre sont les mêmes. A son tour, Beethoven, dans ses deux premières symphonies, imite Haydn. Mais avec la *Symphonie héroïque* tout change. On a tort de tronquer sur les programmes le titre que Beethoven a donné lui-même à cette œuvre. Il l'avait appelée : *Symphonie héroïque pour fêter la mort d'un grand homme*. Mieux qu'aucun commentaire, ce titre précise l'intention de l'auteur en laissant à l'imagination son libre jeu. Dans cette symphonie d'un style si nerveux, la force, l'indépendance du maître éclatent. Brisant le vieux cadre, il se lance à la découverte. Ici Beethoven est lui-même; il jette la guitare, et saisissant la grande lyre, il dit : Recommençons! Sur la trame compliquée d'une foule de motifs, un thème principal se développe, se transforme, traverse l'ensemble et va toujours grandissant jusqu'à la fin. Écouter cette musique, ce n'est plus s'abandonner au charme de la passion pure comme lorsqu'on écoute la grande sirène, la musique italienne; c'est suivre la pensée en travail. L'audacieuse nouveauté de ce procédé fit jeter les hauts cris à la *Gazette de Leipzig*, qui depuis en a vu bien d'autres. La *Marche funèbre* est digne de ce que Beethoven a écrit de plus grand; le reste n'a pas encore l'architecture grandiose, l'éloquence irrésistible des œuvres qui suivront. Ce coup d'essai, qui fut un coup de maître, marque le passage de la symphonie dansante au poème symphonique, genre nouveau, d'une immense portée, ouvrant des perspectives infinies et que le plus poète des musiciens a créé.

Beethoven était un libre penseur religieux, dont l'âme s'identifiait

avec les forces de l'univers, mais qui, non content de ces ivresses, s'élançait par-delà et au-dessus vers la cause suprême, invisible, nécessaire du monde, vers Dieu. La disposition dans laquelle il travaillait nous est révélée par une confidence que nous rapporte Bettina. « La musique, lui disait-il, est une révélation plus sublime que toute sagesse, que toute philosophie. Dieu est plus proche de moi dans mon art que dans tous les autres. Il y a quelque chose en lui d'éternel, d'infini et d'insaisissable. C'est l'unique introduction incorporelle au monde supérieur du savoir, c'est le pressentiment des choses célestes. » Cette religion qui fut le nerf de sa vie, personne ne la lui avait enseignée. Elle lui venait de sa grande âme vierge, de son esprit droit comme un glaive, qui à travers tous les voiles, perçait jusqu'à la splendeur de la cause première. Cette religion ne ressemble ni au froid déisme du XVIIIe siècle, ni au panthéisme un peu flottant du nôtre; son spiritualisme traverse toutes les régions de la nature, vivifie tous les êtres et triomphe dans l'homme pour remonter à sa source divine. Le mystique noie l'homme en Dieu; l'athée supprime Dieu en faveur de l'homme, qu'il croit grandir par là. L'âme synthétique de Beethoven voit en Dieu et en l'humanité deux termes corrélatifs dont le second grandit en force à mesure qu'il prend conscience du premier. C'est vers cette humanité virile, mais rajeunie et comme affranchie de ses misères par la conscience de son origine et de sa fin, qu'aspirent toutes les forces de son être. Ses grandes symphonies sont autant de poèmes gigantesques qui poursuivent ce rêve, s'en rapprochent d'étape en étape. La dernière, la neuvième, l'exprime et le réalise en joignant les chœurs à l'orchestre, la parole à la musique.

La magistrale *Symphonie en ut mineur* sonne déjà la diane d'un combat héroïque. Cette volonté puissante, qui frémit sous les coups de la destinée, et puis, en quelques bonds, se soulève et se dresse comme un géant pour lui opposer un défi superbe, cet *allegro* d'un jet si impétueux, avec ses accalmies subites suivies de magnifiques bouffées de révolte, nous communiquent tous les frissons d'une lutte ardente. On croirait que l'éloquence de la musique ne peut aller au-delà. Et cependant Beethoven ne s'arrêta pas. Génie de feu, penseur hardi, idéaliste insatiable, il cherchait ces âpres sommets où des horizons sans bornes se dévoilent, où l'ange du désespoir apparaît à l'homme pour lui montrer du geste l'abîme du néant sous le froid sourire de l'infini. Il brûlait de vaincre dans cette lutte et de conquérir par delà ces lieux terribles une certitude, une patrie et une humanité dignes de son grand cœur. On dirait que, pressentant l'ennemi de notre siècle, le spectre du pessimisme prêt à s'abattre sur l'esprit humain, il a voulu ceindre ses reins de bon lutteur et le terrasser. Cette fois-ci, le combat est à la

vie, à la mort, car il nous montre l'homme en lutte avec la désespérance. Le puissant motif en *ré* mineur de l'*allegro maestoso* qui se dégage de la quinte arpégée en *la* mineur sort, comme un spectre gigantesque, d'un crépuscule où tremblent des éclairs sinistres. Ce démon porte sur sa face ces paroles : « Qui m'a vu perdra l'espérance! » La lutte qui s'engage après ce début entre l'homme et le démon est longue, formidable, acharnée. Nous pensons involontairement à la lutte de Jacob avec l'ange, qui dura toute une nuit. Souvent un pâle rayon reluit, aube d'un bonheur lointain; mais, à chaque fois, l'ennemi la recouvre de son aile ténébreuse. L'homme recule et revient; le combat s'arrête et reprend. Attaque, résistance, effort sauvage, désir indicible, félicité presque saisie et de nouveau disparue, voilà les alternatives qui communiquent à cette musique une agitation sans trêve. A la fin, l'homme épuisé se laisse tomber à terre; le démon reste le maître. Alors une tristesse mortelle s'étend comme un voile funèbre sur toute la création, les astres pâlissent, l'azur noircit et l'ange du désespoir prend possession de l'univers.

Ni le mouvement sauvage du *presto* qui se précipite sur un rythme de tarentelle et qui, dans sa furie de plaisir, va jusqu'à la douleur, ni l'attendrissant *adagio* qui nous ramène aux souvenirs d'enfance, au regret de la foi naïve à jamais perdue, ne parviennent à effacer cette impression désolante. Il faut autre chose que de la musique pure, il faut un verbe nouveau, une parole de vie pour nous consoler et nous apporter une foi nouvelle. La conclusion commence donc par un véritable cri de désespoir de l'orchestre. Les contrebasses lui répondent par un récitatif impérieux qui prépare et annonce cette parole. La voix des instrumens ressemble ici à la voix humaine inarticulée essayant d'exprimer des sentimens d'un ordre nouveau, mais ne trouvant pas encore de mots pour les dire. L'orchestre reprend successivement les premières mesures des morceaux précédens. Chaque fois les contrebasses l'interrompent par une protestation énergique, comme pour dire : « Non, ce n'est pas cela! » Enfin, une voix humaine s'élève et dit ces mots d'une simplicité touchante : « Amis, laissons ces tristes accords et tentons des chants plus doux et plus joyeux! » A ces mots, la lumière se fait dans le chaos, le sentiment qui tressaillait timidement dans l'âme humaine éclate maintenant en pensée triomphale et l'hymne s'élance sur les grandes vagues de l'harmonie comme un navire porté par les flots de la mer. Enfin elle est trouvée la grande nouvelle, la parole victorieuse, et cette parole est la joie divine, la fille des cieux, ou plutôt la joie du divin retrouvé, ressaisi, embrassé, qui seule peut rendre les hommes frères.

La succession rapide des chœurs qui chantent l'hymne à la joie

échappe à l'analyse. Nous assistons à une série d'explosions du sentiment qui se suivent coup sur coup. Ce n'est d'abord qu'un mélodieux murmure de voix de femmes; elles s'essaient, elles balbutient; on dirait la causerie familière de bienheureux qui se retrouvent et se saluent dans un monde plus beau. — Mais voici que cette même mélodie, reprise par des voix d'hommes, scandée sur un rythme de marche, résonne et brille d'un éclat guerrier. Elle chante les jeunes héros qui partent pour le combat. L'orchestre, devenu fougueux, salue leur départ et célèbre leurs exploits, car il ne s'agit que de la conquête des cœurs rebelles à la joie. Et après la victoire, quel transport! Les voix montent, ruissellent en ondes magnifiques. — Puis, tout à coup un arrêt, un grand silence, suivi d'un recueillement profond. Sur ces paroles : « Prosternez-vous, millions d'êtres : sentez-vous le Créateur? » nous entrons dans les arcanes du sentiment religieux. Les syllabes lentes de l'hymne à l'unisson expriment l'humble adoration, l'élévation de l'humanité tout entière vers Dieu, vers le souverain Créateur, — et, par-dessus ce chœur prosterné, à des distances infinies, nous percevons un scintillement d'étoiles dans les espaces sans fond.

Grande et profonde initiation de l'âme, dont elle sort régénérée. « Frères! frères! » Ces voix lointaines nous arrivent comme les appels mystiques d'une nouvelle Éleusis. Et dans l'hymne nouveau, où deux hommes et deux femmes entraînent la masse des chœurs, quelle suave allégresse! quel parfum d'innocence retrouvée, fleur et floraison de la joie. Cet hymne succède à l'extase devant le Dieu des mondes et en a conservé le reflet. Les sentimens humains : amitié, sympathie, amour, y sont enveloppés dans le rayonnement d'une révélation supérieure qui les pénètre et les transfigure. Le groupe des heureux et des aimés apparaît dans une vive lumière, avec des gestes d'un abandon, d'une grâce divine. — Mais écoutez ce roulement de cymbales et ces mots haletans de l'hymne religieux, qui maintenant se précipite avec une vitesse décuplée : « Soyez embrassés, millions d'êtres! ce baiser au monde entier! » C'est le délire de la joie, c'est l'orgie du divin. Des voix jubilantes, des clameurs entrecoupées remplissent l'atmosphère, comme la foudre des nuées, comme les mugissemens de la mer qui, de leur mouvement éternel, de leurs secousses bienfaisantes, vivifient la terre. Mais, dans cet orage de voix humaines, surnage et se prolonge l'appel ailé : « O divine étincelle! ô joie! ô joie! »

L'effet unique produit par ces chœurs, dans leur succession en quelque sorte foudroyante, est de porter à un degré extrême l'exaltation de toutes les forces de la vie. Tout vibre, tout bouillonne à

la fois; tout devient feu, sentiment, passion. Et, cependant, la pensée qui traverse cette œuvre nous permet d'y voir l'expression d'une religion et d'une philosophie. Beethoven a fait ici, en poète symphoniste, ce que Kant avait fait en métaphysicien lorsque, après avoir perdu son dieu dans le labyrinthe des antinomies, il le retrouve dans les profondeurs de sa conscience. Le grand voyage de Beethoven sur l'océan de l'harmonie aboutit à l'affirmation d'une fraternité humaine sous le souffle de l'Esprit infini, source de toute vie, de tout amour et de toute clarté. Cette religion ne ressemble ni au paganisme grec, ni au christianisme présent, encore assombri par les terreurs du moyen âge. Il y a là comme un mélange de la liberté antique avec la fleur de la charité et de la foi chrétiennes. La plus noble pensée religieuse s'y manifeste par un enthousiasme vraiment dionysiaque. Aussi ces chœurs ont-ils souvent secoué de leur torpeur les pessimistes les plus endurcis et fait entrevoir aux croyans de l'âme les splendeurs infinies des mondes supérieurs, l'aurore d'une nouvelle humanité. Selon nous, cette grande et hardie affirmation assure à Beethoven une place unique parmi les artistes modernes.

III.

Passons à l'autre grand symphoniste que les concerts du dimanche ont popularisé.

De tous les hommes de sa génération, y compris les littérateurs et les poètes, Berlioz nous semble le type le plus complet du romantique de 1830 (1). Le romantisme, ce phénomène multiforme et multicolore qui n'a pas encore été défini et que nous appellerons faute de mieux, la prédominance de la fantaisie et de l'imagination sans frein dans l'art, le romantisme a eu ses précurseurs, ses théoriciens et ses prophètes, ses improvisateurs et ses mystiques, ses grotesques et ses triomphateurs. Ce qui rend Berlioz particuliè-

(1) On trouvera dans un livre récent : *Berlioz intime*, par M. Edmond Hippeau (Paris, Fischbacher), une étude très complète et très fouillée sur le caractère et la vie du maître dauphinois. L'auteur y relève certaines inexactitudes des *Mémoires* par la *Correspondance* et plusieurs documens nouveaux. Nous recommandons en particulier le chapitre intitulé : *le Roman*. L'histoire de la passion de Berlioz pour miss Smithson y est étudiée minutieusement, dans la vérité des faits. Elle s'émaille et s'entre-croise curieusement d'une autre aventure avec une pianiste célèbre, que l'auteur des *Mémoires* appelle Ariel, et qui devint après cette *distraction* (le mot est de Berlioz qui l'applique à lui-même) un personnage fort connu et très bien posé dans le monde parisien.

rement intéressant, c'est qu'il en est l'incarnation convaincue et la victime tragique. Il a vécu le romantisme dans sa vie, et sa musique l'exprime avec une éloquence inouïe. Les fièvres, les exaltations, les fureurs que d'autres ont exploitées comme des objets de luxe ou des jouets de théâtre furent pour lui de séduisantes et de terribles réalités. Sorti d'une famille bourgeoise du Dauphiné, il se fait musicien contre le gré de ses parens et lutte toute sa vie pour l'existence. Toujours dans la gêne, il rêve des passions extrêmes, des triomphes gigantesques et se livre aux premières sans atteindre les seconds. A l'âpre travail de l'artiste il mêle perpétuellement les effervescences d'un cœur ou plutôt d'une imagination ardente et d'une sensibilité folle. A chaque passion nouvelle il croit saisir sa chimère avec la sincérité du don Juan de Musset. Courant ainsi de déception en déception, il arrive à une vieillesse désolée, pour mourir désespéré dans un profond isolement moral.

Il y a un mélange de René et d'Hamlet dans cette nature grandiose, mais désordonnée. La lutte des passions immesurées y produit le doute universel. L'enfant de la côte Saint-André, amoureux fou à douze ans d'une jeune fille de dix-sept qu'il appelle *Stella montis*, est bien une sorte de René méridional et volcanique qui, au lieu des côtes de Bretagne, a les alpes du Dauphiné pour horizon. Lui aussi éprouve « le vague des passions au sourd mugissement de l'automne. » Il trouve en lui-même « une aptitude prodigieuse au bonheur qui s'exaspère de rester sans application et qui ne peut se satisfaire qu'au moyen de jouissances immenses, en rapport avec l'incalculable surabondance de sensibilité dont il est pourvu. » Sa sensibilité nerveuse est extrême. Le vent qui gémit dans les combles de la maison l'oppresse et le trouble par ses bruits *ossianiques*. « La fantastique harmonie d'une harpe éolienne balancée au sommet d'un arbre par une de ces journées sombres qui attristent la fin de l'année » lui donne des idées de suicide. Les beaux paysages, les hautes cimes, les grands aspects de la mer le rendent muet, le frappent jusqu'à l'écrasement. En voyant dans le Harz le lieu de la scène du sabbat, il écrit à son ami Ferrand : « Je ne vis jamais rien de si beau ! l'émotion m'étranglait. » Plus violent encore est l'effet de la musique sur cette organisation. Les artères battent avec violence, les larmes débordent, les muscles ont des contractions spasmodiques, les membres s'engourdissent. « Je n'y vois plus, j'entends à peine, vertige, demi-évanouissement. » Voilà pour la bonne musique; si elle est mauvaise, fureurs d'indignation et envies de vomir. M. Legouvé l'aperçut dans un de ces accès de rage, au parterre de l'Opéra. « Je m'étais retourné et

je vois à mes côtés un jeune homme tout tremblant de colère, les mains crispées, les yeux étincelans, et une coiffure!.. Non, un immense parapluie de cheveux qui surplombait en auvent mobile au-dessus d'un bec d'oiseau de proie. C'était à la fois comique et diabolique. » Comme les Chateaubriand et les Obermann, Berlioz a le goût inné du vagabondage poétique et le garde jusque dans ses vieux jours. Il veut la liberté. « Liberté de cœur, d'esprit, d'âme, de tout; liberté de ne pas agir, de ne pas penser même, liberté d'oublier le temps, de mépriser l'ambition, de rire de la gloire, de ne plus croire à l'amour; liberté de marcher en plein champ et de vivre de peu, de vaguer sans but, de rêver, de rester gisant, assoupi des journées entières : liberté vraie, absolue, immense! » Voilà son *Credo*. Aussi, pendant son séjour à Rome, comme il s'en va par les montages sabines, en vrai tzigane, fusil au dos et guitare en bandoulière! Chemin faisant, il improvise d'étranges mélopées sur les vers de l'*Énéide* et fait danser les filles des Abruzzes aux sons de sa musique.

Un tel homme a la haine de la vie commune, « de la vie en prose. » Il voudrait « le grand bonheur ou la mort, la vie poétique ou l'anéantissement. » Lorsqu'il vit Henriette Smithson jouer Ophélie et Juliette, il reçut la plus grande commotion de sa vie. L'art et l'amour le frappaient du même coup. « Shakspeare, en tombant ainsi sur moi à l'improviste, me foudroya. Son éclair, en m'ouvrant le ciel de l'art avec un fracas sublime, m'en illumina les plus lointaines profondeurs. » L'amour dont il s'enflamma pour l'actrice n'était pas moindre. « Dès le troisième acte, respirant à peine et souffrant comme si une main de fer m'eût étreint le cœur, je me dis avec une entière conviction : « Ah! je suis perdu! » Dans toutes ses passions amoureuses, — et il en eut plusieurs encore, quoique celle-ci ait été la grande, — c'est la même éruption volcanique. Le paroxysme du désir lui arrache des cris comme celui-ci: « Puissent les peuples s'entr'égorger! puisse Paris brûler, pourvu que j'y sois, et, LA tenant dans mes bras, nous nous tordions ensemble dans les flammes! » Quelques instans après, il désire « la mort rêveuse et calme, » suivant la belle expression de Moore. Toujours il se précipite d'un extrême à l'autre. « En lui nulle modération, dit fort justement M. Hippeau; il va sans transition de l'amour à la haine; celui-ci est de l'enivrement, celle-là de la fureur. La joie est effrénée, le désespoir est immense, et l'un succède à l'autre au même instant. L'accablement terrible suit de près l'enthousiasme débordant. C'est plus que de la sensibilité, c'est une sorte d'exaspération sentimentale. »

De ce genre de vie, de cet état d'âme ressort le doute universel

et la suprême désespérance. Le pessimisme, ce grand mal de notre siècle, naît rarement de la pensée pure et de la spéculation philosophique. Chez la plupart des hommes, il prend sa source dans les déceptions de la vie, dans les grands malheurs ou dans le désordre des passions. Dans le philosophe, il naît de l'orgueil de la pensée; dans l'artiste, de l'excès de désir. Berlioz n'a guère connu que ce dernier; mais il revêt chez lui les teintes les plus noires. Dans ses œuvres critiques et fantaisistes, confessions on ne peut plus attachantes, on surprend le dialogue tragique de l'âme lassée avec elle-même. D'abord la négation dans toute son énergie : « Je pense que tout passe, que l'espace et le temps absorbent beauté, jeunesse, amour, gloire et génie, que la vie humaine n'est rien, la mort pas davantage, que les mondes eux-mêmes naissent et meurent comme nous, que tout n'est rien. » Mais l'âme et la raison protestent toutes les deux contre le néant. « Et pourtant, continue le Hamlet musicien, certains souvenirs se révoltent contre cette idée, et je suis forcé de reconnaître qu'il y a quelque chose dans les grandes passions admiratives comme aussi dans les grandes admirations passionnées. » L'ivresse de l'amour partagé lui arrache une prière : « En de pareils instans, dit-il, l'athée lui-même entend au dedans de lui s'élever un hymne de reconnaissance vers la cause inconnue qui lui donna la vie. » Mais, tout aussitôt, la douleur aiguë, le doute absolu le reprend : « Oui! oui! s'écrie-t-il, tout n'est rien! tout n'est rien! Aimez ou haïssez, jouissez ou souffrez, admirez ou insultez, vivez ou mourez, qu'importe tout? Il n'y a ni grand, ni petit, ni beau, ni laid; l'infini est indifférent! l'indifférence est infinie! »

Cette inégalité violente, ce dégoût furieux, se traduisent chez lui, absolument comme dans Hamlet, en raillerie, en satire sanglante, en ironie implacable qu'il tourne souvent contre lui-même. On retrouve ce rire amer, parfois cruel, dans ses écrits comme dans sa musique. L'humoriste guette sous l'exalté. L'artiste enthousiaste est doublé d'un mystificateur glacial. Pour se moquer du librettiste, il transcrit les paroles de *la Juive* sur l'air de *Maître Corbeau*. Il trouve un malin plaisir à donner un concert avec un faux programme, et quand les « bourgeois » applaudissent à outrance de l'Offenbach qu'ils prennent pour du Weber, son œil s'allume d'une joie méphistophélique. Sa verve est endiablée, sa fantaisie étourdissante; il allie l'humour enragé d'un Swift au plus fin sel gaulois. Mais il nous avoue qu'en tirant ces feux d'artifice, il est souvent d'humeur lugubre et que, s'il affecte de rire, c'est « pour ne pas tourner l'œil. » Avec cela, artiste probe, honnête, loyal, infatigable, absolument désintéressé, généreux, mais n'oubliant jamais

une injure, réalisant, en somme, le type du romantique qui veut mettre par force le roman dans la vie, l'idéal dans la réalité, ayant la foi inébranlable dans l'art, mais dépourvu de philosophie : nature ardente, excessive, volcanique. « Les cœurs de lave sont durs, dit-il, le mien est rouge fondant. » Oui; tant que le cratère bout, quels torrens de flammes; mais lorsqu'il s'éteint, que de noires scories! O la triste fin d'un si grand artiste! O la mélancolique épitaphe qui conclut ses Mémoires! C'est le mot de Macbeth lorsqu'il se sent perdu : « La vie n'est qu'un ombre qui passe, un pauvre comédien qui, pendant une heure, se pavane et s'agite sur le théâtre et qu'après on n'entend plus. »

Nous entendons toujours Berlioz, car son âme nous parle dans ses œuvres immortelles. Incapable de bonheur et d'apaisement, elle se prêtait merveilleusement à l'expression des passions romantiques. Coloriste fougueux, il a porté la musique instrumentale à son dernier degré d'intensité et de violence. Rien du dramaturge en lui, car le drame suppose l'empire absolu du poète sur les passions qu'il manie, sur les caractères, dont il s'érige en providence. Berlioz est dominé par les passions qu'il déchaîne, subjugué par les caractères dont il s'éprend. Il se monte alors, il s'exalte, il chante dans un délire sublime. Ce lyrique à tous crins n'a pas les visions transcendantes de Beethoven, il ignore également la psychologie fouillée et la science dramatique d'un Wagner. Mais quel maître incomparable dans l'expression de la passion pure!

Son tempérament d'artiste éclate sans gêne ni frein dans la *Symphonie fantastique*, cette œuvre de jeunesse qui exprime si bien l'amour en 1830. « L'auteur suppose, dit Berlioz dans son programme de 1832, qu'un jeune musicien, affecté de cette maladie morale qu'on appelle le vague des passions, voit pour la première fois une femme qui réunit tous les charmes de l'être idéal que rêvait son imagination et en devient éperdument épris. Par une singulière bizarrerie, l'image chérie ne se présente jamais à l'esprit de l'artiste que liée à une pensée musicale dans laquelle il trouve un certain caractère passionné, mais noble et timide comme celui qu'il prête à l'objet aimé. » La trame harmonique de ce début est savante et compliquée; la mélodie de la femme aimée s'en détache vivement, comme le trait incisif de l'amour dardé au milieu des rêveries de l'adolescence. L'insistance avec laquelle revient ce motif, interrompu par des accès de joie sans raison, la manière dont il se développe et grandit jusqu'à la passion délirante avec des mouvemens de fureur, de jalousie et des retours de tendresse sont déjà caractéristiques du génie de Berlioz. Beethoven, cet Homère

de la symphonie chez qui l'on trouve tout, a inventé ce mode de développement d'un motif très simple qui en s'élargissant prend tout à coup des proportions immenses. Comme en beaucoup de choses, Berlioz et Wagner ne sont en cela que ses disciples. Mais le procédé est si fécond qu'il laisse place à toutes les originalités; il reproduit le procédé même de la vie, qui part toujours de l'évolution d'un germe; il est inépuisable et infini comme l'âme dans son éternel devenir.

La Scène aux champs nous fait assister à l'un de ces dialogues intimes de l'âme avec la nature qui sont un des thèmes favoris de la poésie moderne. Deux pâtres se répondent de loin de leurs chalumeaux, et ces notes errantes, mêlées au bruissement des arbres doucement agités par la brise, évoquent devant l'esprit un panorama alpestre d'une fraîcheur et d'une largeur admirables. Quelle transparence de l'air ! Quels vastes espaces ! Quels silences éloquens entre les échos lointains de la rustique cantilène ! On sent que des abîmes séparent les deux pâtres, et pourtant comme leurs chalumeaux causent paisiblement de montagne à montagne! A ces accens un calme inaccoutumé descend dans l'âme du pauvre voyageur. Il s'abandonne à son rêve mêlé de crainte et d'espoir. Le jour baisse; l'un des pâtres reprend sa mélodie,.. mais l'autre ne répond plus. Un formidable roulement de tonnerre remplit plusieurs fois l'immensité de la solitude assombrie. C'est la seule réponse à l'inquiète question de l'âme ; enfin tout se tait. Cette fin saisissante est d'un poète et d'un poète de génie.

Le noir pressentiment se réalise. L'amant trompé rêve qu'il a tué celle qu'il aimait, qu'il est condamné, conduit au supplice et qu'il assiste à sa propre exécution. Le cortège s'avance aux sons d'une marche sombre et farouche, où se peint à la fois le défi haineux du condamné et la joie insultante de la foule. L'idée fixe reparaît comme une dernière pensée d'amour. Mais un coup sourd l'interrompt ; la tête a roulé sous le couteau. — L'idée de faire d'une hallucination le sujet d'une peinture musicale est une idée bizarre. Plus bizarre encore est ce qui suit. Le mort se réveille à la *Ronde du sabbat*. Ici l'imagination romantique de Berlioz se lâche à fond de train. L'orchestre imitatif siffle, ricane, aboie et mime une troupe affreuse d'ombres, de sorciers, de monstres de toute espèce réunis pour les funérailles du meurtrier par amour. Aux gémissemens répondent des éclats de rire. La mélodie reparaît, non plus noble et timide, mais dans un travestissement burlesque, avec des fioritures provocantes, des entrechats qui lui donnent l'allure d'un air de danse trivial. C'est *elle* qui revient au sabbat en sorcière. A cette transformation inattendue, on éprouve la sensation désagréable qu'on

aurait en voyant une jeune fille charmante changée tout à coup en courtisane impudique. C'est l'amant furieux qui traîne son idéal déchu au sabbat et le bafoue. Le supplicié devient bourreau à son tour. Un rugissement de joie accueille cette apparition ; elle se mêle à l'orgie diabolique. Alors la cloche du supplice, la danse du sabbat et le *Dies iræ* s'unissent dans une ronde tourbillonnante, où l'enfer déchaîné hurle et parodie le ciel. Dans cette œuvre le charmant et le beau se heurtent au grotesque, sans arriver à produire le sublime. Elle nous laisse sous une impression profondément discordante. Mais le tableau est puissant; on y sent la griffe d'un maître. L'art qui mène à l'harmonie est bien supérieur à celui qui conclut par une dissonance. Mais lorsqu'un artiste peint une maladie de l'âme avec cette vigueur de touche, il faut s'incliner. Jamais le cauchemar de l'amour malheureux n'a été rendu avec cette énergie.

La symphonie de *Roméo et Juliette*, éclose « sous ce chaud soleil d'amour qu'alluma Shakspeare, » nous transporte dans une sphère plus élevée. Dans les œuvres de Berlioz, il n'en est pas de plus inspirée. Cette riche floraison mélodique semble vraiment couvée par l'ardent soleil, complice de tant de passions et fécondateur de tant de cerveaux d'artistes et de poètes. On y respire la volupté des nuits qu'embaume la fleur d'oranger et que peuplent des myriades de lucioles. Enfin, elle est comme traversée d'un bout à l'autre par un génie flamboyant, par « cet amour prompt comme la pensée, brûlant comme la lave, impérieux, irrésistible, immense, et pur et beau comme le sourire des anges » qu'ont invoqué tous les poètes, mais qui n'est connu que des âmes très passionnées et très conscientes. Nous n'analyserons pas ce chef-d'œuvre. Il est des choses qu'il faut goûter en silence pour les comprendre et les honorer. Rappelons seulement ces deux merveilles intitulées : Tristesse de Roméo et Fête chez Capulet. D'abord, l'amour seul en face de lui-même qui essaie de se mesurer et n'arrive pas à toucher son propre fond; et puis, ce même amour perdu au milieu d'une fête étourdissante : le contraste de l'âme et du monde. Berlioz a donné à ce morceau un coloris riche, fou et cependant harmonieux sous le scintillement instrumental qui lui est propre. Dans ce bal masqué la soie ruisselle, les bijoux reluisent, les yeux ironiques châtoient derrière les loups de satin bleu et rose, les conversations bruissent, les rires éclatent dans une folie carnavalesque. Par un trait de génie, au plus fort de la fête, le compositeur a ramené en *fortissimo* avec les cuivres le motif suave de la tristesse de Roméo, comme si la joie de la foule lui donnait soudain une acuité terrible. Avez-vous remarqué à côté d'elle ce gémissement chromatique des contre-

basses descendantes, qui nous fait penser à Tybalt furieux, tournant comme une bête fauve autour de Roméo perdu dans sa pensée d'amour, comme devant une fleur merveilleuse dont le parfum remplit l'univers? Folie du monde, haine mortelle et mortel amour éclatent, rugissent et chantent à la fois d'une voix distincte dans ces harmonies étonnantes. La symphonie atteint l'intensisté du drame. C'est la vie irritée à son comble et qui déborde.

Décidément Berlioz doit à Henriette Smithson et à Shakspeare ses plus belles pages, les plus tendres et les plus passionnées. Nous venons d'écouter le musicien sur ce thème auquel il revient bien des fois. Écoutons un instant encore l'écrivain. Car il le fut et de premier ordre, à ses heures, quoique toujours capricieux et un peu saccadé. Voilà ce que Berlioz disait sur le tard, en parlant des deux amours qui dominèrent tour à tour sa vie orageuse. Ah! ce n'est plus la fleur du printemps, c'est la feuille d'automne qui tombe. Ce retour mélancolique sonne comme un dernier adieu à la jeunesse, comme un regret douloureux. « Estelle, dit-il, fut la rose qui a fleuri dans l'isolement (*last rose of summer*); Henriette fut la harpe mêlée à tous mes concerts, à mes joies, à mes tristesses, et dont, hélas! j'ai brisé bien des cordes. »

Pour donner une idée complète de Berlioz comme symphoniste, il nous reste à dire quelques mots de *la Damnation de Faust*, l'œuvre de sa maturité. Il écrivit la légende pendant son voyage en Hongrie, en chaise de poste, le long des routes, sur la table des auberges. La musique, d'une sève abondante, d'un éclat varié, est toute trempée d'impressions originales. Tel passage d'orchestre rappelle si bien les recoins sombres d'une vieille ville allemande aux toits pointus, qu'on croit se promener dans Nuremberg en le suivant. Il y a aussi une fugue sur le mot *Amen* qui reproduit la grosse gaîté des étudians tudesques avec une fine pointe d'ironie. Dans le rôle de Méphistophélès, Berlioz a pu donner carrière à sa verve satirique, à ses accès de bouffonnerie infernale. En somme, le maître français a traité le chef-d'œuvre de la poésie allemande avec une grande liberté, mais sans le rapetisser. Le grand souffle de la légende immortalisée par Goethe a passé sur ces pages. Se laissant aller à la pente de sa nature, le musicien a pour ainsi dire effacé les saillies dramatiques du poème, qui sont l'évocation du diable, la séduction et la mort de Marguerite, pour s'étendre tout à son aise sur la partie lyrique et pittoresque. Ne nous en plaignons pas, car les beautés d'un charme enveloppant et grandiose se succèdent depuis le chœur de la résurrection jusqu'au songe de Faust et à cette belle invocation : « Nature immense, impénétrable et fière. »

Quant à la conception générale du sujet, il n'est pas sans intérêt de la comparer à celle de Goethe et d'en marquer la différence. Elle nous ramène à la grande question du trouble religieux et philosophique, qui, nous l'avons dit, ne fut pas étrangère à l'esprit du musicien. Goethe a fait du docteur Faust ce type de l'homme moderne, qui, rejetant la foi traditionnelle, cherche la vérité par ses propres lumières. Il a pour compère et pour antipode Méphistophélès, l'esprit du mal, le roi du monde et des mondains. Sa philosophie est la négation, la quintessence du roué et du sceptique, le génie de Mammon et de Satan mondanisé. Le hardi docteur propose au diable une gageure qui est le véritable nœud de la pièce. Faust sent en lui un désir si infini qu'il défie le démon et lui promet son âme à tout jamais s'il parvient à combler son cœur un seul instant. Méphisto se croit sûr de son fait; il accepte. Après avoir parcouru le cercle des joies et des ambitions terrestres: l'amour, la politique, l'art, Faust trouve le bonheur suprême en travaillant pour ses semblables, pour ses compagnons de lutte. Ce n'est pas le démon, c'est Dieu, c'est la divine sympathie qui a finalement apaisé son cœur. Le diable est joué, et Faust entre au ciel, un ciel d'un genre nouveau, qui s'étage vers les hauts sommets d'une planète plus avancée, aux rayons d'un soleil plus puissant. Près des cimes éthérées nous retrouvons les saints du christianisme dans leur plus haute activité et la Vierge bienheureuse, la *Mater gloriosa*, y représente la femme dans sa pureté et sa splendeur. Si Faust monte si haut et se transfigure dans cet autre monde, c'est par la rédemption de l'amour vrai, par l'âme de Marguerite, par celle qui l'aima malgré tout et jusqu'à la mort.

Cette fin inventée par Goethe est une libre interprétation de la légende, un élargissement de l'idéal chrétien selon une foi religieuse et philosophique que le poète s'est créée lui-même. Berlioz, nous l'avons vu, est un pessimiste et un incrédule. Il ne s'en cache pas; mais comme beaucoup d'athées qui le sont par paresse d'esprit ou par dégoût de l'existence, il a de ces retours de foi instinctifs qui surgissent du fond de l'âme humaine. Mais alors, ce n'est pas comme chez Goethe une haute vue métaphysique, ce n'est pas comme chez Beethoven un élan sublime d'énergie et de foi personnelle. Il revient à la foi naïve de son enfance; elle lui tend son doux oreiller et il y couche pour un instant sa tête fatiguée. « Je fus élevé, nous dit-il, dans la foi catholique, apostolique et romaine. Cette religion charmante, depuis qu'elle ne brûle plus personne, a fait mon bonheur pendant sept années entières; et, bien que nous soyons brouillés ensemble depuis longtemps, j'en ai toujours conservé un souvenir fort tendre. Elle m'est si sympathique, d'ailleurs, que si j'avais eu le malheur de naître au sein d'un de ces schismes éclos

sous la lourde main de Luther ou de Calvin, à coup sûr, au premier instant de sens poétique et de loisir, je me fusse hâté d'en faire abjuration solennelle pour embrasser la belle romaine de tout mon cœur. »

Est-ce besoin du cœur ou simple jeu d'imagination? Il y a des deux peut-être. *La Damnation de Faust* se ressent de ce tour d'esprit. Au lieu de monter vers le ciel, le docteur est tout bonnement emporté par le diable comme dans la légende du XVIe siècle. La pensée est inférieure à celle de Goethe. Mais cette course à l'abîme, échevelée, sur un rythme de triple galop et ce formidable plongeon dans le gouffre de flammes au milieu d'un chœur satanique, tout cela est empoignant, irrésistible. Et lorsque l'enfer a saisi sa proie et cesse de mugir aux profondeurs, quelle surprise délicieuse! Comme on respire à cette douce et majestueuse remontée vers le ciel! Des voix féminines d'anges résonnent pour demander le pardon de Marguerite : « Elle a beaucoup aimé, Seigneur! » Et à ce chœur d'une tendresse virginale : « Remonte au ciel, âme naïve et pure! » il nous semble entrevoir à travers des rangées de harpes séraphiques comme une blanche fumée d'âmes bienheureuses qui émergent dans le cercle lumineux sous l'hosanna des phalanges célestes. Berlioz n'a pas donné de preuve plus éclatante de la puissance et de la grandeur de son imagination.

IV.

Le troisième grand nom qui défraie le plus souvent les programmes des concerts du dimanche est celui de Richard Wagner. Les fragmens symphoniques de ses opéras, qui avaient le don d'exciter autrefois les contradictions les plus violentes, sont accueillis aujourd'hui par le public des concerts avec une curiosité ardente et applaudies avec cette passion vive et généreuse pour des choses nouvelles qui est un des traits saillans de notre tempérament national. L'opposition qu'ont rencontrée pendant longtemps les œuvres de ce musicien tient moins aux étrangetés de sa musique qu'aux aspérités de son caractère et à l'outrecuidance d'un orgueil qui voulait s'imposer partout en maître. Beaucoup de personnes n'ont pu lui pardonner ses incartades gratuites, ses rodomontades ultratudesques contre la France. Elles ont raison, et nous sommes du nombre. Mais une fois l'homme jugé, devons-nous ignorer à jamais l'artiste et ses créations? Le patriotisme aveugle risque d'aller à contre-fin ; il lui arrive par exemple de bâtir un nouveau mur là où il faudrait peut-être percer une fenêtre. Il faut en prendre notre parti, la nature a tous les caprices. Elle a voulu pour une

fois associer un génie exceptionnel avec un parfait Teuton. Richard Wagner est mort, et son œuvre débarrassée de sa personnalité irritante, s'impose désormais toute seule à l'attention. Le temps, ce souverain justicier des choses, ramènera ses prétentions démesurées à leur juste valeur; et le moment n'est pas éloigné où l'on jugera de sang-froid, *sine ira et studio*, et ses dernières créations et sa tentative de réforme théâtrale. Tel n'est pas cependant notre dessein. Laissant de côté le poète, le penseur, le dramaturge et l'*impresario* d'un théâtre personnel, — car il y avait de tout cela dans cet homme étrange, plein de petitesses morales et de grandeurs intellectuelles, — nous nous bornerons à caractériser d'un crayon rapide le symphoniste que les concerts du dimanche nous ont fait connaître.

L'ouverture dramatique créée par Gluck fut portée par Beethoven à son plein développement. Cette forme de la symphonie servant d'introduction à un drame ou à un opéra marque à vrai dire le premier pas vers le poème symphonique, devenu un des genres favoris de notre époque. Car si, d'une part, l'ouverture dramatique sert d'introduction au drame, de l'autre elle se soutient, elle s'explique par elle-même et peut s'exécuter séparément sans rien perdre de sa force persuasive. On ne sera jamais plus clair, plus poignant, plus grandiose que Beethoven l'a été dans la splendide et incomparable ouverture de *Léonore*, voire dans celle d'*Egmont* et de *Coriolan*. Sous ce rapport, Wagner n'a fait que marcher à la file de ses prédécesseurs, mais il a imprimé à ses ouvertures comme à ses morceaux d'ensemble la couleur particulière de son esprit. Comme dans Berlioz, on trouve chez lui l'extrême intensité du coloris instrumental, l'énergie stridente de l'expression plastique et pittoresque. Ce qui nous frappe ensuite comme un trait original et tout à fait personnel, c'est, d'une part, un sensualisme violent, effréné; de l'autre, un mysticisme transcendant qui s'élève à des hauteurs incommensurables. Autre particularité : tandis qu'il déchaîne des élémens furieux dans son orchestre, on sent toujours une pensée maîtresse planer sur l'ensemble. Après avoir lâché les passions, il les terrasse ou les magnétise en dompteur habile, en maître magicien. Dramatiste expert dans le savant *crescendo* de ses effets, il ne perd jamais de vue son but, et lancé dans les tempêtes, il vire toujours au phare de l'idée. Chez Beethoven, l'unité résulte de la plénitude et de la continuité de l'enthousiasme; elle est le mode naturel de cette âme passionnée, mais divinement harmonieuse. En Wagner, elle provient de la domination hautaine de l'intellect sur des passions sauvages. Quelques exemples rendront ces observations plus sensibles.

Voulez-vous une impression frappante du tempérament et de la nature de Wagner? Écoutez l'ouverture du *Tannhäuser*. Ce morceau est si connu aujourd'hui, qu'en rappeler le sujet nous paraît superflu. Mais pour mettre en lumière le procédé caractéristique de cette composition, nous citerons quelques passages de la remarquable analyse que Liszt en a donnée dans une brochure française publiée en 1851 à Leipzig. « D'abord le motif religieux apparaît calme, profond, à lentes palpitations, comme l'instinct du plus beau, du plus grand de nos sentimens, mais il est submergé peu à peu par les insinuantes modulations de voix pleines d'énervantes langueurs, d'assoupissantes délices, quoique fébriles et agitées : agaçant mélange de volupté et d'inquiétude. La voix de Tannhäuser, celle de Vénus, s'élèvent au-dessus de ces flots écumans et bouillonnans, qui montent incessamment. Ces appels des sirènes et des bacchantes deviennent toujours plus hauts et plus impérieux. L'agitation atteint à son comble ; elle ne laisse aucune corde silencieuse ; elle fait résonner chaque fibre de notre être. Ces notes vibrantes et haletantes tantôt gémissent, tantôt commandent dans une alternative désordonnée, jusqu'à ce que l'immense aspiration de l'infini, le thème religieux, revienne graduellement, s'empare de tous ces sons, de tous ces timbres, les fonde dans une suprême harmonie, et déploie dans toute leur vaste envergure les ailes d'un hymne triomphal. » Passant ensuite aux détails techniques de la composition et de l'instrumentation, Liszt caractérise la manière incisive dont Wagner a rendu les attractions lascives du Venusberg : ces figures ascendantes des violons à l'aigu, brodées sur un tissu de trilles et de trémolos qui se perdent et se retrouvent en enlacemens inextricables, ces susurremens accentués de légers coups de cymbale qui peignent les vertiges de la sensualité, ses éblouissemens prismatiques. « Il y a des notes qui sifflent à l'oreille comme certains regards chatoient à la vue : longues, désarmantes, perfides! Sous le velouté de leur artificielle douceur on saisit des intonations despotiques, on sent trembler la colère. Çà et là des *mordantes* de violon s'échappent de l'archet comme des étincelles phosphoriques. Le retour des cymbales nous imprime un ébranlement, comme le lointain écho d'une orgie devenue sauvage. Il y a des accords d'un frénétique enivrement qui nous rappellent que les Cléopâtre ne trouvaient pas leurs fêtes déparées par la cruauté. Avec les ménades et leurs rondes fougueuses, la volupté arrive à sa dernière puissance. » Après un pareil déchaînement, le triomphe du motif religieux n'était pas facile. Il risquait de paraître froid, sec et aride, de venir comme une négation après une félicité. L'interprète, également versé dans la science du monde et dans celle de

l'église, nous fait toucher du doigt l'art qu'a mis le compositeur à préparer cette victoire un peu moins difficile que celle de saint Antoine, mais cependant très remarquable. « Le motif saint, dit l'abbé Liszt, ne se dresse point comme un rude maître, imposant durement silence aux licencieux chuchotemens qui grouillent en cet antre de joies terribles. Il ne reste point sombre et isolé en leur présence. Il arrive limpide et doux, pour s'emparer de toutes les cordes dont la résonnance est une si charmante amorce ; il les saisit une à une, quoiqu'elles se disputent à lui avec un acharnement désespéré. Mais toujours calme et placide, il étend son domaine malgré ces résistances, en transformant, en s'assimilant les élémens contraires. Les masses des tons ardens se détachent en débris, qui forment des discordances toujours plus pénibles, jusqu'à ce qu'elles deviennent répulsion comme des parfums en décomposition, et que nous les voyions avec bonheur se fondre dans l'auguste magnificence du cantique, qui emporte toute notre âme, tout notre être dans un océan de gloire. »

On ne saurait mieux peindre l'ouverture typique de Richard Wagner, qui met aux prises les deux forces de cette étrange nature. L'élément spirituel apparaît seul dans le prélude de *Lohengrin*. Les premières mesures des violons, qui chantent *pianissimo* le thème du Saint-Graal dans les notes suraiguës de leur registre, nous enlèvent aux plus hautes régions du mysticisme. La suave mélodie s'étend comme la nappe dormante, azurée d'un éther sans bornes, et l'âme débarrassée de tout poids terrestre y flotte dans une chaste et intense félicité. C'est, au physique, le genre d'ivresse qui nous prend sur les hautes cimes des Alpes; c'est au moral ce que les ascètes racontent de l'état extatique, où le *moi* expire : un sentiment de solitude immense et d'amour infini. Mais à mesure que cette mélodie d'une fluidité merveilleuse descend d'octave en octave, et passe en élargissant ses ondes des instrumens à cordes aux instrumens à vent, il nous semble que l'âme descend avec elle de ses hauteurs vertigineuses vers les régions terrestres dans une atmosphère toujours plus brûlante. Lorsque enfin les cuivres font retentir la mélodie avec un éclat fulgurant, n'est-ce pas une âme sublime qui se révèle et se communique dans son amour surhumain comme par une irradiation de tendresse et de flamme? — Mais l'apparition ne peut durer qu'un instant; elle se voile aussitôt et remonte avec un doux sourire, avec un adieu d'une indicible tristesse dans l'éther inaccessible d'où elle est venue et où elle retourne à jamais. Le rêve se termine comme il a commencé, dans l'azur, dans l'infini. Ce qu'il y a d'extraordinaire dans ce prélude, c'est qu'en développant le sens visionnaire, il nous iden-

tifie avec la vision. C'est le phénomène de l'extase musicalement réalisé. Quant au nuancement instrumental de ce morceau, il est d'un fondu, d'une délicatesse uniques. Il va des tendres couleurs de l'opale et du saphir au jaune ardent, aux blancheurs éblouissantes de la lumière. On a souvent imité cet effet, mais sans l'atteindre.

La Chevauchée des Walkures nous transporte, au contraire, sur les âpres sommets du mythe scandinave sous le ciel sombre de la Germanie primitive. Le tableau scénique qui accompagne ce morceau au troisième acte de la Walkure est d'une singulière hardiesse. Cependant on peut le voir réalisé aujourd'hui sur un grand nombre de scènes allemandes. La cime d'une montagne qui finit en pointe de rochers se dresse dans le ciel. C'est le rendez-vous des neuf Walkures, des filles d'Odin, qui emportent pendus en travers, sur la selle de leurs chevaux, les héros tués dans la bataille. Le vent siffle, des volées de nuages chassés par l'ouragan traversent les airs et rasent la crête des monts. Dans leurs plis apparaissent une à une les filles d'Odin chevauchant leurs coursiers sur les ailes de la tempête. On les voit se précipiter à droite dans une forêt de sapins; elles y laissent leurs folles montures et viennent se camper l'une après l'autre sur le roc abrupt. De là-haut les premières venues appellent les dernières en poussant leur cri de ralliement : « Iohotohé! » Et d'en haut, d'en bas, de l'air et de l'abîme se répondent leurs clameurs. Le morceau symphonique qui accompagne cette scène a pour motif principal une fanfare à l'unisson d'un accent sauvage et fier, modulant du mineur au majeur sur un accompagnement de trilles multipliés à toutes les octaves et sur une figure des instrumens à cordes imitant un galop soutenu. Cette musique, où des rires joyeux percent la tempête, donne la sensation violente des temps héroïques de la Germanie légendaire; elle respire le fer, la joie et l'ouragan.

La *Marche funèbre de Siegfried* est empreinte de la teinte fatale particulière à la vieille poésie du Nord. La récente et brillante exécution de ce fragment, par M. Lamoureux, aux concerts du Château-d'Eau, a vivement impressionné le public par son caractère sombre et grandiose. Siegfried vient d'être tué traîtreusement par Hagen. Ses compagnons placent son corps sur son bouclier et l'emportent. Pendant ce temps, l'orchestre joue une marche courte, mais saisissante, qui rappelle en quelques mesures la vie du héros, sorte d'oraison funèbre concentrée et très originale. Les motifs majestueux qui se succèdent rapidement sont ceux-là mêmes qui ont marqué les points lumineux de la carrière semi-humaine, semi-divine de Siegfried dans le cours du drame. Après chacun d'eux,

l'orchestre tout entier frappe en *fortissimo* sur le rythme d'un tambour funèbre quelques accords plaqués, haletans, terribles. C'est le coup de la mort qui a foudroyé le héros et qui se répète avec un retentissement formidable à chaque pause de ce prodigieux ressouvenir. Et la puissante mélopée reprend en pleurant son récit. Mais tout à coup éclate la fanfare qui rappelle les amours triomphans de Siegfried et de Brunehilde. Ici le fracas des cuivres atteint l'intensité du rayonnement solaire et perce la moelle des os. Il semble un instant qu'on revoie le héros aux cheveux d'or et la fille des dieux sortir comme deux soleils de gloire de leur sombre caverne après leur première nuit de noces... Mais le tambour roule; l'orchestre retombe sur son gémissement, et nous ne voyons plus qu'un cadavre emporté sur un brancard au clair de lune. Le héros a disparu dans la nuit éternelle.

Faut-il résumer en quelques mots les caractères généraux de la musique de Wagner? Elle surprend par un mélange de séductions insinuantes et d'accens aigus, violens, d'une puissance extraordinaire. On y retrouve la nature septentrionale, germanique et barbare avec tous ses instincts, mais idéalisée par une sensibilité d'artiste raffiné et toujours gouvernée par une pensée métaphysique. En somme, elle étonne plus qu'elle n'attendrit; elle passionne, excite, exalte, mais sans donner le grand apaisement. Sous toutes ses splendeurs, elle garde quelque chose d'amer et d'inconsolé. Quant à sa structure et à son essence, elle se distingue par l'énergie et le mouvement dramatique et par le génie légendaire. Nous entendons par le génie légendaire cet art de révéler et de dramatiser le monde intérieur, et de le condenser, en un tableau merveilleux qui revêt alors la forme d'un au-delà enchanteur vers lequel le désir s'élance avec une force redoublée. Telles sont les ouvertures du *Vaisseau-fantôme* et du *Tannhäuser*, mais plus encore cet admirable prélude de *Lohengrin* qui ressemble à une échappée sur un monde supérieur.

V.

Il n'entre pas dans notre dessein de faire une étude même sommaire de la jeune école française qui a pris une place importante et obtient un succès légitime aux concerts du dimanche. Cette école procède en partie de Berlioz, qui a donné à la nouvelle génération le goût de la musique descriptive, en partie de M. Gounod, dont la mesure, la clarté, la grâce souple, correspondent plus particulièrement aux qualités dominantes de l'esprit français. La science accom-

plie et le pittoresque spirituel de M. Saint-Saëns, la note attendrie et souvent passionnée de M. Massenet, la fougue provençale et le coloris espagnol du regretté Bizet; MM. Reyer, Léo Delibes, Guiraud, Lalo et plusieurs autres nous offriraient une riche galerie de talens remarquables et d'inspirations diverses. Nous devons nous contenter d'une observation toute générale. Si quelque chose manque à nos jeunes musiciens, ce n'est pas la science musicale et la pratique des procédés, c'est plutôt la passion et la pensée, sans lesquelles il ne se fait rien de grand. De leurs efforts louables nous n'avons pas vu encore se dégager une individualité puissante ayant un idéal clairement défini et le poursuivant avec constance. Ce n'est pas nous qui pouvons leur donner une leçon. En fait d'art, les bons conseils ne viennent que de l'étude des maîtres et les bonnes idées que de l'inspiration. Mais il est une vérité qui ressort clairement du coup d'œil rapide que nous avons donné aux grands maîtres symphonistes de ce siècle : c'est que la musique, même considérée en dehors du théâtre, s'est puissamment rapprochée de la poésie en élargissant son cadre et en plaçant son but plus haut. Après Beethoven, après Berlioz, après Wagner, il ne suffit plus d'être un grand musicien, pour être un grand symphoniste; il faut encore, sinon être un vrai poète, du moins posséder un sentiment poétique vivace et original. Une chose nous frappe encore dans les maîtres susdits : leur haute culture intellectuelle, leur préoccupation constante des grands problèmes de l'esprit humain. Telle est la leçon la plus évidente et la plus salutaire qui ressorte de leurs œuvres pour nos musiciens présens et futurs.

Et pour nous, qui sommes le public, n'est-il pas aussi un enseignement à tirer de cette institution des concerts du dimanche qui fait partie désormais de nos mœurs? Sûrement, la musique parle là son vrai langage, et ce qu'elle nous confie est très différent de ce qu'elle nous dit ailleurs. Sa grande voix nous apprend que l'humanité, sous les apparences d'un matérialisme universel, est pleine encore d'aspirations spiritualistes et idéales, souvent incertaines, mais non moins vives. Car la musique vient du plus profond de l'homme, elle sort du mystère de l'inconscient, elle nous parle de ce monde intérieur qui est la suprême réalité, et déchirant le voile du monde visible, elle nous introduit dans son immense au-delà. Les visions qu'elle évoque, ce n'est pas elle qui les invente, c'est nous qui les créons sous ses sublimes incantations; elles font partie de nous comme des puissances innées. La musique, cette sœur mystérieuse de l'âme et de l'amour, a cela de beau qu'elle ne peut longtemps se complaire dans les basses régions. L'essor naturel de ses ailes l'emporte vers l'infini.

Il faut donc voir dans la popularité croissante de la grande musique un des phénomènes les plus remarquables de notre époque. A ne considérer notre temps qu'à la surface, il semble voué irrévocablement aux forces régnantes du positivisme et du matérialisme. Le progrès prodigieux des sciences exactes et l'immense développement de l'industrie ont tout envahi. Le théâtre se nourrit à peu près de ce que lui offre la vie mondaine et paraît vouloir se réduire à une sorte de chirurgie sociale. La littérature s'est jetée dans une observation minutieuse du réel ou dans un naturalisme grossier; la peinture butine et s'amuse sur ses traces. Mais entrez le dimanche, à deux heures, dans une de ces grandes salles de concert, voyez cette foule avide non de divertissement, mais d'édification, joyeuse d'échapper à elle-même et de boire pour quelques heures à la coupe des songes; étudiez son recueillement, son absorption profonde, ses ravissemens pendant qu'on joue la *Neuvième Symphonie* de Beethoven ou tel chef-d'œuvre de notre grand Berlioz; voyez avec quelle passion elle les applaudit et les redemande, et vous direz : Non, Ariel n'est pas mort. Il n'est invisible que parce que Prospero a cessé de croire en lui! L'idéal est plus vivant que jamais, car la foule en a soif.

Quelques-uns craignent que la musique n'absorbe désormais tous les besoins idéalistes de l'humanité, et que les autres arts ne pâtissent de sa fortune en retombant dans le terre-à-terre d'un réalisme de plus en plus servile. Nous n'en croyons pas un mot. Il y a une solidarité profonde entre toutes les facultés humaines, un besoin invincible d'unité dans notre nature, qui triomphe toujours à la longue. Si nous avons bien compris les nobles accens du génie de la musique, il parle au philosophe d'un monde supérieur, au poète de la terre promise de son rêve, à tous d'un idéal plus large que celui du passé, fondé sur toutes les conquêtes de la race aryenne et sur l'âme même du christianisme. L'horizon est noir, de grandes luttes nous attendent encore, mais nous ne désespérons de rien. Le XIXe siècle, parti de très haut, est descendu dans une vallée profonde; mais parvenu à la fin de sa carrière, il atteindra peut-être un sommet d'où il apercevra l'aurore d'un jour nouveau.

ÉDOUARD SCHURÉ.

UN CHAPITRE

DE

L'HISTOIRE FINANCIÈRE

DE LA FRANCE

II.

LES EXCÈS DE LA SPÉCULATION AU DÉBUT DU RÈGNE DE LOUIS XV.

II[1].

BAISSE DES ACTIONS ET DÉFAVEUR DES BILLETS. — LA CHUTE DU SYSTÈME ET LA LIQUIDATION.

I.

Le 5 janvier 1720, d'Argenson, qui depuis plusieurs mois ne s'entendait plus avec Law (2), abandonna l'administration des finances.

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars.

(2) D'Argenson, d'un caractère absolu, ne s'était pas contenté longtemps d'un rôle subordonné dans l'administration des finances; c'était malgré sa résistance que la compagnie des Indes avait obtenu le bail des fermes générales et la régie des recettes générales. On dit même que, dès le mois de septembre 1718, il s'était séparé de Law en favorisant secrètement la formation de la société imaginée pour faire concurrence à la compagnie d'Occident, et qu'Aymard Lambert, sous le nom duquel les frères

Le contrôle général fut rétabli et fut confié à Law, qui conserva la direction de la banque et celle de la compagnie des Indes. La banque était devenue un service financier de l'état : on comprend donc que le contrôleur-général ait pu en conserver sans intermédiaire l'administration; mais la compagnie, avec ses nombreuses entreprises et ses milliards d'actions, était une société privée : si elle avait pu se faire attribuer le bail des fermes générales, parce qu'il était alors d'usage d'affermer le recouvrement d'une partie des impositions, elle était placée à ce titre, non sous l'autorité, mais sous le contrôle du ministre, et Law ne pouvait se contrôler lui-même. Sa nomination au contrôle-général est un signe du temps où elle a pu être faite. « Le murmure fut grand, dit Saint-Simon, de voir un étranger contrôleur-général, et tout livré en France à un système dont on commençait à se défier. Mais les Français s'accoutument à tout. »

La spéculation salua l'avènement de Law au ministère des finances en faisant monter dans la soirée les actions à 18,000 livres. Quelques jours après, le nouveau contrôleur-général ne crut pas compromettre l'autorité publique dont il était revêtu en se rendant, accompagné de plusieurs grands seigneurs, rue Quincampoix, où sa présence et ses encouragemens ranimèrent encore la confiance, mais elle ne dura pas.

Le cours de 18,000 livres ne put se maintenir et les actions baissèrent. Le bureau que la compagnie avait ouvert les acheta à 9,600 livres et les paya en billets qu'on allait aussitôt convertir en numéraire à la banque, dont la réserve métallique, que les trois derniers mois de 1719 avaient accrue, ne tarda pas à être épuisée : elle put cependant satisfaire aux remboursemens qui lui furent demandés, mais quelquefois avec des retards, en ouvrant tard ses guichets, en les fermant de bonne heure, en prolongeant le temps nécessaire pour compter les espèces.

Law se trouvait en présence de la terrible difficulté de soutenir à la fois l'action et le billet : il ne recula pas, et, se faisant journaliste, il voulut exposer et défendre ses projets et ses théories dans une lettre qu'inséra le *Mercure de France* (de février 1720), et qui se terminait par ces paroles un peu hautaines : « Le système s'établira sans vous, parce qu'il est fondé sur des principes, et que les principes se rendent maîtres, tôt ou tard, des opinions les plus rebelles. Mais il dépend en quelque sorte du public de le faire aller plus vite et de recueillir incessamment les fruits immenses qu'il nous promet (1). »

Paris s'étaient rendus adjudicataires des fermes générales, était le valet de chambre du garde des sceaux.

(1) *Law*, édition Guillaumin, p. 640.

La compagnie achetait des actions et elle en vendait peu : elle espéra attirer les acheteurs en leur offrant des marchés à prime, en s'engageant (le 9 janvier) à fournir, dans les six mois, des actions avec les dividendes de l'année, à raison de 11,000 livres, moyennant une prime de 1,000 livres. Depuis que Law avait le premier employé cette forme de marché, qui se prête si bien aux spéculations, l'agiotage s'en était emparé et faisait concurrence à la compagnie : elle s'en fit attribuer le monopole par un arrêt du 11 février.

Les rentiers ne se pressaient pas de demander leurs remboursemens : ils hésitaient à acheter des actions et ne pouvaient remplacer les rentes qui les faisaient vivre par des billets qui ne produisaient aucun revenu. Mais, comme ces retards paralysaient le développement du système, il leur fut prescrit de recevoir avant le 1er avril les fonds remis aux payeurs : passé ce délai, ces fonds seraient reportés au trésor pour être remboursés *plus tard*, ainsi qu'il serait ordonné. Cette menace ayant produit peu d'effet, les rentiers furent informés que les rentes de ceux qui n'auraient pas voulu ou pu recevoir leurs remboursemens avant le 1er juillet seraient réduites à 2 pour 100 (arrêts des 12 janvier et 6 février) : cette injonction rigoureuse en détermina un grand nombre à retirer leurs capitaux et à en chercher ailleurs l'emploi.

Le paiement des actions achetées par la compagnie et les remboursemens aux rentiers s'effectuaient en billets; les 360 millions autorisés le 29 décembre furent épuisés à la fin de janvier, et il fallut permettre à la banque, le 6 février, d'en émettre encore pour 200 millions, ce qui porta ses émissions à 1,200 millions. Ce développement de la circulation fit accroître les faveurs accordées aux billets : pour compléter la disposition qui, le 22 décembre, leur avait accordé une prime de 5 pour 100, les contribuables qui acquitteraient en billets les droits dus aux fermes générales furent exemptés des 4 sols par livre qu'ils avaient à payer en sus du principal; « afin, dit l'arrêt, de favoriser de plus en plus les billets et de soutenir la préférence qu'ils méritent dans le commerce. » Mais dans la lutte qui s'établit entre la monnaie fiduciaire et la monnaie métallique, il ne suffit pas de favoriser les billets, il faut poursuivre, tourmenter, proscrire même l'or et l'argent. Pendant toute l'année 1720, les variations monétaires sont incessantes : le cours des espèces est tantôt élevé et tantôt abaissé, sans qu'on les refonde ou qu'on les réforme. Il ne s'agit plus, comme pendant les deux dernières guerres de Louis XIV, de chercher dans la réforme ou la fabrication des espèces un bénéfice pour le trésor, mais uniquement de faire préférer le billet au numéraire.

Le 15 janvier, la réduction déjà ordonnée de 1 livre sur les louis et de 4 sols sur les écus est prorogée à la fin de février,

mais pour Paris seulement. Ainsi, pendant un mois, le cours des espèces n'est pas le même en France : il est plus fort à Paris et plus faible dans les provinces. C'est un véritable désordre : peu importe, on espère attirer des espèces au bureau central de la banque en laissant plus de temps au public pour venir les convertir en billets avant qu'elles soient réduites. Le 22 janvier, les anciennes espèces réformées en 1704, en 1709, en 1715, et successivement démonétisées, qu'au mois de décembre la justice recherchait et confisquait, sont reçues de nouveau dans la circulation sur le pied de 900 livres le marc monnayé d'or et 60 livres le marc d'argent, comme les espèces fabriquées depuis : ces conditions favorables auront sans doute plus d'effet que les rigueurs de la justice pour les faire sortir des caisses et des tiroirs, où on suppose qu'il en reste pour des sommes considérables. L'exportation défendue par toutes les lois anciennes est permise jusqu'à la fin de février, « afin d'ôter tout prétexte à ceux qui se plaindraient des peines qui pourront être portées (plus tard) contre ceux qui gardent des vieilles espèces : il est plus avantageux à l'état qu'on les fasse valoir à l'étranger que de les retenir dans le royaume sans circulation. » Le 28 janvier, six jours seulement après que les anciennes espèces démonétisées ont été rendues à la circulation, elles sont réduites de 90 livres par marc d'or, et de 6 livres par marc d'argent ; toutefois, pendant trois jours, elles seront encore reçues dans les Monnaies et à la banque à 900 livres et 60 livres le marc. Il est défendu, sous peine de confiscation, de transporter, pendant le mois de février, hors de Paris et des villes où il y a des hôtels des Monnaies, l'or et l'argent, sans en avoir obtenu la permission. « Pour faciliter le commerce, » les dispositions de l'arrêt du 21 octobre qui rendent obligatoire l'emploi des billets dans presque tous les paiemens, et qui ne devaient être exécutées que le 1er mars et le 1er avril, seront immédiatement appliquées. Les anciennes espèces qui n'auront pas été portées à la banque ou aux hôtels des Monnaies, dans les délais prescrits, seront de nouveau confisquées (1). Le 31 janvier, l'exportation permise le 22 est de nou-

(1) La compagnie pourra faire des perquisitions dans toutes les maisons, même dans les maisons religieuses et privilégiées; les espèces seront confisquées en entier, et sans aucune diminution au profit des dénonciateurs. Tous les dépositaires de ces espèces devront les porter aux hôtels des Monnaies, dans les délais prescrits, sous peine d'être responsables envers les déposans de la perte que la confiscation leur fera éprouver. — Un arrêt du 29 janvier ordonne que les espèces et les matières portées aux Monnaies dans les provinces seront employées à fabriquer des *pièces de 20 sols et de 10 sols*, jusqu'à ce que les affinages soient suffisamment établis pour ne fabriquer que des *livres d'argent*, qui sont au titre de 12 deniers et valent aussi 20 sols. — Un autre arrêt du 7 février réduit les pièces de 20 sols et même les livres d'argent (ordonnées en décembre 1719 et dont la fabrication est lente) à 18 sols et

veau défendue. Les 9 et 20 février, la diminution ordonnée le 28 janvier est successivement prorogée au 20 février, et à la fin de mars pour Paris, à la fin de février et au 10 mars pour les provinces. Le 25 février, avant même ces époques, toutes les espèces anciennes et nouvelles sont de nouveau admises dans la circulation, à raison de 900 livres le marc d'or et de 60 livres le marc d'argent : la banque n'exigera plus 5 pour 100 de l'argent qui y sera déposé; elle recevra et délivrera les espèces au prix auquel elles ont cours. (Arrêts des 15, 22, 28 et 31 janvier, et des 9, 20 et 25 février.)

Toutes ces dispositions concernant les monnaies sont confuses et contradictoires : celle qui les suit est violente. Le 27 février, *il est défendu à tous les Français de conserver plus de 500 livres en numéraire, sous peine de 10,000 livres d'amende.* Il est interdit de payer les sommes de 100 livres et au-dessus autrement qu'en billets. L'arrêt se borne à déclarer que, « la quantité des espèces actuellement dans le royaume doit dépasser 1,200 millions, et que néanmoins le public est privé d'une circulation suffisante, parce que plusieurs personnes qui ont fait des fortunes considérables resserrent les espèces; » et on croit que ce motif justifie des violences qui rappellent les gouvernemens les plus tyranniques (1). C'est aussi parce que les nouveaux enrichis, les *réaliseurs*, étalant un luxe excessif et inopportun, « ont employé une partie considérable de leur fortune dans l'achat de diamans, de perles, de pierres précieuses, » qu'il est défendu de porter aucun de ces objets, sous peine de 10,000 livres d'amende.

Law n'est arrêté par aucune considération de droit ou de justice dans les efforts qu'il tente pour développer la circulation des billets afin de soutenir le cours des actions. Cependant, ces deux valeurs sont essentiellement différentes. La banque royale est devenue un établissement de l'état; la compagnie des Indes est restée une société particulière de commerce et d'industrie. Le billet est l'engagement souscrit par la banque, c'est-à-dire par l'état, et dans les formes de gouvernement qui existaient alors, *par le roi*, de payer à

les pièces de 10 sols à 9 sols; elles n'étaient point comprises dans les diminutions prescrites le 28 janvier.

(1) Montesquieu rappelle, à cette occasion, dans l'*Esprit des lois* (liv. XIX, chap. XXVI), que César défendit aux Romains de garder plus de 60 sesterces, et, après avoir indiqué les circonstances et le but de cette défense, il ajoute : « César fit sa loi pour que l'argent circulât parmi le peuple : le ministre de France fit la sienne pour que l'argent fût mis dans une seule main. Le premier donna pour de l'argent des fonds de terre ou des hypothèques sur des particuliers; le second proposa pour de l'argent des effets qui n'avaient point de valeur et qui n'en pouvaient avoir par leur nature et par la raison que sa loi obligeait de les prendre. »

vue, en espèces, une somme déterminée : ne pas satisfaire à cet engagement, c'est se mettre en état de faillite. L'action représente la participation de celui qui la possède aux opérations d'une société commerciale, à ses chances de bénéfices ou de pertes, sans qu'elle lui donne droit au remboursement du capital qu'il a versé, si à l'expiration de la société il a été dissipé : sa valeur n'est pas fixe, elle est essentiellement variable, suivant l'opinion que se fait le public des profits auxquels elle donne droit. Il fallait ne pas confondre, séparer au contraire la banque et la compagnie, le billet et l'action; ne pas laisser les billets dépasser le chiffre de 1 milliard, autorisé au 1er janvier et déjà excessif; interdire à la compagnie de racheter ses actions; abandonner ces actions à elles-mêmes et les laisser descendre à leur prix véritable, calculé sur le produit réel qu'elles pourraient donner. Il est vrai que le versement de 3/5 qui restait à faire sur les 300,000 actions émises à 5,000 livres, dans le second semestre de 1719, aurait pu ne pas être effectué et que la compagnie n'aurait pas réalisé le capital qu'elle s'était engagée à prêter à l'état pour le remboursement de ses dettes : on aurait pu y pourvoir par d'autres moyens, en rétablissant une partie des rentes au lieu d'exiger impérieusement que leur remboursement fût accepté; c'est ce qu'on fut obligé de faire plus tard, quand ce remède était devenu inefficace pour combler le gouffre qui s'était creusé. Peut-être n'était-il pas impossible, en agissant ainsi, au commencement de 1720, d'assurer encore la circulation et le paiement des billets, dont on pouvait diminuer le montant en exigeant le remboursement à leur échéance des prêts faits sur dépôt d'actions, sans craindre de faire encore baisser celles-ci. Quoi qu'il en soit à cet égard, cette conduite était la seule conforme au droit, à la justice, à la raison, aux principes les plus élémentaires de gouvernement, de finances, d'économie publique.

Law fut entraîné dans une autre voie par ses illusions et par ses théories fausses et chimériques sur la monnaie, sur le papier de circulation et sur la richesse illimitée qu'il pouvait procurer à une nation, sur la possibilité de donner même aussi aux actions d'une société le caractère d'une valeur de crédit circulant comme les billets : il fut peut-être aussi dominé par un autre sentiment naturel à l'homme. Le XIXe siècle a, plus qu'on ne l'avait au commencement du XVIIIe, l'expérience des sociétés commerciales et financières, de leur prospérité et de leur chute. N'a-t-on pas vu, de nos jours, le fondateur d'une société par actions, dont les titres, par le seul effet de l'engouement public et sans qu'il y eût contribué par aucune manœuvre répréhensible, avaient de beaucoup dépassé leur valeur véritable, ne pouvoir se résigner au retour d'opinion qui les

ramenait à leur prix, éprouver de leur baisse un profond dépit, se faire, pour ainsi dire, un point d'honneur pour ses actionnaires et pour lui-même, de ramener la hausse par tous les moyens, en promettant des profits qui ne pourront se réaliser, en faisant, au besoin, racheter par la société des actions, à un cours bien plus élevé que le prix d'émission, au risque d'amoindrir et même d'anéantir le fonds social, gage des actionnaires qui conservent leurs titres; de convertir ainsi une situation difficile en une ruine définitive et complète et d'encourir les peines sévères, mais justes, qu'édicte la loi? On peut croire que ces sentimens agitèrent l'âme de Law et qu'ils ne contribuèrent pas moins que ses théories à lui faire réunir et confondre la banque et la compagnie, le billet et l'action par la déclaration du 23 février et par le célèbre édit du 5 mars.

La déclaration du 23 février donne la sanction royale à des propositions présentées par Law à la compagnie et acceptées la veille par l'assemblée générale des actionnaires, afin que l'initiative parût au moins en avoir été prise par la société. Le roi charge la compagnie des Indes de la régie et de l'administration de la banque; tout en restant garant envers le public de la valeur des billets, la compagnie sera responsable envers le roi de son administration. Aucun billet ne pourra être émis qu'en vertu d'arrêts du conseil rendus sur une délibération de l'assemblée des actionnaires. Les paiemens des sommes inférieures à 100 livres seront faits en espèces; il ne sera émis à l'avenir que des billets de 10,000 livres, de 1,000 livres et de 100 livres; ceux de 10 livres sont supprimés et seront reçus, pendant deux mois, dans les caisses publiques pour y être remboursés. Le roi cède à la compagnie pour 900 millions les 100,000 actions qui lui appartiennent (9,000 livres l'action); 300 millions seront payés en 1720 et 600 millions en dix ans, à raison de 5 millions par mois. La compagnie créera sur elle-même 10 millions d'*actions rentières* à 2 pour 100 au capital de 500 millions (50 livres l'action), afin de fournir aux rentiers le moyen d'employer leurs remboursemens. Comment pouvait-on espérer que, sans y être contraints, ils consentiraient à convertir ainsi leurs anciennes rentes 4 pour 100 en rentes 2 pour 100? La compagnie, dans sa délibération du 22 février, avait décidé que le bureau de vente et d'achat des actions serait supprimé : cette décision n'est pas reproduite dans la déclaration parce que ce bureau avait été établi sans l'intervention de l'autorité publique. Il fut supprimé au moins momentanément. Mais la compagnie, qui voulait, avec raison, cesser d'acheter les actions des actionnaires, reprenait les 100,000 actions du roi pour 900 millions, dont 300 payables en 1720; il faut s'empresser d'ajouter que cette clause, étrange pour

le vendeur autant que pour l'acheteur, ne reçut aucune exécution (1).

La déclaration du 23 février avait réuni la banque à la compagnie; l'arrêt du 5 mars assimile le billet à l'action. Il commence par prescrire au trésorier de la banque de faire rembourser à leur échéance tous les prêts qui ont été faits; mais aussitôt il ordonne qu'un bureau sera ouvert *pour convertir, au prix fixe de* 9,000 *livres, les actions en billets et les billets en actions*, à la volonté des porteurs. Le bureau d'achat et de vente des actions à 9,600 livres, que la délibération de l'assemblée du 22 avait supprimé, se trouve ainsi rétabli par ordre du roi, et on ne fait rentrer les sommes prêtées sur dépôt de titres que pour convertir les actions en billets, à la demande de tout actionnaire. Les soumissions et primes que la compagnie a délivrées lui seront rapportées dans le délai d'un mois pour être converties en actions à des conditions qui ont pour résultat de réduire trois actions ou promesses d'actions à deux. Toutes ces diminutions du nombre des actions ont pour but de rendre possible la distribution du dividende promis de 200 livres aux actions qui ne seront pas supprimées; car, à cet effet, on dressera tous les six mois un état des actions converties en billets et des dividendes auxquels elles auraient eu droit pour en répartir le montant entre les actions non converties. Law prévit bien qu'on viendrait à la compagnie échanger des actions à 9,000 livres contre des billets et qu'on irait à la banque échanger ces billets contre des espèces. Aussi l'arrêt du 27 février, qui suivit de quelques jours la déclaration du 23 et qui précéda de quelques jours l'arrêt du 5 mars, avait défendu à chacun de garder plus de 500 livres en numéraire, afin de faire refluer l'or et l'argent dans les caisses de la banque. Cependant tout le numéraire existant en France ne suffira pas à soutenir les nouvelles émissions de billets qui seront

(1) On ne saurait trouver un témoignage plus autorisé de l'effet produit par la déclaration du 23 février et une appréciation plus judicieuse de la situation que ce passage de Forbonnais (t. II, p. 614) : « L'effet de la délibération du 22 ne fut favorable au système que jusqu'à l'impression de la déclaration du 23 qui l'autorisait. Le discrédit des billets de banque continua, et l'action continua de baisser journellement. Plus la banque payait lentement, plus on s'efforçait de réaliser. L'augmentation des espèces, le 25, ne parut qu'un expédient dont on voulait couvrir la disette des caisses, et la défense de prendre 5 pour 100 pour échanger les espèces en billets ne fit pas meilleur effet. — Le 27, on fit monter la défiance au plus haut point par la défense de garder plus de 500 livres en espèces. — La défense de fabriquer et de vendre de la vaisselle d'argent ne fut qu'une imprudence de plus et fit monter sa valeur à des sommes excessives, sans diminuer l'ardeur qu'on avait pour l'enlever. Le contrôleur-général, après avoir éprouvé si souvent que c'est compromettre l'autorité que de s'opposer au torrent des passions, se trouva dans un étrange embarras. Il se détermina à rendre le fameux arrêt du 5 mars qui décida la chute du système. »

nécessaires : si on ne peut augmenter sa quantité réelle, il faut accroître sa valeur nominale. Ce sera une fiction; mais la valeur des actions, fixée à 9,000 livres, et celle des billets contre lesquels elles s'échangent à bureau ouvert, ne sont-elles pas aussi devenues des fictions? C'est ainsi que Law est conduit, malgré les assurances contraires si souvent données, à élever le cours des espèces sans les refondre ou les réformer, et l'arrêt du 5 mars se complète en portant le marc monnayé d'or de 900 livres à 1,200 livres et le marc monnayé d'argent de 60 livres à 80 livres. On pourra dire que, si la France a une circulation considérable de monnaie fiduciaire, elle a, pour en garantir le paiement à vue, 1,600 millions de monnaie métallique, alors cependant qu'elle n'aura pas plus d'or et d'argent qu'au temps de Colbert, quand son numéraire était évalué à 500 millions seulement.

Pour faire ressortir la portée et les conséquences de l'arrêt du 5 mars, il suffira de constater que, du 26 mars au 1er mai, la banque émit pour 1,496 millions de nouveaux billets, ce qui porta sa circulation à 2,696 millions (1).

L'arrêt du 5 mars fut donc une faute grave, et les amis de Law, qui l'ont senti, ont cherché à l'attribuer à « un mystère d'intrigue et de politique. » Dutot rapporte, sans le confirmer, mais sans le démentir, qu'on disait de son temps : « Les ministres de la quadruple alliance, ayant senti que Law était l'ennemi de leur système politique, s'unirent pour ruiner son système de finances. On dit que c'est eux qui tramèrent ensemble la création des derniers 1,200 millions de billets et les deux bureaux pour acheter et vendre les

(1)

Arrêt du 26 mars.	
18,000 billets de 10,000 livres	180,000,000
120,000 billets de 1,000 livres	120,000,000
5 avril.	
39,600 billets de 10,000 livres	396,000,000
15 avril.	
240,000 billets de 1,000 livres	240,000,000
1,810,000 billets de 100 livres	181,000,000
1,700,000 billets de 10 livres	17,000,000
(Bien qu'ils aient été supprimés par la déclaration du 23 février.)	
1er mai.	
362,000 billets de 1,000 livres	362,000,000
	1,496,000,000

On lit même dans le préambule de l'édit du 5 juin 1725 que la banque émit pour 3 milliards de billets.

actions à 9,000 livres. Law donna dans le panneau... (1) » Déjà, à cette époque, il parut facile et commode, après des fautes ou des erreurs, d'en attribuer les funestes résultats aux intrigues et aux manœuvres de l'intérieur et de l'extérieur. Cependant Law ne pouvait ici décliner la responsabilité de ses actes : dans un mémoire antérieur à l'établissement de la banque et de la compagnie des Indes, il présente la conversion des actions en billets et des billets en actions comme un de ses projets et comme conforme à ses doctrines, et, dans un autre mémoire postérieur à sa chute, il écrit : « Tout était monnaie, actions et billets; il n'y avait qu'à fixer les proportions, et tout discrédit, toute demande sur la caisse cessait (2). »

L'élévation excessive du cours des espèces avait pour but d'accroître, au moins fictivement, le numéraire et de faire sortir l'or et l'argent des caisses où on les renfermait. Six jours après, loin de chercher à accroître la circulation métallique, Law entreprend de la supprimer. La déclaration du 11 mars interdit de conserver aucune matière d'or ou d'argent, à l'exception de la vaisselle, des jetons et des ouvrages permis, et elle abolit, d'une manière presque absolue, au 1er mai pour l'or, au 1er août pour l'argent, l'usage des espèces métalliques, qui devront être portées à la banque ou aux hôtels des Monnaies sous peine de confiscation : les espèces d'or, à partir du 20 mars, et les espèces d'argent, à partir du 1er avril, subiront des diminutions successives jusqu'au jour où elles n'auront plus cours; à partir du 1er août, la circulation monétaire ne comprendra que des sixièmes et des douzièmes d'écu, les livres d'argent frappées en exécution de l'arrêt du 2 décembre 1719 et les autres pièces qui pourront être ordonnées; les sixièmes d'écu et les livres d'argent seront successivement réduits de 1 livre 10 s. à 10 sols et les douzièmes d'écus de 15 sols à 5 sols. Il résultait de ces dispositions qu'au 1er janvier 1721 le remboursement des billets en numéraire ne serait pas suspendu, mais qu'il ne pourrait plus s'effectuer qu'en pièces de 10 sols et de 5 sols. « Ainsi, dit Saint-Simon (3), on vint à vouloir, d'autorité coactive, supprimer tout usage d'or et d'argent,.. à prétendre persuader que, depuis Abraham, qui paya comptant la sépulture de Sarah, jusqu'à nos temps, on avait été dans l'illusion et dans l'erreur la plus grossière, dans toutes les nations policées du monde, sur la monnaie et les métaux dont on l'a faite; que le papier était le seul utile et nécessaire. »

(1) Dutot, édition Guillaumin, p. 845.
(2) Forbonnais, t. II, p. 619.
(3) *Mémoires*, t. XVII, p. 13.

Les inquiétudes et l'agitation du public n'étaient pas calmées, quand Paris fut épouvanté, le 22 mars, par un grand crime. Le comte de Horn, appartenant à l'une des plus illustres familles de l'Europe, mais débauché et perdu de dettes, avait besoin d'argent. Il se concerta avec deux débauchés comme lui pour attirer dans un cabaret voisin de la rue Quincampoix un courtier, pour l'y poignarder et lui enlever son portefeuille contenant 100,000 livres. Les Montmorency, les Châtillon, toute la noblesse des Pays-Bas supplièrent en vain le régent d'épargner au nom du coupable la honte du supplice que méritait son forfait. Soit que Law eût insisté, comme on l'a prétendu, pour que les porteurs de billets fussent rassurés par un exemple, soit plutôt que le prince ait considéré que le chef de l'état manquerait à l'un de ses premiers devoirs s'il ne laissait pas à la loi, à l'arrêt de la justice, son cours naturel, le comte de Horn fut roué vif en place de Grève, le 26 mars.

Les beaux jours de la rue Quincampoix étaient passés; cependant la spéculation et l'agiotage s'y livraient encore à des désordres et à des brigandages de toute espèce. Le crime du comte de Horn « ferma tristement cette bacchanale (1); » un édit du 22 mars défendit de s'assembler rue Quincampoix et d'y tenir bureau ouvert pour le commerce du papier.

Tous les actes de l'autorité publique prennent un caractère de contrainte et de rigueur dès qu'il s'agit des actions ou des billets. — Pour qu'on achetât 9,000 livres une action à laquelle un dividende de 200 livres était promis, il fallait qu'on se contentât d'un intérêt peu élevé de 2.2 pour 100 et qu'on ne pût trouver ailleurs un placement plus avantageux : un édit de mars 1720 porte qu'aucune constitution de rentes entre particuliers ne pourra être faite à plus de 2 pour 100. — Pour se soustraire aux dispositions qui rendent obligatoire l'emploi des billets dans les paiemens au-dessus de 100 livres, les parties insèrent dans les contrats des stipulations qui exigent que les paiemens soient faits en espèces : un arrêt (du 6 avril) déclare que, nonobstant ces stipulations, qu'il déclare nulles, on paiera en billets. — Une déclaration (du 4 mai) punit *de mort* ceux qui auront imité, contrefait, falsifié, ou altéré les papiers royaux ou publics.

Depuis le commencement de l'année, la situation de la banque et celle de la compagnie des Indes n'avaient fait que s'aggraver. Cependant le cours des actions n'avait pas baissé puisque l'arrêt du 5 mars le rendait fixe à 9,000 livres. Les 2,696 millions de billets étaient discrédités; mais ils n'étaient pas encore dépréciés, comme l'avaient été sous Lous XIV les billets de monnaies, les promesses

(1) Lemontey, *Histoire de la régence*, p. 330.

de la caisse des emprunts, etc.,.. ou, sous la régence même, les billets de l'état. — Les violences contre les espèces en avaient fait refluer assez à la banque pour qu'elle pût, non sans peine quelquefois, satisfaire aux demandes de remboursemens. Les arrêts relatifs aux modes de paiemens avaient à peu près donné aux billets le *cours légal*; mais la banque, en ajournant ou en retardant la distribution de ses espèces, avait pu éviter de fermer ses guichets et de donner à son papier le *cours forcé*. Une catastrophe prochaine était inévitable, mais elle pouvait ne pas être encore aperçue par le public, et elle ne l'était pas.

Les porteurs d'actions et les porteurs de billets furent donc surpris et consternés, le 21 mai, quand ils apprirent, par la publication d'un arrêt, que les actions étaient réduites à 8,000 livres immédiatement et ensuite de 500 livres par mois à partir du 1er juillet, jusqu'au 1er décembre où elles ne vaudraient plus que 5,000 livres, et que les billets étaient réduits d'un cinquième immédiatement et d'un vingtième par mois, jusqu'au 1er décembre, où ils descendraient à moitié de leur valeur actuelle. Toutefois ils pourront être reçus pour leur valeur entière, jusqu'au 1er janvier 1721, en acquisition de rentes viagères que la compagnie est autorisée à créer. — Les lettres de change, tirées ou endossées à l'étranger pour y être payées en France y seront acquittées en billets, suivant la valeur de ces billets connue dans le lieu et le jour où elles auront été souscrites.

Un long préambule expose le sophisme qui sert de base à l'arrêt. Il affirme que l'usure, en élevant le taux de l'intérêt jusqu'à exiger pour un mois ce qui devait être demandé pour l'année, a causé à la France plus de dommages que les dépenses des guerres de Louis XIV, a diminué le prix des terres et ruiné la noblesse, a paralysé le commerce et l'industrie. La fondation de la banque et de la compagnie des Indes a ramené l'ordre dans le royaume, rendu leur valeur aux terres, l'activité au commerce, le travail à l'industrie. Cependant des gens malintentionnés ayant formé le projet de détruire ces établissemens si utiles et si nécessaires, l'arrêt du 5 mars a dû soutenir leur crédit par l'affaiblissement de la monnaie, et ordonner la conversion des billets en actions et des actions en billets, « suivant la proportion la plus juste alors par rapport à la valeur des espèces. » — Il restait à rétablir le prix des espèces, « dans une proportion qui convînt au commerce et au débit des denrées; » c'est ce qu'a fait la déclaration du 11 mars, qui a ordonné la réduction du cours des espèces. « Mais comme ces réductions doivent nécessairement produire une diminution non-seulement sur le prix des denrées et des biens meubles, mais encore sur le prix des terres et autres immeubles, le roi a jugé que l'intérêt général de ses sujets deman-

dait qu'on diminuât le prix ou la valeur numéraire des actions des Indes et des billets de banque pour soutenir ces effets dans une juste proportion avec les espèces et les autres biens du royaume, empêcher que la plus forte valeur des espèces ne diminuât le crédit public, donner en même temps aux créanciers privilégiés les moyens d'employer plus favorablement les remboursemens qui pourraient leur être faits, et enfin prévenir les pertes que ses sujets souffriraient dans leur commerce avec l'étranger. »

Ainsi on n'a réduit la valeur des actions et celle des billets que parce que la déclaration du 11 mars a prescrit la diminution du cours des espèces : mais cette diminution n'est qu'une mesure préparatoire pour amener l'abolition même de la monnaie métallique ; elle doit avoir pour résultat définitif de ne laisser subsister que des pièces de 10 sols et de 5 sols, et alors il n'y aura plus de circulation monétaire véritable. Cependant, si on ne s'arrête pas à cette sorte de fin de non-recevoir contre l'argumentation du préambule, si on admet que l'acte du 11 mars a réellement pour objet de réduire le cours des espèces d'une manière générale et durable, l'arrêt du 21 mai en sera-t-il plus justifié ? Il faut encore distinguer entre les actions et les billets. Quant aux actions, le reproche à faire à l'arrêt est moins celui d'avoir réduit leur valeur de moitié que celui d'avoir eu la prétention de la fixer et de poursuivre à cet égard l'erreur déjà commise par l'arrêt du 5 mars : le public, les transactions d'un marché libre pouvaient seuls fixer le cours des actions. Quant aux billets, il est vrai que la diminution du cours des espèces et la hausse de la monnaie de compte, qui en était la conséquence, élevaient leur valeur réelle en accroissant la quantité d'or ou d'argent à laquelle le remboursement leur donnait droit ; mais l'élévation du cours des espèces avait auparavant produit l'effet contraire. Quand, le 4 décembre 1719, la banque générale était devenue la banque royale et que ses billets avaient été stipulés en livres tournois, le marc d'argent monnayé valait 56 livres et la livre exprimait une quantité d'argent égale à 0 fr. 89 de notre monnaie ; elle valait 0 fr. 89 et le billet de 100 liv. représentait 89 francs. Après l'arrêt du 25 février, qui porta le marc d'argent monnayé à 60 livres et par suite abaissa la valeur de la livre à 0 fr. 83, le billet de 100 livres ne représenta plus que 83 francs d'argent et 62 francs après l'arrêt du 5 mars, qui porta le marc de 60 livres à 80 livres. Pour que ce billet eût continué à représenter 89 francs, comme le jour où il avait été émis, il aurait fallu élever sa valeur nominale de 100 livres à un peu plus de 135 livres. On ne l'avait pas fait. Pourquoi le réduire à 50 livres, parce qu'à la fin de l'année le cours des espèces sera tellement abaissé que la livre représentera 1 fr. 66 d'argent ? Si ce cours

abaissé des espèces n'est que momentané, s'il est rehaussé, et si par suite la valeur de la livre est diminuée, faudra-t-il reporter la valeur nominale du billet de 50 livres à 60 livres, à 75 livres, à 100 livres en lui faisant suivre toutes les oscillations de la valeur de la monnaie de compte? Ce n'était pas la valeur nominale du billet, exprimée en livres, qu'il fallait modifier, parce qu'en changeant le cours des espèces on avait changé la valeur de la livre, c'était le cours des espèces qu'il ne fallait pas faire varier, parce ces variations modifiaient et troublaient non-seulement la valeur des billets, mais tous les contrats, tous les engagemens, qui ne pouvaient être stipulés qu'en livres. La condition du billet de banque était, en effet, celle de tous les effets de commerce. Un négociant ayant souscrit une lettre de change de 100 livres à un moment où, par suite du cours des espèces, ces 100 livres représentaient 83 francs d'argent, aurait-il pu demander à son créancier de la réduire à 50 liv. parce qu'au jour de l'échéance, par suite de la variation des monnaies, 100 livres représentaient 166 francs de notre monnaie? Si, le créancier n'acceptant pas cette réduction, le débiteur avait refusé de payer, il y aurait été contraint par arrêt de justice; et s'il avait déclaré que, dans ces conditions, l'état de ses affaires ne lui permettait pas de remplir ses engagemens, il aurait été mis en état de faillite. L'état, en réduisant par l'arrêt du 21 mai la valeur des billets de banque, se déclarait en faillite.

Mathieu Marais rapporte, dans ses *Mémoires*, que Law dit à quelqu'un: « Vous n'entendez pas mon système. — Bon! dit l'autre, il n'est pas nouveau; il y a plus de trente ans que je fais des billets sans les payer. » C'est sous une forme familière une appréciation juste de l'arrêt du 21 mai. Tous les contemporains attestent l'effet qu'il produisit (1). Les plaintes furent si universelles et si vives que, dès le premier jour, le régent se sentit troublé.

Le parlement était en vacance, le 21 mai, à l'occasion de la Pentecôte. « Le lundi, il rentra et les chambres s'assemblèrent. L'avis de tous fut qu'il falloit avoir raison de cet arrêt. On députa

(1) On lit dans les *Mémoires de la régence*, t. III, p. 1: « Jusque-là, les Français avaient été bien éloignés de soupçonner le coup terrible dont ils venaient d'être accablés. Éblouis par les apparences brillantes du système qu'ils ne comprenaient pas, ils y avaient donné tête baissée, et ils étaient encore charmés des millions, en idée, que le papier produisait sans cesse. La compagnie du Mississipi était l'appât trompeur qui les attirait. On la regardait comme une source inépuisable de richesses et on croyait gagner en achetant d'un argent réel les trésors imaginaires qu'elle distribuait... On doit comprendre quels furent les sentimens du public à la vue de l'arrêt qui réduisait le papier à moitié. On ouvrit les yeux malgré soi et on vit avec une surprise douloureuse qu'on s'était laissé tromper à des noms vides de réalité. Chacun eût bien voulu alors retirer l'argent de ses billets. On courut en foule à la banque... Mais il n'était plus temps. »

les gens du roi au Louvre... Le roi, instruit par le maréchal de Villeroi, répondit qu'il recevroit toujours son parlement avec plaisir. Ils allèrent ensuite au Palais-Royal : le régent les reçut très bien et dit qu'il ressentoit le malheur public, qu'il faudroit tâcher d'y remédier... Il envoya le même jour, à onze heures, M. de La Vrillière, secrétaire d'état, dire au parlement que tout seroit rétabli (1).»

En effet, un arrêt du 27 mai ordonne, « que les billets de banque continueront toujours d'avoir cours sur le même pied et pour la même valeur qu'avant l'arrêt du 21 mai, que le roi a révoqué. » Les actions de la compagnie ne sont même pas mentionnées ; mais l'arrêt du 21 est révoqué en termes généraux. Le 29, un autre arrêt (enregistré le 31 par la cour des Monnaies) élève le cours des espèces, même au-dessus de celui que leur avait donné l'arrêt du 5 mars : il porte le marc monnayé d'or à 1,237 liv. 10 s., et le marc monnayé d'argent à 82 liv. 10 s. En mettant fin aux diminutions successives ordonnées par la déclaration du 11 mars, il abroge implicitement les dispositions qui devaient réduire la circulation monétaire à des pièces de 10 sols et de 5 sols.

L'arrêt du 27 mai était nécessaire, mais il ne pouvait rétablir la confiance, parce qu'il ne pouvait faire que celui du 21 n'eût pas été rendu et publié. La France avait su, et elle ne pouvait oublier que, dans la pensée du directeur de la compagnie des Indes, les actions avaient une valeur moitié moindre que celle qui depuis cinq mois leur était attribuée : quelle garantie avait-on que la nouvelle évaluation était plus sincère et plus vraie que la précédente et ne serait pas encore réduite ? La France avait su et elle ne pouvait oublier que le chef du gouvernement, le garde des sceaux et le contrôleur-général s'étaient trouvés d'accord pour proclamer que l'état ne pouvait rembourser intégralement des billets dont le roi s'était encore déclaré garant, le 23 février dernier, quand la banque avait été réunie à la compagnie : on les avait réduits de moitié ; ne les réduirait-on pas bientôt des 2/3, des 3/4, des 9/10 ? Dès qu'on croyait avoir le droit de les réduire arbitrairement, ils n'étaient plus qu'un papier sans valeur. Les porteurs d'actions étaient nombreux et intéressans ; ils l'étaient moins que les porteurs de billets. Ceux-ci n'étaient plus qu'en petit nombre, les enrichis de la veille ayant vendu leurs actions ; car le sentiment qui les avait portés à réaliser leurs bénéfices les avait également portés à ne pas conserver les billets qui leur avaient été donnés en paiement et à se procurer à tout prix des immeubles, des pierreries, des diamans, de l'or et de l'argent. Les porteurs de billets, c'étaient les rentiers et les créanciers de l'état qui n'avaient pu trouver encore l'emploi

(1) *Journal* de Barbier.

des capitaux dont le remboursement leur avait été imposé; c'étaient les propriétaires, les négocians qui avaient vendu aux réaliseurs des terres qui étaient le fruit de leur travail; c'était la masse du public. Par le mouvement journalier des affaires, de la vie commerciale, de la vie industrielle et même de la vie civile, les billets, qui depuis longtemps déjà ne pouvaient être refusés dans les paiemens, étaient peu à peu entrés dans toutes les bourses: ils étaient possédés par la foule, la grande foule, impressionnable et confiante à l'excès comme les enfans, mais plus défiante encore quand sa première confiance a été déçue. La banque et la compagnie des Indes n'avaient plus et ne pouvaient plus avoir de crédit.

L'arrêt du 21 mars avait été délibéré dans une réunion peu nombreuse, où ne se trouvaient que le régent, le garde des sceaux, le contrôleur-général, l'abbé Dubois, déjà secrétaire d'état des affaires étrangères, et Le Blanc, chargé de la guerre: les autres membres du conseil étaient absens. On a beaucoup discuté pour savoir à qui appartient la pensée première de ce malheureux arrêt, et on l'a souvent attribuée à une intrigue de d'Argenson et de Dubois pour perdre Law, et aussi aux manœuvres de l'étranger. Dutot, bien placé pour le savoir, affirme que le projet avait été préparé, dès le mois de mars, par le contrôleur-général; quoi qu'il en soit à cet égard, il est certain qu'il fut adopté par Law, car on sait que ce fut lui qui en présenta le rapport au conseil. On ne peut donc s'étonner que le régent ait voulu lui en faire porter la responsabilité. Le 29 mai, pendant que deux intendans des finances, — Fagon et La Houssaye, — se rendaient à la banque avec le prévôt des marchands, pour examiner les registres et vérifier la caisse, le secrétaire d'état Le Blanc fut envoyé prévenir Law que le duc d'Orléans le déchargeait des fonctions de contrôleur-général: en même temps, comme il avait été insulté et menacé, le major du régiment des gardes suisses, Benzwald, venait s'installer dans sa maison avec seize soldats pour veiller nuit et jour à sa sûreté, et peut-être aussi pour s'assurer au besoin de sa personne.

Le ministère de Law avait duré cinq mois, et ce temps avait suffi pour précipiter la banque et la compagnie des Indes des sommets les plus élevés d'une apparente prospérité vers la chute et la ruine. La compagnie avait racheté à 9,600 livres et à 9,000 livres un nombre énorme d'actions, et elle les avait payées en billets que la banque lui fournissait; pour assurer à ce papier la préférence sur l'or et l'argent le cours des monnaies avait été sans cesse tourmenté; l'obligation de n'employer que des billets dans les paiemens de sommes excédant 100 livres avait été étendue et mise à exécution plus tôt qu'elle ne devait l'être; il avait été défendu à tous les Français d'avoir plus de 500 livres en espèces; des mesures avaient

été prises pour qu'à la fin de l'année la circulation métallique se réduisît à des pièces de 10 sols et de 5 sols. Ces violences étant inefficaces, il avait fallu réduire des 4/9 la valeur qu'on avait arbitrairement attribuée aux actions et de moitié la valeur des billets dont le roi était garant; ces réductions avaient été aussitôt révoquées; mais cette révocation n'avait pu rétablir la confiance. Tous les intérêts matériels avaient été atteints; toutes les classes de la société avaient été frappées; le trouble des esprits répondait au trouble des fortunes.

Deux contemporains, placés dans des situations sociales différentes, mais tous deux d'un esprit supérieur, sont d'accord pour s'étonner que la tranquillité publique et l'existence même du gouvernement n'aient pas été compromises. — Le duc de Saint-Simon, membre du conseil de régence, qui était l'ami du duc d'Orléans et qui n'était pas l'ennemi de Law, écrit: « Aussi fut-ce un prodige, plutôt qu'un effort de gouvernement et de conduite, que des ordonnances si terriblement nouvelles n'aient pas produit, non-seulement les révolutions les plus tristes et les plus entières, mais qu'il n'en ait pas seulement été question, et que tant de millions de gens, ou absolument ruinés, ou mourant de faim et des derniers besoins auprès de leur bien, et sans moyens aucuns pour leur subsistance et leur vie journalière, il ne soit sorti que des plaintes et des gémissemens. » Duclos, homme de lettres, membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions, et qui a mérité que Louis XV dît de ses *Considérations sur les mœurs :* « C'est l'ouvrage d'un honnête homme, » est plus vif : « Jamais gouvernement plus capricieux, jamais despotisme plus frénétique, ne se virent sous un régent moins ferme. Le plus inconcevable des prodiges pour ceux qui ont été témoins de ce temps, et qui le regardent aujourd'hui comme un rêve, c'est qu'il n'en soit pas résulté une révolution subite; que le régent et Law n'aient pas péri tragiquement. Ils étoient en horreur, mais on se bornoit à des murmures: un désespoir sombre et timide, une consternation stupide, avoient saisi tous les esprits; les cœurs étoient trop avilis pour être capables de crimes courageux. On n'entendoit parler à la fois que d'honnêtes familles ruinées, de misères secrètes, de fortunes odieuses, de grands méprisables, de plaisirs insensés et de luxe scandaleux. » Duclos, dont le caractère honorable ne peut être mis en doute, se laisse entraîner jusqu'à conseiller le crime: on sent dans ses paroles le souffle révolutionnaire qui cependant ne devait agiter la France que plus tard (1).

(1) L'abbé Millot, dans ses *Mémoires* rédigés d'après les papiers du duc de Noailles, est plus conservateur; mais il exprime le même sentiment. « 1720. C'est alors que le

II.

Dans la soirée du 29 mai, Law, qui le matin avait envoyé sa démission au régent, se présenta au Palais-Royal : le prince refusa de le recevoir, et ce refus, qu'il affecta de ne pas dissimuler, fit penser qu'il avait l'intention de se séparer définitivement de l'ancien contrôleur-général. Cependant, le lendemain, après lui avoir accordé une audience particulière, il lui conféra le titre de conseiller d'état d'épée, avec celui d'intendant général du commerce, en lui laissant l'administration de la banque et de la compagnie des Indes, c'est-à-dire la direction effective des finances. La garde suisse, qui lui avait été donnée, reçut l'ordre de quitter sa maison. Law eut le mérite de ne pas perdre de temps et de chercher immédiatement les moyens d'atténuer la crise qu'avaient ouverte, pour la banque et pour la compagnie, les arrêts du 21 et du 27 mai; mais, pendant six mois, il ne fit que se débattre inutilement contre une situation accablante, inexorable.

Le 1er juin, la liberté, pour tous, d'avoir plus de 500 livres en numéraire est rétablie, et les dispositions qui permettaient de rechercher l'or et l'argent dans les maisons sont abrogées (arrêt du 1er juin). Le 3 juin, la compagnie est autorisée, sur sa demande et sur la présentation de son bilan, à réduire à 200,000 le nombre de ses actions : — elle a, par ses achats, retiré des mains du public près de 300,000 actions et elle achètera ce qui sera nécessaire pour compléter ce nombre; le roi consent à lui abandonner les 100,000 actions qu'il possède, « lesquelles étaient un bénéfice pour Sa Majesté; » elle peut donc supprimer 400,000 actions. — Elle est autorisée à demander à ses actionnaires un supplément volontaire de 3,000 livres par chacune des 200,000 actions conservées : ceux qui le fourniront auront droit à un dividende de 360 livres, et ceux qui ne le fourniront pas ne jouiront que du dividende de 200 livres. — Des commissaires du conseil seront désignés par le roi pour dresser procès-verbal des souscriptions, primes et actions retirées par la compagnie et pour les faire brûler à l'Hôtel de Ville en présence du prévôt des marchands et des échevins (arrêt du 3 juin). La réduction du nombre des actions à 200,000 simplifie et soulage la situation de la compagnie; mais elle la prive des versemens qu'elle avait encore à recevoir sur les actions non libérées

royaume fut abîmé dans un gouffre épouvantable : les opérations violentes, les lois injustes, le bouleversement des familles, le chaos des finances, tout semblait annoncer les plus funestes catastrophes : cependant la régence ne fut pas ébranlée. » (*Mémoires*, édition Poujoulat, p. 279.)

qui seront supprimées et des moyens de prêter à l'état 1,500 millions ; il devra donc être pourvu autrement au remboursement des rentiers. La compagnie demande un supplément à ses actionnaires pour faire rentrer des billets qu'elle rendra à la banque et pour diminuer ainsi la dette énorme qu'elle a contractée envers cet établissement : c'est dans le même dessein qu'il lui est enjoint d'user des autorisations qui lui ont été données d'émettre pour 10 millions d'actions rentières et 4 millions de rentes viagères dont le roi reste garant (arrêt du 5 juin).

Cependant Law était autorisé à penser que d'Argenson n'était pas resté étranger à la résolution prise, le 29 mai, par le régent, de lui faire demander sa démission : il était difficile que la rentrée en faveur de l'ancien contrôleur-général n'entraînât pas la disgrâce du garde des sceaux. En effet, Dubois fut chargé, le 7 juin, d'aller redemander à d'Argenson les sceaux, et le lendemain ils furent rendus à d'Aguesseau, qui, retiré à Fresne depuis le mois de janvier 1718, avait conservé le titre de chancelier. Toutefois on s'étonna que ce fût Law lui-même qui allât le chercher, oubliant et voulant sans doute faire oublier les graves dissentimens qui les avaient séparés.

Cette espèce de crise ministérielle retarda de quelques jours les mesures qui devaient compléter l'arrêt du 3 juin. Le remboursement de la dette publique et la création d'actions nouvelles avaient été, en 1719, les deux grands ressorts du système. Le nombre des actions vient d'être réduit, il faut renoncer au remboursement de la dette. Un édit du 10 juin crée 25 millions de rentes nouvelles, au denier 40 (2 1/2 pour 100), au capital de 1 milliard, qui ne pourront être acquises que par les propriétaires des contrats dont le remboursement a été ordonné et par les porteurs de récépissés du trésor ou de billets de banque représentant les rentes qu'ils avaient précédemment. Le parlement, avant d'enregistrer l'édit, ne manqua pas de faire remarquer qu'il était injuste de rendre aux rentiers des rentes 2 1/2 pour 100 en remplacement des rentes 4 pour 100 qu'ils possédaient : le régent répondit, comme le gouvernement de Louis XIV en 1713, et comme tous les gouvernemens qui réduisent arbitrairement les arrérages de la dette publique, « qu'il valoit mieux avoir 2 1/2 pour cent régulièrement payés, que la promesse de 5 qui ne pourroient être acquittés par le trésor. » Ces 25 millions de rentes étaient constitués sur l'Hôtel de Ville, et l'éloignement de Paris, où se touchaient leurs arrérages, pouvait détourner les habitans des provinces de les acquérir. Quelques semaines après (édit d'août), « pour leur commodité, » 8 millions de rentes nouvelles furent constituées sur les recettes générales. On créa aussi, en même temps, sur l'Hôtel de Ville,

4 millions de rentes viagères. Ces créations de rentes nouvelles sont nécessaires parce que la compagnie ne peut plus fournir les fonds qui devaient rembourser les anciennes; elle ne peut donc conserver l'annuité qu'elle recevait du trésor. Elle rétrocède d'abord (arrêt du 14 juin) (1) 25 millions par an qui paieront la somme égale de rentes qui vient d'être créée, et ensuite (arrêt du 20 juin) une autre annuité de 18 millions, qui servira à constituer encore 18 millions de rentes au profit de ceux des créanciers de l'état que ne concerne pas l'édit du 10 juin et qui sont porteurs de récépissés du trésor ou de billets de banque donnés en paiement d'offices et d'augmentations de gages supprimés, ou d'autres dettes.

La compagnie ne conserve donc sur le trésor qu'une annuité de 5 millions et encore hypothéquée, pour 4 millions, aux actions rentières, et pour un million aux rentes viagères qu'elle doit créer. Law semblait avoir voulu, par ses dernières combinaisons, garantir la distribution des dividendes annoncés, et il sera impossible de distribuer aux 200,000 actions 360 livres ou même 200 livres, ce qui exige une somme disponible de 72 millions ou de 40 : les revenus et les bénéfices, déduction faite des annuités rétrocédées à l'état, ne peuvent être évalués à plus de 32,500,000 livres.

Si cependant les embarras de la compagnie et ceux des rentiers sont ainsi atténués ou ajournés, les difficultés que présente la situation de la banque subsistent avec toute leur gravité, et le péril est imminent. Le supplément de 3,000 livres demandé aux actions, s'il est fourni en billets, les actions rentières et les rentes viagères de la compagnie, si elles peuvent être placées, les rentes nouvelles de l'état, si elles sont acceptées par les anciens rentiers, feront rentrer une quantité considérable de billets ; mais ce n'est là qu'une espérance d'une réalisation éventuelle et non immédiate : or le temps presse, et le discrédit du papier commence à agiter la population.

Sur les 2,696 millions de billets que la banque avait été autorisée à faire, elle en avait, le 11 juin, dans sa caisse, en billets de 10,000 et de 1,000, pour 361,400,000 livres : il en sera dressé procès-verbal et ils seront brûlés; au fur et à mesure que des billets rentreront, ils seront également brûlés; conformément à l'arrêt du 5 mars, tous les paiemens excédant 100 livres ne pour-

(1) Cet arrêt du 14 juin, quoique très important, n'est mentionné ni par Isambert, ni par Du Hautchamp : il est rapporté par le manuscrit inédit du ministère des finances. Dans les propositions qui avaient servi de base à l'arrêt du 3 juin, la compagnie avait elle-même compris l'offre de rétrocéder à l'état une annuité de 12 millions 500,000 livres, pour créer une somme égale de rentes : c'est cette offre, alors ajournée, qui est portée à 25 millions, l'état voulant élever à un million le capital des rentes rétablies.

ront être faits qu'en billets, excepté pour les appoints ; tout paiement au-dessous de 100 livres peut aussi, d'ailleurs, être fait en billets, et ceux de 10 livres, qui avaient été supprimés, ne pourront être refusés (arrêt du 11 juin).

Tous ces expédiens étaient impuissans pour conjurer la crise qui avait éclaté au commencement du mois de juin et qui allait devenir inquiétante pour l'ordre public. Les mesures violentes prises contre le numéraire en avaient fait porter à la banque, mais elles en avaient fait exporter ou cacher davantage, et la circulation métallique avait beaucoup diminué. Tout le monde avait des billets, et, au lieu de faire prime sur l'argent, ils commençaient à être dépréciés ; les marchands, depuis plusieurs semaines, vendaient leurs marchandises plus cher quand elles étaient payées en billets. D'ailleurs, pour les besoins journaliers de la vie, pour les menues dépenses, il fallait avoir des espèces que la banque ne délivrait pas facilement. Après l'arrêt du 21 mai, la grande agitation qui régnait partout avait fait fermer les bureaux de la banque et ils ne se rouvrirent que le 1er juin. Mais on ne remboursa plus que les billets de 100 livres et de 10 livres, et même le matin, sous prétexte que, dans la journée, des commissaires du conseil vérifiaient les caisses : la foule n'en était que plus grande. « Il n'y a pas de jour où il n'y ait quelqu'un d'étouffé ; et dans cette ville de Paris, qui est immense, à peine y a-t-il un sou pour fournir à la dépense de bouche. » Les guichets se refermèrent le 7, toujours à cause de la visite des caisses, et on annonça qu'ils seraient rouverts le 12. Cependant les paiemens en espèces ne furent pas repris le 12 : on déclara que les commissaires du Châtelet, dans chaque quartier, recevraient du numéraire pour changer les billets de 10 livres, et qu'ils couperaient les billets de 100 livres en billets de 10 livres. Alors la foule se transporta chez les commissaires, surtout les jours de marché. Au milieu de juin, « il y a un corps de garde dans chaque marché : on n'entre qu'avec peine chez les commissaires ; ils ne paient à chaque personne que trois petits billets de 10 livres ; on ne coupe plus les billets de 100 livres qu'à la banque, où il y a une presse à s'étouffer. » Le 29 juin, « les commissaires voisins des marchés publics donnèrent en espèces aux boulangers la valeur des billets de 10 livres, dont ils étaient chargés, pour leur donner le moyen d'acheter du blé, parce que les marchands de grains refusaient de recevoir ces billets en paiement. » (*Mémoires* de M. Marais.)

Les spéculateurs, depuis que la rue Quincampoix leur avait été interdite, avaient pris l'habitude de se réunir place des Victoires ou même dans la rue. A la fin de mai, ils vinrent tenir leur *bourse*

dans la cour de l'hôtel Mazarin, où la banque était alors établie : le lieu était favorable pour les négociations, et surtout pour les conversations, qui ne tarissaient pas sur l'arrêt du 21, sur celui du 27, sur l'avenir de la banque et de la compagnie. Leur affluence gênant le service, ils furent invités le 1er juin à se transporter à la place Vendôme, qui n'était pas éloignée. La spéculation, que le cours à peu près fixe des actions rendait languissante, se ranima : la compagnie ne rachetait plus ses actions, et leur réduction à 200,000 donnait à leur valeur nouvelle une incertitude favorable à l'agiotage. En quelques jours, la place Vendôme se couvrit de tentes et devint un lieu très fréquenté pour les affaires et pour les plaisirs. Vers le milieu de juin, les actions s'y négociaient en baisse à 4,200 livres seulement. Comme les billets n'étaient pas remboursés à la banque, leur conversion en numéraire devint, place Vendôme, l'objet d'un trafic que la police voulut empêcher : à la fin de juin, plusieurs agioteurs furent emprisonnés pour avoir fait perdre 25 ou 30 livres au billet de 100. Mais le chancelier, qui habitait déjà l'hôtel qu'occupe aujourd'hui le ministère de la justice, ne tarda pas à se fatiguer de ce bruyant voisinage; il fut défendu (le 31 juillet) aux spéculateurs de continuer à s'assembler place Vendôme, et ils allèrent faire leur dernière étape dans les jardins de l'hôtel de Soissons (aujourd'hui la Halle aux blés).

Ces derniers efforts de la spéculation ne rendaient pas plus la vie et le mouvement à des valeurs mortes que Law ne déterminait les billets à accepter les emplois peu avantageux qui leur étaient offerts. Il voulut cependant faire encore un appel à ceux que détenait le commerce. La banque d'Amsterdam avait, avec succès, ouvert aux négocians des comptes courans qui facilitaient, sans frais ni risques, les remises de place en place et donnaient une grande sûreté pour les paiemens qui s'effectuaient par viremens : il espéra que ces opérations réussiraient en France. Le 20 juillet à Paris et le 20 août dans les autres villes, la banque ouvrit un livre de *comptes courans* et de *viremens de parties* qui pourrait comprendre 600 millions, dont 300 pour les provinces; ce fonds ne pouvait être formé que par le virement de billets de 10,000 livres et de 1,000 liv. qui, déposés à la banque, seraient ensuite brûlés; il devait être ouvert aux déposans un crédit du montant de leurs billets (arrêt du 13 juillet). Le commerce, en général, ne vit pas un grand avantage à remplacer les billets par un crédit sur la banque : il conservait le même débiteur, dont la solvabilité l'inquiétait. Il n'y eut pas pour 200 millions d'écritures en banque.

Les guichets de la banque restèrent encore fermés au commencement de juillet. Ce ne furent ni un arrêt de la cour des Monnaies,

défendant, sous peine des galères, de vendre à perte des billets, ni un arrêt du conseil, renouvelant la défense de porter, et même de garder des diamans et des pierreries, avec ordre aux marchands d'exporter dans le délai d'un mois ceux qu'ils pouvaient avoir, qui firent cesser le resserrement des espèces; ces arrêts ne furent d'ailleurs pas exécutés. On coupait à la banque les gros billets en billets de 10 livres; deux fois la semaine, les jours de marché, on distribuait aux commissaires du numéraire pour rembourser ces billets de 10 livres. « Ils ont tous les jours chez eux une garde de soldats avec des sergens, et elle est triplée les jours des paiemens. Ils sont à présent comme de petits ministres; car les magistrats et les gens de qualité vont les prier en grâce de leur garder 100 livres, parce qu'on ne donne que 10 livres à la populace, et c'est une tuerie le mercredi et le samedi. Personne, en effet, n'a d'argent et il semble qu'on aille leur demander une aumône. » (*Journal* de Barbier.)

Cependant, sur les instances réitérées du parlement, la banque rouvrit ses guichets le 9 juillet, mais seulement pour rembourser, les mardis, jeudis et samedis, un seul billet de 10 livres à chaque personne, et pour couper, les autres jours, les billets de 1,000 liv. et de 100 livres en petites coupures. « On entroit par la rue Vivienne dans les jardins de l'hôtel Mazarin et on passoit ensuite dans la galerie où étoient les bureaux. Quand le jardin étoit plein, on ne laissoit plus entrer personne et on expédioit ceux qui étoient dedans; cela faisoit perdre toute la journée à de pauvres gens. Cela a été exécuté deux ou trois fois avec une foule extraordinaire, de manière qu'il y avoit toujours cinq ou six personnes d'étouffées pour entrer dans le jardin. — Le 17 juillet, la rue Vivienne fut remplie de 15,000 âmes dès trois heures du matin. La foule fut si considérable qu'il y eut seize personnes étouffées avant cinq heures. Cela fit retirer le peuple. On en porta cinq le long de la rue Vivienne; mais à six heures, on en porta trois à la porte du Palais-Royal. Tout le peuple suivoit en fureur; ils voulurent entrer dans le palais, que l'on ferma... C'étoit un tapage affreux par tout le quartier. Une bande porta un corps mort au Louvre,.. une autre se jeta du côté de la maison de Law et elle cassa toutes les vitres; on y fit entrer des Suisses pour la garder. Pendant ce temps, le régent avoit peur; on n'osa pas faire paroître des troupes. Un des officiers de garde avoit fait entrer cinquante soldats en habit bourgeois. Quand ils eurent pris leurs mesures en dedans, à neuf heures, ils ouvrirent les portes et, en un moment, les cours furent pleines de quatre à cinq mille personnes... Voilà ce qui s'est passé, et il ne s'en est guère fallu qu'il n'y eût une sédition entière... On a enterré les

morts et cela s'est apaisé. Law vouloit sortir, mais on l'en empêcha; il est demeuré au Palais-Royal dix jours sans sortir (*Journal* de Barbier). »

Le jour même où l'ordre public était ainsi gravement troublé, le parlement délibérait sur l'enregistrement d'un édit qui, pour dédommager la compagnie de l'annuité de 43 millions qu'elle avait rétrocédée à l'état, lui accordait la perpétuité de ses concessions. L'agitation populaire ne pouvait affaiblir les sentimens de défiance et d'opposition que les magistrats avaient toujours témoignés pour Law et son système. L'accueil qui avait été fait à leurs réclamations contre l'arrêt du 21 mai leur avait fait oublier les rigueurs du lit de justice de 1718, et sans doute aussi ils comptaient sur l'appui du chancelier d'Aguesseau. Ils décidèrent, toutes chambres assemblées, « que le roi seroit très humblement supplié de vouloir bien les dispenser de l'enregistrement, » et le jour même, le projet fut rendu au procureur général. Mais l'édit fut réputé enregistré et fut publié conformément aux lettres patentes du 26 août 1718 : deux jours après, le parlement fut exilé à Pontoise.

Tous les privilèges et droits commerciaux dont la compagnie a la jouissance à la Louisiane, au Canada, au Sénégal, au-delà du cap de Bonne-Espérance, et dans les mers des Indes orientales, lui sont concédés à perpétuité (édit du 21 juillet); mais elle s'engage à retirer 600 millions de billets, à raison de 50 millions par mois, « au cas qu'il s'en trouve autant après les débouchés ci-devant indiqués, » et les billets ainsi retirés seront brûlés; à cette condition, le roi lui rend l'annuité de 18 millions à laquelle elle a renoncé le 30 juin. La réorganisation de son administration est aussi un témoignage de la protection du gouvernement (arrêt du 29 août). — Le régent, qui a déjà le titre de protecteur de la compagnie, en sera le *gouverneur général,* et un conseil sera chargé de la régie. — Les fonctions des commissaires du conseil, désignés le 22 juin pour veiller à l'administration de la banque et de la compagnie, cesseront immédiatement. « Pour faire tomber les bruits que les gens malintentionnés continuent à répandre, » il est solennellement déclaré « que les actionnaires ne pourront, en aucun temps et sous quelque prétexte que ce soit, être taxés pour raison des profits qu'ils ont faits ou pourront faire dans la compagnie. »

Après l'émeute du 17 juillet, une ordonnance avait, le jour même, défendu les attroupemens et suspendu le paiement des billets à la banque *jusqu'à nouvel ordre :* ses guichets ne se rouvrirent plus. A partir de cette époque, on ne put convertir des billets en espèces que chez les changeurs, à la place Vendôme, et ensuite dans les

jardins de l'hôtel de Soissons. Vers la fin de juillet, les billets perdaient plus de 30 pour 100 : les espèces étaient de plus en plus rares. Law pensa qu'il les rappellerait à la circulation par une hausse considérable de leur cours (surtout si elle était temporaire et si des diminutions prochaines étaient en même temps prescrites). La veille du jour où la dernière de trois réductions successives ordonnées le 10 juin allait être effectuée, le 31 juillet, les espèces furent rehaussées à 1,800 livres le marc d'or et à 120 livres le marc d'argent, taux auquel elles n'avaient pas encore été portées ; mais elles seront successivement diminuées d'un huitième le 1er septembre, le 16 septembre, le 1er octobre et le 16 octobre de manière à être à cette date réduites de moitié, à 900 livres le marc d'or et à 60 livres le marc d'argent. La monnaie métallique devenait de plus en plus une valeur fictive et variable comme le papier. On s'était plaint, avec raison, que pendant les vingt-cinq dernières années du règne de Louis XIV (de 1689 à 1715) le cours des espèces eût varié quarante-trois fois ; en 1720, en moins de douze mois, *il varie quatorze fois :* l'autorité publique, qui troublait ainsi tous les intérêts, était sans excuse. On put croire un moment que cette hausse du numéraire relèverait le cours des billets : pendant deux jours, le billet de 100 livres fut presque au pair ; mais il ne tarda pas à perdre 30 livres, et il en perdait 60 à la fin d'août, tandis que l'élévation du cours des espèces entraînait la hausse de tous les prix (1).

Un an auparavant, en août 1719, la banque n'avait pas encore émis 400 millions de billets, et la compagnie des Indes venait de porter à 300,000 le nombre de ses actions. Depuis, la banque avait poussé ses émissions jusqu'à près de 3 milliards, et la compagnie avait élevé à 600,000 le nombre de ses actions. Mais aujourd'hui ces actions ont été réduites à 200,000 : la circulation des billets a aussi diminué ; cependant elle dépasse encore 2 milliards et sa diminution est activement poursuivie. C'est par la voie de l'autorité que Law avait voulu amener la nation à remplacer par le papier l'or

(1) « Cette augmentation des espèces a en même temps fait augmenter toutes les denrées ; il n'y a plus de prix à rien ; on n'a pas un seul moment de fixe, et cette incertitude des affaires marque celle du gouvernement. Le 3 août, les marchandises sont montées à un prix si excessif que le drap commun vaut 50 et 60 livres l'aune ; la chandelle 30 sols la livre ; la bougie 6 livres. » (*Mémoires* de M. Marais. — Août.) « Depuis l'augmentation des espèces, tout est augmenté de moitié ; cela fait un prix dont on n'a jamais entendu parler : la bougie vaut 9 livres ; le café 18 livres la livre ; ce qui valait autrefois 1 livre 12 sols l'un et l'autre 2 livres 10 sols. — Tous les revenus sont diminués de moitié, et bien des bourgeois ont perdu leurs fonds aux actions qu'ils ont achetées bien cher. Cela fait que chacun mange son fonds. » (*Journal* de Barbier.)

et l'argent auxquels elle était attachée par sa tradition séculaire et par la tradition de tous les peuples : maintenant il s'irrite que les Français ne rendent pas assez vite ce papier déprécié en se résignant à la perte que présentent tous les emplois qui leur en sont offerts, et dans la dernière et courte période qui lui reste à parcourir, c'est contre les billets, les actions et les actionnaires que vont être dirigées les contraintes et les violences.

Les porteurs de billets de 10,000 livres et de 1,000, ne se pressant pas de les employer en rentes, en comptes courans, en actions rentières, sont prévenus officiellement (arrêt du 15 août) que ces billets « n'auront plus cours comme espèces » à compter du 1er octobre. Ils seront reçus jusqu'au 1er novembre en acquisition de rentes; jusqu'au 1er septembre à Paris et jusqu'au 15 dans les provinces en comptes courans, dont les livres seront fermés à ces époques; jusqu'au 1er octobre, la compagnie les recevra en paiement de ses actions, et, passé ce délai, ceux qui voudront jouir des termes accordés par les souscriptions devront payer en billets de 100 livres et de 10 livres. — Après le 1er novembre, les billets de 10,000 et de 1,000 qui n'auront pas été ainsi employés, seront convertis en actions rentières à 2 pour 100.— Les billets de 100 livres et de 10 livres cesseront d'avoir cours comme espèces au 1er mai 1721; la compagnie, à cette époque, les aura tous retirés ou remboursés. On se croit si assuré que la circulation métallique ne tardera pas à être rétablie, qu'on rend aux particuliers la liberté de stipuler, dans leurs contrats, que les paiemens auront lieu en or ou en argent.

Ces menaces restant sans effet, un mois après (arrêt du 15 septembre), alors qu'à la fin de 1719, on ne permettait pas de faire entrer des espèces dans la plupart des paiemens, ce sont les billets de 10,000 et de 1,000 qui ne pourront être donnés en paiement, même de particulier à particulier, qu'avec moitié d'espèces, jusqu'au 1er octobre, et, à cette époque, ils « seront hors de cours et ne seront reçus que dans les débouchés et le temps indiqués. » — Les billets de 100 livres, de 50 livres et de 10 livres ne seront reçus en paiement des sommes de 20 livres et au-dessus qu'avec moitié en espèces, et au-dessous de 20 livres le paiement ne pourra être fait qu'en numéraire; jusqu'au 1er novembre, ils seront reçus en paiement des rentes nouvelles, et, après cette date, avec moitié d'espèces. — La banque a ouvert (le 13 juillet) un livre de comptes courans, qui, disait-on alors, « serait utile et avantageux au commerce... *par la sûreté qu'il procurerait dans les paiemens;* » deux mois à peine se sont écoulés, et, « à dater du 15 septembre, les sommes écrites en comptes courans en banque *sont fixées au quart*

de la valeur pour laquelle elles ont été portées, si mieux n'aiment les propriétaires les retirer en billets de 10,000 et de 1,000 dans le mois pour tout délai. » Comme conséquence de cette disposition, « les effets de commerce et les ventes de marchandises en gros faites avant la publication du présent ou avant qu'il ait pu être connu à l'étranger et qui devaient être payés en écritures en banques, seront acquittés en nouvelles écritures *sur le pied du quart*, au moyen duquel quart la somme totale de ces effets et ventes de marchandises sera acquittée en entier. » La banque fait faillite de 75 pour 100 à ceux qui ont déposé des fonds en compte courant dans sa caisse, et elle les dispense, dans une proportion égale, de remplir leurs engagemens. En réduisant ses actions à 200,000 (le 3 juin) et en leur demandant un supplément de 3,000 livres, à moins qu'elles ne se convertissent de trois en deux, la compagnie évaluait les actions à 9,000 livres, et à 12,000 quand elles seraient *remplies*; le 15 septembre, les actions remplies sont fixées à 2,000 livres seulement. Enfin, le nombre des actions est définitivement fixé à 250,000; la compagnie est autorisée à en émettre 50,000 nouvelles; la promesse d'un dividende de 360 livres par action est renouvelée.

Mathieu Marais, dans ses *Mémoires*, a conservé le souvenir de l'impression profonde que produisit la publication de cet arrêt extraordinaire : « On a publié un arrêt du 15, qui a rendu l'alarme bien réelle, et le mal s'est trouvé plus grand qu'on ne le craignait. La plume tombe des mains, et les expressions manquent pour expliquer les dispositions de cet arrêt, qui renferment toutes les horreurs du système expirant. Le poison était à la fin... C'est comme si l'on disait : Si vous devez 1,000 livres, vous serez quitte en payant 250 livres. C'est une banqueroute des trois quarts sur le compte en banque et des cinq sixièmes sur l'action. »

Les actions n'avaient pas toutes versé le supplément de 3,000 livres, ou ne s'étaient pas converties de 3 en 2 : un arrêt déclare (le 5 octobre) que celles qui n'auront pas été remplies avant la fin du mois, « demeureront nulles et de nul effet. »

Le dividende de 360 livres promis à 250,000 actions exige un profit annuel de 90 millions : or les revenus et les bénéfices commerciaux de la compagnie ne dépassent pas 32,500,000, et 50,500,000 avec l'annuité de 18 millions qui lui a été rendue. Mais, sous prétexte que les billets de 100 livres et de 10 livres « se trouvent répandus entre un grand nombre de personnes, dont la plupart n'en ont pas suffisamment pour profiter des emplois offerts aux gros billets,.. il a été proposé d'y suppléer par un nouveau travail de monnaies, pour lequel l'or et l'argent seront reçus avec moitié

en sus de petits billets : » c'est une combinaison analogue à celle imaginée, en 1709, par Desmarets pour éteindre les billets de monnaies. — Toutes les espèces seront reportées aux hôtels des Monnaies, à compter du 15 octobre (arrêt du 30 septembre) : les espèces nouvelles, fabriquées ou réformées, vaudront 1,350 livres le marc d'or et 90 livres le marc d'argent, tandis que les anciennes seront reçues aux Monnaies sur le pied de 900 livres le marc d'or et de 60 livres le marc d'argent, avec moitié en sus de billets de 100 livres et de 10 livres. Depuis 1718, on ne recherchait qu'un effet économique dans les variations de monnaies opérées, sans refonte, ni réforme : ici on a en vue le bénéfice de la fabrication. Ce bénéfice appartient à la compagnie, et il doit être de près de 120 millions.

Law, quelque fécond et puissant en ressources que soit son esprit, est écrasé par la résistance invincible que l'opinion oppose à toutes les combinaisons par lesquelles il s'efforce de diminuer et d'éteindre les billets. Découragé et à bout d'expédiens, il brise lui-même l'instrument de crédit qu'il a créé et dont il a forcé tous les ressorts : il fait ordonner (arrêt du 10 octobre) que « les billets de banque ne pourront, à compter du 1er novembre prochain, être donnés et reçus en paiement pour quelque cause et prétexte que ce soit que de *gré à gré.* » C'est de gré à gré que les billets d'une banque sont reçus dans les transactions libres du commerce, mais à condition qu'ils soient remboursés à vue en numéraire. Depuis le 17 juillet, les guichets de la banque sont fermés, et ils ne se rouvriront pas : ses billets, n'ayant plus l'espèce de cours forcé qui leur avait été donné, n'auront plus aucune valeur. C'est la suppression de la banque que l'arrêt du 10 octobre a implicitement prononcée. « Le mois d'octobre, dit Forbonnais, acheva l'extinction du papier. »

Le dernier coup fut porté au système par un autre arrêt (24 octobre) qui, malgré la déclaration solennelle du 29 août, ordonne que les anciens actionnaires de la compagnie des Indes rapporteront en compte le nombre d'actions pour lequel ils seront compris dans les rôles qui seront arrêtés à cet effet par le conseil; que ces actions resteront en dépôt pendant trois ans, pendant lesquels leurs dividendes leur seront payés, et qu'après ce délai elles leur seront rendues; que la compagnie, ayant encore un nombre considérable d'actions, ceux qui seront obligés d'en déposer pourront en acquérir d'elle à *13,500 livres,* payables en billets qui seront ensuite brûlés, et que, pour parvenir à distinguer les actionnaires de bonne foi qui ont conservé leurs fonds dans la compagnie et qui ne devront pas être compris dans les rôles, tous les porteurs d'actions seront tenus de les déposer dans la huitaine; et, après le 15 novembre, elles leur seront rendues timbrées d'un second sceau. On a souvent

dit que Law avait apporté en France les idées les plus nouvelles et les plus fécondes sur le crédit et l'association des capitaux, mais qu'il n'avait pas été compris, et que des vues étroites ainsi que de basses jalousies avaient fait échouer ses projets. Ni le progrès du crédit ni le développement des sociétés de commerce n'étaient encore possibles à une époque et dans un pays où d'anciens actionnaires ayant usé du droit de vendre leurs titres pouvaient être recherchés et obligés de déposer, pendant trois ans, des titres nouveaux en tel nombre qu'il plairait à l'autorité publique de l'ordonner et qu'ils achèteraient à la compagnie elle-même à un prix excessif s'ils n'en trouvaient pas sur le marché, et où, pour faciliter cette inquisition, tous les actionnaires étaient eux-mêmes contraints de déposer et de faire vérifier leurs actions sous peine de les voir annuler.

Le temps des faveurs et des privilèges était passé pour la compagnie des Indes. On ne tarda pas à s'apercevoir que la refonte et la réforme des monnaies devraient lui procurer aux dépens du public un bénéfice que rien ne pouvait justifier : aussitôt deux arrêts (24 octobre), modifiant celui du 30 septembre, ordonnent qu'il ne sera plus reçu de billets dans les hôtels de Monnaies avec les anciennes espèces qui doivent y être portées, réduisent le cours des espèces et le prix des matières, acceptent *un don gratuit* de 20 millions offert par la compagnie sur le produit éventuel de la fabrication et en même temps une somme de 10 millions par mois à prélever tant sur le produit des fermes générales que sur les autres recouvremens dont elle est chargée. Cependant la compagnie n'a ni fonds disponibles ni crédit. Ses directeurs sont obligés de se faire autoriser (arrêt du 27 octobre) à emprunter 15 millions « sur leurs billets solidaires ; » cet emprunt n'ayant pu être réalisé, c'est aux actionnaires eux-mêmes qu'ils demandent (arrêt du 17 novembre), à raison de 150 livres par action, un prêt, non plus de 15 millions, mais de 22,500,000 livres pour les employer « aux dépenses du commerce et aux engagemens pris envers le roi ; » les actions qui n'auront pas fourni ces 150 livres avant le 20 décembre « seront nulles. »

Les arrêts du 10 et du 24 octobre, sur les billets et sur les actions, ont pour conséquence naturelle la fermeture de la bourse ouverte dans les jardins de l'hôtel de Soissons, et le trafic des valeurs est réglementé par l'institution de soixante agens de change qui en seront exclusivement chargés (arrêt du 25 octobre). Mais « on prévoit que les actionnaires, obligés de rapporter en compte le nombre d'actions pour lequel ils seront compris dans les rôles qui seront arrêtés par le conseil et voulant se soustraire à une loi

dont le motif n'est pas moins juste qu'important au bien du royaume, pourront se retirer, avec leurs effets, dans les pays étrangers, » et il est défendu, sous peine de mort, jusqu'au 1er janvier, de sortir du royaume sans permission (arrêt du 29 octobre).

« L'instant de la chute du système, dit Forbonnais, fut une crise violente dans l'état et replongea la circulation dans un anéantissement plus grand que celui où elle se trouvait le 1er septembre 1715. Les effets publics montaient à une somme plus considérable : ils intéressaient un plus grand nombre de familles, et les plus pauvres avaient quelques billets. L'impossibilité de soutenir la compagnie, l'incertitude des mesures qu'on alloit prendre, tout contribuoit au retirement de l'argent, qui se trouvoit concentré entre un petit nombre de mains; le travail cessa; on ne vouloit point vendre les denrées. »

L'édifice s'écroule sans qu'il soit possible d'en soutenir les débris. La contrainte et la violence ont avili toutes les valeurs : les actions dont la Compagnie fixe le prix à 13,500 livres pour les anciens actionnaires, qui seront obligés d'en racheter, se négocient à 2,000 livres en billets qui perdent 90 pour 100 sur le marché, à 200 livres en espèces. On commence les recherches prescrites le 24 octobre contre ceux qu'on appelle *les réaliseurs, les mississipiens*. Pendant six semaines, quelques arrêts sans importance viennent compléter les arrêts précédens ou pourvoir à leur exécution.

Law, réduit à l'inaction et à l'impuissance, était en butte à l'opposition ardente, aux vives inimitiés qu'il avait vues succéder à la popularité, à l'enthousiasme des premiers jours. Les personnages les plus considérables du gouvernement et de la cour pressaient le régent, non-seulement de se séparer de lui, mais de le livrer à la justice; le duc d'Orléans résista, et quand il sentit qu'il ne pouvait plus le soutenir, il se borna à le mettre dans la nécessité de quitter la France. Le contrôle général était vacant; il y nomma, le 12 décembre, son ancien chancelier, le conseiller d'état Le Peletier de La Houssaye, qui s'était retiré, en 1718, avec d'Aguesseau et avait toujours combattu le système. Le lendemain, le nouveau contrôleur-général, recevant les directeurs de la compagnie des Indes, leur interdisait d'avoir aucun rapport avec Law.

Le jour de la nomination de La Houssaye, Law parut encore à l'Opéra, affectant une hauteur calme et dédaigneuse; mais le 14 décembre, après avoir obtenu un passeport, il quitta Paris pour se rendre à Bruxelles et, de là, à Venise.

Law n'était point, comme l'ont écrit ses admirateurs, le génie de la finance, du crédit, des affaires venant apporter à la France le

progrès et la richesse : doué d'un esprit vif et calculateur, il avait observé les établissemens financiers déjà institués en Hollande et en Angleterre et il en avait compris l'utilité. La banque qu'il créa en 1817 était bien conçue : si elle avait conservé sa forme première et si elle avait été sagement conduite, elle pouvait être un bienfait pour l'état, pour le commerce, pour l'industrie ; mais elle n'avait pas été inventée par Law ; elle n'était que l'imitation des banques de Londres et d'Amsterdam. La compagnie des Indes, au contraire, était son œuvre personnelle : par son extension désordonnée, par la spéculation insensée qu'elle provoqua et qu'elle devait provoquer, elle bouleversa les fortunes privées, compromit l'état, altéra la moralité publique. Par une singulière ironie des événemens, la banque fut supprimée, et la compagnie, ramenée aux proportions d'une société de commerce privilégiée, put continuer ses opérations, sans grands succès, mais sans grands revers. Ce n'est point à Law que nous devons la grande institution que nous possédons aujourd'hui, et qui plus d'une fois, dans les circonstances les plus graves, par la sagesse de sa conduite et la puissance de son crédit, a soutenu la fortune publique : c'est plutôt le souvenir du système et de sa chute qui a retardé de trois quarts de siècle la fondation de la Banque de France (1). Law était entreprenant, audacieux et joueur, mais il était honnête. Après avoir manié des milliards, il est mort pauvre à Venise, en 1729 ; sa pauvreté assure à sa mémoire de l'indulgence pour ses erreurs, et des égards pour sa personne.

III.

Law, en quittant la direction de la banque et celle de la compagnie, laissait au nouveau contrôleur-général la lourde tâche d'une liquidation immense et compliquée. Il ne s'agissait pas seulement de faire la recherche et le compte des actions et des billets qui se trouvaient entre les mains du public. Une opération difficile, le remboursement de la dette publique, avait été commencée, et elle était loin d'être accomplie. Parmi les rentiers de l'état, quelques-

(1) Forbonnais, qui écrivait trente ans après la chute de la banque, affirme que de son temps le souvenir du *système* jetait encore une grande défaveur sur les théories et sur les réformes : « Mais le plus grand des maux est peut-être l'odieux qui a été jeté sur le mot de *système*, le seul cependant par lequel il soit possible d'exprimer un projet conséquent à des principes donnés. Le vulgaire, c'est-à-dire le plus grand nombre, est parvenu à craindre tout ce qui présente une suite d'idées liées ensemble. Tout homme qui a le malheur de proposer un plan, soit pour opérer des réformes, soit pour trouver des expédiens, se voit mépriser comme *esprit systématique* et rarement il sera employé. » (T. II, p. 642.)

uns, malgré toutes les injonctions qui leur avaient été faites, avaient conservé leurs rentes; d'autres les avaient échangées au Trésor contre les récépissés dont ils n'avaient pas encore touché le montant à la caisse de la compagnie, ne sachant comment employer leurs capitaux; d'autres encore avaient accepté en paiement soit des actions, soit des billets, soit des actions rentières ou des rentes viagères créées par la compagnie, soit même les nouvelles rentes que l'état venait d'être obligé de reconstituer. Les autres créanciers de l'état, pour finance d'offices ou d'augmentations de gages supprimés, ou pour toute autre cause, se trouvaient dans la même situation. Il fallait, avant tout, chercher et réunir tous les élémens qui permettraient de dresser le compte de cette masse énorme de valeurs, dont on ne connaissait ni le montant, ni les détenteurs : elles avaient jeté la confusion jusque dans les fortunes privées, et les différentes conversions commencées, sans être terminées, répandaient l'obscurité sur chaque nature de dettes.

Avant d'entreprendre de débrouiller ce chaos, La Houssaye jugea qu'il était plus urgent de rattacher au contrôle-général les services financiers qui avaient été concédés à la compagnie. Il reprit donc la régie des recettes générales et il résilia le bail des fermes générales, ainsi que le traité passé pour la fabrication des monnaies (arrêt du 5 janvier 1721) : la compagnie conserva la ferme des tabacs, mais momentanément, et le bail en fut aussi résilié le 29 juillet 1721.

Ce ne fut pas avant le 24 janvier que le contrôleur-général se trouva en mesure de proposer au conseil de régence un plan complet pour le règlement de la liquidation des affaires de la banque et de la compagnie (1): ces questions, qui intéressaient tant de personnes, et qui agitaient la foule, avaient une importance qui donna à la séance du conseil une solennité particulière. Après une délibération prolongée, mêlée d'incidens personnels dont Saint-Simon a perpétué le souvenir, deux arrêts importans furent adoptés, et ils furent publiés le 26.

Le premier ordonne de représenter, dans le délai de deux mois, à Paris par-devant des commissaires du conseil, et dans les provinces par-devant les intendans et leurs subdélégués, tous les effets tant du roi que de la compagnie, dont on est propriétaire, savoir :

(1) On sait que, pour tout ce qui concerne cette liquidation et les longues opérations qu'elle exigea, La Houssaye fut conseillé et même dirigé par les frères Pâris, et surtout par Pâris-Duverney, que leur opposition à Law et au système avait fait éloigner de Paris et qui venaient d'être rappelés de l'exil. Toutefois l'influence des Pâris, hostile à la compagnie, fut tempérée par les puissans appuis qu'elle conserva et qui parvinrent à la faire reconstituer comme société privilégiée de commerce.

contrats de rentes, — récépissés du Trésor, — actions, — billets de banque, — certificats de comptes en banque, — actions rentières, ou contrats de rentes viagères sur la compagnie; cette représentation sera faite, sans frais, par l'entremise des notaires, et tous les effets qui n'auront pas été présentés dans le délai de deux mois seront nuls et supprimés; — chacun doit certifier sur les effets qu'il dépose qu'il en est propriétaire et y joindre deux mémoires : l'un, sous le nom de *Bordereau*, contenant ses noms,.. avec le détail, la date, le numéro et le montant des effets, et certifiant qu'on n'en a pas d'autres sujets au visa; — l'autre, appelé *Déclaration*, expliquant à quel titre on possède les effets présentés et quelles valeurs on a fournies pour les avoir; et chacun doit affirmer n'avoir fait aucun autre usage des deniers provenant des remboursemens ou ventes qui y sont énoncés. — La demande de cette *Déclaration* révèle toute la pensée du système de la liquidation : La Houssaye l'avait expliquée au conseil, en insistant sur l'injustice qu'il y aurait à faire peser également sur tous les charges et les réductions; il fallait, au contraire, distinguer les actionnaires de bonne foi et les agioteurs, atteindre ceux qui avaient vendu à des prix énormes, remonter à l'origine des biens et rendre à chacun l'équivalent de sa fortune première : cette pensée, il suffit quant à présent de la constater; elle sera plus utilement appréciée, quand elle sera définitivement appliquée.

Le second arrêt règle la situation de la banque et celle de la compagnie. La Houssaye avait rappelé au conseil les termes formels de la déclaration du 23 février, qui avait accordé à la compagnie, sur sa demande, l'administration de la banque et le bénéfice de ses profits, et il en avait conclu qu'elle était responsable d'une gestion qu'elle avait acceptée, et débitrice envers le roi des dettes de la banque. Cette proposition, combattue par le duc de Bourbon, et soutenue par le duc d'Orléans, provoqua entre les deux princes de vives récriminations qui ne les grandirent ni l'un ni l'autre. « Tous deux, dit Saint-Simon, y firent un mauvais personnage. » Elle fut ensuite adoptée par la presque unanimité du conseil. « La banque est donc déclarée réunie à la compagnie, qui sera chargée de compter tous les billets qui ont été faits : toutes les négociations d'actions, même antérieures à l'arrêt du 5 mars, seront pour la compagnie et à ses risques. Les directeurs remettront incessamment un état signé et certifié véritable de tous ses effets. »

Cette décision jeta l'inquiétude et l'irritation parmi les actionnaires : ils s'empressèrent de se pourvoir par opposition, et dans une requête, qu'ils rendirent publique, ils soutinrent avec une grande vivacité qu'ils avaient supprimé le bureau d'achat des

actions par un article de leur délibération du 22 février, que la déclaration royale du lendemain avait eu soin d'omettre; que, bien qu'il fût expressément interdit, et par leur délibération, et par la déclaration, de faire aucuns billets sans l'autorisation de l'assemblée générale, il en avait été ordonné pour 1,496 millions par des arrêts du conseil et par le roi; que, par ces deux motifs, ils ne pouvaient encourir aucune responsabilité. Ce débat agita et passionna l'opinion pendant plus de deux mois; mais l'arrêt du 7 avril, qui le termina en rejetant la requête de la compagnie, n'eut pas pour elle les conséquences qu'elle redoutait. L'état était directement responsable envers ses anciens créanciers et envers les porteurs de billets dont le roi était garant. La responsabilité de la compagnie ne faisait pas cesser celle du trésor royal, auquel elle permettait seulement d'exercer un recours pour une partie des dettes qu'il aurait liquidées et payées. Quand le moment d'exercer ce recours arriva, la disposition des esprits s'était modifiée (1) : le gouvernement, préoccupé alors de la reconstitution de la compagnie comme société de commerce, loin de diminuer les ressources qu'elle avait pu conserver, songea plutôt à les accroître.

Pendant que le second arrêt du 26 janvier était contesté et confirmé, l'opération prescrite par le premier avait commencé : elle ressemblait à celle qui, en 1715, avait eu pour objet la recherche et la liquidation des effets royaux et fut appelée, comme elle, visa; mais elle portait sur un nombre infiniment plus considérable d'effets et sur des sommes bien autrement importantes.

Le travail était immense. Cinquante-quatre bureaux, composés de plus de cent commissaires du conseil et de deux mille commis furent installés au vieux Louvre : quatre de ces bureaux étaient plus particulièrement chargés de connaître des questions spéciales qui étaient soulevées et qui leur étaient rapportées par les autres bureaux; un tribunal supérieur fut en outre institué, sous le nom de commission générale, pour prononcer, en dernier ressort, sur les difficultés plus graves. Les opérations commencèrent le 10 mars, et il fallut proroger deux fois le délai assigné pour la présentation des effets : le 21 mai, il fut décidé que les bureaux seraient fermés à la fin de juin. En effet, les trois mille registres du visa furent arrêtés le 30 juin, et un arrêt du 10 août annula tous les effets qui n'avaient pas été présentés.

Le procès-verbal des opérations constate que des feuilles de liquidation furent délivrées à 511,009 déclarans : il est vrai que ces

(1) Pâris-Duverney s'en plaint : « La compagnie succomba (7 avril); mais, par un retour singulier qui n'étonnera pas les habitans des cours, sa défaite ne fut qu'une victoire, et pendant qu'on la condamnait publiquement à rendre les comptes de la banque, on lui fournissait les moyens de les solder. »

feuilles représentaient non-seulement les actions de la compagnie et les billets de la banque, mais toutes les rentes constituées sur l'état, les dettes mobilières du règne précédent et la finance des offices supprimés depuis 1715; c'était une partie, la plus grande sans doute, de la propriété mobilière en France à cette époque.

Les commissaires du visa n'avaient pas tardé à s'apercevoir que les déclarations étaient souvent insuffisantes pour constater et faire reconnaître l'origine des effets présentés : ils pensèrent que les actes de vente et tous les contrats passés et déposés chez les notaires fourniraient un utile supplément d'information. Cette perquisition dans les archives et dans le secret des familles blessait des sentimens respectables; mais les scrupules de droit et de justice n'avaient pas arrêté le *système* dans tous les expédiens auxquels il avait eu recours pour se soutenir, ils n'arrêtèrent pas le visa dans l'accomplissement de l'œuvre qu'il avait entreprise. Malgré la résistance du chancelier, du duc de Noailles et de plusieurs autres membres importans du conseil de régence, un arrêt du 14 septembre prescrivit à tous les notaires de remettre aux commissaires du visa et aux intendans des extraits fidèles de tous les actes portant translation de propriété, constitution de créances ou quittance de remboursemens reçus et passés depuis le 1er juillet jusqu'au 31 décembre 1719.

Il ne restait plus qu'à poursuivre à l'aide de ces documens, le dépouillement, le classement, le bilan des effets visés dans les 511,009 feuilles de liquidation. Ce travail, qui exigea encore près de deux mois, fut clos le 23 novembre par deux arrêts séparés concernant, l'un les effets dont l'état était débiteur et l'autre les actions de la compagnie.

Le procès-verbal du visa constate avec certitude que la somme totale des effets présentés s'élève à 2,222,597,581 livres et comprend :

Rentes perpétuelles sur la ville	1,020,087,608
Rentes viagères sur la ville	91,528,172
Rentes perpétuelles sur les tailles	30,759,124
Rentes viagères sur la compagnie	92,773,925
Récépissés du trésor, comptes en banque, billets et autres effets devant être convertis en actions rentières	987,448,752
	2,222,597,581

Il n'est pas un de ces effets que l'état puisse refuser de payer: il est débiteur des rentes et des récépissés qui ne sont que des

rentes ou des créances à rembourser; il ne l'est pas moins des billets dont la transformation de la banque générale en banque royale a fait des effets royaux et dont le roi s'est déclaré garant; il ne l'est pas moins aussi des rentes viagères et des actions rentières qu'il a fait émettre par la compagnie, pour employer des billets ou rembourser quelques parties de la dette publique. Mais l'arrêt du 23 novembre, qui concerne ces valeurs, explique que les revenus publics ont été considérablement diminués par la suppression du dixième et par celle de plusieurs autres droits; la peste qui désole une partie du royaume et qui a interrompu le commerce, ne permet pas d'établir de nouveaux impôts; et sur le produit net des recettes ordinaires, il n'est possible de prélever annuellement que 40 millions : en conséquence, il ordonne « qu'à compter du 1er janvier 1721 il sera fait un fonds annuel de 40 millions pour servir au paiement des dettes visées en exécution de l'arrêt du 26 janvier et qui seront liquidées suivant le règlement ci-annexé. » C'est la déclaration d'un négociant qui, ne pouvant payer intégralement ses créanciers, leur abandonne la partie de son actif qui n'est point indispensable à la marche de ses affaires, en leur demandant, et ici en les contraignant, de s'en contenter.

Pour dissimuler la perte que subiront en capital tous les porteurs d'effets visés, on capitalise à 2 1/2 pour 100 l'annuité de 40 millions qui peut être affectée à leur paiement, et le capital fictif de 1,600 millions, ainsi déterminé, laisse encore un déficit de 622 millions. Mais l'état n'a jamais emprunté à 2 1/2 : quand Colbert après le traité de Nimègue (1678) et Chamillart après celui de Ryswick (1697) ont converti les rentes émises pendant la guerre à des conditions onéreuses, en empruntant à 5 pour 100, cette opération fut considérée comme un succès financier : c'est arbitrairement que depuis, en 1713 et en 1715, ces rentes ont été réduites à 4 pour 100. Cependant, on peut admettre qu'il faut tenir compte du fait accompli, et qu'il n'y a pas de raison pour rendre aux rentiers en 1721 plus qu'ils n'avaient en 1719 quand on a entrepris la téméraire opération du remboursement. A 4 pour 100, l'annuité perpétuelle de 40 millions donne un capital de 1 milliard, et le déficit est, en chiffre rond, de 1,200 millions : 54 1/2 pour 100.

Mais ce qui donne à la liquidation du visa un caractère particulier, c'est que les créanciers ne supporteront pas cette réduction de plus de moitié proportionnellement à leurs créances. La pensée qui a inspiré l'arrêt du 26 janvier et les opérations du visa est expliquée ; il ne faut pas confondre et traiter également ceux que le *système* a enrichis et ceux qu'il a ruinés ou appauvris. L'arrêt du 23 novembre a pour complément un règlement qui indique comment un état de toutes les dettes sera dressé, avec des divisions

et des subdivisions, déterminant des réductions plus ou moins fortes, en raison des origines des effets. « Les effets bien prouvés et les billets de 500 livres et au-dessous ne subiront aucune diminution; les autres seront réduits de 1/5, 1/4, 1/3, 2/5, 1/2, 2/3, 3/4; et ceux qui ne pourront établir leur origine seront liquidés au vingtième; au surplus, on aura aussi égard à l'importance des sommes; les plus fortes souffriront plus de réduction que les fortes, et les petites n'en souffriront pas (1). » En échange des effets ainsi liquidés, on délivrera à chacun des *certificats* de liquidation, fixant la somme à laquelle il est réduit. Ce procédé qui, suivant les auteurs et les directeurs du visa, est seul équitable (2), n'est cependant conforme ni aux lois ni à la justice. Si l'état distribuait une libéralité aux créanciers du système, il pourrait la répartir, à son gré, suivant l'intérêt que méritent les personnes; mais il acquitte ses dettes. Ses créanciers peuvent avoir des situations différentes, être riches ou pauvres, dignes de sympathie ou de mépris: ils ont tous le même droit.

Le second arrêt du 23 novembre applique les mêmes règles à la liquidation des actions de la compagnie. Leur nombre avait été fixé à 250,000; mais, en fait, il n'y en avait que 194,000 entre les mains du public, et 125,024 seulement furent présentées au visa (3). L'arrêt rappelle qu'un grand nombre de ses actions sont entre les mains de personnes de toutes conditions, auxquelles elles tiennent même lieu de patrimoine; que d'ailleurs il est nécessaire de conserver une société de commerce qui, par le choix de ceux qui la composeront et sa bonne régie, puisse utiliser, pour le bien de l'état, des établissemens considérables fondés dans toutes les parties du monde: après les arrêts du 26 janvier et du 7 avril, il n'y a plus qu'à pro-

(1) Manuscrit du ministère. — *Mémoires de la régence*, t. III.

(2) « Ainsi, dit Pâris-Duverney, on forma le projet de réduire les dettes publiques proportionnellement aux forces du royaume et à la justice. On résolut de ne conserver, s'il se pouvoit, qu'à peu près autant de capitaux hypothéqués sur les revenus du roi qu'il y en avoit avant 1719, indépendamment de ce qui en seroit admis sur la compagnie. Il eût été dangereux de charger le royaume d'une trop grande quantité de dettes; elles seroient retombées dans le discrédit, au lieu que la sûreté et la régularité du paiement des arrérages en devoient soutenir la valeur comme il est arrivé. D'ailleurs on se proposa de connoître les porteurs d'effets et d'établir des distinctions dans leurs titres, suivant les origines qu'ils pouvoient avoir, pour conserver les privilèges des créanciers légitimes et pour faire tomber la réduction plus ou moins forte sur les autres suivant les circonstances plus ou moins favorables, justifiées. » (*Examen sur les finances*, t. II, p. 150.)

(3) « La brutalité des moyens employés par Pâris-Duverney, les souvenirs encore récens du premier visa (en 1715), la perspective d'une entière spoliation, effrayèrent beaucoup de particuliers, qui n'osèrent pas porter leurs titres dans les bureaux et livrer le secret de leur fortune à l'inquisition des commissaires. » (Levasseur, p. 293.)

céder à une répartition des actions sur les principes établis pour la liquidation et la réduction des autres dettes, relativement à leur origine ; en conséquence, « les actions et les dixièmes d'actions, visées, seront réduites à 50,000, suivant la réduction et la répartition qui en sera faite, relativement aux origines, et conformément au règlement arrêté en conseil. » Cette réduction arbitraire et inégale des actions d'une société privée, suivant des considérations d'équité et de personnes, est encore plus que la liquidation et la réduction des dettes de l'état un abus de pouvoir ; car ici l'autorité publique n'a même pas qualité pour agir.

C'est une étrange destinée que celle des entreprises fondées par Law : leur développement prodigieux, le nombre et le prix des actions, l'énorme circulation des billets, les moyens violens employés pour les soutenir, leur chute rapide et profonde, ne sont pas plus extraordinaires que les procédés et les doctrines appliqués par les anciens adversaires du *système* à sa liquidation. Le droit que s'attribue l'état de reviser et de réduire les titres de la propriété mobilière et d'en modifier la répartition entre ceux qui la possèdent est plus excessif que la spéculation dont il a la prétention de réparer les effets et de corriger les injustices. C'est le principe même de la propriété mobilière qui est atteint et mis en question.

La liquidation prescrite par les deux arrêts du 23 novembre nécessita un travail presque aussi considérable, mais bien plus difficile et bien plus arbitraire que le visa ordonné par les arrêts du 26 janvier. Il fallut encore organiser, pour préparer les liquidations, cinquante bureaux comprenant de nombreux commis et dirigés par des maîtres des requêtes : quatre bureaux supérieurs, composés chacun de deux conseillers d'état et de deux maîtres des requêtes, furent chargés de prononcer en dernier ressort sur les réclamations et de régler définitivement, suivant des appréciations qui n'avaient rien de juridique, les droits de propriété des 511,009 déclarans sur les effets qu'ils avaient présentés au visa. Un conseil suprême s'assembla en outre chez le chancelier et réunit à des conseillers d'état les membres du conseil de régence qui voulaient s'y rendre (1), pour interpréter les règlemens, et pourvoir même aux cas imprévus par des dispositions nouvelles.

(1) L'appréciation du maréchal de Villars mérite d'être mentionnée : « Quant au conseil qui devoit s'assembler chez le chancelier, et à la tête duquel le régent avoit déclaré mettre les maréchaux d'Uxelles, de Bezons, le marquis de Canillac et moi, le régent se contenta de dire que ceux du conseil de régence qui voudroient se trouver chez le chancelier en seroient les maîtres. Je dis au chancelier : « Je ne connois aucun honnête homme qui veuille aller à ce conseil sans un ordre bien solide et bien exprès. Quant à moi, je désire très fort ne pas le recevoir. Cette déclaration vague de la liberté

La liquidation devait réduire à 1,600 millions les 2,222 millions d'effets présentés au visa ; mais les difficultés et les embarras du travail déterminèrent les commissaires à délivrer des certificats de liquidation montant ensemble à 1,676 millions. Ces certificats étaient publiés au fur et à mesure qu'ils étaient arrêtés. Dès le 15 février, une première liste put être connue : les 31e, 32e et 33e listes parurent le 13 août. On assigna d'abord, comme emplois, aux certificats de liquidation les 25 millions de rentes à 2 1/2 pour 100 créées en juin 1720, les 4 millions de rentes viagères et les 8 millions de rentes perpétuelles sur les tailles constituées au mois d'août suivant : les certificats furent ensuite admis en paiement de la finance des offices municipaux rétablis par un arrêt d'août 1722, des surenchères de domaines engagés et des restes des taxes de la chambre de justice de 1716 (arrêts des 3 et 16 octobre 1722); ils furent aussi reçus aux hôtels des Monnaies pour 1/8, avec 7/8 d'espèces dans la refonte monétaire commencée en septembre 1720; enfin 200 millions de rentes viagères à 4 pour 100 sur les tailles, créées en juillet 1723 et en janvier 1724, achevèrent de libérer l'état.

Mais avant que les dernières listes de certificats eussent été publiées, la liquidation du *système* avait été complétée par une mesure nouvelle qui en fut comme le trait final. Soit qu'on eût reconnu que les fortunes des plus riches *mississipiens* n'étaient pas suffisamment réduites, soit qu'on se fût aperçu que ceux qui avaient plus entièrement réalisé leurs bénéfices en achetant des immeubles, ou en faisant passer leurs capitaux à l'étranger, n'étaient même pas atteints, un arrêt du 29 juillet ordonna « qu'il serait fait une imposition, à titre de *capitation extraordinaire*, sur ceux qui avaient fait des fortunes considérables à l'occasion du commerce de papier depuis 1719. » — Pour écarter le souvenir de la chambre de justice de 1716, ce fut le conseil lui-même qui, pendant les mois d'août et de septembre, secrètement et sans aucune information contradictoire, prépara et arrêta le rôle de cette imposition : l'arrêt ne fut publié que quand on put y joindre la liste de cent quatre-vingts personnes taxées à 187,893,661 livres. Triste temps que celui où quelques hommes peuvent enlever d'un trait de plume à ceux qui les possèdent près de 200 milllions plus rapidement encore qu'ils n'ont été gagnés dans les mouvemens désordonnés de la spéculation et de l'agiotage !

La liquidation des actions, comme celle des effets, ne put se main-

d'aller décider du sort de tant de familles n'est guère propre à tranquilliser le public. » Elle fut cependant donnée dans les mêmes termes que le régent l'avoit déclaré, et cet arrêt inspira quelques craintes de voir les fortunes de quelques favoris conservées et par conséquent les malheureux peu soulagés. » (*Mémoires*, p. 278.)

tenir dans les limites du chiffre fixé par l'arrêt du 23 novembre; au lieu de 50,000, les certificats de liquidation en comprirent 55,316, qui furent délivrés par la compagnie. L'année suivante, le nombre en fut définitivement fixé à 56,000 par arrêt du 22 mars 1723, qui réorganisa la compagnie; on lui rend le privilège exclusif de la vente des tabacs, dont le profit annuel est estimé 2,500,000 livres, et on y réunit les droits du domaine d'Occident, évalués 500,000 liv., afin de lui assurer l'annuité de 3 millions qui lui est due pour l'intérêt des 100 millions de billets de l'état qui ont formé son premier fonds social; un conseil est institué pour l'administrer sous le nom de *conseil des Indes*. Deux édits de juin 1725 vinrent ensuite confirmer toutes ses concessions et lui accorder « une pleine et entière décharge pour toutes les opérations passées. » Ainsi réduite à un rôle purement commercial, la compagnie des Indes ne réussit pas mieux que les sociétés semblables qui l'avaient précédée, et, après avoir vu chaque année diminuer son capital et décroître son dividende, elle s'éteignit en 1769.

On ne peut arriver au terme de cette étude sans se demander quels furent, sur les dettes de l'état et la fortune publique, sur la fortune privée et la richesse nationale, les effets directs ou indirects du système et de sa liquidation.

La dette publique s'élevait, à la mort de Louis XIV, à 2 milliards 382 millions; elle avait été réduite à 2 milliards 32 millions par le visa de 1715, qui convertit 600 millions d'effets royaux en 250 millions de billets de l'état; mais, depuis, elle s'était accrue de la finance, non encore liquidée, d'un grand nombre d'offices supprimés. Les effets présentés au visa, et s'élevant à 2 milliards 222 millions, ne dépassent que de 190 millions le chiffre de la dette en 1715; il est vrai que, pour avoir le montant de toutes les valeurs que comprend la liquidation du système, il faut ajouter le prix des 125,000 actions, que les déclarans évaluaient à 899 millions et qui n'en valaient pas 100. Les effets présentés furent réduits de 546 millions et les certificats délivrés montèrent à 1 milliard 676 millions, en sorte que la dette publique de 1715 fut diminuée, en capital, de 356 millions. Mais les intérêts de cette dette réduite furent réglés à 2 1/2 pour 100, tandis que les intérêts de celle de 1715 avaient été réglés pour les rentes à 4 pour 100; et comme on aurait dû accorder le même intérêt au surplus de la dette (finances d'offices, augmentations de gages, etc.), si on en avait différé le remboursement, l'état aurait été, tôt ou tard, grevé d'une charge annuelle de 82 millions. Après le visa et la liquidation, l'état ne fut plus chargé que d'environ 41 millions par an (1),

(1) Manuscrit du ministère.

auxquels il faut ajouter les 3 millions de revenus abandonnés à la compagnie des Indes. Cet allègement considérable de la dette ne fut pas assurément l'effet direct du *système*, mais il fut le résultat de la liquidation générale, dans laquelle l'état trouva et saisit l'occasion de réduire de près de 50 pour 100 les arrérages annuels qu'il avait à payer à ses créanciers.

La compagnie ne disposa jamais de capitaux considérables pour ses opérations commerciales et coloniales. Quand elle se constitua, son fonds social fut formé en billets de l'état qui ne lui procurèrent qu'une rente annuelle de 4 millions; sa première création de 50,000 actions, *les filles*, émises à 550 liv., produisit 27,500,000 liv. dont la plus grande partie devait servir à payer les dettes de l'ancienne compagnie d'Orient, qui venait d'être réunie à celle d'Occident pour former la compagnie des Indes; la seconde création de 50,000 actions, *les petites-filles*, émises à 1,000 livres, produisit 50 millions qui devaient être versés au trésor pour la concession des profits de la fabrication des monnaies; on sait quelle fut la destination des 300,000 actions émises à la fin de 1719. La compagnie n'engagea donc pas plus d'une vingtaine de millions dans ses affaires de commerce, et ces capitaux ne furent pas perdus. Quant aux valeurs immenses qu'on vit naître, grandir et périr dans le mouvement désordonné de spéculation que provoquèrent l'émission des 300,000 actions et le projet téméraire de rembourser la dette publique, elles furent fictives et imaginaires. La France ne fut pas réellement plus riche qu'elle ne l'était auparavant, quand les 624,000 actions, se négociant à plus de 10,000 livres, paraissaient former 6 ou 7 milliards, et, par conséquent, elle ne fut pas plus pauvre quand le nombre et le prix des actions diminuèrent, et qu'en 1722 les 56,000 actions de la compagnie reconstituée, se négociant à 1,300 livres ou 1,400 livres, représentaient à peine un capital de 80 millions. Dans cette tourmente, la richesse nationale ne fut, à vrai dire, ni augmentée ni diminuée; mais les fortunes individuelles furent bouleversées et profondément troublées. Les ventes balançant les achats, la spéculation se borna, suivant l'expression de Saint-Simon, « à mettre le bien de Pierre dans la poche de Jean. » Les uns gagnèrent, les autres perdirent, et, les perdans étant plus nombreux que les gagnans, les gains, répartis entre un plus petit nombre de personnes, procurèrent à quelques-unes des fortunes colossales qui déchaînèrent l'envie. Si la somme totale des pertes dépassa celle des bénéfices, c'est que, dans la liquidation générale, l'état trouva le moyen de réduire le capital de la dette publique de 385 millions et les arrérages d'environ 40 millions. Sans cette circonstance, il n'y aurait eu ni déperdition sensible ni con-

sommation, mais un énorme déplacement des richesses déjà créées par le travail et par l'épargne. Ce n'est pas que ce déplacement ne soit en lui-même un grand mal; il n'appauvrit pas une nation, mais il la démoralise : ceux que la chance favorable a enrichis deviennent rarement laborieux et économes; ceux que la chance contraire a ruinés ou rendus moins riches ont toujours au fond du cœur un sentiment d'amertume qui n'en fait pas de bons citoyens.

Mais le fait général qui se dégage le plus nettement du désordre financier de la fin du règne de Louis XIV, comme de la crise qui troubla le commencement du règne de Louis XV, des premières taxes imposées aux traitans en 1701, de la réduction arbitraire des rentes en 1713 et 1715, du visa de 1715, de la chambre de justice de 1716, du visa et de la banqueroute de 1721, c'est qu'à cette époque le gouvernement ne se croit pas tenu d'accomplir les obligations résultant des contrats qu'il a consentis. Le principe du respect des engagemens de l'état n'est point encore entré dans le droit public financier. Il en est autrement aujourd'hui. Depuis qu'en 1814 un ministre des finances, homme d'état, triomphant de passions ardentes, mais respectables, non-seulement a fait reconnaître par la restauration les dettes de l'empire, mais a obtenu qu'elles fussent payées en valeurs réelles et sincères, l'état, en France, a toujours scrupuleusement rempli ses engagemens financiers; dans nos révolutions si fréquentes, jamais le gouvernement nouveau ne s'est dérobé au devoir d'acquitter les dettes liquidées ou non liquidées du gouvernement qu'il remplaçait. Les engagemens de l'état sont aujourd'hui protégés par la conscience publique et la solidarité générale. C'est, dans l'ordre financier, un progrès qui mérite d'autant plus d'être signalé qu'il ne s'étend pas malheureusement à toutes les questions d'économie publique qu'a touchées cette étude. On ne pourrait affirmer que de nos jours l'ordre ne cesse pas de régner dans les finances et que la spéculation ne commet jamais d'excès. Cependant, à cet égard encore, on ne peut regretter le passé : si au XIXe siècle le désordre financier affaiblit la puissance de la France, il n'a pas du moins pour cortège, comme à la fin du règne de Louis XIV, les affaires extraordinaires, la vente des offices, la variation arbitraire des monnaies; si des excès de spéculation bouleversent et troublent les fortunes privées, ils ne sont pas, comme au commencement du règne de Louis XV, l'œuvre de l'autorité publique; ils ne sont que l'abus de la liberté.

AD. VUITRY.

LES

NOUVEAUX ROMANCIERS

AMÉRICAINS

V[1].

F. MARION CRAWFORD.

Ceux qui ne connaissent de M. Crawford que ses derniers romans doivent voir en ce jeune écrivain un imitateur de M. Henry James, qui, après avoir comme lui parcouru l'Europe, met en scène à son exemple une société singulièrement bigarrée, où l'Américain ne joue pas toujours le plus beau rôle. Pour les lecteurs français qui ont peu voyagé, c'est une étude curieuse, mais assez fatigante, que celle de ces caractères appartenant aux nationalités les plus diverses et qui, sous une même surface de civilisation mondaine, gardent chacun leurs sentimens et leurs préjugés, traits de race et d'éducation inconciliables : on s'en aperçoit dès que la passion met le feu aux poudres et fait sortir l'homme du mannequin artificiellement façonné. *The American*, *the Portrait of a lady*, etc., nous ont déjà donné ce spectacle, et nous n'aurions, s'il s'agissait de *Doctor Claudius* ou de *To Leeward*, qu'à constater l'avantage de la

(1) Voyez la *Revue* du 1er février et du 1er mai 1883, du 15 janvier et du 1er avril 1884.

brièveté dans les nouvelles scènes de la vie cosmopolite en Allemagne et en Italie, où l'on nous montre tantôt les inconvéniens du mariage entre une jolie Anglaise philosophe, éprise de Herbert Spencer, et un Romain de la vieille roche, artiste et catholique, tantôt les affinités qui peuvent surgir entre un jeune *privat-docent* suédois de l'université de Heidelberg et une comtesse russe, née à New-York. Ces études fines et serrées, très ingénieuses, très subtiles, ne dépassent jamais les limites honnêtes d'un volume de trois cents pages. *Mr Isaacs* n'y atteint même pas, et sous d'autres rapports il éclipse si complètement les autres ouvrages du même auteur par son originalité profonde et le talent dont il déborde, que nous croyons devoir nous en tenir à ce petit chef-d'œuvre pour faire connaître l'un des mieux doués parmi les nouveaux romanciers américains.

M. Crawford est, paraît-il, aussi familier avec l'extrême Orient qu'avec le reste de la terre, car les aventures de son *Isaacs* se passent dans l'Inde moderne. L'Inde moderne! comme ces deux mots hurlent d'être accouplés et quelle juste méfiance ils inspirent! Méry l'a peuplée autrefois des héros romantiques et factices de sa *Guerre du Nizam*; Théophile Gautier en a tiré son dandy de conte bleu *Fortunio*; que le ciel nous garde du retour dans cette Inde de carton et de strass! Depuis on l'a mise en musique : nous savons quelle discordance produisent les fifres britanniques à travers la poésie au santal de *Lakmé*; *Nana-Sahib* nous a rassasiés de tigres, de massacres et d'amours fauves. Vraiment la curiosité semble émoussée sur ce pays quasi fabuleux dont les temps dignes d'intérêt se perdent dans l'obscur lointain des origines de notre globe. Tout a fleuri sans doute jusqu'à épuisement sur ce sol étrange d'où les religions, les sciences et les arts sont sortis; on n'y doit plus rencontrer qu'une vie contemplative, végétative, sans intérêt pour nous, opposant sa morne constance aux entreprises de ce que les conquérans appellent le progrès. L'Inde apparaît de loin comme une belle morte, bien des fois séculaire, embaumée dans ses parfums vénéneux, au fond des forêts encore vierges où l'invasion anglaise a refoulé son antique poésie. Seuls, quelques initiés prétendent que la morte est plus vivante qu'on ne le suppose, qu'à l'heure actuelle une lente absorption de l'Occident par l'Orient s'accomplit sur le terrain philosophique; enfin, détail curieux, que les noms de Darwin et d'Auguste Comte sont honorés dans le grand temple de Ceylan, les doctrines du positivisme et du transformisme ayant leur source dans la plus ancienne des théologies, et une élite parmi les adeptes de cette théologie sachant le reconnaître.

Le nombre est petit de ceux qui s'intéresseront en connaissance

de cause à certains personnages secondaires que *Mr Isaacs* met sous nos yeux et que l'on croirait empruntés, avec les actes surprenans qu'ils accomplissent, au domaine du merveilleux. Ce merveilleux, importé chez nous, est en train par parenthèse, nous comptons le prouver, d'asseoir son empire sur les confins de notre scepticisme, avec lequel bientôt il fraternisera peut-être, phénomène qui ne sera pas la moindre des curiosités de ce temps-ci! Mais les lecteurs les plus ignorans ou les plus dédaigneux de l'acclimatation en Europe des idées bouddhiques trouveront d'autre part un extrême plaisir à l'action si originale, si bien conduite de *Mr Isaacs,* détachée de toute la partie ésotérique, qu'un traducteur habile supprimerait facilement. La suppression d'ailleurs serait regrettable, ne fût-ce qu'au point de vue de l'art, car tout ce mysticisme estompe d'un voile qui les grandit et les exalte les amours hétérogènes d'Abdul-Hafiz-ben Isâk et de miss Westonhaugh, leur prêtant le *flou* nécessaire pour se faire accepter dans leur hardiesse. Appliquons cependant ce procédé pour plus de clarté à l'analyse qui va suivre. Avant de plonger avec quelque crainte dans les profondeurs du sujet, nous commencerons par en exposer la partie qui doit plaire à ce juge souverain, ami du sens commun, qu'on appelle tout le monde.

I.

Le rideau se lève, au mois de septembre 1879, sur un décor inattendu, absolument différent de ceux qui ont servi jusqu'ici à la description de l'Inde. Il est clair, dès les premières lignes, qu'une plume hostile aux amplifications banales et aux épithètes redondantes va nous révéler des choses nouvelles. Rien de plus piquant que l'aspect hybride des eaux de Simla, cette station thermale située au flanc de l'Himalaya et qui est à elle seule le Bagnères-de-Bigorre, le Wiesbaden, le Karlsbad, le Saratoga de l'Inde. On y va pour tous les cas de fièvre, pour la malaria prise en chassant le tigre, pour la dyssenterie attrapée sur le Gange. Contre tous ces maux il n'y a que la montagne et, entre tous les points renommés de la montagne, Simla. C'est à Simla que le gouvernement émigre pour l'été, vice-roi, membres du conseil, employés d'administration; les hauts fonctionnaires de la plaine y transportent leur inévitable maladie de foie. Les journalistes à l'affût des nouvelles, les flâneurs de toute sorte se joignent à eux. Sur une pente boisée au-dessus de la ville, un industriel allemand a établi l'éternelle salle de concert et son *jardin de bière;* vous voyez errer parmi les rhododendrons de riches touristes américains, des botanistes de Berlin, çà et là un

grand seigneur anglais, sans parler de Mme de Blavatzky, du colonel Olcott et de M. Sinett, les fameux théosophes sur le rôle desquels nous aurons l'occasion de revenir tout à l'heure. Il n'y a pas de route carrossable à Simla, sauf un chemin réservé aux voitures du vice-roi. Tout le monde est à cheval, hommes, femmes et enfans. Le narrateur s'est installé dans un hôtel en vogue. Paul Griggs, c'est son nom, nous occupera fort peu de lui-même. Journaliste américain, appelé à la direction d'une gazette anglo-indienne, il est né en Italie et connaît aussi bien que M. Crawford lui-même tous les pays qui sont sous le ciel. Personne n'est capable plus que lui de parler avec impartialité des Hindous et des Anglais ou, parmi ces derniers, soit du parti libéral, soit du parti conservateur, car la seule politique à laquelle il soit dévoué est celle qui concerne son propre pays, et il ne fait pas plus de cas des hypocrites qui se piquent de voler et d'opprimer l'Inde pour son bien que des cyniques qui agissent de même avec le but pur et simple de remplir leurs poches. Ce désintéressement lui permet d'intervenir très utilement dans l'action où il n'est d'abord qu'un simple comparse, observant ce qui se passe du haut de son humeur sceptique et de sa force herculéenne.

Le voisin qu'un heureux hasard lui donne à table d'hôte est un jeune homme qui l'éblouit d'abord au point de vue pittoresque, lui et l'appareil qui l'entoure. Deux *khitmatgars*, enturbannés de blanc et d'or, se tiennent debout, derrière sa chaise, pour lui verser, dans un gobelet sans prix, l'eau que renferme un vieux flacon de Venise. Son dîner d'abstème forme un frappant contraste avec la gloutonnerie qui a valu aux Anglais le nom de mangeurs de bœuf et les copieuses libations qui expliquent la ruine de tant de robustes tempéramens sous le soleil des tropiques. La figure du voisin de M. Griggs suffirait, en dehors de tout autre motif, à fixer l'attention : il est d'une taille un peu au-dessus de la moyenne, sans être grand, et d'une grâce qui trahit la parfaite symétrie de toutes les parties du corps. Ce corps, infiniment souple et bien proportionné, sert de piédestal à la plus noble tête; l'ovale allongé, d'un ton merveilleux à la fois olivâtre et transparent, est oriental, à n'en pas douter; l'extrême beauté du front intelligent, des sourcils délicatement arqués, du nez aquilin, dont les narines dilatées expriment le courage, des lèvres qui, en souriant volontiers, ne rient jamais et sont éloquentes à traduire la sympathie aussi bien que le dédain, cette beauté parfaite de l'ensemble s'efface devant celle des yeux, qui exercent une sorte de fascination. Griggs en compare prosaïquement l'éclat à celui d'un bijou qu'il a une fois admiré à Paris et qui était formé de six pierres multicolores rap-

prochées en une masse solide projetant un étrange éclat qui changeait de nuance à tout moment et multipliait la lumière du soleil. Ces yeux étranges, ardens et sombres, s'allongent en forme d'amande aux momens de douceur et s'arrondissent comme ceux de l'aigle sous l'impression de la colère ou de la surprise; ils rayonnent d'une intensité de vie extraordinaire, révélant la force combinée de cent générations de mages. En effet, Abdul-Hafiz-ben-Isâk, communément appelé en affaires, car il est marchand à Delhi, Mr Isaacs, a vu le jour en Perse, quoiqu'il porte avec aisance des habits qui semblent sortir de chez le plus élégant tailleur de Londres et qu'il parle un anglais admirablement correct. Aucun des sujets anglo-indiens ne lui est étranger. Griggs a le temps de s'en apercevoir durant l'interminable dîner, vers la fin duquel la glace se trouve rompue si bien, que Mr Isaacs invite sa nouvelle connaissance à venir le soir fumer chez lui.

Il faut voir comme il a su transformer en diminutif du palais d'Aladin un banal appartement d'hôtel! Les murs, le plafond scintillent d'or et de pierreries, les moindres encoignures recèlent des armes étincelantes, des idoles incrustées de diamans, des narghilés d'un travail exquis, des coupes de jade et de métaux précieux, des morceaux d'orfèvrerie de toute sorte. Ce déploiement n'a rien de trop extraordinaire, puisque les millions que possède Isaacs ont été gagnés dans le commerce des pierreries et autres objets de grande valeur intrinsèque, mais l'effet n'en est pas moins féerique. Les lampes octogonales, nourries d'huile aromatique, répandent une lumière doucement tamisée sur un divan bas, aux coussins de soie. Les brûle-parfums envoient leur fumée bleue autour des tapis où repose, sans pantoufles, Isaacs penché sur un manuscrit arabe. Cet Eldorado est bien le cadre qu'il faut à la personnalité d'un descendant dégénéré de Zoroastre, mahométan de religion.

Il n'est pas rare que l'on rencontre dans l'Inde des hommes de toutes provenances asiatiques qui vendent et achètent des pierreries jusqu'à s'enrichir énormément dans ce commerce, mais Griggs n'en avait jamais vu auparavant qui s'exprimassent comme s'ils avaient fait leurs études à Oxford. Mr Isaacs lui donne la clé de cette énigme. Sa vie a été, par la force des circonstances, celle d'un aventurier, ce qui ne l'empêche pas d'avoir su conserver, au milieu d'étranges vicissitudes, un caractère honoré, une réputation sans tache. Ailleurs encore que dans les *Mille et une Nuits* de jeunes Persans sont enlevés par des marchands d'esclaves et transportés en Turquie, comme le fut Isaacs vers l'âge de douze ans; mais le sort de ces malheureux enfans, vendus pour leur beauté, est généralement misérable. Grâce à sa bonne étoile (hâtons-nous de dire que cet esprit cultivé croit cependant à l'intervention des astres

dans les affaires humaines), Abdul-Hafiz-ben-Isâk trouva en son maître un vieillard généreux et fort érudit qui, frappé de sa connaissance précoce de la littérature arabe et persane, prit à cœur de l'instruire davantage. Après la mort de ce bienfaiteur, le jeune homme s'enfuit de Stamboul, rejoignit une caravane de pèlerins en route pour la Mecque, et, ayant accompli son pèlerinage avec la ferveur d'un dévot musulman, finit par s'embarquer sur un navire arabe qui portait du café à Bombay. Il lui fallut gagner sa vie à bord et il s'en tira bien, car, dit-il, « dans le travail des bras de même que dans l'effort intellectuel, un homme qui a reçu de l'éducation est toujours supérieur au simple manœuvre ; il applique ses moyens de la bonne façon, qu'il s'agisse de tirer une poulie ou d'écrire un poème. » Arrivé à Bombay sans une obole, Abdul-Hafiz se contenta d'abord du plus chétif emploi ; puis la protection d'un coreligionnaire influent le fit entrer comme scribe et interprète chez le nizam de Hayderabad. Au bout de deux ans, il consacrait ses économies à l'acquisition d'un diamant dont la mauvaise taille ne permettait pas de soupçonner la valeur. Il put le revendre avec bénéfice, et, achetant une pierre plus importante, commença ainsi un trafic qu'il mena toujours avec la plus stricte honnêteté, mais avec tant de bonheur que sa fortune croissante lui permit bientôt de se donner toutes les douceurs de l'opulence. Par exemple, il a épousé trois femmes. Ce triple ménage, autorisé par le Prophète, lui procure d'ailleurs plus d'ennui que de plaisir. Il en convient avec son ami Griggs, à mesure que l'intimité s'établit entre eux. Les deux nouveaux amis causent de tout : des fautes de la politique anglaise, de l'expédition sur Kaboul pour venger la mort de Cavagnari, des querelles féminines incessantes, jalousies, rivalités, enfantillages de toute sorte qui empoisonnent la vie domestique d'Isaacs, et aussi parfois, bien que sur ce chapitre le musulman soit d'une étrange réserve, de la beauté, des qualités aimables, de l'accueil bienveillant d'une jeune Anglaise, miss Westonhaugh, qui habite, à peu de distance de Simla, le *bungalow* de son oncle, M. Ghyrkins, receveur des revenus de l'état.

Une première fois nous avons rencontré Catherine Westonhaugh à cheval, dans une de ces promenades matinales que dès l'aube on fait autour de Jako, le sommet principal de la montagne dont les épaisses forêts de pins et de rhododendrons abritent des villas éparpillées. Sous son habit d'amazone et son chapeau à grands bords elle est incomparable, grande et bien faite, couronnée d'une chevelure magnifique, blond d'argent, qui forme le contraste le plus extraordinaire avec ses yeux noirs. Il faut la voir sur son pur-sang, côte à côte avec Isaacs, qui monte un étalon arabe. Jamais plus beau couple ne représenta mieux deux grandes races. Griggs en fait

malgré lui la réflexion, mais quelle apparence que ce mahométan, marié à trois femmes dont il parle comme d'animaux capricieux et souvent incommodes, puisse être jamais autre chose qu'un objet de curiosité pour cette fière et placide Anglaise qui épousera probablement quelque gentleman campagnard voué à chasser en habit rouge et à prononcer des *speeches* dans les assemblées électorales? Isaacs est tant soit peu en méfiance avec les dames européennes; celles qu'il a rencontrées affectaient généralement un certain mépris de sa nationalité, comme si elles l'eussent confondu avec les indigènes dont il ne fait pas plus de cas qu'elles-mêmes. Si recherché qu'il puisse être par leurs maris à cause de sa richesse et de son influence, il les évite d'ordinaire, mais miss Westonhaugh l'a décidément apprivoisé. C'est à elle qu'il applique en lui-même tout le bien que dit Griggs des femmes de son pays. Quoiqu'il n'ait jamais connu sa mère et qu'il soit resté garçon, le journaliste yankee a le respect, essentiellement américain, de la femme, il ne peut souffrir le ton de dédain écrasant ou de railleuse indifférence avec lequel Isaacs parle des houris qu'il héberge.

— Pour nous, dit-il, celles que vous traitez de jouets du diable sont des anges; vous leur refusez une âme, et nous allons un de ces jours leur accorder le droit de voter; comment nous entendre sur ce chapitre?

Ils discutent longuement, en effet; enfin Isaacs, les mains entrelacées autour de son genou et à demi étendu sur des coussins, prononce ces mots qui révèlent sa préoccupation secrète :

— Le but de l'ignorant est le plaisir, celui du sage est le bonheur. Dans laquelle de ces deux catégories placez-vous votre mariage chrétien avec une femme unique? Qu'attendez-vous de votre respectueuse adoration : le bonheur ou le plaisir?

— Tous les deux, répond Griggs; un jour viendra où la femme ne sera plus belle et où elle restera toujours digne d'amour dans la plus haute acception du mot. Alors, si le plaisir a été pour vous ce qu'il devait être, s'il n'a compté que comme un rafraîchissement placé le long du chemin pendant le voyage à travers la vie, vous découvrirez tout à coup qu'il n'est plus nécessaire à votre bonheur, resté parfait sans lui, quoiqu'au commencement il ait contribué à l'assurer pour une grande part.

Griggs n'insiste pas du reste, il n'a aucune intention de convertir ce polygame à son point de vue. A-t-il un point de vue seulement? C'est la contradiction qui l'excite à l'éloquence, une éloquence dont les effets ne sont pas perdus pour Isaacs, parce qu'elle est d'accord avec ses sentimens secrets encore mal définis. Le Persan rêve de plus en plus au soulagement qu'il éprouverait d'être débarrassé

de son harem et à la félicité qu'il peut y avoir réellement à ne pas quitter une noble créature capable de penser comme lui, de lire ce qu'il a lu, d'aspirer à la haute destinée qu'il se propose, une femme qui le comprenne, qui charme sa vie, qui charme jusqu'à sa mort, puisque la mort scellerait, au lieu de la détruire, une union qui ne finirait plus. Il en a assez des confitures à la rose, des jalousies puériles, des caresses inopportunes, des plaintes d'enfant gâté: une amie qui serait une amante, voilà ce qui le séduit tandis qu'il écoute Griggs avec des sourires incrédules et moqueurs. Il songe qu'il lui sera facile de divorcer sans scandale et Dieu sait qu'il ne reviendra pas aux femmes de l'Inde ou de la Perse, qui certainement n'ont pas d'âme, celles-là. Non, il se tournera plutôt vers une femme du Nord, vers une beauté blonde et blanche comme miss Westonhaugh. A l'âme de celle-là il croirait volontiers.

Vraiment, elle semble digne de convertir le plus récalcitrant au culte de la femme, cette superbe Anglaise qui est toute franchise, toute loyauté avec un courage presque viril et la simplicité d'un enfant. Isaacs est en rapports habituels avec son oncle; il la voit donc souvent, et Griggs compte aussi parmi les hôtes de « Carisbrook Castle, » c'est le nom que l'on donne au *bungalow* de M. Ghyrkins, selon l'usage de Simla, qui veut des désignations pompeuses pour de petites choses. Tantôt, quand ils arrivent, Catherine se balance dans le hamac de la vérandah, en dressant à mille tours le petit chacal apprivoisé qui lui sert de chien favori, tantôt elle interrompt pour les recevoir une partie de tennis avec lord Steepleton Kildare, du 33e lanciers, un brillant et sympathique officier irlandais, très épris de son côté, à n'en pas douter, car il a déjà cet air de propriétaire particulier aux amoureux d'outre-Manche qui ne se manifeste ni par des paroles ni par des actes et qui n'en saute pas moins aux yeux, bien qu'il admette une combinaison de timidité souvent fort amusante. Tel qu'il est, lord Steepleton Kildare trouble miss Westonhaugh beaucoup moins qu'Isaacs, parce qu'elle le comprend tout à fait. Il est comme elle-même de cette race avec laquelle on s'entend sur le terrain du sport et des jeux athlétiques sans avoir besoin de causer.

C'est une preuve de tact de la part de M. Crawford de n'avoir rendu son héroïne ni sentimentale ni raisonneuse, de n'avoir pas fait naître entre elle et Isaacs des discussions quintessenciées à perte de vue. La jeune fille anglaise est ordinairement malhabile aux conversations légères, elle n'a pas l'esprit de repartie et ne sait pas trouver d'argumens ingénieux. Miss Westonhaugh ne taquine donc point Isaacs, bien qu'elle en ait parfois envie. Elle craint trop de s'enferrer, ne sachant rien des musulmans et étant au fond choquée d'une religion qui semble empêcher de croire que la femme livrée à

elle-même soit capable d'agir raisonnablement. Son oncle dit que c'est une religion d'homme, et elle s'en rapporte à son oncle. Le langage flatteur de cet Oriental la gêne un peu; comme toutes les Anglaises, elle a si peu l'habitude des fadeurs galantes de la part de ses compatriotes qu'elle est toujours prête à prendre un compliment un peu vif pour la pire des insultes; cependant, à la longue elle se fait aux jolies phrases d'Isaacs parce qu'elle a découvert qu'en somme il est toujours sérieux et croit dire la vérité. De son côté, pour lui plaire, il se laisse expliquer les finesses du tennis et prend part à ces prouesses au grand air qui sont ce que préfère cette belle créature saine et bien portante, chez qui déborde la joie de vivre, — les *animal spirits*. A cheval ou sur un terrain de crocket, elle est heureuse.

Sa préférence pour Isaacs se trahit dans la plus tragique des parties de polo. Pour briller au polo, il suffit d'être bon cavalier : Isaacs battrait ses adversaires anglais, malgré leur vigueur et leur adresse, si, au moment même il n'était atteint d'un coup de maillet que, par inadvertance, dans la joyeuse furie du moment, lui porte l'un des joueurs. La blessure est très grave, tout près d'être mortelle. C'est d'une compresse que le couronne miss Westonhaugh, qui a promis de remettre le prix au vainqueur, mais la pâleur de la jeune fille, son émotion, le tendre dévoûment dont témoignent ses premiers soins, donnent à Isaacs, lorsqu'il revient à lui, l'espoir d'être aimé. Dès lors, et la jalousie que lui inspire Kildare aidant à l'enflammer, il s'abandonnera naïvement à la passion qui depuis longtemps couve en lui, — sa première passion, notons-le bien, — car cet être fort et puissant qui a usé de tout, ne soupçonnait pas jusque-là ce que peut être l'amour. Isaacs ne redoute aucun obstacle au mariage qu'il a dès lors arrêté dans son esprit. Miss Westonhaugh n'est pas riche, et son oncle sera bien aise sans doute de lui voir épouser un homme haut placé, pourvu d'une immense fortune et qui jouit de la considération générale. Aucun Anglais ne prend au sérieux les mariages musulmans; quant à Isaacs, il est autorisé par le Prophète à choisir une quatrième femme; il profitera de ce droit en renvoyant les trois autres.

Il épousera miss Westonhaugh à son église et selon la loi anglaise; il se trouvera lié à elle, et à elle seule, comme le serait un Anglais. Si M. Ghyrkins par hasard fait quelque objection, il est prêt, argument décisif et péremptoire, à fonder, avec l'aide de Griggs, un journal qui soutienne à Delhi les intérêts des conservateurs et les idées de lord Beaconsfield. Que lui importe?.. Isaacs a en politique des sentimens particuliers qui lui font refuser d'être émir de l'Afghanistan, sur la proposition du maharajah de Baithopoor, parce qu'il

préfère, en paiement d'une dette que le maharajah compterait acquitter de cette façon, assurer la vie et la liberté du terrible ennemi des Anglais, Shere-Ali, mais ces affaires-là le regardent seul. Il les traite haut la main avec le vieux roi de Baithopoor, un de ces despotes à demi déchus, qui tremblent toujours d'être mis à contribution par les Anglais et d'encourir le sort du roi d'Oude, sans réfléchir que si on leur laisse leurs états, c'est que le sol en produit plus de roses que de rubis. Le maharajah doit beaucoup d'argent à Isaacs ; celui-ci, par égard pour la partie musulmane de la population, a empêché ses sujets de mourir de faim dans la dernière famine. Maintenant, il exige qu'en guise d'intérêts son débiteur lui livre l'émir fugitif Shere-Ali, qui, disparu en 1879, après sa défaite, est venu chercher asile à la cour de Baithopoor, où, depuis lors, on le retient captif. Les Anglais paieraient cher pour avoir cet homme, et si le maharajah ne le leur vend pas, c'est qu'il craint d'être interrogé d'une façon compromettante sur les motifs qui l'ont conduit d'abord à le cacher. Isaacs le sait bien, et hardiment menace l'Indien de le dénoncer comme traître s'il refuse. Il y a des scènes superbes entre le vieux tigre édenté, perfide, cruel, prêt à tous les crimes, mais réduit à l'impuissance, et ce marchand aux allures de prince, abordant avec lui d'égal à égal une question qui implique une somme colossale sortie de sa poche, une accusation possible de haute trahison et les destinées, en somme, de l'Afghanistan. Isaacs, durant cette transaction, grandit à nos yeux de telle sorte, il se pose si bien en *leader*, en conducteur d'hommes, qu'aucune prétention de sa part ne paraît plus exorbitante et que la fascination qu'il exerce sur miss Westonhaugh, ignorante d'ailleurs de ce grand rôle, est à nos yeux, plus que justifiée.

Avec un art infini, M. Crawford a effacé les distances qui, à notre point de vue européen, séparaient d'abord les deux amans. Leur mariage se décide pendant une chasse au tigre,— qui est, pour nous servir de l'expression acceptée aujourd'hui, — le *clou* du livre, un chef-d'œuvre en son genre, car elle échappe absolument au reproche de redite ou de banalité, ne rappelle rien de ce qui a été écrit auparavant sur ce sujet et encadre admirablement des amours insolites, tout à coup transportées hors du monde civilisé.

A la prière de sa nièce, qui veut absolument avoir assisté une fois à ces expéditions, auxquelles il n'est pas rare d'ailleurs que les dames se joignent, M. Ghyrkins, grand chasseur, et qui a fait ses preuves dans les hécatombes de tigres dont le Népaul fut le théâtre en 1861, consent à passer une quinzaine de jours dans les jongles du Teraï. La fièvre l'effraie un peu pour Catherine, car la saison des pluies vient de finir, et sous ce rapport, on court quelques risques, mais la belle amazone s'entête, supplie, il faut bien lui céder. Ils partent six, un receveur des revenus publics, M. Ghyr-

kins, un fonctionnaire de Bombay, John Westonhaugh, frère de Catherine, un grand seigneur irlandais, Steepleton Kildare, un journaliste yankee, Griggs, un Persan millionnaire, Isaacs, et Bradamante, reine de la fête, avec l'escorte voulue, naturellement.

Nous suivons dans l'Himalaya les *tongas* qui emportent nos amis. La *tonga* est l'ancien chariot de guerre persan, modifié de façon à laisser trois personnes s'y asseoir dos à dos. Muni d'un long fouet à manche court, le cocher pousse grand train au bord des précipices ses chevaux à peine harnachés, en avertissant au moyen d'une corne les voitures qui viennent en sens inverse que le chemin ne comporte pas deux *tongas* de front. Tous les cinq ou six milles, on change de chevaux, et à travers des tourbillons de poussière, on atteint Kalka pour y prendre le *dâk-gharry,* une voiture de poste arrangée de façon à ce que vous puissiez, la nuit, vous y étendre, car elle se prolonge sous le siège du cocher de façon à laisser de la place aux jambes. La différence de température est énorme entre Simla et les plaines, qui fument encore des dernières pluies. Aussi a-t-on eu soin de joindre aux paniers de provisions assez de glace pour que les boissons restent fraîches. Tout paraît arrangé en vue du plus grand confort. Les voyageurs arrivent sans trop de fatigue le lendemain à Fyzabad, dans le royaume d'Oude, où ils sont rejoints par des guides et des *shikarries* (chasseurs indigènes), chargés de les avertir qu'il y a des tigres près de la station voisine de Pegnugger, où les éléphans attendent. Le trajet de Fyzabad à Pegnugger n'est ni long ni difficile. On envoie d'avance pour tout préparer ces admirables domestiques indous à qui, en quelque lieu que l'on soit, il suffit de dire : « Allez et attendez, » pour les retrouver en arrivant, avec leur petit paquet où rien de ce qui est nécessaire à vos besoins n'a été oublié ; jamais ils ne cassent ni ne perdent le moindre objet. Comment se sont-ils transportés? C'est un mystère. N'importe, ils sont là, toujours propres et sourians à l'heure dite. Les engins de campement, tentes de toutes sortes, fusils de tous calibres, armes variées, vivres, ustensiles de cuisine, etc., attendent donc à Pegnugger, où s'est rassemblée la masse des chasseurs, des indigènes chargés de la battue, etc. Le receveur des contributions de cette localité, un tout petit homme qui, juché sur son éléphant, a l'air d'un champignon, grâce au grand chapeau qui l'abrite, est un des plus fameux tueurs de tigres de la région; un vieux shikarry barbu montre sur sa poitrine brune les marques ineffaçables qu'y ont imprimées autrefois les griffes d'une de ces terribles bêtes, et les récits de chasse commencent pour ne plus s'interrompre. Par les soins d'Isaacs, tout a été organisé de telle sorte que jamais semblable équipée ne se sera vue depuis le voyage du prince de Galles. Du haut de son éléphant, miss Weston-

haugh écoute le Persan amoureux, comme Lalla-Rookh put jadis dans des conditions presque semblables, écouter Feramorz, qui certes n'avait pas plus d'esprit que ce marchand de diamans de Delhi. Le campement est situé près du futur champ de carnage, sur la lisière des jungles; rien n'y manque : les tentes nombreuses représentent fort commodément chambres à coucher, cuisines, salle à manger munie d'un auvent ou *connât*, cabinets de toilette et de bain. Catherine retrouve ses tapis, ses petites tables et même quelques-uns de ses livres. Un dîner est servi, qui ferait honneur au meilleur hôtel. Kildare, en attendant qu'il ait abattu le premier tigre, raconte, avec l'exagération irlandaise, ses aventures dans l'Afrique méridionale, d'où revient le régiment dont il fait partie; Isaacs répond par le récit de certain combat corps à corps dans lequel un homme qu'il connaît a tué son tigre d'un coup de revolver tiré à longueur de bras.

— Ah oui! répond le receveur des contributions, qui n'a pas encore retenu les noms de toutes les personnes présentes; on en a beaucoup parlé il y a deux ans; c'était un M. Isaacs, de Delhi.

Tout le monde rit, miss Westonhaugh est émue, Isaacs ennuyé. Il échappe à l'ovation en proposant un peu de musique pendant que les hommes fument autour de la blanche miss qui aime l'odeur du cigare, et, toujours, comme le roi déguisé de Boukharie il chante en s'accompagnant d'une guitare qui se trouve parmi ses bagages, des chansons d'amour d'abord, tendres, dans le genre de celles que nous ont fait connaître les notices sur la poésie persane de sir Gore Ousely, puis si passionnées que personne n'ose plus les traduire, et que miss Westonhaugh elle-même, quoiqu'elle ne comprenne pas le persan, se garde bien d'en demander la signification. Isaacs a la plus délicieuse voix de ténor, et les vibrations profondes, douces et brûlantes tout ensemble de cette voix enchanteresse ont leur effet à la clarté des étoiles qui brillent comme elles ne savent briller que dans l'Inde. Kildare enrage naturellement; mais c'est un cœur loyal, franc au tennis, franc dans les steeple-chases, franc en amour : la lutte qui s'engage entre lui et le Persan sous les yeux de la belle qu'ils se disputent fait honneur à l'un et à l'autre. Ils y apportent : celui-ci, sa droiture britannique, celui-là, un sentiment chevaleresque plus raffiné qui finit par lui gagner l'estime et l'amitié même de son rival.

Voilà donc la vie anglaise organisée dans cette solitude : on s'habille, on prend le thé. Isaacs fait venir des roses à prix d'or dans l'intervalle des chasses. Lord Steepleton Kildare s'est couvert de gloire en abattant une jeune tigresse qui, blessée au premier coup, avait bondi jusque sur la tête de l'éléphant qu'il montait. Comme miss Westonhaugh est belle sous le chapeau léger en forme de

casque qui abrite ses cheveux de lin et assombrit encore ses yeux noirs, un revolver au côté, des rangées de cartouches en bandoulière, tandis que son éléphant avance en écrasant avec fracas les fougères, les roseaux, les épaisses broussailles jusqu'au cœur de la jungle! On n'a pas mis en branle moins de trente-sept éléphans pour l'ouverture; les connaisseurs préfèrent une expédition moins considérable, de douze éléphans, par exemple, servant de rabatteurs et de trois howdahs (palanquins).

L'idée fixe des indigènes, aussitôt qu'un tigre est tué, est de lui couper les oreilles, dont ils font un *jâdu*, un charme contre la mort subite, les mauvais esprits et la maladie. Miss Westonhaugh ne tarde pas à remarquer que tous les corps rapportés au camp sont mutilés et elle exprime étourdiment le désir d'avoir elle aussi le précieux talisman. Dès le lendemain, elle reçoit dans une boîte d'argent deux oreilles coupées par Isaacs à un « mangeur d'hommes » de dix pieds de long, qu'il est allé tuer à minuit, en compagnie d'un indigène, dans la jungle où il y autant à craindre des cobras que des tigres. Catherine acceptera ces dépouilles opimes avec des sentimens faciles à concevoir, mais elle renverra la boîte, aucune considération ne pouvant décider une fille anglaise à recevoir des mains d'un homme rien qui ressemble à un bijou; seulement, au fond du petit coffret, Isaacs, d'abord décontenancé, trouvera quelque chose de plus précieux que le présent qui a failli lui coûter la vie, une mèche de ces beaux cheveux d'or pâle qu'il adore.

La chasse continue avec tous les dramatiques épisodes où chacun joue son rôle, mais le roman qui rapproche de plus en plus ce « lis blanc d'un vallon d'Angleterre » et « cette rose sombre du Gulistan de Perse » nous intéresse davantage. Un soir mémorable vient où Kildare et Griggs errant bras dessus bras dessous, le cigare à la bouche, au clair de la lune, après souper, aperçoivent entre les arbres écartés d'un petit bois deux figures qui fixent l'attention du premier de la façon la plus désagréable. Un homme et une femme sont immobiles sous le rayon de la lune qui vernit le feuillage des manguiers et projette aux alentours une clarté verte étrange. Il a un bras autour d'elle et la haute taille élancée de la jeune fille se ploie vers lui comme une branche de saule, tandis que sa tête blonde repose sur son épaule. Un frémissement involontaire de Kildare avertit Griggs que son compagnon a vu aussi bien que lui-même. Par un commun instinct, ils tournent les talons. Griggs a évité de regarder l'Irlandais, et celui-ci parle avec volubilité de tigres et de clair de lune, faisant des deux sujets un mélange assez incohérent auquel l'Américain trouve cependant moyen de répondre avec le même entrain, de sorte que tous les deux font bonne conte-

nance. En somme, ils regagnent le camp avec le regret de l'avoir quitté.

Le bonheur, hélas! est si court que l'on peut pardonner à ceux qui, par hasard, le goûtent, d'avoir approché leurs lèvres de cette coupe divine. Bientôt il ne restera plus à Isaacs que la longue boucle argentée qui lui a été envoyée en échange des oreilles du tigre. La fièvre des jungles flétrira son lis blanc avant qu'il l'ait cueilli; la chasse, dont les émouvantes péripéties avaient favorisé ses amours, a été funeste après tout à la pauvre Catherine Westonhaugh; elle est emportée par un mal foudroyant qui ne pardonne guère; et celui qu'elle laisse seul à jamais, qui, du moment où il l'a aimée, a perdu son étoile, comme il disait, l'étoile de sa vie, éteinte par la sublime lumière venue vers lui des contrées du Nord, Isaacs, que rien ne peut plus intéresser ici-bas, cherche refuge dans un cercle d'existence supérieure, dans des régions immatérielles dès ce monde. Il va rejoindre au Thibet les ascètes trop peu connus dont nous avons volontairement passé sous silence jusqu'ici le rôle prépondérant au cours de cette histoire.

II.

Personne n'ignore les prestiges attribués à certains brahmines mendians, dont les uns parlent comme de jongleurs, les autres comme de véritables thaumaturges. Il n'est guère d'officier ou de fonctionnaire anglais ayant habité l'Inde qui ne vous affirme qu'il a été témoin du *mango-trick*, du tour du manguier, qui consiste à voir semer par un yogui quelconque un pépin de mangue, lequel devient arbre dans l'espace d'une heure. Le seau de cuir retenu au fond d'un puits comme par quelque main cachée, en dépit de tous les efforts de la poulie, jusqu'au moment où les lèvres du brahmine, s'agitant en silence, lui permettent de remonter, est un fait bien connu; d'aucuns vous racontent aussi qu'une corde lancée dans l'air y reste suspendue, accrochée, pour ainsi dire, à la voûte bleue du ciel, permettant au prestidigitateur, — donnez-lui ce nom si vous voulez, — d'y grimper et de disparaître, emportant la corde avec lui. Ce n'est là peut-être que de la magie amusante infiniment perfectionnée; nous ne nous y arrêterons pas. Les hautes phases du bouddhisme offrent un tout autre intérêt; elles nous apparaissent incarnées en la nuageuse personne de Ram Lal, le divin ami d'Isaacs, qui surgit à l'improviste sur les chemins déserts, d'où il était bien loin deux minutes auparavant, qui apparaît de même au milieu d'une chambre où nul ne l'a vu entrer,

pour répondre de sa voix basse et musicale que l'on perçoit de très loin, à la pensée que vous n'exprimez pas, mais qu'il devine. Sous le caftan gris et le turban de même nuance qui le pâlissent, avec sa barbe grise, il a l'air d'une ombre échappée à la placidité du nirvâna.

Ram Lal est un sage, — un *pandit*, — comme il y en a dans les monastères du Thibet. Brahmine de naissance, bouddhiste de religion, *adepte* de profession, il a étudié à Édimbourg, ce qui expliquerait peut-être qu'il parlât plusieurs langues et fût parfaitement au courant des affaires européennes, si ce n'était là le moindre côté de ses connaissances, qui s'étendent à tout et lui prêtent un singulier pouvoir sur les forces de la nature.

Il est facile ici de sourire et de nier. Considérons cependant que les suprêmes théories du bouddhisme, qui repoussent d'ailleurs très raisonnablement toute hypothèse d'intervention surnaturelle, méritent aujourd'hui de fixer l'attention des « libres penseurs » américains; ceux-ci se demandent s'il n'y a pas parmi les ascètes du Thibet des esprits de la force d'Emerson et de Channing.

Quand il faudrait la vie entière pour arriver à l'état nommé *moksha*, en passant par les degrés d'initiation successifs, le but réalisé vaudrait qu'on lui sacrifiât tout, et, en admettant même que que l'on ne parvînt jamais à cette fin idéale, la somme de vertus acquise en s'efforçant d'y toucher justifierait la tentative, car ce que proposent Ram Lal et ses frères n'est autre que d'atteindre au bonheur par la sagesse. Cette sagesse n'implique point des macérations extraordinaires; le Bouddha Çakya-Mouni s'est jadis séparé du brahmanisme en répudiant, après s'y être livré, la solitude absolue et les tortures volontaires; une vie pure, où la chair tient de moins en moins de place, l'affranchissement graduel de tout soin terrestre suffit. En atténuant le lien qui existe entre leur corps et leur âme, les saints du Thibet croient que l'âme, devenue libre, peut s'identifier temporairement avec d'autres objets animés ou inanimés en dehors du corps spécial auquel elle appartient, acquérant ainsi la connaissance directe de ces objets, — connaissance qui lui reste et peut lui permettre de se transporter aux antipodes par le seul fait de sa volonté, de condenser, pour s'en servir, le fluide astral ou de stimuler les forces vitales de la nature jusqu'à une activité anormale; et ces miracles apparens peuvent être, disent-ils, scientifiquement expliqués, comme tous les miracles. Notons une différence fondamentale entre le sage asiatique et le savant d'Europe : le premier suppose que la somme totale des connaissances est directement à la portée de l'âme sous certaines conditions, tandis que le second nie que le savoir soit jamais absolu, puisqu'on ne l'obtient que par l'intermédiaire, toujours suspect,

des sens et de l'intelligence. D'ailleurs les adeptes du Thibet ne dédaignent pas d'étudier, quoiqu'ils admettent la possibilité de saisir dans son ensemble la science absolue et de se l'assimiler en dehors du procédé laborieux de la digestion intellectuelle. Nombre d'entre eux travaillent et accordent une profonde attention aux phénomènes de la nature; seulement ils subdivisent ces phénomènes à un point qui déconcerterait tout penseur de l'Occident ou qui, plus vraisemblablement, lui ferait hausser les épaules. Ils distinguent, par exemple, quatorze couleurs dans l'arc-en-ciel et associent les sons avec ces couleurs. La classification des résultats est poussée chez eux jusqu'à la dernière minutie; en outre, ils considèrent que les sens de l'homme sont susceptibles d'être affinés à un degré extraordinaire et que la valeur des définitions auxquelles il arrive tient à cette acuité acquise des perceptions.

Pour atteindre au degré de sensitivité nécessaire à la perception des phénomènes les plus subtils, la première condition est de se délivrer du fardeau des besoins terrestres qui nous accable. Le fakir vulgaire conclut de même, mais, de fait, il n'arrive pas au même point. Sans doute, par des jeûnes et par des mortifications absurdes, il aiguise ses sens de façon à voir et à entendre certaines choses que les hallucinés seuls ont vues et entendues, mais son système, respectable par la doctrine du détachement volontaire dont il émane, manque de base intellectuelle : il s'imagine que la science infuse lui sera révélée dans une vision. C'est un dévot, un extatique de l'ordre le plus bas. Le bouddhiste pur se borne à regarder la science comme un tout harmonieux où les connaissances humaines à la portée du vulgaire ont leur place jusqu'au moindre fragment; mais, sans dédaigner les moyens analytiques connus, il s'efforce également d'atteindre des résultats finis par un adroit usage de l'infini. Ce monde-ci lui apparaît tel qu'un immense réceptacle de faits physiques et sociaux sur lesquels il peut acquérir des connaissances spécifiques par une méthode transcendante. La conception limitée des choses n'exclut pas l'idéal de la parfaite sagesse. Pour leur compte, les « frères du Thibet » ne condamnent personne, et ont l'esprit le plus large; il n'y a pas de raison, à leurs yeux, pour que la poursuite du bonheur en dehors des conditions matérielles ne soit pas compatible avec toutes les religions et toutes les écoles philosophiques.

Voilà pourquoi Ram Lal traite en frère le musulman Isaacs, voilà pourquoi Isaacs, qui disserte comme le plus savant docteur, à l'éternelle surprise de Paul Griggs, sur la forme de pensée analytique et synthétique, sur les différences entre le subjectif et l'objectif, etc., a déclaré dès le commencement que si, par impossible, un jour, il devenait malheureux, son refuge serait dans

l'étude des doctrines bouddhiques supérieures. De toute façon, il est fait pour les goûter. Profondément pénétré de ses obligations envers ses frères, il a toujours mêlé la religion aux moindres actes de sa vie; il professe l'horreur et le mépris de l'égoïsme et possède la plus belle des qualités humaines, cette sympathie large et puissante qui s'étend à tout ce qui respire; enfin il a naturellement des tendances mystiques, s'entretient en rêve avec son étoile et tombe parfois dans des crises cataleptiques pendant lesquelles son esprit est emporté vers ce qu'il croit être la vision de l'avenir. L'amour qu'il ressent pour Catherine Westonhaugh commence ainsi. D'une profonde rêverie dont elle est l'objet, il passe à une sorte d'extase qui la lui montre endormie. Tout à coup la légère vapeur de cette haleine virginale semble se condenser et prendre la forme aérienne de la charmante créature qui s'envole en jetant à Isaacs un regard sublime de confiance, d'amour et de joie, vers l'étoile qu'il a si longtemps nommée la sienne. Cette étoile, elle la lui montre du doigt en s'élevant dans l'infini, d'abord lentement, puis avec une rapidité vertigineuse.

— Je bénis Allah, qui m'a donné de voir qu'elle a une âme aussi bien que moi-même, dit Isaacs au réveil, car j'ai contemplé son esprit face à face et j'y crois.

Le magnétisme est bien connu des brahmines et pratiqué par eux. Conduit-il les frères du Thibet à lire vraiment dans la pensée de leur interlocuteur et même dans l'avenir comme dans un livre ouvert? A moins de nier la réalité du personnage de Ram Lal, nous sommes forcés de le croire. Ram Lal met Isaacs en garde contre cette funeste chasse au tigre, d'une façon trop ambiguë, il est vrai, pour que le danger imminent soit conjuré, il prévoit qu'une ruse perfide du maharajah de Bathopoor accompagnera la reddition de l'émir afghan Shere-Ali, mais la simple expérience de la fièvre des jungles et du caractère indou suffit peut-être, dira-t-on, à lui dicter ces avertissemens. C'est la grande habileté de M. Crawford de nous laisser flottans entre le possible et le merveilleux sans rien conclure. La scène étrange qui nous fait assister à la délivrance de Shere-Ali donnera une juste idée de cette ingénieuse manière.

Griggs a été prié par Isaacs de le rejoindre en toute hâte au-dessous de Keitung, vers Sultanpoor, et nous l'avons suivi dans un rapide voyage sur des routes presque inaccessibles :

« Les Himalayas inférieurs nous laissent d'abord sous l'influence d'une singulière déception. Le point de vue est énorme, il n'est pas grand. La partie basse présente au regard une série de collines doucement ondoyantes et de vallons boisés où l'on aurait presque envie de chasser. Un certain temps est nécessaire avant que vous compreniez que tout cela est sur une échelle gigantesque, que les haies appa-

rentes sont formées de rhododendrons dans toute leur hauteur, que les rivières sont des fleuves et les banquettes des chaînes de montagnes; pour franchir à la chasse de pareils obstacles, il faudrait que votre cheval eût deux cents pieds de haut. Cette colline en a cinq ou six mille. Souvenez-vous qu'à Simla, vous étiez à trois mille pieds au-dessus du niveau du Righi. Ceux qui connaissent les Montagnes-Rocheuses se rendent compte du manque de noblesse de leur silhouette colossale. Vous ne les trouvez belles qu'en atteignant certains points favorisés où quelque grand contraste imprévu met en relief d'une façon saisissante la distance prodigieuse qui sépare les sommets les moins hauts des plus élevés. De même dans l'Himalaya. Vous voyagerez des journées entières par la forêt et la montagne sans aucun sentiment particulier d'admiration jusqu'à ce que tout à coup votre sentier aboutisse au bord d'un précipice insondable, d'un abîme dont l'aspect réduit aux proportions de la plus parfaite insignifiance tous vos souvenirs du Mont-Blanc, de la Jungfrau ou de la Bernina. Ce gouffre, qui vous sépare de la montagne lointaine, fait l'effet d'une brèche formée par les dents d'un dieu vorace qui a mordu au flanc même du monde. Là-bas se dressent des pyramides de neige qui vous inspirent une pitié méprisante pour les glaciers suisses. La vallée sans fond qui se déroule à vos pieds est noire et bouillonnante de brumes, tandis qu'au-dessus les pics qui s'élancent orgueilleux vers le soleil arrêtent ses rayons au passage, comme feraient de majestueux étendards blancs. Un large bouclier d'or plane en décrivant des cercles immenses et précis; il reflète et renvoie la lumière à travers toutes les teintes de l'or bruni. C'est l'aigle d'or de l'Himalaya, suspendu entre le ciel et la terre, tel qu'une nappe de métal aux vives étincelles, parfois immobile et flamboyant dans cette immobilité comme jadis le soleil et la lune dans la vallée d'Ajalon; trop magnifique pour qu'on le décrive, il défie le regard d'affronter son éclat. Tout ce tableau est fait pour des titans; vous restez devant lui écrasé par le sentiment de votre faiblesse. Jamais encore votre œil n'avait embrassé un pareil morceau du globe.

« Ce fut dans un lieu tel que celui-ci, raconte Griggs, que je mis pied à terre, au terme de mon voyage... J'avais déjà visité d'autres parties des bas Himalayas; j'avais depuis longtemps surmonté le malaise qui se dégage de cette terrifiante grandeur; j'osais contempler ce panorama si disproportionné avec notre nature humaine et même analyser jusqu'à un certain point ce que je sentais. Mais ma rêverie fut troublée assez vite par une voix bien connue dont le salut de bienvenue sonnait comme l'appel d'une trompette répété par l'écho. Isaacs accourait vers moi en bondissant au bord du précipice.

— Où est Ram Lal? lui demandai-je.

— Je ne sais. Probablement quelque part à charmer des cobras, à arrêter des avalanches ou à faire toute autre de ces drôleries qu'il prétend avoir apprises en Écosse. Depuis que nous nous sommes rejoints, il s'est toujours humainement comporté; je ne l'ai pas vu une fois s'évanouir dans l'espace, je ne l'ai entendu se livrer à aucune mystérieuse prophétie. Vous pourrez causer science occidentale avec lui tout à votre aise. Tenez, le voici. Je voulais qu'il attrapât un aigle doré pour miss Westonhaugh, mais il m'a fait observer que ce superbe animal mangerait probablement le chacal et tous les domestiques, de sorte que nous y avons renoncé.

Isaacs était évidemment de joyeuse et plaisante humeur; quant à Ram Lal, le bouddhiste, il m'apparut très différent dans ces solitudes de ce qu'il était au milieu de la civilisation de Simla. Sa silhouette d'ombre grisâtre semblait moins vague, ses traits dantesques mieux définis à la clarté de ce soleil.

— Ah! me dit-il en anglais, vous arrivez à temps, monsieur Griggs. Nous aurons besoin de vous, le gentleman qui ne se laisse pas facilement étonner, qualité que j'apprécie fort. Des nerfs solides et calmes,.. à la bonne heure! Pourquoi ne dînerions-nous pas dès à présent? Vous devez avoir faim.

Abritée contre le nord par des blocs de grès en saillie, se trouvait une petite tente soigneusement ajustée pour résister aux tempêtes s'il devait en survenir. Nous nous assîmes autour du feu, car il fait froid dans les défilés de la montagne au mois de septembre. Nous rompîmes le pain ensemble comme si des siècles sans nombre n'eussent pas séparé nos différentes nationalités. Ram Lal fut parfaitement naturel et affable; son repas avait été le plus frugal des trois; il eut vite fini de manger et se mit à fabriquer des cigarettes avec une rapidité merveilleuse, tandis que nous satisfaisions notre appétit plus jeune.

— Abdul-Hafiz, dit-il enfin à Isaacs, son visage gris penché sur les mains sans couleur qui roulaient prestement le papier à cigarettes, ne dirons-nous pas à M. Griggs ce que nous comptons faire? Ensuite il pourra s'étendre sous la tente jusqu'au soir, car il est las et je l'engage à rassembler ses forces.

— Ainsi soit-il, Ram-Lal! répondit Isaacs.

— Très bien. La position est celle-ci, monsieur Griggs. Nous ne nous fions pas aux hommes qui vont nous rejoindre, nous craignons d'être tués par trahison et nous vous avons fait venir pour nous protéger.

Il sourit en présence de l'étonnement que dut exprimer mon visage.

— Voici de quoi il s'agit. Le lieu du rendez-vous n'est pas loin d'ici, dans la vallée au-dessous. La troupe approche déjà. Vers minuit nous descendrons à sa rencontre. Tout se passera selon l'usage établi pour la délivrance d'un prisonnier. Le capitaine de la troupe s'avancera vers nous accompagné de l'homme qui lui est confié, peut-être d'un *sowar*. Nous nous tiendrons côte à côte tous les trois, attendant. Or, leur dessein est d'assassiner, s'ils le peuvent, Shere-Ali et Isaacs. Ils n'ont pas compté sur nous, mais s'attendent sans doute à ce que notre ami vienne sous une escorte de cavaliers. Les gens du maharajah s'approcheront furtivement, puis sur un signal de leur chef, qui, tout en causant, mettra la main sur l'épaule d'Isaacs, ils s'élanceront et Shere-Ali sera massacré, Isaacs de même si le capitaine n'en vient pas à bout tout seul. Maintenant, écoutez bien, monsieur Griggs : votre ami, mon ami, ne veut pas de miracles, de sorte que nous devons demander à la force ce que nous aurions pu obtenir par stratagème. Quand vous verrez le chef poser sa main sur l'épaule d'Isaacs, saisissez-le à la gorge et prenez garde à son autre bras qui sera armé. Empêchez-le de blesser Isaacs, je me charge du reste, qui réclamera probablement toute mon attention.

— Mais, fis-je observer, si le capitaine est plus fort que moi?..

— Personne n'est plus fort que vous, dit Isaacs en souriant.

— Ne vous tourmentez pas, reprit Ram Lal ; rendez-vous maître de l'homme, voilà tout. Je réponds que cela ne vous sera pas difficile; d'ailleurs je pourrais vous aider au besoin.

— *All right!* Donnez-moi quelques cigarettes.

Avant d'avoir achevé la première, je dormais profondément. A mon réveil le soleil s'était éteint, mais une grande lumière le remplaçait. Au-dessus des montagnes à l'orient, la pleine lune baignait d'argent tous les objets. Au loin, les pics de neige saisissaient le reflet et renvoyaient les rayons flottans dans les sombres vallées intermédiaires. Le rocher auquel s'appuyait notre abri semblait lui-même changé en un métal précieux. Le clair de lune eût permis de compter les chevilles et les cordes de la tente, il mettait en relief la forme svelte d'Isaacs occupé à sangler sa ceinture et à y glisser le portefeuille où devait s'inscrire le traité; il donnait à la silhouette incolore de Ram Lal l'aspect d'une statue d'argent et pâlissait la flamme mourante du bivouac. Oui, c'était une lune merveilleuse. Je consultai ma montre : huit heures.

— Vous avez dormi longtemps, dit Isaacs. Allons! ce flacon renferme du whisky. Je ne touche jamais à ces choses-là, mais Ram Lal dit que pour vous c'est un préservatif contre la fièvre.

J'obéis, et nous partîmes laissant la tente comme elle était. Nos

porteurs (1) avaient été renvoyés de l'autre côté de la vallée, et nous ne craignions rien des chacals, ayant jeté dans le précipice le reste de notre repas. En fait d'armes, j'avais un bon revolver et un bâton solide; Isaacs, un revolver et un couteau turc; Ram-Lal ne portait, pour sa part, qu'une baguette longue et légère.

L'effet du clair de lune était d'une étrangeté sauvage à mesure que nous descendions la montagne par des sentiers qui n'avaient rien de lisse. Nous découvrions de temps à autre l'étendue de la plaine, quitte à retrouver ensuite la nuit derrière les grès, où nous butions sur les pierres roulantes le long d'un tracé de sable incommode, incliné sous un angle de quarante-cinq degrés. En grimpant toujours, en sautant, en jurant dans un nombre considérable de langues,— nous parlions vingt-sept langues entre nous trois, par parenthèse, — nous touchâmes enfin une surface ferme, et tout redevint facile jusqu'à certaine plate-forme rocheuse à l'angle du chemin. Nous venions d'émerger là en plein clair de lune, quand Ram Lal, qui marchait devant et semblait connaître les êtres, leva la main pour nous imposer silence. Isaacs et moi, nous nous agenouillâmes au bord du précipice, et nos regards, en plongeant à deux cents pieds de profondeur, virent attachés sur l'herbe, qui servait de litière à la pente escarpée, un piquet de chevaux. Nous les entendions paître à belles dents; nous distinguions l'accoutrement bariolé des hommes en turbans étendus çà et là. Une figure, enveloppée de quelque vêtement lourd, était assise au milieu du camp, sur un tapis, et fumait. Debout, à ses côtés, nous reconnûmes, aux ornemens qui brillaient sur sa personne, le capitaine de la bande. Celui qui fumait ne pouvait être autre que Shere-Ali. Avec de grandes précautions, nous achevâmes de descendre le lacet escarpé, nous retournant chaque fois que nous en avions l'occasion pour regarder les hommes au-dessous de nous. Quand nous eûmes atteint la plaine, à un quart de mille environ du camp, Ram Lal me renouvela ses instructions : « Dès que le capitaine touchera Isaacs, saisissez-le, renversez-le. Si vous n'en pouvez venir à bout sans cela, il faudra le tuer, peu importe comment, — un coup de pistolet sous le bras. C'est une question de vie ou de mort. »

— *All right!*

Et nous avançâmes hardiment sur le gazon, qu'illuminait la lune presque immédiatement au-dessus de nous : il était près de minuit.

J'avoue que ce spectacle m'émotionnait un peu : les masses géantes des montagnes, les vastes étendues de l'éther mystérieux à travers lequel les neiges scintillaient d'un éclat fantastique, le bruit

(1) Lorsque les défilés de la montagne sont impraticables pour les chevaux, on se sert du *dooly*, litière basse, suspendue à un bambou que portent des coolies.

du torrent rapide au bas de la pente que nous longions, le vol velouté des grandes chauves-souris qui passaient tournoyantes en agitant les branches, tout était de nature à pénétrer les moins nerveux d'une sorte de crainte vague. La lune brillait de plus en plus claire. A vingt mètres du camp, où ceux qui nous attendaient étaient en tout une cinquantaine, Isaacs, s'arrêtant, chanta : « La paix soit avec vous, hommes de Baithopoor ! » C'était le signal convenu. Le capitaine se tourna aussitôt vers nous, puis il donna des ordres à voix basse et, prenant son prisonnier par la main, l'aida à se lever. Il y eut quelques secondes d'agitation : les hommes semblaient se rassembler et faire un mouvement collectif vers la lisière du bivouac. Plusieurs commencèrent à seller les chevaux. Tous leurs moindres gestes nous étaient aussi clairement révélés qu'en plein jour.

Deux personnes marchaient vers nous, le capitaine et Shere-Ali. En les regardant, non sans curiosité on le devine, je constatai que le capitaine était le plus grand des deux; mais la poitrine large, les jambes légèrement arquées de Shere-Ali révélaient une force prodigieuse. Tout en lui, de la tête aux talons, donnait l'idée du guerrier au cœur et au bras de fer qu'il était; en vertu des conventions passées avec Isaacs, il avait été bien traité, bien vêtu, sa barbe était soigneusement taillée, le turban tordu avec art autour de son front sombre et proéminent.

La première précaution que prit le capitaine fut pour s'assurer autant que possible que nous n'avions de troupes en embuscade ni dans la jungle ni au bas de la montagne. Il avait probablement envoyé des éclaireurs auparavant et savait à peu près à quoi s'en tenir. Pour gagner du temps, il affecta de lire le contrat d'un bout à l'autre et de le comparer avec la copie qu'il tenait. Pendant ce temps, je m'étais rapproché de lui, et Isaacs causait en persan avec Shere-Ali. L'émir prétendait que cette lecture du contrat devait cacher quelque ruse, son gardien ne sachant pas un traître mot de la langue. Assuré que le capitaine ne comprenait pas, Isaacs fit connaître à Shere-Ali la tentative de meurtre projetée contre eux, dont lui avait parlé son ami Ram Lal, et je vis l'œil du vieux héros étinceler, tandis que sa main cherchait son arme absente. Le capitaine parlait maintenant à Isaacs; moi, je me tenais prêt à le colleter. Le signal cependant n'était pas donné. Il continuait à s'exprimer très poliment en hindoustani. Mais qu'arrivait-il à la lune?..

Quelques minutes auparavant, il semblait impossible que le moindre nuage, le moindre brouillard pût obscurcir ce ciel radieux, et maintenant une légère brume s'élevait, assombrissant la splendeur de la nuit. Je regardai Ram Lal. Il était debout, une main sur sa hanche, appuyé de l'autre sur son bâton, les yeux fixés sur

taine produisit un reçu qui attestait que le prisonnier avait été remis à son nouveau maître, et pria celui-ci de signer. La lumière baissait de telle sorte que l'on pouvait à peine distinguer les caractères. Tout à coup le capitaine avança une main vers l'épaule d'Isaacs en levant son autre bras pour avertir ses hommes, qui s'étaient insensiblement rapprochés durant ce long entretien. Je guettais : aussitôt que la main du traître s'abattit sur Isaacs, je le saisis par le bras qu'il tenait levé et lui serrai la gorge; cette lutte ne fut pas longue, mais furieuse. Le robuste Punjab se tordait, se débattait comme un chat sous mon étreinte, ses yeux flamboyaient pareils à deux charbons ardens; il s'élançait de côté et d'autre dans ses vains efforts pour rencontrer mes pieds et me renverser. Mais je ne lâchais pas prise. Mes doigts s'enfonçaient de plus en plus profondément dans sa chair, tandis que nous nous étreignions en nous secouant avec violence, poitrine contre poitrine, jusqu'à ce qu'enfin, après une tension terrible de tous les muscles de nos deux corps, son bras se renversa brisé comme un tuyau de pipe. En même temps, il tombait lourdement à la renverse sous mon poids. Toute ma force s'employait dans cette lutte; mais, en étranglant mon homme, j'entrevoyais cependant ce qui se passait autour de moi.

Tel que le poêle virginal dont on recouvre le cadavre d'une jeune fille, tel que ce velours blanc doux et moelleux, mais lourd et impénétrable comme la mort, quelque chose descendit vers, la terre épouvantant notre âme, nous glaçant jusqu'aux moelles. La figure du mystique vieillard grandit à mes yeux, prit des proportions surnaturelles; ses mains de géant étendaient leurs paumes décharnées pour recevoir le grand rideau tiré soudain entre le clair de lune et la terre endormie. Ses yeux luisaient comme des étoiles, sa tête blanche s'élevait majestueusement à une hauteur incalculable et toujours l'épais brouillard tombait, enveloppant les chevaux et les cavaliers, et les lutteurs et l'émir, dérobant tout, couvrant tout, enveloppant tout de ses flocons neigeux, jusqu'à ce que rien ne fut plus perceptible à un demi-pas de distance. Je sentais la poitrine haletante du capitaine sous mon genou et les contractions du bras cassé que torturait la pression de ma main gauche; mais je ne voyais ni le visage, ni le bras, ni la poitrine, ni même mes propres doigts. Seulement, quand je levais les yeux, je distinguais toujours la silhouette surhumaine de Ram Lal, lumineusement blanche à travers la blancheur opaque qui dissimulait tout le reste. Ce ne fut qu'un instant. La voix d'Isaacs retentit à mon oreille, parlant à Shere-Ali; puis Ram Lal m'entraîna :

— Vite, prenez ma main, je vous conduirai vers la lumière.

Nous courûmes sur l'herbe molle, à la file, guidés par le bruit des pas. Une minute encore et nous atteignîmes le col; déjà le brouillard s'éclaircissait, nous voyions notre chemin... Enfin, nous étions saufs sur le sentier pierreux, courant toujours jusqu'à ce que nous eussions retrouvé dans toute sa splendeur argentée le clair de lune étincelant. En bas, tout en bas, le même drap blanc restait tendu, épais et lourd, cachant à nos yeux le camp et ceux qui s'y trouvaient :

— Ami, dit Isaacs à l'émir, vous êtes libre autant que moi-même. Louez Allah et partons en paix.

Le vieux guerrier serra la main qu'il lui tendait, en hurlant :

— Illallaho-oh-oh-oh!

Sa voix sonnait comme du cuivre.

— La illah-ill-Allah! répéta Isaacs du ton de cent clairons à la fois, les arbres, la montagne, la rivière et toute la vallée lui répondant.

— Dieu soit loué! dis-je à Ram Lal.

— Appelez-le du nom que vous voudrez, ami Griggs, répliqua le *pandit*. . . . . .

Il faisait jour quand nous regagnâmes la tente au sommet du col.

— Abdul-Hafiz, dit Ram Lal tandis que nous préparions notre nourriture autour du feu, si c'est ton plaisir, j'emmènerai ton ami en lieu sûr.

— Je te remercie, Ram Lal, répondit Isaacs. Où conduiras-tu l'émir?

— Je le ferai passer dans le Thibet, où mes frères auront soin de lui, puis nous voyagerons dans le pays tartare et de là jusque chez les Russes, où votre Prophète a de nombreux disciples. En présentant les lettres que tu as écrites aux principaux mollahs, il pourra prospérer. Quant à d'autres ressources, as-tu de l'or? Donne-le-lui et, sinon, donne-lui de l'argent, et si tu n'as ni l'un ni l'autre, peu importe! La liberté de l'esprit vaut mieux que l'obésité du corps.

— Bishmillah! ta langue est celle de la sagesse, vieillard, dit Shere-Ali; pourtant quelques roupies...

— Sois en repos! dit Isaacs, j'ai pour toi quelques roupies d'argent et deux cents mohurs d'or dans ce sac... Prends aussi ce diamant... tu le vendras en cas de besoin, et il te fera riche.

Shere-Ali, qui hésitait encore à se croire vraiment libre, fut convaincu par cette générosité. Le rude guerrier, le vaillant patriote qui avait fermé les portes de Kaboul au nez de sir Neville Chamberlain et tout bravé plutôt que de souffrir le progrès des Anglais dans ses états, avait tenu bon contre la captivité, la misère, les tortures morales, les souffrances physiques; mais, quand Isaacs eut ainsi

assuré sa fuite, l'orgueil céda, la reconnaissance fut la plus forte. De grosses larmes roulèrent sur ses joues tannées; son visage s'abîma entre ses mains, qui tremblèrent violemment, puis le calme extérieur qui lui était habituel revint :

— Allah te récompense, frère! dit-il; je n'espère pas en être capable.

— Je n'ai rien fait, dit Isaacs. C'est Allah, dont le nom est grand et tout-puissant, qui te délivre. Il ne permettra pas que les croyans soient la proie des chacals et des bêtes immondes. Mashallah! il n'y a d'autre Dieu que Dieu.

Ram Lal et Shere Ali partirent, nous laissant causer des événemens de la nuit.

Je déclarais que, vu la puissance de Ram Lal, tout aurait pu se passer beaucoup plus simplement.

— Et moi je ne le crois pas, répondit Isaacs. Tandis que vous me débarrassiez de ce brigand, qui m'eût assommé sans peine, Shere Ali et moi, nous venions à bout des *sowars*, accourus au signal de leur capitaine. L'émir assure en avoir étranglé un de ses mains, et le petit couteau que voici semble s'être assez bien comporté.

Il me montra la dague turque tachée de sang plus haut que la garde. J'insistai pourtant :

— Si Ram Lal est capable de commander aux élémens jusqu'à évoquer un brouillard, ne pouvait-il de même charger la foudre d'exterminer tous ces bandits?

— Il y aurait bien des réponses à vous opposer, répliqua Isaacs, mais d'abord savez-vous si Ram Lal pouvait faire plus que de découvrir le signal convenu et d'amener le brouillard? Il ne prétend à aucun pouvoir surnaturel, il affirme seulement comprendre les lois de la nature mieux que vous. Qu'est-ce qui nous prouve seulement que ce brouillard soit son œuvre? Votre imagination, surexcitée par les circonstances, par cette lutte surtout avec le capitaine, qui vous envoyait le sang à la tête, vous a fait croire que vous voyiez la figure de Ram Lal grandie au-delà des proportions humaines. Sans brouillard nous nous serions probablement tirés d'affaire tout de même. Ces gens-là, leur chef une fois à terre, ne se seraient point battus...

C'est ainsi que Mérimée, en nous racontant l'histoire de la *Vénus d'Ille*, ou celle de *Lokis*, assaisonne d'une pointe de scepticisme le récit fantastique, si bien qu'il laisse son lecteur incrédule, comme lui, et cependant ému, révoquant le phénomène en doute, sans se contenter de ce qui l'expliquerait à la rigueur, ne sachant en somme que penser. Le but que se propose l'artiste est atteint.

Les doutes d'Isaacs font de lui un personnage bien humain, bien

moderne, malgré le déploiement de poésie orientale qui l'environne. Ce ne sont pas les prodiges accomplis par Ram Lal qui le convaincront surtout de la puissance de ce voyant. Il a trop longtemps vécu dans l'Inde, dans la terre des merveilles, pour être très sensible au merveilleux. Entre le tour du manguier et le voyage de dix mille milles en autant de secondes ou le don de pénétration qui fait passer les gens à travers un mur, il n'y a qu'une question de degrés : n'a-t-il pas vu dans certaine boutique de Calcutta un marteau qui pouvait à la fois fêler une coquille d'œuf sans la briser et aplatir en gâteau plat un lingot de fer? Simple différence dans la somme d'action employée. Non, les phénomènes sont bons pour amuser les femmes et les enfans; les véritables beautés du bouddhisme pur se trouvent ailleurs. Isaacs le comprend mieux que jamais le jour où, sa bien-aimée étant morte, il a prononcé dans le calme d'un désespoir insondable ces mots : — Tout est fini! — auxquels Ram Lal, surgissant à ses côtés, répond :

— Tout ne fait que commencer, au contraire! Tu as épuisé dans une première destinée à jamais évanouie ce que le plaisir et la richesse peuvent donner; les cheveux d'or ou les cheveux d'ébène, les yeux de diamant, l'haleine fraîche comme l'aube et la peau soyeuse d'une femme ne te disent, plus rien parce que ton cœur a une fois aimé, t'apprenant que le corps n'aime que lui-même; que ton bonheur, — car tu étais heureux, croyant l'être, — procédait du dehors et non pas du dedans. La plus grossière des écailles matérielles qui couvraient tes yeux est tombée à l'heure où tes lèvres ont touché celles de cette femme, qui avait une âmee Réjouis-toi de ce qu'elle est partie dans sa blancheur virginale, puisque tu la suivras bientôt et que rien ne survit à ce monde croulant que ce qui est pur et fidèle. Tu ne peux plus descendre, maintenant; te voilà livré à ta troisième destinée, la grande, la vraie, la destinée de l'âme. Si je t'avais dit, il y a deux jours, qu'il existait en toi quelque chose de plus beau qu'un cœur aimant, tu ne m'aurais pas cru; aujourd'hui cependant tu me crois, tu sens frémir la partie éthérée de ton cœur, celle qui aspire à être délivrée du corps pour rejoindre en haut son autre moitié. Cet amour que tu regrettes, tu en as eu la meilleure part qui puisse être accordée à l'homme. Si votre bonheur a semblé court, il a en réalité duré toute une existence et davantage; tu as, dans l'espace de deux mois, pris beaucoup d'années. Auparavant, tu étais plongé dans les jouissances de ce monde, et voilà que tu as passé, d'un coup, la frontière critique où erre l'amour, ne sachant trop lui-même s'il va retourner aux bosquets tentateurs, aux pâturages fleuris de la vie sensuelle, ou bien monter vers les hauteurs que fouette et purifie le vent de

l'esprit. Viens,.. ces hauteurs, gravissons-les ensemble pour retrouver l'âme immortelle fiancée à la tienne.

Isaacs, anéanti jusque-là dans la douleur, relève la tête. Il possède vraiment la toute-puissance, celui qui sait le consoler.

— Viens, repète Ram Lal, les forces cachées de la nature te prêteront leur vertu et leur sagesse, tu te rafraîchiras aux sources éternelles. Des morsures de ton angoisse passée germeront les fleurs d'or de ta future couronne.

— Et pour cela que faudra-t-il faire ?

— Être fidèle à celle qui t'a précédé, apprendre parmi nous en quoi consiste le bonheur. Tu n'auras pas besoin de beaucoup d'aide. Bannis seulement de ta pensée cette conviction humaine que ce que tu aimes s'en est allé pour toujours. Regarde devant toi, elle t'appelle, elle te conjure de ne pas tarder; ne perds pas un instant pour atteindre ce qui seul désormais t'importe.

Ram Lal est vraiment un de ces prêtres sublimes qui, chez tous les peuples et dans toutes les religions, ont su et savent encore servir de médiateurs entre le temps et l'éternité, précipiter vers les sommets la course de l'esprit qui s'éveille, exercer sur des êtres inférieurs à eux un magnétisme qui transforme le chagrin en félicité, la défaite en triomphe.

Isaacs laisse tout ce qu'il possède au frère de miss Westonhaugh, qui autrefois, à la suite de son esclavage chez les Turcs, lui a rendu un de ces services insignifians en eux-mêmes, mais grands par leurs résultats. Son dernier acte humain est pour s'acquitter d'une dette de reconnaissance, puis, la main dans la main de Ram Lal, il s'en va sous le regard des étoiles vers les solitudes du Thibet d'où jamais plus il ne reviendra. Peut-être un jour Mme Blavatzky nous racontera-t-elle ses miracles, de même qu'elle a répandu en tous lieux, par la voix de la presse, l'aventure de la résurrection d'un autre « frère » enseveli comme Lazare et comme Lazare aussi, mais après un temps beaucoup plus long, sorti vivant de son sépulcre.

III.

Qu'est-ce que Mme Blavatzky ?

Cette dame russe, après avoir longtemps habité l'Inde, est arrivée à la même conclusion qu'Isaacs sur la possibilité d'accorder les plus hautes et les plus pures doctrines du bouddhisme avec toutes les religions. Elle s'est unie à d'autres théosophes (c'est le nom qu'ils se donnent), parmi lesquels un Anglais, le colonel Olcott, pour une grande tentative de conciliation, non-seulement entre les différentes

religions, mais entre la religion et la science, en affirmant que les miracles pouvaient être scientifiquement expliqués. Cette mission qui se poursuit parmi nous depuis quelque temps, sans que le grand nombre en ait probablement la moindre idée, a ses racines au plus profond des monastères du Thibet. Les « frères » sont persuadés que l'Occident, après avoir fait le tour de tous les systèmes philosophiques, revient au point de départ de ces systèmes. Schopenhauer et Hartmann dérivent de Çakya-Mouni : nous avons dit en commençant que l'Inde revendiquait comme sorties de son sein nos théories scientifiques les plus récentes. Le bouddhisme serait donc destiné à faire la conquête de l'Europe et du monde entier. Que ses « adeptes » se bercent de cette illusion, nous le comprenons encore, mais qu'ils trouvent des complices dans notre société, voilà ce qui semble invraisemblable : il suffit cependant pour s'en assurer de parcourir le livre qui d'Angleterre a fait son chemin en France : *Isis unveiled*, *Isis dévoilée*, ou l'ouvrage de Sinnett, *Exoteric Buddhism*, ou bien encore quelques numéros de la *Revue théosophique*, à moins que l'on ne préfère suivre le cours qui a lieu régulièrement sur ces sujets occultes devant un auditoire attentif. Nous avons assisté l'an dernier à l'une de ces réunions dont nous n'oublierons jamais la physionomie toute particulière.

Dans un appartement très correct, sous les auspices de personnes parfaitement honorables, étaient rassemblés les élémens sociaux les plus hétérogènes : d'abord, frappant l'attention par sa belle figure et son costume, un prince afghan dont les énergiques protestations contre l'Angleterre ont fait quelque bruit dans la presse ; un interprète levantin l'accompagnait ; non loin d'eux étaient assis un jeune Hindou au type bizarre d'une vivacité singulière, ses cheveux luisans comme l'aile du corbeau retombant sur des oreilles percées, toute sa grêle personne exotique dépaysée d'une façon visible dans des habits européens ; un ministre protestant bien connu pour son éloquence et ses opinions libérales ; un officier de la garde de sa majesté la reine du Royaume-Uni qui échangeait avec l'Afghan des regards agressifs, et enfin, une vingtaine de personnes de nationalités diverses, les unes curieuses, mais incrédules, les autres convaincues d'avance. Pour peu que l'on ait fréquenté les séances de magnétisme ou de spiritisme, on a rencontré ces chercheurs de merveilleux que trahissent une forme de tête spéciale où phrénologiquement l'imagination prédomine au détriment de la logique et dont le regard vague sous un front obstiné est plus prompt à voir ce qui n'existe pas qu'à discerner les choses réelles. Tourguénef a peint souvent cet ordre de gens qui sourient d'un air de dédaigneuse pitié quand vous hésitez à croire au don de prophétie de Mlle X...,

à la façon aussi facile qu'infaillible dont M. Z... explique l'Apocalypse et le Talmud, aux prodiges de Home, aux tables enlevées par des agens invisibles ou à la catalepsie des écrevisses. Il nous a montré aussi d'autres rêveurs faciles à reconnaître parmi cette plèbe, ceux qui n'acceptent que les superstitions pourvues d'un caractère scientifique, qui discutent très raisonnablement, très éloquemment de graves chimères, qui se partagent entre la passion du progrès et celle des abstractions.

Comme le dit fort justement Hawthorne, un observateur plus subtil encore que Tourguénef, ces personnages deviennent inférieurs à l'humanité pour avoir voulu des choses extra-humaines. — N'est-ce pas l'opinion de Pascal : « Qui fait l'ange fait la bête ? »

Ne nous y trompons point, les réformateurs et les hallucinés sont bien moins rares qu'on ne pense dans notre société moderne ; nous les rencontrons dans la rue sans les deviner, nous causons avec eux dans le monde sans nous douter que cet homme aux manières aimables et insinuantes, que cette femme à l'esprit cultivé aient chacun son dada, son idée fixe, son utopie et ne soient tout disposés, pourvu que vous vous y prêtiez, à commencer une œuvre de prosélytisme.

Devant l'assemblée qui l'écoutait, un professeur en théosophie commença l'exposé de la doctrine qui, servant de trait d'union entre la vieille Asie et l'Europe libre penseuse, entre le besoin de croire et celui de savoir, rapprochera le christianisme et le bouddhisme esotériques. Ceux-ci ne sont qu'un ; malheureusement les diverses églises n'ont donné aux masses que la doctrine esotérique, produisant ainsi des oppositions, des haines et des luttes qui ont retardé le progrès. Par sa tendance générale, la théosophie se trouve en opposition avec les « prétentions du catholicisme, » et pourtant elle est dans un certain sens une réhabilitation du mysticisme chrétien envisagé comme fait scientifique.

Certes, ce rêve de conciliation générale, s'il est impraticable, ne manque pas de grandeur, et nous sommes loin de vouloir nier la bonne foi généreuse des théosophes, surtout après avoir lu *Mr Isaacs*. L'exemple de Jean Reynaud a prouvé tout ce qu'on pouvait apporter de sincérité, d'élévation, de raison même dans l'illusion. Swedenborg fut un juste ; on ne peut parler qu'avec respect des Boehme et des Saint-Martin. Théosophie n'est donc synonyme, pour nous, ni de charlatanisme ni de démence ; nous voudrions seulement que les correspondans à Paris des adeptes du Thibet imitassent la sage discrétion de leurs frères de l'Inde, qu'ils ne fissent pas tant de fracas des « miracles scientifiques, » dont Isaacs et Ram Lal évitent de parler, qu'ils laissassent dans une pénombre favorable aux mystères ces histoires d'ubiquité, de résurrection, d'évanouissement dans les airs, de phé-

nomènes de toute sorte « qui sont bons pour amuser les enfans et les femmes, » et derrière lesquelles se cachent les beautés morales du système. Si le professeur qui a choqué nos oreilles par ce mot d'*occultisme*, cent fois répété, évoquant pour nous l'image de Robert Houdin plus encore que celles de Simon le Magicien et d'Apollonius de Tyane, nous avait simplement montré la poursuite du bonheur en dehors de toutes les conditions matérielles, comme le but assuré de la vie, son succès eût sans doute été plus général. Il serait parvenu sans peine à prouver qu'une clairvoyance presque divine peut être le résultat d'une vie pure, puisque nous voyons tous les jours le genre de vie opposé conduire à l'épaississement des facultés et transformer en brutes, disposées à nier l'âme, parce qu'elles ont atrophié la leur jusqu'à l'éteindre, des hommes qu'un spiritualisme bien entendu aurait élevés au-dessus d'eux-mêmes. Tel qu'on nous le donna, au contraire, l'exposé des doctrines bouddhiques sous la forme que leur a prêtée une libre adaptation russo-anglaise, devait nous laisser plus qu'indifférens.

Il fut réfuté brièvement, avec autant de clarté que de tact, par le ministre protestant, qui rappela que toutes ces choses merveilleuses étaient renouvelées des écoles gnostiques, du dualisme, d'où émanèrent les enseignemens du Persan Basilide, ceux de Valentin, un autre théosophe d'Alexandrie, et de Bardesane, qui vivait également au IIe siècle de notre ère. Sa réponse parut trop rationnelle et trop mesurée aux amateurs d'extraordinaire, que la théorie de la science par illumination avait conquis d'emblée, cette science surtout permettant à ceux qui la possèdent de de passer à travers les murailles et de s'élever dans les nues.

Ce qu'avait compris le prince afghan, qui, en trois mois de séjour ici, ne pouvait avoir appris beaucoup de français, bien qu'il accompagnât ses saluts à l'orientale de mots étonnamment bien choisis, nous l'ignorons; mais il voulut répondre en arabe, et pendant une demi-heure nous entendîmes les syllabes gutturales d'une langue inintelligible pour tous sortir de cette bouche aux lèvres fines aiguisées de ruse, dont l'expression s'accordait admirablement avec celle des yeux noirs pleins de flammes sous le turban d'une éclatante blancheur. Tous les muscles de son fin visage olivâtre vibraient d'énergie et de passion. A la façon dont il foudroyait du regard l'Angleterre représentée par le colonel de la garde, à l'animation de son geste, on pouvait croire qu'il parlait des événemens de Kaboul beaucoup plus que de religion. Les personnes présentes attendaient impatiemment la traduction qui ne leur fut pas donnée, l'interprète levantin, fort étranger à toute métaphysique, ayant, après deux ou trois phrases qui semblaient impliquer que son patron ne croyait

pas à grand'chose, déclaré avec une certaine confusion qu'il était hors d'état de rendre un jargon aussi compliqué. Peut-être était-il effaré par les coups d'œil courroucés, les gestes impatiens de l'Afghan, qui finit par promener sur nous tous son sourire énigmatique, comme s'il se fût amusé au fond de notre déconvenue.

Là dessus, le jeune Hindou habillé à la Belle Jardinière, et qui n'était autre qu'un fils de brahme récemment converti par nos missionnaires, dirigea une attaque en assez bon anglais contre les croyances auxquelles il venait de renoncer; on lui fit observer qu'il sortait de la question, puis tout le monde se mit à parler à la fois pour ne rien conclure, pendant que, dans la pièce voisine, — ce détail comique nous est souvent depuis revenu à l'esprit, — le coucou d'une horloge suisse jetait sa note moqueuse à travers cette Babel. Nous nous retrouvâmes comme au sortir d'un rêve incohérent dans une rue du Paris affairé où l'on travaille et qui pense. Depuis, bien que les conférences théosophiques se soient renouvelées et aient pris de l'extension, nous n'avons pas été tenté d'y revenir. Il nous semble que la théosophie pourra séduire la Russie nihiliste, une partie de l'Allemagne même, théoriquement dégoûtée de la vie par ses deux grands pessimistes; elle intéressera l'Angleterre, favorable à toutes les excentricités, l'Amérique, dont les sentimens à la fois respectueux et incertains sont ceux de Paul Griggs et de M. Crawford en matière de bouddhisme, mais ses chances de réussir sont médiocres au pays de Voltaire. N'est-ce pas justement en nous racontant l'*Histoire d'un bon bramin* que celui-ci a dit qu'il fallait faire cas de la raison encore plus que du bonheur et tenir au sens commun, même si le sens commun contribue à notre mal-être? C'est le contraire de l'enseignement des frères du Thibet.

La France verra toujours l'Orient et sa magie à travers *Zadig*, ce qui ne l'empêchera pas, — bouddhisme et théosophie à part, — de reconnaître que *Mr Isaacs, récit de l'Inde moderne*, est le roman le plus délicieusement original qu'ait produit depuis des années la littérature anglo-américaine.

TH. BENTZON.

LA

POLITIQUE DE HENRI IV

Lorsque Henri IV entra dans Paris, le 22 mars 1594, il lui restait encore presque tout son royaume à conquérir. Plus des deux tiers de la France obéissaient à la ligue. Il s'en fallait que le reste obéît au roi, puisque les huguenots détenaient depuis vingt-cinq ans des villes et des places dont ils nommaient eux-mêmes les gouverneurs. L'Espagne profitait de nos divisions pour lui disputer pied à pied le sol de son royaume; elle envoyait des troupes en Bourgogne et en Picardie, dans le Languedoc, en Bretagne, en même temps qu'elle intriguait à Rome et retardait par ses manœuvres l'absolution définitive de Henri IV. Le duc de Savoie, après nous avoir pris effrontément, en pleine paix, le marquisat de Saluces, continuait avec une persévérance infatigable la guerre qu'il avait commencée sans prétexte depuis cinq ans et cherchait par tous les moyens à s'emparer de la Provence et du Dauphiné. En 1589, à la mort de Henri III, il y avait déjà deux cent cinquante villages anéantis par le feu, neuf villes rasées, beaucoup d'églises démolies, cent vingt-huit mille maisons détruites, et, depuis cette époque, les villes et les campagnes avaient été, sur toute la surface du pays, rançonnées et saccagées par des soldats de toutes les nations et de tous les partis. Plus de cinquante mille paysans, exaspérés, venaient de se soulever dans le Limousin et dans le Périgord, refusant tout impôt, tout service public, se ruant indistinctement sur les châteaux et sur les chaumières, et l'on avait tout lieu de craindre que l'insurrection des « croquans »

ne gagnât l'Angoumois et le Poitou. Enfin le roi, presque aussi pauvre que ses sujets, avait souvent, comme il l'écrivait à Sully, « ses chemises déchirées, ses pourpoints troués au coude, sa marmite renversée ; » après le siège de La Fère, il allait être obligé de licencier une partie de l'armée assiégeante, ne pouvant plus la payer. Les étrangers préparaient ouvertement le démembrement de la France, et les chefs des factions françaises ne songeaient qu'à s'assurer un lambeau de ses dépouilles : c'en était fait, en apparence, de l'unité nationale.

En 1610, lorsque Henri IV fut assassiné, « l'état, comme il aimait à le dire, était rétabli. » Non-seulement la guerre civile était depuis longtemps terminée, mais les traces en étaient effacées ; non-seulement les factions avaient déposé les armes, mais un gouvernement national s'était fondé sur leurs débris. Il y avait décidément, en France, un parti français, qui grossissait tous les jours. Sully, persuadé que « le labourage et le pasturage sont les deux mamelles dont la France est alimentée, » avait donné une impulsion vigoureuse à l'agriculture. On avait en outre fait des routes, creusé des canaux, planté des mûriers, signé quelques bons traités de commerce, établi des colonies en Amérique. Il avait fallu dépenser beaucoup d'argent, d'abord pour acheter les principaux chefs de la ligue (plus de 32 millions), ensuite pour chasser les Espagnols, enfin pour rembourser les sommes prêtées jusqu'à la paix de Vervins par la reine d'Angleterre, le comte palatin, le duc de Wurtemberg, le duc de Florence, les Suisses, la république de Venise, la ville de Strasbourg (plus de 100 millions), et cependant les finances n'avaient jamais été plus prospères : on avait pu, sans difficulté, affecter 60 millions au rachat du domaine ou à l'amortissement des rentes, on avait fait remise d'un arrérage de 20 millions sur les tailles des années 1594, 1595, 1596 ; les impôts ordinaires avaient été réduits, dans les deux dernières années du règne, de 30 à 26 millions, et 43 millions étaient mis en réserve dans les caves de la Bastille. A la milice bigarrée et indisciplinée du XVIe siècle qui désolait le pays par ses brigandages et troublait les opérations militaires par ses départs précipités, aux soldats « mal payez, négligez, levez à coups de baston, retenus au camp et en devoir, comme disent les *Œconomies royales*, par la crainte des prevosts, des prisons et des potences » avait succédé une armée de cent mille hommes, régulière et permanente, bien payée, recrutée pour plus des quatre cinquièmes sur le sol français. Loin qu'il s'agît de démembrer la monarchie française, l'Europe entière sentait notre force et recherchait notre alliance : c'était à notre tour de fournir des subsides aux peuples voisins, dont l'indépendance

était menacée, et, dans la guerre suprême que nous allions commencer contre la maison d'Autriche, l'Angleterre, la Hollande, la Suède, le Danemark, les princes protestans de l'Allemagne, le pape, le duc de Toscane, les petits princes italiens, le duc de Savoie lui-même, — tant il semblait profitable de s'associer aux desseins et aux destinées de la France, — étaient prêts à nous seconder.

Par quel prodige, en seize ans, un tel changement s'était-il opéré? Henri IV n'eût pas remporté cette victoire politique s'il n'avait été capable d'en remporter d'autres. Toutefois, ce n'est pas par l'ascendant de son génie militaire qu'il subjugua les anciens partis et rétablit l'état. C'est, avant tout, par sa politique qu'il vint à bout de ses ennemis et qu'il assura du même coup pour près de deux siècles la grandeur de sa race et la grandeur de son pays. Peut-être d'ailleurs aucun homme n'eût-il été capable de mener à bonne fin cette entreprise quelques années plus tôt, avant que le pays fût aussi fatigué de la guerre civile. On ne peut affirmer que Henri IV lui-même eût, avec tout son génie, dans la première effervescence des passions religieuses, réussi à tout dominer. Henri III mourut donc à temps. Mais les difficultés restaient innombrables, même après que les premiers symptômes de lassitude s'étaient manifestés, et la politique royale se heurtait à plusieurs écueils.

Le Béarnais pouvait être tenté, non pas, à coup sûr, de revenir à la religion qu'il venait d'abjurer, ce qui eût à jamais discrédité sa personne et ses actes, rallumé la guerre civile et, sans nul doute, ouvert une fois de plus la France aux Espagnols, mais de se lancer dans une politique huguenote. Qui donc avait contesté ses droits, soulevé Paris, déchiré la France, appelé les étrangers, convoqué révolutionnairement des états-généraux, essayé de mettre sur le trône une infante espagnole? La ligue, au nom des intérêts catholiques. D'un autre côté, les huguenots n'avaient-ils pas été, depuis le meurtre de Henri III, les champions de la cause royale? On avait amené peu à peu les « politiques » à envisager Henri de Bourbon, quoique hérétique, comme l'unique chef du parti national et à le défendre contre ses ennemis parce qu'il n'y avait pas d'autre moyen de défendre la France contre les étrangers : quant aux ligueurs, ils s'étaient fait chèrement acheter lorsqu'ils n'avaient plus aperçu de meilleur parti à prendre; mais Sully, d'Aubigné, Duplessis-Mornay et tant d'autres avaient été les compagnons de la première heure. Ils avaient partagé tous les périls de leur maître et toujours bravé la mort à ses côtés : leur cause était la sienne et sa victoire était la leur. Quelle occasion de récompenser de pareils services! En 1590 et 1591, il avait fallu s'adresser à l'Angleterre, aux Hollandais, aux Suisses, aux princes allemands pour sauver

l'indépendance religieuse des calvinistes français, et opposer l'armée de la réforme à celle de l'Europe catholique. Le programme pouvait paraître, au lendemain du combat, tracé clairement : abaisser partout les catholiques vaincus et confondre les intérêts de la France avec ceux de la réforme.

Il y avait une aussi grande faute à commettre. Au demeurant, pouvait-on dire, les réformés n'avaient pas gagné la bataille : c'est leur chef qui, pour en finir, venait d'abandonner la réforme. Henri IV, avant sa conversion, n'avait pas sérieusement entamé la ligue : on lui reprenait les villes qu'il avait prises, il s'épuisait en efforts inutiles et perdait incessamment d'un côté ce qu'il gagnait de l'autre. Même après sa conversion, il ne s'était pas senti le plus fort : autrement il n'eût pas subi les dures conditions que lui dictèrent les principaux ligueurs. Presque toute la France était catholique, et le roi ne pouvait pas gouverner avec la minorité. Par conséquent, il fallait rompre avec cette minorité, c'est-à-dire écarter les protestans des emplois, les priver de toute influence sur la marche des affaires publiques, ne leur laisser que ce qu'on ne pourrait pas leur ôter. C'était d'ailleurs le seul moyen de dissiper tous les soupçons. Il ne fallait pas que Henri de Bourbon, hérétique relaps, pût être accusé d'avoir, par une conversion feinte, escamoté la couronne. Son zèle devait être éclatant pour paraître sincère. Enfin où trouver un meilleur moyen de déjouer les plans et les intrigues de l'Espagne? Le roi de France devait être aussi catholique que le roi catholique lui-même pour lui enlever sa grande clientèle au-delà comme en-deçà de nos frontières.

Henri IV ne pratiqua ni l'une ni l'autre de ces politiques exclusives. Non-seulement il voulut, mais il sut être d'un bout à l'autre de son règne le roi de tous les Français. C'est ce que les derniers Valois n'avaient ni su ni voulu faire, successivement prêts à flatter les huguenots et à les faire égorger, mais ne changeant de conduite que pour changer de tutelle. Henri IV n'eut qu'une politique. Non-seulement il conçut le dessein de forcer les catholiques et les huguenots à vivre côte à côte et à former un peuple homogène, mais il leur imposa son plan avec une persévérance imperturbable et l'exécuta malgré ses amis et ses ennemis. Il n'essaya pas de tromper successivement les deux partis et de les affaiblir l'un par l'autre, mais il entendit régner avec l'un et l'autre, et régna. Cela parut d'abord étrange et dérangea bien des habitudes contractées pendant la guerre civile. Cependant le nombre des mécontens diminua peu à peu; mais une minorité ne cessa pas, dans les deux camps, de murmurer, d'intriguer et de conspirer, jusqu'au moment où le roi paya de sa vie sa conception d'un gouvernement national. Il n'est pas inutile, même après trois siècles, de

faire ressortir l'aveuglement et l'ingratitude des uns et des autres en montrant comment cet admirable chef de gouvernement sut pratiquer soit envers les huguenots, soit envers les catholiques, une politique sans laquelle il n'y avait plus de place en France pour la royauté nationale, en Europe pour la nation française.

I.

Ainsi les huguenots protestaient. Ils avaient protesté, même avant la conversion du roi. Au camp de Saint-Cloud, en même temps que le catholique d'Épernon avait emmené sept mille deux cents soldats dans son gouvernement, La Trémouille s'était éloigné avec neuf bataillons de calvinistes. On accusait le Béarnais, — c'est d'Aubigné qui nous l'apprend, — non-seulement d'avoir laissé, après Coutras, écraser les Suisses et les Allemands à Vimori et à Auneau, mais surtout d'avoir donné des bénéfices à des ligueurs, pendant que deux de ses capitaines mouraient de faim, et d'avoir vendu Oléron à Saint-Luc, ancien mignon de Henri III. On avait osé lui dire en pleine assemblée de La Rochelle, à la fin de l'année 1588, que le temps était venu de rendre les rois serfs « et esclaves, » et lui-même écrivait à Mme de Grammont que, « s'il se faisait encore une assemblée, il deviendrait fou. » Cependant, à La Rochelle, on l'avait encore élu protecteur des églises; mais, après son avènement, un an plus tard, au colloque de Saint-Jean-d'Angély, on proposa de le destituer et peut-être l'eût-on fait s'il ne l'avait pris de très haut, écrivant, dit L'Estoile, « à ceux de la religion qu'il vouloit bien qu'ils entendissent qu'il n'y avoit protecteur en France que lui des uns et des autres et que le premier qui seroit si osé d'en prendre le titre, il lui feroit courir fortune de sa vie. » Le duc de Bouillon n'en fit pas moins tous ses efforts, après l'abjuration, pour qu'on nommât protecteur, à la place du roi, l'électeur palatin. L'abjuration avait confirmé tous les soupçons, aigri les cœurs, ranimé les velléités d'indépendance politique : « Sire, dit d'Aubigné à Henri IV après l'attentat de Jean Chastel, qui avait, on le sait, fendu d'un coup de couteau la lèvre du roi, vous n'avez renoncé Dieu que des lèvres, il s'est contenté de les percer; mais quand vous le renoncerez du cœur, il vous percera le cœur (1). » Il y a

(1) Le même d'Aubigné raconte ainsi à ses enfans son dernier entretien avec Henri IV. « 1610. Dont en prenant congé pour venir en Xaintonge y travailler, le roy ayant dit ces mots : Aubigné, ne vous y trompés plus, je tiens ma vie temporelle et spirituelle entre les mains du sainct-père, veritablement vicaire de Dieu, il (d'Aubigné) s'en revint, tenant non-seulement ce grand desseing (le projet de guerre générale) pour vain, mais encor la vie de ce pauvre prince condamnée de Dieu; ainsi en parla-t-il à ses confidens, et dans deux mois après arriva l'effroyable nouvelle de sa mort. »

des calvinistes zélés, qui, même au XIXe siècle, n'auraient pas désavoué ce propos. M. Ch. Read (1) n'a-t-il pas déclaré que « les circonstances ne faisaient pas à Henri IV un devoir si impérieux de fouler aux pieds tout sentiment de conscience et de gratitude, tout respect divin et humain et d'en agir comme il le fit dès lors et dans la suite envers ceux qu'il avait quittés? » Un autre (2) n'a-t-il pas osé dire : « Personne n'avait prévu quel dangereux ennemi la cause du protestantisme français allait trouver dans le cœur d'un prince tout à l'heure encore son chef, » et lui reprocher de n'avoir « manqué nulle occasion d'amoindrir les appuis naturels de ses sujets réformés? » Voilà comme on a pu juger, même de notre temps, l'homme à qui les calvinistes français durent l'établissement de la liberté de conscience et de leur état civil, celui qui signa l'édit de Nantes et mourut de mort violente pour l'avoir signé.

Les huguenots, à vrai dire, partageaient généralement l'avis de Jacques Ier d'Angleterre, qui, lorsque « certains depputez d'Irlande » lui demandèrent un jour la liberté de conscience, envoya « quatre des principaux en la tour (3) » : ils ne tenaient pas plus à la liberté de conscience que les catholiques, pourvu que leur propre liberté fût assurée. Un des articles fondamentaux que l'assemblée de Châtellerault (juillet 1597) entendit imposer au roi dans les négociations qui précédèrent l'édit de Nantes, c'est que la messe serait « exclue de plusieurs villes, entre autres La Rochelle. » C'était, semblait-il, une revanche légitime, puisque le prêche était interdit dans certains lieux, d'après les conventions faites avec plusieurs seigneurs et plusieurs villes du parti ligueur. Mais Henri IV, à qui la ligue avait arraché ces conventions, empêcha du moins les représailles, qu'il pouvait empêcher. Il aurait voulu ranger tous ses sujets sous une loi commune; mais un tel joug paraissait insupportable aux uns comme aux autres. Pour ne parler que des calvinistes, ils ne voyaient point de salut hors de privilèges et de garanties extraordinaires qui leur permissent, le cas échéant, de tenir en échec tout le reste du royaume, à commencer par le roi. Rien n'était plus contraire à la conception de la politique royale, et cependant Henri IV, loin de se laisser pousser à bout par des prétentions déraisonnables et par des sommations hautaines, chercha patiemment à concilier toutes ces revendications avec les droits de sa couronne. Il ne marchanda pas un instant aux réformés la plénitude de la liberté civile, l'entière liberté de conscience et toute la liberté du culte public que la France catholique pouvait alors endurer; mais

(1) Mémoire lu, le 25 mars 1854, à l'Académie des sciences morales et politiques.
(2) Sayous, *Histoire de la littérature française à l'étranger*, t. I, p. 26.
(3) Lettre de notre ambassadeur d'Angleterre au roi (20 août 1603.)

il lutta pour ne pas démembrer la puissance publique au profit d'un dixième de ses sujets : « Entre plusieurs souhaits que j'ay faits, disait-il à Sully au fort de la lutte, en 1596, dans un jour de belle humeur, alors que ses lieutenans venaient de remporter des succès décisifs en Provence, vous devez sçavoir qu'il y en a eu dix principaux, pour le succez desquels j'ay le plus souvent et le plus instamment fait humbles prieres à Dieu. Le premier, afin qu'il luy pleust de m'assister toujours en cette vie et m'user de miséricorde à la fin d'icelle... Le quatriesme, qu'il me delivrast de ma femme (l'infidèle Marguerite)... Le huictiesme, de pouvoir aneantir non la religion reformée, car j'ay esté trop bien servy et assisté en mes tribulations de plusieurs qui en font profession, mais la faction huguenotte, que messieurs de Boüillon et de la Trémoüille essayent de rallumer et de rendre plus mutine et tumultueuse que jamais ; sans rien entreprendre neantmoins par la rigueur et violence des armes ny des persecutions, quoy que peut-estre cela ne me seroit pas impossible, mais bien d'y parvenir sans ruyner plusieurs provinces, perdre la bienveillance de plusieurs miens serviteurs, affoiblir grandement le royaume en le diminuant tellement de moyens et de soldats que je n'oserois jamais plus rien entreprendre de glorieux ny d'honorable hors de France (1). » Henri IV est là tout entier. C'est lui, qui, dans cette occurrence, défend assurément, avec les attributs de sa propre souveraineté, l'unité française et l'intérêt français. Cependant, quelque idée qu'il ait du droit monarchique et quoiqu'il se sente assez fort pour réduire au besoin la faction huguenote par la violence, il va composer avec elle, à son grand déplaisir, et lui laisser une organisation politique, par amour réfléchi de la paix publique et parce que, de deux maux, celui-ci lui paraît le moindre. Ce qui importe avant tout, c'est qu'une ligue protestante ne succède pas à l'autre et que la France ne soit pas, une seconde fois, coupée en deux. Enfin, ce qu'il aura donné malgré lui, il ne le reprendra pas. Ainsi va se comporter, avant comme après l'édit de Nantes, ce « dangereux ennemi » du protestantisme français.

Dès le 4 juillet 1591, il avait remis « provisoirement » en vigueur le traité de 1577 (édit de Poitiers) et les conventions de Nérac et de Fleix, qui permettaient non-seulement le libre accomplissement des rites de la religion nouvelle dans l'intérieur des maisons, mais l'exercice public du culte et la construction des temples dans les villes ou bourgs occupés par ceux de la réforme à la date du 15 septembre 1577 et dans les « principaux domiciles » des seigneurs protestans hauts justiciers, assignaient aux huguenots des cimetières particuliers, les déclaraient aptes à tous les offices, leur accordaient des

(1) *OEconom. roy.*, ch. LXXII.

chambres spéciales, dites « de l'édit, » à Paris, à Rouen, à Dijon et à Rennes, « tri-parties » à Grenoble, à Bordeaux, à Aix et à Montpellier (1), enfin leur remettaient huit places de sûreté pour six ans (2). C'était beaucoup, eu égard à l'état des forces royales, aux rapports du prince avec le clergé, même avec la partie la plus modérée de l'épiscopat, à l'inquiétude et à la défiance de tous les catholiques. Les calvinistes ne tinrent aucun compte de ces embarras, se plaignirent de ce qu'on n'eût pas renouvelé en leur faveur l'édit de Beaulieu (1576), plus avantageux à la religion réformée, s'emportèrent contre divers traités particuliers que Henri IV était obligé de conclure avec les ligueurs, enfin rejetèrent l'édit de 1577 dans deux synodes nationaux et dans deux « assemblées, » tenues à Mantes et à Saumur. Au même instant, les cours souveraines, sondées par le roi, lui reprochèrent l'excès de ses concessions et firent pressentir qu'elles n'enregistreraient pas l'édit de Poitiers.

Henri III avait passé son règne à défaire ou à refaire ses traités avec les calvinistes, et chacune de ses variations l'avait laissé moins obéi, plus méprisé de tous. Henri IV défendit avec une remarquable habileté son programme de 1591. Il l'imposa d'abord aux ligueurs en réservant, dans tous ses accords avec les provinces de la ligue, sauf la Provence, et avec les villes de la ligue, sauf Amiens, Rouen et Paris, l'exécution de l'édit de 1577. Recevant les députés des églises à Mantes, en novembre 1593, il leur déclara n'avoir « rien plus à cœur que de voir une bonne union et concorde entre tous ses subjects, tant catholiques que de la religion... Je m'asseure, poursuivit-il, que personne ne m'empeschera l'effect de ce dessein : il y aura bien quelques brouillons et malicieux qui le voudroient empescher, mais j'espère aussi trouver le moïen de les chastier. » Il s'attachait donc à l'édit de Poitiers, mais en y ajoutant, pour ôter tout prétexte aux mutins, quelques articles secrets par lesquels il était pourvu à l'entretien des ministres, à la fondation de collèges protestans et dont l'un allait jusqu'à promettre le libre exercice du culte public dans toutes les villes de la domination du roi.

Les « brouillons et les malicieux, » qui menaient les autres, fei-

(1) Les chambres *de l'édit* étaient composées de magistrats nommés par le roi, et choisis, sans acception de religion, parmi les membres des cours souveraines auprès desquelles elles étaient constituées, sur une liste communiquée aux délégués des églises et, s'il y avait lieu, amendée d'après leurs observations. Les chambres *tri-parties* se composaient de deux présidens, l'un catholique, l'autre protestant, de huit conseillers catholiques et de quatre conseillers protestans. La chambre de Montpellier avait été transférée à l'Isle-en-Jourdain et était devenue *mi-partie*, conformément à un article du traité de Nérac.

(2) Le traité de Nérac stipulait en outre que le roi de Navarre recevrait onze places de sûreté, mais pour un temps beaucoup plus court.

gnirent de n'attacher aucune importance aux articles secrets et répondirent à ces sages propositions par une véritable déclaration de guerre. Les calvinistes, réunis en assemblée générale à Sainte-Foix (mai et juin 1594), votèrent un règlement purement politique en vingt-huit articles, qui organisait une sorte d'association républicaine au sein du royaume. La France était divisée en dix cercles, gouvernés par autant de conseils provinciaux, dont chacun devait élire un « modérateur, » déterminer la quotité des taxes dues par chaque église et en surveiller l'emploi, tenir sur pied les gens de guerre, remplacer les gouverneurs des places de sûreté, etc. La république huguenote avait, en outre, ses assemblées générales, composées de dix députés, un par province, qui devaient se réunir une ou deux fois l'an, « selon les nécessités des affaires, » revêtues des attributions les plus étendues et même, par une disposition spéciale, d'une sorte de pouvoir législatif indéfini qui ne se subordonnait pas à celui du roi. Il semblait qu'on eût voulu exaspérer non-seulement les catholiques, mais « les politiques, » par là même empêcher les parlemens d'enregistrer le prochain édit royal, tout entraver, tout embrouiller, pousser Henri IV à quelque éclat et trouver l'occasion d'une véritable rupture.

Le roi garda tout son sang-froid. Il y avait, parmi les protestans, des modérés et des patriotes, qui craignaient cette rupture. Il s'agissait avant tout de les rassurer, c'est-à-dire d'ériger définitivement, par l'enregistrement des cours souveraines, l'édit de 1577 en loi générale. Mais celles-ci se débattirent, il était aisé de le prévoir. Il faut lire, dans le *Journal de l'Estoile*, le compte-rendu sommaire de la discussion passionnée qui remplit, au parlement de Paris, l'audience du 31 janvier 1595, l'édit de Poitiers n'étant regardé par les chauds catholiques que « comme une feuille de papier escrite que le roy (Henri III) avoit baillée aux huguenots pour les contenter en papier. » On y tança vertement le Béarnais « de vouloir restablir ceste nouveauté estainte, » et l'enregistrement ne fut voté que par cinquante-neuf voix contre cinquante-trois. Le parlement de Normandie résista plus longtemps et ne céda qu'après une altercation violente, lorsque Henri IV, à Rouen même, eut adressé les plus vifs reproches à son grand ami, le premier président Groulart et à plusieurs conseillers. Quand il s'agit de traiter avec le duc de Mercœur et de pacifier enfin la Bretagne, où le parlement de Rennes avait toujours empêché que l'édit de 1577 ne fût exécuté, le roi rencontra la même résistance (1), mais ne céda point et répondit obstinément qu'il regar-

(1) Mercœur demanda d'abord que l'édit de 1577 fût révoqué formellement, ensuite qu'il ne fût pas mentionné dans le traité.

dait cet édit « comme très utile à présent au repos de son royaume. » Bref, il vint à bout des parlemens.

Mais les seigneurs calvinistes, qui prétendaient rester les chefs d'un parti politique, ne désarmèrent pas, et comme, à cette époque, Henri IV était serré de près par Philippe II, ils profitèrent de ses embarras sans le moindre scrupule. L'assemblée de Saumur repoussa décidément l'édit qu'il venait de faire enregistrer à Paris avec tant de peine et choisit le moment où les Espagnols, après la prise du Catelet et la défaite de Dourlens, assiégeaient Cambrai, pour lui envoyer des députés chargés de poser les conditions les plus dures. Il leur fit une réponse dilatoire. Cependant l'assemblée générale réunie à Loudun, en avril 1596, s'obstina d'autant plus dans ses résolutions que le péril public croissait d'heure en heure : les Espagnols enlevaient Ardres et Calais, pendant que l'armée royale s'épuisait au siège de La Fère. Le calviniste Vulson porta les mêmes conditions au roi, qui enjoignit à l'assemblée de se dissoudre. Les chefs calvinistes perdirent alors toute mesure et se préparèrent, suivant l'expression de Duplessis-Mornay, à « passer fort gaiement le Rubicon. » Non-seulement ils ne se séparèrent pas, mais ils commencèrent à s'arroger le droit de saisir à leur convenance les deniers royaux, en pleine guerre contre le principal ennemi de la réforme et dans un moment où le roi, leur maître et leur défenseur, ne parvenait pas à solder ses troupes. Bien plus, *ut regiæ vires maxime debilitarentur*, comme l'écrivit de Thou, La Trémoille et Bouillon quittèrent le camp de La Fère ! Henri plia, rétracta ses ordres, se résigna, puisqu'il le fallait, à traiter de puissance à puissance, envoya des députés à Loudun, les chargea de faire entendre aux calvinistes qu'il y avait dans leurs plaintes « plus de faction que de religion. » L'assemblée fut inexorable et généralisa la saisie des deniers publics. A ce moment, une insurrection calviniste semblait imminente, et pourtant la patrie française était en danger; Amiens venait de tomber aux mains des Espagnols. Henri disait bien haut qu'il fallait « ravoir cette ville ou mourir; » mais il n'avait, pour l'assiéger, que des troupes dépourvues de pain, de munitions et de canons : il envoya d'autres députés à l'assemblée générale, alors transférée à Saumur. Celle-ci répondit froidement que les nouvelles propositions étaient « totalement éloignées des choses nécessaires aux églises » et continua de faire main basse sur les produits des taxes ou du domaine. La Trémoille, à la tête de troupes mises sur pied en Poitou, refusa de se rendre en Picardie. Bouillon, à la tête de soldats levés dans le Limousin aux dépens du roi, partit pour l'Auvergne et le Gévaudan. Enfin Polignac de Saint-Germain fut envoyé en Angleterre pour supplier Élisabeth d'opérer une diversion au profit des réformés, tout au moins de faire entendre

une voix menaçante, et lui offrit ce protectorat des églises que Bouillon n'avait pu faire donner naguère à un prince allemand.

En avril 1598, la situation était complètement changée. Amiens était repris depuis six mois, la ligue rendait le dernier soupir en Bretagne, et la guerre étrangère allait être terminée par la paix de Vervins. Henri IV, à qui rien n'avait échappé, qui, traqué par les chefs des calvinistes, avait rongé son frein, mais ressenti cruellement l'injure (1), aujourd'hui vainqueur, couvert de gloire, accueilli par les acclamations frénétiques des Parisiens, pouvait être tenté de revenir à son tour sur les concessions faites en 1591 et en 1594. Il n'ignorait pas que les incorrigibles avaient, même depuis la reprise d'Amiens, formé le projet insensé de surprendre Tours avec trois mille cinq cents hommes, afin de lui arracher de meilleures conditions. Si les délégués de l'assemblée générale se montraient plus souples, c'est qu'il était le plus fort et pouvait abuser de sa force. Loin d'en abuser, il crut pouvoir, sans tout accorder, céder sur divers points. M. Forneron, dans son *Histoire des ducs de Guise*, remarque que le grand talent de ce prince était « l'art de céder » et « qu'on devient le maître en sachant céder. » Henri IV comprit que le moment était venu, et que non-seulement il cédait sans péril, mais qu'il dessillait par là les yeux des modérés, les persuadait de sa bonne foi, les rattachait pour toujours à son gouvernement, supplantait dans leur confiance les « brouillons et les malicieux ; » en un mot, qu'il paralysait, au moins pour la durée de son règne, la « faction huguenote. » C'est dans ce dessein qu'il signa, le 13 avril 1598, l'édit de Nantes. Nous comprenons très bien aujourd'hui que le nouvel édit garantît aux réformés une entière liberté de conscience, augmentât le nombre des villes et des villages où leur culte pourrait être exercé publiquement, leur permît de tenir des écoles dans tous les lieux de plein exercice, de donner à leurs enfans tels maîtres que bon leur semblerait et de pourvoir par des legs spéciaux à l'entretien de leurs écoliers, les admît à toutes les charges, les autorisât même à s'imposer pour les frais de leurs synodes et les gages de leurs pasteurs. Nous comprenons moins que la charte nouvelle conservât ou créât en leur faveur des juridictions exceptionnelles (2), leur laissât deux cents villes ou places de sûreté dont les fortifications allaient être entretenues, les garnisons soldées par le roi et dont les gouverneurs ne pourraient être nommés

(1) Voir, entre autres documens, la lettre du 2 avril 1597 à Élisabeth, celle du 4 août 1597 au duc de la Force, celle du 11 août 1597 au duc de Piney-Luxembourg, notre ambassadeur à Rome, et les *Œconomies royales*, ch. LXXV et LXXX.

(2) Mercœur, dans ses négociations avec Henri IV, demanda, de son côté, que des juridictions exceptionnelles fussent octroyées à ses partisans, ne comptant pas, pour les ligueurs bretons, sur l'impartialité des magistrats ordinaires.

sans l'agrément « des églises. » Ce fut un grand sacrifice, mais, au demeurant, un sacrifice politique. Henri IV le fit, ainsi qu'il l'écrivit lui-même à l'évêque de Rennes, « pour contenter et rasseurer le général de ceulx de la dicte religion, et, en ce faisant, renverser plus aisément les desseings des ambitieux et factieux, » et l'événement prouva qu'il avait vu clair. On avait tout gagné, pour la royauté comme pour le royaume, en démontrant aux huguenots que la croisade était bien finie, que ce pays était redevenu le leur et qu'ils pouvaient le servir sans nuire à la cause sainte (1). Effacer la Saint-Barthélemy, c'était encore un moyen d'étendre la frontière française.

Le chef-d'œuvre de la politique royale fut moins d'avoir signé ce pacte (les Valois en avaient signé tant d'autres !) que de l'imposer à tout le monde et de l'exécuter avec une inflexible loyauté. Comment des historiens protestans ont-ils pu l'oublier ? Il fallut d'abord vaincre non-seulement la mauvaise humeur du clergé catholique et de l'université, mais la résistance opiniâtre des cours souveraines. Celles-ci ne voulaient pas enregistrer l'édit, et l'on dissertait indéfiniment, au parlement de Paris, sans parvenir à s'entendre, sur les constitutions de Valentinien et de Théodose, qui privaient les manichéens de leurs droits politiques, ou sur un texte d'Olympiodore, d'après lequel les Goths, « quoique infectés de l'arianisme, » pouvaient être admis aux charges publiques. Le parlement de Bordeaux faisait haranguer le roi pendant cinq quarts d'heure par un de ses présidens et lui rappelait, pour le fléchir, son inébranlable attachement à la cause royale. Le parlement de Toulouse, qui ne pouvait pas se targuer du même avantage, chargeait néanmoins quelques-uns de ses membres de porter le même jour, au château de Saint-Germain-en-Laye, ses remontrances et ses projets d'opposition. Henri IV ne ferma la bouche à personne et répondit à tout le monde avec ce mélange de bonhomie, de grâce et de fierté royale qui caractérise son éloquence. Quels discours ! et quel autre Français a su parler ainsi des intérêts français ? Avec quelle véhémence il rappelle aux conseillers de Paris ses propres services ! « Si l'obeïssance estoit

(1) MM. Haag, dans leur *Notice historique sur le protestantisme en France* (édition de 1846, p. 59), reprochent au roi d'avoir, par l'édit de Nantes, « assujetti les protestans à des servitudes odieuses. » « On ne saurait s'étonner, ajoutent-ils, s'ils se montrèrent peu satisfaits de cet édit. C'est à peine si le quinzième synode national, qui s'assembla à Montpellier le 26 mai 1598, daigna y faire allusion. » Il ne faut, pour répondre à ces violences, que rappeler la lettre adressée à l'assemblée de Châtellerault par Théodore de Bèze au sujet de l'édit. L'illustre successeur de Calvin y remercie bien haut « le grand et vrai Dieu » d'avoir « incliné le cœur de celui qu'il a donné pour roi à la France à un tel conseil et moyen si convenable pour changer l'horreur des guerres civiles en une vraie tranquillité, conjointe avec le moyen d'honorer celui qui en est proprement l'auteur et le donneur. »

deue à mes predecesseurs, il m'est deu autant ou plus de desvotion, parce que j'ay restably l'estat, Dieu m'ayant choisy pour me mettre au royaume, qui est mien par heritage et acquisition. Les gens de mon parlement ne seroient en leurs sieges sans moy. » Comme il leur dénonce ensuite les menées des opposans, ce qu'ils font ou laissent faire, et s'en empare pour leur imposer ses vues! « Je sçay bien qu'on fait des brigues au parlement, que l'on a suscité des predicateurs factieux, mais je donneray bien ordre contre ceux-là et ne m'en attendray à vous. C'est le chemin que l'on prit pour faire des barricades et venir par degrez à l'assassinat du feu roy. Je me garderay bien de tout cela; je couperay la racine à toutes factions et à toutes les predications seditieuses, faisant accourcir tous ceulx qui les suscitent. J'ay sauté sur des murailles de ville, je sauteray bien sur des barricades. » Suit une leçon de politique, adressée par le vainqueur d'Ivry aux magistrats trop belliqueux qui voudraient, à coup d'arrêts, provoquer une prise d'armes. « Ceux qui ne desirent que mon edict passe me veulent la guerre : je la declareray demain à ceulx de la religion, mais je ne la leur feray pas; vous irés tous, avec vos robes, et ressemblerés à la procession des capucins, qui portoient le mousquet sur leurs habits. Il vous feroit beau voir. » Enfin, il veut être obéi sans réplique, et qu'on l'entende : « J'ay aultrefois faict le soldat; on en a parlé, et n'en ay pas fait semblant. Je suis roy maintenant et parle en roy. Je veulx estre obei. A la verité, les gens de justice sont mon bras droict, mais si la gangrenne se met au bras droit, il faut que le gauche le coupe. Quand mes regimens ne me servent pas, je les casse. » Il traite un peu mieux le parlement de Bordeaux, qui ne l'avait point trahi après le meurtre de Henri III, et pousse la courtoisie jusqu'à féliciter le président Chessac de son interminable harangue (1), mais maintient son programme avec la même fermeté : « Nous avons obtenu la paix tant desirée, Dieu mercy, laquelle nous couste trop pour la commettre en troubles. Je la veux continuer... Il y a longtemps qu'estant seulement roy de Navarre, je cognoissois dès lors bien avant vostre maladie, mais je n'avois les remedes en main; maintenant que je suis roy de France, je les connois encore mieux, et ay les matieres en main pour y remedier... J'ay fait un edict, je veux qu'il soit gardé. » Le parlement de Toulouse fut moins bien reçu : « J'aperçois bien, lui répondit-il, que vous avés encore de l'espagnol dedans le ventre. Et qui donc voudroit croire que ceux qui ont exposé vie, bien et estat et hon-

(1) « Monsieur de Chessac, non-seulement vous ne m'avés poinct ennuyé par trop grande longueur, ains plustost je vous ay trouvé court, tant j'ay pris de plaisir à vostre bien dire; mais je voudrois que le corps respondist au vestement. »

neur pour la deffense et conservation de ce royaume seront indignes des charges honorables et publiques, comme ligueurs perfides et dignes qu'on leur courust sus? Mais ceux qui ont employé le vert et le sec pour perdre cet estat seront veus comme bons François, dignes et capables de charges... Je ne suis aveugle, j'y vois clair; je veux que ceulx de la religion vivent en paix en mon royaume et soient capables d'entrer aux charges; non pas pour ce qu'ils sont de la religion, mais d'autant qu'ils ont esté fidelles à moy et à la couronne de France... Il est temps que nous tous saouls de guerre devenions sages à nos despens. » A vrai dire, ceux qu'il apostrophait ainsi, le 3 novembre 1599, lui avaient fait une guerre enragée jusqu'au bout, même après sa réconciliation avec le pape, et s'étaient attiré cette verte réponse. Il y avait néanmoins une certaine hardiesse à la leur faire et le parallèle entre les huguenots et les catholiques était nouveau dans la bouche du roi très chrétien. Mais on voit si ce prétendu parjure, dix-huit mois après avoir signé l'édit de Nantes, essayait, comme on l'a encore insinué de nos jours (1), d'en éluder l'exécution.

Cependant, au moment même où Henri IV prenait avec tant de fermeté le parti de ses anciens coreligionnaires, ceux-ci, quoique apaisés, ne cessaient pas de le tenir sous une ombrageuse surveillance. L'assemblée générale de Châtellerault, à laquelle Lesdiguières avait suggéré, le 20 mars 1597, de ne pas se séparer tant que l'édit n'aurait pas été complètement exécuté, avait refusé de se dissoudre même après qu'il eut été vérifié par le parlement de Paris : elle siégea jusqu'au 31 mai 1601! A cette époque, il était temps d'en finir. « Le roy, écrivit alors le duc de Bouillon à Bongars, a congédié l'assemblée, monstrant avoir quelque jalousie que cela formast un corps dans son estat. » Pour obtenir cette séparation tardive, Henri IV avait fait deux concessions nouvelles : il permettait aux réformés d'accréditer auprès de lui un ou deux représentans, qui lui seraient députés par la généralité des églises et lui transmettraient incessamment les griefs du protestantisme français; il les autorisait, nonobstant l'édit de Nantes (2), à se réunir en

(1) MM. Haag, *Notice historique sur le protestantisme.*

(2) « Aussi, dit l'article 83, ceux de ladite religion se départiront et désisteront dès à présent de toutes pratiques, négociations et intelligences, tant dedans que dehors nostre royaume; et lesdites assemblées et conseils establis dans les provinces se sépareront promptement... » Les premiers articles secrets (voir l'art. 34) ayant néanmoins autorisé purement et simplement la réunion des consistoires, colloques et synodes provinciaux ou nationaux, la magistrature unie au clergé avait obtenu l'addition des mots « par la permission de Sa Majesté. » Toutefois Henri IV, cédant à l'assemblée de Châtellerault, avait promis, dès le mois d'août 1599, de délivrer aux réformés un

assemblée politique pour élire ces représentans. Toutefois, trois ans plus tard (1604), il exprima le vœu que la nouvelle assemblée de Châtellerault fût la dernière, s'appuyant, cette fois, contre les réformés, sur le texte même de son édit, qu'il voulait exécuter ponctuellement, et chargeant Sully de leur faire entendre les inconvéniens de toute nature qu'offraient les assemblées politiques. Mais les réformés firent la sourde oreille, quoiqu'on leur eût remis l'acte de prorogation des places de sûreté pendant quatre ans, à partir d'août 1606. Le roi céda, cette fois encore, se sentant chaque jour mieux affermi, sachant tout le fruit qu'il avait recueilli de sa modération et jugeant qu'il ne pourrait que s'affaiblir par un coup de force : il signa, le 18 juin 1608, « le brevet de permission à ceux de la religion pour une assemblée générale politique, » et l'assemblée se réunit à Jargeau. Ce qu'on peut reprocher à Henri IV, c'est d'avoir si bien armé les huguenots de pied en cap qu'ils aient pu facilement, après sa mort, devenir redoutables à son successeur. Mais il avait acquis le droit d'espérer qu'on le laisserait vieillir, et personne ne pouvait raisonnablement prévoir un si brusque dénoûment de son règne. Il avait encore, selon toute vraisemblance, le temps de persuader aux réformés qu'ils faisaient fausse route en cherchant obstinément à fonder un état dans l'état français et de les élever à la conception d'une politique purement nationale (1). En tout cas, ceux qui l'accusèrent, pendant seize ans, de sacrifier ses anciens coreligionnaires se trompèrent ou les trompèrent; il ne les sacrifia ni en leur cédant ni même en leur résistant.

Comment sa politique extérieure n'éclairait-elle pas tous les calvinistes? Laissons de côté toute la première partie du règne, durant laquelle le Béarnais aux abois, harcelé par les factions, traqué par Philippe II, est réduit à mendier le secours des nations protestantes. Il a vaincu tous ses ennemis et s'apprête à signer la paix de Vervins avec les Espagnols. Quoique Élisabeth ait été trop souvent une alliée peu loyale, qu'elle ait manqué, par exemple, aux premiers engagemens conclus en 1593 et retiré brusquement ses troupes de la Bretagne, empêché plusieurs fois les Provinces-Unies d'envoyer des hommes et de l'argent au camp royal, essayé d'exploiter nos revers en arrachant au roi de France, à l'exemple des calvinistes français, quelque place de sûreté, Brest et surtout

brevet particulier d'après lequel ils pourraient (nonobstant le même article) tenir leurs consistoires, colloques, synodes, etc., en la même forme et avec les mêmes libertés que par le passé.

(1) « Peut-être, disent MM. Haag (*Notice*, p. 72), si Henri IV eût vécu quelques années de plus, les haines se seraient-elles assoupies, et les catholiques auraient-ils appris à ne plus voir dans les réformés que des concitoyens. »

Calais, Boulogne même à défaut de Calais, qu'elle ait abandonné ce roi dans les premiers mois de l'an 1596, c'est-à-dire à l'un des momens critiques du règne, intrigué contre nous à Constantinople, qu'elle ait enfin médité une double trahison à l'instant même où les négociations venaient d'être entamées avec l'Espagne, offrant à celle-ci de lui livrer les places hollandaises de Flessingue et d'Ostende, dont elle avait le dépôt, pourvu qu'elle reçût en échange et nous ravît Ardres et Calais, rien ne put détacher Henri IV de l'alliance anglaise. Il ne voulut à aucun prix que Philippe II pût écraser isolément, après s'être entendu avec la France, ses alliés protestans, et ne sépara pas un moment, malgré mille obstacles, sa cause de la leur. Plus tard, en 1601, c'est de concert avec Élisabeth qu'il commença de former, par l'intermédiaire de Sully, « le grand desseing, » c'est-à-dire le plan d'une guerre suprême qui devait fonder dans toute l'Europe non-seulement l'équilibre des états, mais la liberté des consciences. L'année suivante, quand un revirement s'opéra contre nous à la cour d'Élisabeth et qu'un projet de coalition fut débattu dans ses conseils, il n'ignora rien, mais feignit de tout ignorer, déjoua ce qu'il put déjouer et laissa patiemment s'évanouir des projets chimériques, assurant sa bonne sœur qu'il avait « toute créance en son amitié » et qu'il suivrait « doncques son bon conseil et son heureux exemple le mieux qui lui seroit possible. » Plus tard encore, soit par le traité de Hampton-Court, soit par des accords postérieurs, il fit garantir l'indépendance de la Hollande et régla le contingent des troupes que Jacques Ier devait fournir dans une attaque générale contre la maison d'Autriche ; enfin, pour sceller l'alliance des deux peuples, il arrêta, quelques mois avant sa mort, le mariage de sa seconde fille avec le prince de Galles. Qu'eût fait de plus Henri IV, calviniste, à moins qu'il n'eût cessé d'être Henri IV?

Il y a près de nos frontières un petit peuple protestant qu'il faut charger de répondre aux fanatiques ingrats du protestantisme : j'ai nommé la Hollande, qui n'existerait peut-être pas sans Henri IV. Secouru par les Provinces-Unies dans la première période de son règne, il les défendit ensuite avec constance non-seulement contre les armées de Philippe II et de Philippe III, mais contre les tyranniques exigences ou les défaillances intéressées d'Élisabeth et de Jacques Ier. Sans les subsides qu'il leur fournit pendant dix ans et dont le chiffre énorme (près de 2 millions de livres par an) provoquait en 1607 les remontrances de son conseil, elles eussent probablement succombé sous les efforts continus de la grande monarchie espagnole. Enfin, le 23 janvier 1609, il les prit sous sa protection par un traité formel, s'engageant à leur procurer une paix

équitable ou dix mille hommes d'infanterie si la trêve qu'elles avaient obtenue quelques mois plus tôt n'était pas prolongée. L'Espagne dut, l'année suivante, reconnaître implicitement par une trêve de douze ans l'indépendance des Provinces-Unies : la Hollande était fondée.

Henri IV ne fit, à vrai dire, ni en s'alliant avec l'Angleterre et les états-généraux, ni même en formant, au mois de février 1610, sous le nom d'union évangélique, une ligue des princes protestans d'Allemagne contre la maison d'Autriche, de la politique protestante, mais de la politique française, ainsi qu'il l'a lui-même expliqué dans sa correspondance (1). C'est pour nous son premier titre de gloire. Il s'unit à l'Angleterre et à la Hollande, non pour épouser leurs idées ou leurs querelles, mais pour abaisser la maison d'Autriche : ami de la dévote Élisabeth, mais capable de lui faire dire à un moment donné que, « comme il ne s'enquiert de ce qu'elle faict en son royaume, il ne désire aussy s'assujettir à luy justifier et rendre compte de ce qu'il fait au sien (2), » ne se dissimulant pas qu'elle fait « à ses dépens » son métier de reine et prêt à faire contre elle son métier de roi (3); ami du pédant Jacques Ier, auquel il envoie des chevaux et qui lui envoie des chiens, mais connaissant à fond sa duplicité, ses manies, sa faiblesse, le surveillant, le méprisant et le maîtrisant.

Quels furent les instrumens de cette politique soit au dedans, soit au dehors? C'est à ce sujet que les mécontens du parti calviniste exhalent leur plus vive colère. L'auteur de la *Remontrance au Roy* (1593) reproche à Henri IV de « caresser » ses ennemis, tandis qu'il « gourmande et desdaigne » ses vrais amis et lui déclare que de tels procédés « effacent le lustre de sa valeur. » — « Ils (les huguenots) répliquent, écrit trois ans plus tard Duplessis-Mornay (19 juin 1596), qu'on fait pour la ligue tout ce qu'elle veut, que la cour ni les cours ne leur refusent rien, et n'y fait rien l'histoire du prodigue. Au moins, disent-ils, après avoir tué le veau gras pour eux, qu'on ne nous laisse pas la corde au cou pour salaire de notre fidélité. » Ce ne fut pas, il s'en faut, leur unique salaire.

D'Aubigné, par exemple, fut un des plus intraitables. « Notre maître, dit-il un jour au duc de La Force à moitié endormi, est un ladre vert et le plus ingrat mortel qu'il y ait sur la face de la terre. » Henri IV, qui ne dormait pas, entendit le compliment; mais, ajoute d'Aubigné, « il ne m'en fit pas pour cela plus mauvais visage; de même qu'il ne m'en donna pas non plus un quart d'écu davan-

(1) Voir notamment la lettre du 11 août 1597 au duc de Piney-Luxembourg.

(2) Il s'agissait du prochain rétablissement des jésuites.

(3) Voir entre autres documens la lettre à M. de Brèves, du 10 juillet 1600.

tage. » Ce personnage était assez difficile à contenter, car il fut, au demeurant, maréchal de camp, gouverneur d'Oléron et de Maillezais, vice-amiral de Saintonge et de Poitou. Lesdiguières, qui avait été l'un des principaux chefs militaires du parti calviniste avant la mort de Henri III, fut le plus actif lieutenant de son successeur. C'est lui qui reprit Grenoble aux ligueurs, battit à Pontcharra Amédée, bâtard de Savoie, fut chargé de pacifier le Dauphiné, battit encore à plusieurs reprise, en Provence, les Savoyards, les Italiens et les Espagnols, conquit en quarante jours, dans l'été de 1597, toute la partie de la Savoie située au nord de l'Isère et conduisit sous les ordres du prince lui-même cette belle campagne de l'an 1600, à la fin de laquelle Charles-Emmanuel fut appelé « le duc sans Savoie. » Il est vrai que ce protestant finit par abjurer, mais deux ans après la mort de Henri IV, et celui-ci, en septembre 1609, l'avait fait maréchal de France. Le duc de La Force n'eut pas plus à se plaindre, et celui-ci, qui devait se révolter plus tard contre Louis XIII, n'était pourtant ni des indifférens ni des tièdes. Le « ladre vert, » alors qu'il était le plus obéré, lui avait donné 28,000 écus et l'avait fait capitaine de cent hommes d'armes. Un peu plus tard, en 1593, il le fit son lieutenant-général en Béarn et l'y maintint pendant tout son règne « avec le même pouvoir, lit-on dans ses Mémoires, qu'auroit eu Sa Majesté, si elle eût été présente, ce qui s'étendoit jusqu'à donner toutes les charges et pourvoir à toutes les affaires qui pourroient survenir. » Bouillon, qui ne perdit jamais une occasion de trahir, avait été nommé maréchal de France en 1594, malgré le parlement de Paris. Lorsqu'il eut une dernière fois failli soulever le Sud-Ouest, Henri IV l'attaqua dans sa principauté même et fit avancer des canons contre Sedan; mais, au lieu de prendre la ville de vive force et de la garder, comme Sully le conseillait, il se la fit remettre seulement pour quatre ans, délivra des lettres d'abolition à cet entêté conspirateur, et lui rendit aussitôt la citadelle.

Le plus illustre de tous ces grands seigneurs calvinistes fut Rosny, que Henri IV fit successivement surintendant des finances, gouverneur du Poitou, grand-maître de l'artillerie, gouverneur de la Bastille, surintendant des bâtimens, grand-voyer de France, pair et duc de Sully, et qui pourtant ne se convertit pas. « Je vous nomme gouverneur du Poitou, lui disait-il, parce que vous êtes huguenot, et que, vous gouvernant en ces provinces et surtout avec les huguenots, avec prudence et suivant les instructions que je vous donneray, vous prendrez toute la créance et la ferez perdre aux Boüillons et broüillons (1)... » C'était de bonne guerre, et Sully ne rendit pas de moindres services à son maître en dirigeant la fraction modérée

(1) *Œconomies royales*, ch. CXXVII.

du parti huguenot qu'en administrant les finances. S'il faut en croire certains calvinistes, il ne faudrait pas compter Sully, quand on dresse la liste des protestans que le Béarnais prit pour auxiliaires: Sully ressemble trop au roi; c'est la doublure de Henri IV. Cependant il ne s'agissait pas d'annexer la France à Genève, mais de mettre les Français à même de travailler à la prospérité de la patrie commune. Il ne faut pas outrager la mémoire de ce roi patriote, parce qu'il n'a pas fait le duc de Bouillon surintendant des finances et le pasteur Chamier grand-maître de l'artillerie.

II.

Le roi s'était-il converti sincèrement? disaient de leur côté les catholiques. « Ce sera dimanche que je ferai le sault périlleus... J'ai cent importuns sur les espaules... Venés demain de bonne heure,.. » écrivait-il dans la matinée du 23 juillet 1593 à Gabrielle d'Estrées et, le même jour, dans une conférence de quelques heures où l'on avait successivement traité des prières pour les morts, de la confession auriculaire, de l'eucharistie, etc., il s'était laissé promptement convaincre. Encore avait-il confessé lui-même aux docteurs, avant l'ouverture du débat théologique, que, « touché de compassion de la misère et calamité de son peuple, il souhaitait pouvoir contenter ses sujets. » N'avait-il donc pas, ce jour-là, cédé tout simplement aux vœux du peuple, c'est-à-dire aux nécessités variables de la politique? Il avouait d'ailleurs en même temps aux huguenots, on ne l'ignorait pas, « qu'il s'était fait anathème pour tous à l'exemple de Moyse et de saint Paul » et le leur répéta, s'il faut en croire d'Aubigné, pendant sept ans. Aussi le légat avait-il excommunié en masse tous ceux qui se rendraient, le 25 juillet 1593, à la « première messe du roy » et les meneurs de la ligue redoublaient-ils d'efforts pour exciter contre lui la fureur populaire. Il faut lire à ce sujet les anecdotes dont fourmille le *Journal de l'Estoile*. Le 25, c'est un pauvre hère que les Parisiens veulent traîner à la rivière « pour avoir dit que le roy de Navarre avoit esté à la messe. » Un peu plus loin : « Le mercredi, 28 de ce mois, tous les prédicateurs de Paris dirent en leurs sermons que cest hypocrite de roy de Navarre avoit fait sa conversion au jour de l'évangile qui dit que les loups viendront en habit de brebis. Aussi ce renard avoit pris exprès ce jour pour ouir la messe, affin que sous peau de brebis il peust entrer en la bergerie pour la dévorer. Mais... que sa conversion estoit feinte et ne valoit rien; la cérémonie qu'on y avoit observée, une vraie farce et bastèlerie; et la messe qu'on y avoit chantée, puante et abominable. » Un peu plus loin encore :

« Guarinus, ce jour, appela le roy bougre en sa chaire : ce qui scandaliza les plus dévots; et plaisantant sur sa conversion, dit : Mon chien, fus-tu pas à la messe dimanche? Approche-toi, qu'on te baille la couronne. » Enfin, ce qui était plus grave, on déniait au pape lui-même le droit d'absoudre cet hérétique relaps, si ce n'est à l'article de la mort.

Ces propos et d'autres, qu'on se hâtait de porter au camp royal. faisaient, s'il faut en croire L'Estoile, « rire le roy bien fort. » Peut-être valait-il mieux feindre d'en rire; mais beaucoup trop de gens les prirent au sérieux. C'est ainsi que des catholiques, en grand nombre, persistèrent à regarder Henri IV comme incapable de régner tant qu'il n'aurait pas reçu l'absolution du pape. Il la reçut et les fanatiques déclarèrent aussitôt qu'elle était sans valeur : étranges serviteurs de l'église, qui ne juraient que par le pape, et le mettaient de côté dès qu'il ne se mettait pas lui-même à leurs ordres! De là cette suite de complots, sans cesse renouvelés, et cette interminable liste de régicides. C'est un jeune homme de vingt-sept ans, Barrière, qui, moins d'un mois après la conversion de Henri IV, va trouver le jacobin Bianchi pour lui demander s'il est permis d'attenter à la vie du roi « dans les circonstances présentes » et, quoique ce moine l'en dissuade, se rend aux abords du logis royal, où il est arrêté, porteur « d'un couteau d'un pied de longueur, fraîchement émoulu et aiguisé, » au moment même où il va consommer son dessein. L'année suivante, c'est Chastel, qui lui fend d'un coup de couteau la lèvre supérieure et, comparaissant devant deux chambre réunies du parlement, déclare « qu'il estoit loisible de tuer les roys, mesme le roy régnant, lequel n'estoit en l'église, parce qu'il n'estoit approuvé par le pape. » Henri IV se réconcilie avec le saint-siège, et les meurtriers se remettent à l'œuvre avec une nouvelle ardeur : en 1596, l'avocat Jean Guédon; en 1597, un tapissier de la rue du Temple; en 1598, Pierre Ouin; en 1599, Ridicoux, Argier, Langlois; en 1600, Nicole Mignon; en 1602, Julien Guédon, frère de Jean, etc. Ravaillac n'a pas manqué de précurseurs.

Il fallait, avant tout, pour vivre et régner, désarmer, sinon tous les catholiques, puisqu'il y a des gens qu'on ne désarme jamais, au moins la grande majorité des catholiques, c'est-à-dire les neuf dixièmes des Français; pour les désarmer, non-seulement gagner ceux-ci, réduire ceux-là, mais rassurer tout le monde. La tâche fut très difficile au roi Henri, non-seulement parce qu'on avait conçu, au moment même de sa conversion, des doutes sur sa sincérité, mais parce qu'il ne voulut pas, un peu plus tard, les dissiper à tout prix. Il consentait à gouverner avec les catholiques, mais sans se laisser gouverner par eux. A leurs yeux, il faisait donc assez

généralement trop peu, quoi qu'il fît en leur faveur, trop aux yeux des autres, et presque tous ses actes le rendaient suspect à l'un des deux partis, quand ils ne les mécontentaient pas à la fois. C'est ainsi qu'on l'accusa tout d'abord d'aller « le jour à la messe et la nuit au presche. » On disait encore en plein parlement, quelques mois après son retour, « qu'il avoit plus de religion que tous ses prédécesseurs, pour ce qu'il estoit catholique et huguenot tout ensemble. » Il le savait. Après l'attentat de Chastel, comme il se rendait à Notre-Dame, aux cris de : *Vive le roi!* « Sire, lui dit un seigneur, voiés comme tout vostre peuple se rejouist de vous voir. » Il répondit en secouant la tête, s'il faut en croire L'Estoile : « C'est un peuple : si mon plus grand ennemi estoit là où je suis et qu'il le vid passer, il luy en feroit autant qu'à moy, et crieroit encore plus hault qu'il ne fait. » C'était, on en conviendra, pour un roi du XVIe siècle, connaître assez bien le cœur des Français. Mais il entendait épouser les intérêts, non les passions de ce peuple : quelques reproches qu'il essuyât et quelques impatiences qu'il eût à contenir, il se servit des catholiques pour l'accomplissement de ses propres desseins, non des leurs. Il les fit entrer si bien dans sa politique qu'ils n'en purent plus sortir, même après sa mort. Ce fut sa seconde victoire sur la ligue, la plus décisive et la plus féconde. Rappelons comment il la remporta.

La rancune est, de tous les sentimens, le plus naturel et le moins politique : il faut renoncer à conduire les hommes si l'on ne se sent pas capable d'oublier, au moment opportun, leurs folies et leurs fautes. Pour comprendre à quel point Henri IV excella dans l'art d'oublier, il faut le suivre jour par jour, après sa rentrée dans cette capitale où toutes les passions avaient été déchaînées contre lui, mais qu'il voulait par-dessus tout détacher des factions et rattacher à sa cause. Paris s'intéresserait encore aux ligueurs, persécutés : le plus sûr moyen d'y déraciner la ligue est de l'accabler sous la miséricorde royale. C'est le système que le Béarnais commence à pratiquer avec sa dextérité habituelle, le jour même de la capitulation, faisant publier une déclaration par laquelle il pardonne à tout le monde, « mesme aux Seize. » C'est à peine si l'on se décidera, quelques jours plus tard (30 mars 1594), à éloigner « pour un temps » une centaine d'exaltés, mêlés, pour la plupart, aux premiers complots qui se trament contre la vie du roi. Celui-ci favorise la fuite du cordelier Guarinus, qui avait poussé au régicide, et de bien d'autres, en recommandant qu'aucun ne soit maltraité. Il prend « en sa protection et sauvegarde » la trop fameuse Madame de Montpensier, à qui Henri III avait promis de la faire « brusler toute vive, » s'il rentrait à Paris. Lincestre, un des plus furibonds prédicateurs de la ligue, devient un des prédicateurs du roi, « à

deux cens escus par an de gages. » Crucé, qui avait essayé d'empêcher, les armes à la main, la reddition de Paris en saisissant la porte Saint-Jacques, reçoit « un billet de pardon. » Les bourgeois qui avaient jadis fait les barricades, chassé le dernier Valois, constitué, comme au temps d'Étienne Marcel, une sorte de fédération communale, soutenu pendant près de cinq ans une guerre terrible contre Henri de Bourbon et qui, s'il avait usé de rigueur, auraient probablement murmuré, commencèrent à trouver que la ligue avait eu tous les torts et firent « remonstrer au roy » que tant de clémence « offensoit ses bons subjects et serviteurs et lui portoit préjudice : » — « Si vous et tous ceux qui tenés ce langage, leur répondit-il, disiés tous les jours vostre patenostre de bon cœur, vous ne diriés pas ce que vous me distes de moi... S'il y en a qui se sont oubliés, il me suffit qu'ils se reconnoissent, et qu'on ne m'en parle plus. » Les Parisiens ne cessèrent plus d'en parler : après l'attentat de Chastel, ils frémirent en pensant aux évènemens de 1588, aux Suisses égorgés, aux quarante chefs de la commune qui avaient permis de ne pas payer les loyers, au pillage des hôtels par la populace mêlée aux soldats des Guises, à la guerre civile, au siège, à la famine, aux Espagnols et, se sentant décidément plus royalistes que leur maître, recommencèrent leurs doléances. « Fust ce mesme jour (2 janvier 1595), raconte L'Estoile, suppliée Sa Majesté par messieurs de la ville de Paris en corps trouver bon qu'on chassast de la ville les ligueurs et qu'il estoit de necessité d'y pourvoir, desquels le roy respondit sommairement qu'il ne pouvoit trouver bon qu'ils les chassassent de sa ville de Paris, pour ce qu'il les reconnoissoit tous pour subjects, et les vouloit traicter et aimer esgalement, mais qu'ils veillassent les mauvais de si prés qu'ils ne peussent faire mal aux gens de bien. » Ainsi beaucoup de Parisiens commençaient à regarder les dangers du roi comme les leurs et prenaient à la fois son parti contre la ligue et contre lui-même : qui l'eût cru dix-huit mois plus tôt, et pouvait-on demander davantage?

La plupart des grandes villes avaient suivi l'exemple de la capitale, et tous les parlemens (sauf ceux de Rennes et de Bordeaux), entraînés dans le mouvement, s'étaient déclarés pour la ligue. On ne concevait pas même, à cette époque, qu'il fût possible de gouverner et d'administrer sans les parlemens. Henri III avait donc, dès les premières semaines de l'année 1589, révoqué ceux de Paris, de Rouen, de Toulouse, d'Aix, de Grenoble, de Dijon, et transféré leurs pouvoirs politiques à des parlemens royalistes, qui siégèrent à Tours et à Châlons-sur-Marne, à Caen pour la Normandie, à Carcassonne, à Béziers et à Castelsarrasin pour le Languedoc, à Pertuis, à Manosque, à Sisteron pour la Provence, à Romans pour le Dau-

phiné, à Flavigny et à Semur pour la Bourgogne. Les parlemens fidèles avaient naturellement essayé de réduire à l'impuissance les « antiparlemens » et des luttes violentes, qui sont l'épisode le plus extraordinaire de notre histoire judiciaire, s'étaient engagées, dans chaque province, entre les compagnies rivales. On ne s'était pas seulement proscrit de part et d'autre, et condamné réciproquement pour crime de lèse-majesté divine et humaine; beaucoup de ces arrêts avaient été sanctionnés par des saisies et des confiscations violentes : bien plus, beaucoup de magistrats avaient, à diverses reprises, levé des troupes en France et à l'étranger, quelques-uns d'entre eux s'étaient improvisés généraux, et plusieurs avaient couru tous les périls de la guerre. Allait-on non-seulement réconcilier, mais faire siéger côte à côte, aux mêmes audiences, des gens qui avaient de si bonnes raisons pour se détester? Henri IV n'hésita pas à l'exiger dans l'intérêt commun, mais ne l'obtint pas sans peine. Les conseillers de Tours et de Châlons, par exemple, eussent voulu presque des représailles, au moins quelque éclatante manifestation de la reconnaissance royale aux dépens de leurs anciens collègues; mais le roi, dès le 20 mars 1594, rétablit officiellement l'autorité du parlement qui venait de rendre la justice à Paris au nom de Mayenne et lui permit de siéger comme auparavant, jusqu'au retour des magistrats fidèles. Ceux-ci durent se contenter d'avoir le pas sur les autres, et murmurèrent : « J'ai bien oublié et pardonné mes injures, leur dit-il; vous ne pouvez moins faire que d'oublier et pardonner les vôtres. » De même, le parlement royaliste de Normandie avait secrètement arrêté, avant de quitter Caen, de ne pas réintégrer les magistrats ligueurs de Rouen, s'ils ne se « purgeaient » de toute participation à l'assassinat de Henri III, aux complots ourdis contre Henri IV et à l'assassinat de quelques-uns de leurs collègues. Il n'abandonna ce dessein qu'au bout de quelques jours et sur les ordres pressans du roi. Henri IV ne montra quelque sévérité qu'au parlement rebelle de Dijon, qui lui avait fait une guerre acharnée jusqu'au milieu de l'année 1595; celui-là fut mal reçu, réprimandé vertement, obligé de faire une sorte d'amende honorable et contraint de payer une taxe de guerre; mais tous ses membres gardèrent leurs fonctions, même son chef Brulard, le seul des premiers présidens qui eût déserté la cause royale. Royalistes et ligueurs des cours souveraines furent donc réunis partout, bon gré mal gré, Henri IV respectant jusqu'aux élus de Mayenne et de Mercœur! Ce fut encore un acte de sagacité politique. Ces grands corps devaient être d'autant plus respectés qu'ils sortaient intacts de ces longues secousses, et leur coopération politique allait être d'autant plus utile. Par exemple, lorsqu'il s'agit de

faire enregistrer au parlement de Paris, en 1595 et en 1598, les édits rendus en faveur des huguenots, quelques anciens ligueurs et des plus ardens, comme Lazare Coquelay et Belanger, unirent leurs voix à celle des politiques. Henri IV, cherchant à faire accepter ces édits par les catholiques, avait un très grand intérêt à ce qu'ils ne fussent pas vérifiés par des compagnies exclusivement composées de ses créatures.

Il suivit la même politique à l'égard des principaux chefs ligueurs. Villars, qui se soumit le premier, fit les conditions les plus dures. Mayenne l'avait nommé amiral de France, pendant que Henri IV donnait cette charge à Biron : il fallait confirmer le choix de Mayenne et rétracter celui du roi, puis consoler Biron, c'est-à-dire le payer très cher, donner en outre à Villars lui-même la grosse somme de 3,470,800 livres, lui remettre la ville de Fécamp et six riches abbayes dont il avait été déjà disposé par le roi, etc. Sully ne pouvait pas se résoudre à conclure un traité semblable : on connaît la réponse de Henri IV : « Mon amy, vous estes une beste d'user de tant de remises et apporter tant de difficultés et de mesnage en une affaire de laquelle la conclusion m'est de si grande importance pour l'establissement de mon auctorité et le soulagement de mes peuples. Ne vous souvient-il plus des conseils que vous m'avés tant de fois donnez, m'alleguant pour exemple celui d'un certain duc de Milan au roy Louis unziesme, qui estoit de separer par intérets particuliers tous ceulx qui estoient liguez contre luy soubs des pretextes generaulx... Partant, ne vous amusés plus à faire tant le respectueux pour ceux dont il est question (Biron et autres), lesquels nous contenterons d'ailleurs, ny le bon mesnager, ne vous arrestant à de l'argent ; car nous payerons tout des mesmes choses que l'on nous livrera, lesquelles, s'il falloit prendre par la force, nous cousteroient dix fois autant. » Henri IV s'attacha fermement à l'exécution de ce plan, que presque aucun de ses conseillers ne comprit ou n'approuva, mais qui réussit à merveille, et continua de séparer « par interests particuliers » tous ceux qui s'étaient ligués contre lui sous un prétexte général. Quant à Villars, il fit amende honorable sur une des places publiques de Rouen avec toute la netteté désirable : « Allons, morbleu ! dit-il, la ligue est f.. (1) ; que chacun crie : *Vive le roy !* » Et lors, ajoutent les *Œconomies royales,* il se fit une telle acclamation que tout l'air en retentissoit. » A partir de ce jour, il mit loyalement son épée au service de Henri IV et devint un de ses plus fidèles serviteurs. Quand la

(1) Les rédacteurs des *Œconomies royales* s'excusent auprès des dames d'avoir reproduit « les propres termes » dont se servit, ce jour-là, M. de Villars.

guerre eut été déclarée à l'Espagne, au commencement de l'année 1595, il renforça l'armée du Nord avec un corps important de gentilshommes et de soldats, levés en Normandie, se conduisit comme un héros, après avoir opiné comme un sage, dans le combat désastreux du 24 juillet 1595, engagé contre son avis, et fut assassiné après la bataille par les Espagnols, qui ne pouvaient lui pardonner d'être à ce point redevenu Français.

Quand il s'agit, en octobre 1594, de traiter avec le jeune duc de Guise, le fils aîné de ce Balafré qui s'était vanté d'être un Carlovingien et qui avait rêvé d'enfermer Henri III dans un monastère « comme Pépin, son ancêtre, avoit fait à Childéric, » celui-là même qu'un certain nombre de ligueurs avaient voulu, en 1593, marier à l'infante Claire-Eugénie pour le placer sur le trône des Capétiens, les conseillers du roi, au témoignage de l'historien de Thou, lui opposèrent une résistance encore plus vive. Guise lui apportait sans doute Reims, Fismes, Montcornet, Rocroy, Saint-Dizier, Joinville, toute la partie de la Champagne qui n'était pas encore soumise. Mais Henri lui octroyait, outre des sommes énormes, cinq abbayes pour ses frères, « l'entretènement » de toutes leurs compagnies de gendarmes, le gouvernement de Reims avec la capitainerie de Fismes pour le prince de Joinville et, pour lui-même, le gouvernement de la Provence « avecq l'autorité que Sa Majesté bailleroit à son filz, si elle en avoit eu ung et qu'elle l'eust voulu pourveoir dudict gouvernement. » Le chancelier Chiverny ne concevait pas que Henri IV envoyât Charles de Lorraine dans une province sur laquelle il croirait peut-être un jour pouvoir réclamer des droits de souveraineté, comme issu de la maison d'Anjou (1). Mais le roi tint bon, et fit bien. Il embrassa deux fois le jeune prince et ne lui permit pas même d'excuser ses fautes: « Nous sommes subjects tous à faire *des jeunesses*, lui dit-il,.. je vous servirai de père. » Il savait bien, d'ailleurs, que le Balafré ne revivait pas dans son fils. Tout porte à croire que le quatrième duc de Guise fut, en effet, comme tant d'autres, subjugué par la bonhomie du roi. Ce fut dès lors un coup de maître que d'envoyer en Provence contre le catholique d'Épernon le représentant de cette grande maison de Lorraine, si chère aux catholiques. Guise fut le modèle des gouverneurs. Il abattit d'Épernon, chassa les Espagnols de Marseille, reprit Berre, assiégea Nice, mit les frontières en état de défense, surveilla fort utilement le roi d'Espagne et le duc de Savoie, découvrit et fit échouer en 1605 un complot tramé entre Bouillon et les Espagnols pour surprendre Marseille. Aussi lorsque

(1) Scellant les provisions du jeune duc, il écrivit de sa main au-dessous du sceau qu'elles étaient accordées par le roi contre son avis. (De Thou, l. CXI.)

le prince de Joinville, dernier fils du Balafré, se fut imaginé, dans un accès de dépit amoureux, de signer un traité fort compromettant avec l'Espagne, Henri IV jugea bon de lui pardonner avec éclat, en mandant sa mère et son frère : « Voici, leur dit-il, le vray enfant prodigue, qui s'est imaginé de belles folies ; mais comme pleines d'enfance et de nivelleries, je luy pardonne pour l'amour de vous ; mais c'est à condition que vous le chapitrerez bien... et que vous, mon nepveu (le duc de Guise) en respondrez à l'advenir, car je vous le baille en garde, afin de le faire sage s'il y a moyen. » Guise n'oublia pas ce dernier trait de la clémence ou de la politique royale et fut fidèle au roi, même quand il ne put plus rien attendre de lui : après la mort de Henri IV, il alla chercher Sully, et le conduisit à la reine mère.

Lorsque Henri IV tendit la main à Mayenne, l'ancien « lieutenant-général de l'estat et couronne de France, » qui lui avait disputé plus de six ans le sol de son royaume, « l'indignation » de ses conseillers fut au comble. Cette fois le parlement perdit patience, suscita toutes les difficultés possibles, et ne céda qu'à des lettres de jussion réitérées. De Thou ne tarit pas en lamentations. A vrai dire, si l'on avait refusé net à Mayenne le gouvernement héréditaire de la Bourgogne, on lui donnait, outre 3,580,000 livres, trois places de sûreté pour six ans, le gouvernement de l'Ile-de-France moins Paris, la pairie pour son fils, etc. C'était beaucoup, eu égard au petit nombre de villes que le prince lorrain détenait encore ; ce n'était pas trop parce qu'on portait le coup de grâce à la ligue, dont les derniers tronçons allaient être aisément détruits. La paix n'eût été complète, lit-on dans le préambule des articles accordés à Mayenne, « si notre cher et très aimé cousin,.. chef de son party, n'eust suivi le mesme chemin : comme il s'est résolu de faire si tost qu'il a vu que nostre sainct pere avoist approuvé nostre reunion. Ce qui nous a mieux faict sentir qu'auparavant de ses actions, recevoir et prendre en bonne part ce qu'il nous a remonstré du zèle qu'il a eu à la religion ; louer et estimer l'affection qu'il a monstrée à conserver le royaume en son entier. Duquel il n'a faict ny souffert le demembrement, lorsque la prospérité de ses affaires sembloit luy en donner quelque moyen. » On ne pouvait pas l'excuser avec plus de grâce de s'être soumis si tard ni le glorifier plus habilement d'avoir préféré son propre intérêt à celui de l'Espagne. Il est digne de remarquer que ce grand rebelle devint, à son tour, un sujet docile. Il rendit les plus grands services au siège d'Amiens, y empêcha beaucoup de fautes et décida soit par ses avis, soit par ses manœuvres l'heureuse issue de plusieurs engagemens. Il s'était associé si étroitement à la politique royale que, même en 1611, il détermina le conseil de régence à secourir

les Genevois contre les Espagnols : « Il y alloit, dit l'ancien général de la ligue, de l'estat et non de la religion. » Cormenin a dit des jacobins que Bonaparte les avait « éblouis de ses victoires et comme absorbés dans sa force. » Henri IV absorba de même « dans sa force » les principaux chefs de la ligue et les incorpora définitivement à la nation.

Il fallait aussi trouver des ministres. Henri IV conçut le dessein hardi de choisir indistinctement les plus capables et les plus modérés des deux partis, c'est-à-dire, à côté du calviniste Sully, d'anciens ligueurs, comme Villeroy et Jeannin. Ni l'un ni l'autre n'avaient trempé dans les excès de la ligue; ils avaient cherché plutôt à la contenir et à l'empêcher de tout livrer aux étrangers. Cependant quand le roi voulut nommer Villeroy secrétaire d'état, sa sœur et bien d'autres l'en dissuadèrent vivement, le lui dépeignant comme « l'ennemi formel et juré de tous ceux de la religion et au surplus très mauvais François et vrai Hespagnol. » Mais « il passa, dit L'Estoile, par-dessus toutes ces remonstrances » et s'en trouva bien. Villeroy avait « une grande routine aux affaires et cognoissance entière de celles qui avoient passé de son temps, esquelles il avoit esté employé dès sa première jeunesse (1); » ce fut un excellent commis, discret, exact, appliqué : « Il croit, disait Henri IV, que mes affaires sont les siennes, et y apporte la même passion qu'un autre en travaillant à sa vigne. » On ne sait pas encore au juste, aujourd'hui, si ce ministre des affaires étrangères était pour ou contre l'alliance espagnole (2); mais il n'importait guère au roi, qui, lui laissant le détail des affaires, dirigeait par ses vues propres la politique extérieure. Peut-être même Henri IV, tout en négociant avec les protestans d'Allemagne, d'Angleterre et de Hollande, trouvait-il un avantage à faire conduire les négociations et surveiller des alliés quelquefois douteux par un secrétaire d'état bon catholique et qui avait figuré dans la ligue.

Le ligueur Jeannin, d'abord avocat, puis conseiller et président au parlement de Dijon, avait réussi à faire éluder en Bourgogne, après la Saint-Barthélemy, les ordres de proscription. Député aux états de Blois, il s'y était conduit en homme de sens et en patriote; envoyé par Mayenne à Philippe II en avril 1591 pour lui demander des secours, il avait frémi en entendant le roi d'Espagne dire couramment : « Ma bonne ville de Paris, ma bonne ville de Rouen, » et l'on avait intercepté au camp royal une de ses lettres, qui conseillait la paix. Toutefois, au siège de Laon, qu'il défendait contre

(1) Portrait de Villeroy par Henri IV. (*OEconomies royales*, ch. CXCI.)

(2) Voir Poirson, *Histoire du règne de Henri IV*, t. IV, p. 33, et M. Perrens, *les Mariages espagnols sous Henri IV*, p. 169.

le roi, celui-ci lui ayant promis de le faire pendre en entrant dans la ville, Jeannin, du rempart, lui avait répondu : « Vous n'y entrerez pas que je ne sois mort, et après je ne me soucie guère de ce que vous ferez. » Après le combat de Fontaine-Française, Henri IV, qui se connaissait en hommes, alla droit à celui-ci. « Est-il possible, balbutiait l'ancien défenseur de Laon, que Votre Majesté adresse des paroles si obligeantes à un vieux ligueur comme moi? » On connaît la réponse du roi : « Monsieur le président, j'ai toujours couru après les gens de bien et je m'en suis toujours bien trouvé. » En quelques années, Jeannin, façonné par son maître à la grande politique, était devenu le premier diplomate de l'Europe. Il négociait successivement avec Mayenne pour l'amener à composition, avec le duc de Savoie pour préparer la paix de janvier 1601, plus tard avec les commandans dévoués à Biron pour leur persuader de mettre bas les armes et de recevoir le pardon royal ; il fut l'instrument de la médiation française soit entre Venise et l'empire d'Allemagne, divisés au sujet du Frioul, soit entre Venise et le cabinet de Madrid. Enfin, pendant les dernières années du règne, il dirigea complètement, avec une habileté consommée, les négociations de la France avec les Provinces-Unies, des Provinces-Unies avec l'Espagne, et peut être regardé comme le principal auteur des traités qui assurèrent l'indépendance de la Hollande. Le célèbre Heinsius, dans un transport de reconnaissance, lui déclara qu'il était « vraiment venu de Dieu » et les états-généraux remercièrent solennellement le roi de leur avoir envoyé un tel ambassadeur (22 juin 1609).

On ne se lasse pas d'admirer ce chef d'état qui, sans souci de ses propres injures ou de ses préférences secrètes, essaie de faire travailler en même temps tous les hommes de talent et de bien, d'où qu'ils viennent, à la grandeur du royaume, ne se laissant pas étourdir par ses victoires, ne se figurant pas un instant qu'il suffise à tout, sentant que les bons capitaines et les habiles politiques sont rares, qu'il faut les chercher partout et les prendre où on les trouve, sachant enfin qu'il remplirait mal son métier de roi s'il n'employait pas la France elle-même, avec toutes ses ressources, au service de la France. Il en vint à se demander s'il ne pouvait pas utiliser même les jésuites.

On leur avait imputé l'attentat de Chastel, qui était leur élève, et le parlement de Paris, par arrêt du 28 décembre 1594, les avait bannis du royaume en défendant à tous les Français d'envoyer leurs enfans étudier chez eux hors de France, sous peine d'être déclarés ennemis de l'état. Il est vrai que les parlemens de Toulouse et de Bordeaux en avaient autrement décidé. Cependant, en 1603, Clément VIII insista pour le rétablissement de l'ordre, et le roi s'y réso-

lut. Jacques Ier se plaignit d'un tel dessein et fit observer à notre ambassadeur que les huguenots français pourraient y trouver le prétexte d'un soulèvement. Henri IV, dans sa réponse à M. de Beaumont, explique le motif de sa conduite. D'abord les jésuites étaient « si supportez et favorisez en plusieurs provinces » qu'on les y avait retenus malgré l'arrêt de 1594 : les persécuter « c'estoit malcontenter un grand nombre de catholiques et leur donner quelque prétexte de se rallier ensemble et exécuter de nouveaux troubles; » les rappeler, c'était les empêcher « de se donner entièrement aux ambitieuses volontez du roy d'Espagne, » et le roi croyait même « pouvoir en retirer du service en plusieurs occasions. » Enfin, poursuivait-il, « tant s'en fault que mes subjects de la religion prétendue réformée ayent subject d'entrer en alarme de leur restablissement, qu'estant leur authorité et puissance réglée et retranchée comme elle sera, ils auront moins de moyens de leur nuire; et, comme ils seront tenus de court et en devoir, ils n'auront pouvoir de les combattre qu'à force de mœurs et de bonne doctrine, en bien instruisant la jeunesse. » En effet, le nouvel édit n'autorisait les jésuites qu'à demeurer où ils se trouvaient, en leur assignant seulement trois villes, Lyon, Dijon, La Flèche, comme lieux de nouvelle résidence, leur défendait de « dresser aucun collège ny résidence en aultres villes ny endroits » sans la permission royale, restreignait à leur préjudice la faculté de succéder et d'acquérir, etc. Cependant le parlement de Paris s'émut et fit de solennelles remontrances : « J'ay toutes vos conceptions en la mienne, répondit Henri IV aux magistrats, mais vous n'avés pas la mienne aux vostres. L'Université a occasion de regretter les jesuistes puisque, par leur absence, elle a esté comme déserte, et les escholiers, nonobstant tous vos arrests, les ont été chercher dedans et dehors mon royaume... Quand Chastel les auroit accusez, comme il n'a faict, et qu'un jesuiste mesme eut fait ce coup (duquel je ne me veux plus souvenir...), faudroit-il que tous les jesuistes en pastissent, et que tous les apostres fussent chassez pour un Judas?.. Il ne leur faut plus reprocher la ligue; c'estoit l'injure du temps; ils croyoient de bien faire et ont esté trompez comme plusieurs autres... L'on dit que le roy d'Espagne s'en sert; je dis aussy que je veux m'en servir... Ils sont nez en mon royaume et sous mon obéissance; je ne veux entrer en ombrage de mes naturels subjects... »

Il faut méditer ce discours, qui respire une philosophie si sereine et que traverse un grand souffle d'équité. On y sent la conception d'un idéal que personne n'entrevoit encore en 1603 : Henri IV, de même qu'il eût voulu pouvoir appliquer le droit commun aux huguenots haïs par les catholiques, voudrait maintenant l'appliquer

aux jésuites haïs par les politiques et par les huguenots. Quand on a cru trouver une contradiction entre la politique qui avait inspiré l'édit de Nantes et celle qui dicta l'édit de 1603, on s'est trompé : ce sont deux pages d'une même charte qui garantit aux uns comme aux autres toute la liberté religieuse compatible avec les nécessités de l'heure présente, car Henri IV n'allait jamais qu'à l'utile et au possible. C'est bien le même homme qui a signé ces deux pactes de tolérance et de paix intérieure. Il est à peine utile d'ajouter que le rappel des jésuites, en rassurant les catholiques, lui donnait une bien plus grande liberté d'action à l'extérieur et lui permettait, par exemple, d'appuyer ouvertement les protestans des Pays-Bas et de l'Allemagne sans offusquer le gros de la nation.

Henri IV fut, en effet, jusqu'à la fin de son règne, l'allié des princes protestans, mais, comme on l'a vu plus haut, parce qu'il fallait abaisser la maison d'Autriche. Sa politique étrangère fut nationale et sans mélange de propagande calviniste. Bien plus, il intervint à diverses reprises auprès d'Élisabeth et de Jacques Ier pour les catholiques anglais (1), auprès des états-généraux pour les catholiques des Pays-Bas (2). Loin de délaisser les intérêts catholiques en Orient, il prit sous sa protection les pères de la terre-sainte et les religieux de Péra, fit rouvrir l'église de Galata et restituer au clergé latin les évêchés que les schismatiques avaient usurpés dans les îles de l'Archipel, empêcha le sultan, qui avait eu des différends avec la Toscane, d'exercer des représailles sur les évêques, latins ou grecs, de Chio, en un mot, ne cessa pas de lutter contre l'Angleterre pour rester à Constantinople, comme son prédécesseur François Ier, le représentant de toute la chrétienté (3). Enfin il resta, depuis son absolution jusqu'à sa mort, l'ami du saint-siège.

Le joug de l'Espagne avait, plus d'une fois, paru dur à Clément VIII. Aussi s'appuya-t-il, dès qu'il put le faire impunément, sur le roi très chrétien. Celui-ci reçut et prit au besoin les conseils du pape, s'entretint longuement avec lui de tout ce qui pouvait intéresser la « république chrétienne (4), » se chargea plusieurs fois d'appuyer ses réclamations auprès des princes protestans et ne laissa

(1) Voir la lettre du 19 juillet 1605 à M. de Beaumont.

(2) Voir, entre autres documens, la remontrance faite en l'assemblée des états-généraux des Provinces-Unies par M. Jeannin, au nom du roi, en faveur des catholiques desdites provinces. (*Les Négociations du président Jeannin*, collection Michaud, p. 654 à 658.)

(3) Voir, dans l'ouvrage de M. Mercier de Lacombe, intitulé *Henri IV et sa Politique*, le chap. VI du liv. IV.

(4) Henri IV employait souvent cette expression à la fin de son règne, même dans sa correspondance avec notre ambassadeur à Rome (voir la lettre du 31 août 1609).

pas échapper une occasion de lui être utile ou agréable. En 1597, quand César d'Este, secrètement appuyé par l'Espagne, eut mis la main sur le duché de Ferrare, compris dans les états de l'église, Henri IV offrit au saint-siège l'épée de la France, et le duché fut aussitôt rendu. De son côté, Clément VIII proposa trois fois sa médiation pour terminer la guerre que la France soutenait contre l'Espagne et fit présider par un légat les conférences qui aboutirent à la paix de Vervins. Plus tard, il accueillit la prière du roi, qui voulait faire annuler son mariage avec Marguerite de Valois, et la sentence de cassation fut prononcée quelques mois après avoir été sollicitée. Henri IV n'eut pas de moins bons rapports avec Paul V et fit tourner à l'avantage du saint-siège le différend qui survint, en 1607, entre le pape et la république de Venise. On finit par élever au vainqueur de Coutras, sous le portique de Saint-Jean-de-Latran, une statue sur laquelle on grava cette inscription: *Propugnatori ecclesiæ!* Le Béarnais ne méritait peut-être pas cet excès d'honneur; mais il est évident que les papes de cette époque, mêlés aux plus importantes négociations diplomatiques et à tous les grands événemens dont l'Europe était le théâtre, appréciaient les desseins de Henri IV comme nous les apprécions nous-mêmes. Quoiqu'ils le vissent s'appuyer sur la plupart des états protestans, ils jugèrent que son système d'alliances était conçu dans un intérêt exclusivement français, non comme une œuvre de prosélytisme calviniste. C'est ainsi que Paul V, au lieu de lui reprocher l'affranchissement des Provinces-Unies, le remercia (4 août 1609) d'y avoir pris en main la cause des catholiques. Le même pape avait fini par entrer dans le « grand dessein! » Uni contre les Espagnols avec toute l'Italie, il favorisait leur expulsion du Milanais, de Naples, de la Sicile, et le roi de France lui transmettait, pour prix de ce concours, les anciens droits de sa couronne sur le royaume de Naples.

Tel fut ce règne. Henri IV ne fut pas un conquérant comme son petit-fils. Cependant, en quelques années, il avait fait de ce pays le premier de l'Europe. Richelieu et Mazarin n'eurent qu'à recueillir son héritage en profitant de ses leçons. La France était, à son avènement, divisée en deux partis qui formaient comme deux nations rivales, résolues à s'exterminer. Il reprit à un nouveau point de vue l'œuvre de ses premiers ancêtres, qui avaient réuni les tronçons de la France féodale. Il fonda pour la seconde fois l'unité nationale en composant de ces peuples ennemis un seul peuple. Pour atteindre ce but, il oublia ses propres injures et ferma, par son exemple, la bouche à ceux qui voulaient venger les leurs; il sacrifia le roi de Navarre au roi de France. Après avoir beaucoup choqué les deux partis, il en

vint à les dompter, sans qu'ils se l'avouassent précisément eux-mêmes. Il mit ainsi tous les Français au service de la nation, ne laissant pas perdre une seule gerbe de la moisson qu'il était chargé de récolter sur le sol fécond de la France.

Il faut, pour mettre Henri IV à son vrai point de vue, comparer cette méthode de gouvernement aux procédés tout différens qu'employèrent ses contemporains et ses successeurs. Philippe II entendit tout réduire à sa volonté comme à sa foi, faisant observer l'une et l'autre par les supplices et résolu à ne jamais changer de système, ainsi qu'il l'écrivit à Maximilien, quand le monde tomberait sur lui. Il avait détruit les Maures de l'Andalousie et regretta, dit-on, de n'avoir pu détruire tous ceux de l'Espagne. Il ne pardonnait jamais à ceux qui lui avaient résisté : ses généraux mêmes lui devenaient suspects, comme le duc de Parme et le duc d'Albe, quand ils faisaient trop bien la guerre. Il mourut après avoir échoué dans toutes ses entreprises et préparé la décadence espagnole. Louis XIV marcha sur ses traces. Il essaya de détruire la Hollande, que son aïeul avait sauvée, et ne détruisit que notre système d'alliances en coalisant contre la France la maison d'Autriche et les protestans. A l'intérieur, il abaissa les parlemens, abolit les derniers vestiges de l'indépendance municipale et menaça de *garnisaires* les états provinciaux qui ne se conformaient pas à ses ordres absolus, oubliant « que cette puissance monstrueuse, poussée par un excès trop violent, ne saurait durer; qu'au premier coup l'idole se renverse, se brise et est foulée aux pieds (1). » Enfin il révoqua ce qui subsistait encore de l'édit de Nantes : cinquante mille familles émigrèrent en Angleterre, en Allemagne, etc., portant à l'étranger leurs talens et leurs richesses : la Prusse fut défrichée, Berlin cessa d'être un village, et c'est à dater de cette époque qu'un Frédéric-Guillaume compta pour la première fois en Europe. Plus tard, la convention nationale essaya de nous régénérer en supprimant tous ceux qui ne pensaient pas comme elle : elle ouvrit une ère de discordes civiles qui n'est pas encore close et compliqua, pour une longue période, la tâche des hommes qui devaient chercher à fonder des institutions sur les débris de l'ancien régime. Henri IV vit autrement et vit mieux.

ARTHUR DESJARDINS.

(1) Fénelon, *Télémaque*, Conseils de Mentor à Idoménée.

UN

LITTÉRATEUR ITALIEN

M. EDMONDO DE AMICIS.

Œuvres complètes jusqu'à ce jour : *la Vie militaire, Souvenirs de 1870-71, l'Espagne, la Hollande, Souvenirs de Londres, Pages éparses, le Maroc, Nouvelles, Constantinople, Souvenirs de Paris, Poésies, Portraits littéraires, les Amis.*

Parmi les quelques écrivains étrangers dont la réputation a passé les frontières de la France, M. Edmondo de Amicis occupe une bonne place. On le connaît non-seulement par son nom, mais par plusieurs récits de voyages écrits avec entrain et bonne humeur, rendus plus piquans par l'emploi de certains procédés de conteur et dont le succès semble avoir été assez vif, puisqu'il en a paru plusieurs éditions illustrées. Mais M. de Amicis ne s'est point borné à voyager et à raconter ses voyages. Il s'est exercé dans d'autres genres et toujours avec bonheur, en sorte que ses divers ouvrages lui ont valu dans son pays une véritable popularité. Dès son premier livre, les *Récits de la vie militaire*, il a pris rang parmi les écrivains en faveur. Il a réuni des articles écrits au jour le jour, qui ne se distinguent pas autrement de la production moyenne du journalisme, et ses lecteurs l'ont suivi sur ce terrain. Il a publié un volume de vers, dans lequel on retrouve surtout des impressions éparses déjà dans ses précédens écrits, et ses vers ont été aussi lus que ceux de n'importe quel poète de sa patrie déjà connu. Ses voyages ont mis à la mode un genre jusqu'alors peu cultivé en Italie, et de jeunes écrivains se sont empressés d'entrer dans une voie où M. de Amicis obtenait des succès si inaccoutumés. Enfin, il y a quelques mois, l'heureux auteur pouvait publier, sans lasser la patience de son public, deux gros volumes sur le sujet banal et

déjà tant exploité des *Amis*. — Un tel succès est assez peu fréquent pour qu'il ne soit pas inopportun de faire connaître aux lecteurs français, dans son ensemble, l'œuvre d'un écrivain qu'ils ne connaissent encore que par un seul de ses côtés.

M. Edmondo de Amicis, en parcourant le palais de l'Exposition de 1878, traverse rapidement les salles réservées à la presqu'île scandinave. Tout de suite, il se sent pris de tristesse devant « ces images et ces couleurs dont l'ensemble forme un grand cadre mélancolique, dans lequel la blancheur argentée des filigranes de Christiania met à peine un sourire... » Cette brève apparition d'une vie trop grave, où rien ne répond aux besoins de sa nature, suffit à le troubler; mais il se remet bien vite en se retrouvant en pays de connaissance : « Aux brumes du Nord, s'écrie-t-il avec un soupir de soulagement, succède en un clin d'œil la vaste étendue sereine d'un ciel printanier; un peuple de blanches statues, un éclat de cristaux, un miroitement de soieries et de mosaïques, une gaîté de couleurs et de formes qui éclaire tous les visages, égaie tous les cœurs, arrache à toutes les bouches le cri : « C'est l'Italie ! » — En présence de son œuvre, on ne peut s'empêcher, je ne dirai pas de pousser le même cri d'enthousiasme, mais bien de s'écrier : « Voilà qui est méridional ! » Cela brille, cela luit, cela scintille. Il arrive que les cristaux sont de la verroterie, que la mosaïque est de couleurs trop vives, mais le bon soleil se charge d'harmonier les nuances, et la variété des objets nouveaux déconcerte la réflexion. On part pour Constantinople, pour Fez ou pour Amsterdam, on patine sur les canaux de la Hollande, on se risque dans les caïques du Bosphore, on entre à l'Escurial, on considère du dehors une mosquée interdite aux *giaours*, — et les images s'entassent, et l'on passe par une série d'impressions qui ont à peine le temps de se formuler tant elles se suivent pressées; puis ces visions s'évanouissent, on en garde le sentiment d'un voyage trop rapide dont il ne reste que de vagues souvenirs. Ou, plus exactement, on croit qu'un causeur habile vous a conduit dans un panorama et vous a montré de petits tableaux à travers un verre grossissant, en vous racontant ses petites impressions particulières, que sa sensibilité facile et sa faconde naturelle exagèrent et multiplient.

Cette sensibilité rapide, mobile, démonstrative, toujours en mouvement, toujours prête à s'épancher sur quelque chose, est la clé du talent de M. de Amicis. Elle exerce d'abord une continuelle influence sur sa manière de composer. M. de Amicis n'écrit pas tranquillement, en relatant ses souvenirs avec méthode, en entremêlant le récit de ses aventures de symétriques dissertations d'histoire ou de géographie, selon l'usage de beaucoup de voyageurs. Il parcourt ses notes prises au jour le jour : sa mémoire, à mesure qu'elle lui présente les objets qu'il a vus et qu'il veut dépeindre, les transforme et les embellit; ses impressions ne lui reviennent point exactes, sèches, mortes,

mais métamorphosées par un travail intérieur et inconscient, beaucoup plus fortes qu'elles ne l'ont été. Le raisonnement, à son tour, se met bientôt de la partie, s'exerce sur les données du souvenir, leur prête parfois des significations singulières. Ainsi, l'abbaye de Westminster devient « un immense argument de marbre en faveur de l'immortalité de l'âme. » En racontant sa visite au musée Tussaud, l'écrivain piémontais en arrive à croire tout de bon qu'il a eu réellement peur des assassins de cire : « Si quelqu'un, en ce moment, avait jeté un cri derrière un rideau, j'aurais cru qu'un de ces assassins lui avait planté un couteau dans le cœur. » Il a vu patiner des Hollandaises et il s'enthousiasme si fort en évoquant leurs gracieuses images penchées en avant et glissant sur la glace, qu'il affirme « qu'elles font jaillir avec leurs patins les étincelles amoureuses qui vont susciter des incendies. » Le récit de son entrevue avec Victor Hugo est plus caractéristique encore : pour traduire son émotion au moment où la gouvernante du poète vient lui annoncer qu'il serait reçu, M. de Amicis est obligé de remonter jusqu'à ses années de collégien, quand, après une longue attente, il voyait sortir de la salle des délibérations un secrétaire qui lui disait : « Admis ! » Cela va si loin, que quelquefois, effrayé de l'ardeur de ses propres enthousiasmes, l'écrivain doute de lui-même, en appelle au témoignage de ses amis, — regrette, par exemple, que M. Gonzalo Segovia y Ardizione ne soit pas là, derrière lui, pendant qu'il écrit, pour attester qu'il a jeté un cri, un vrai cri, en voyant le Saint Antoine de Padoue, le chef-d'œuvre de Murillo.

Ce sont là des amplifications et des accès de lyrisme un peu voulus qui me rappellent je ne sais quel guide des étrangers qui affirme avec conviction qu'en entrant dans l'église de Santa-Croce, à Florence, on sent son crâne près d'éclater en songeant à tous les grands morts de la république florentine dont les tombeaux sont là. Mais cette même faculté qui entraîne l'écrivain à des fautes de goût et le pousse, sans qu'il s'en rende compte, à chercher, pour rendre des impressions certainement sincères, des exagérations choquantes, cette faculté de sentir si vite et de passer si facilement d'une sensation à une autre, est, en bien des cas, utile au voyageur. Elle tient continuellement son attention en éveil, elle lui découvre des rapports entre des choses en apparence très dissemblables, elle lui multiplie les curiosités et les satisfactions. M. de Amicis se met en route avec une joie communicative. Dès la première page, par un rapide aperçu général du pays qu'il va visiter, il vous donne l'envie de partir avec lui. A peine a-t-il pénétré dans la contrée nouvelle qu'il commence tout de suite à s'émerveiller sur tout ce qu'il voit avec tant de bonne foi et de bonne humeur qu'on se laisse aller à s'émerveiller avec lui. Cette manière d'entrer en campagne en déployant une curiosité naïve, presque enfantine, est bien à lui. Et cette curiosité, une fois excitée,

restera en éveil tant que durera le voyage. Quelquefois la moindre des choses, un sourire, une légende, un mystère suffira à la soutenir et à l'exciter encore. En arrivant en Hollande, par exemple, le voyageur italien entend parler du village de Broek. Il demande ce que c'est; on lui répond en riant et sans lui donner d'explication satisfaisante. Il demande pourquoi l'on rit : « Parce que Broek est quelque chose de ridicule. » A Amsterdam, le propriétaire de son hôtel, auprès duquel il revient à la charge, lui répond : « Enfantillages! » D'autres lui disent : « Vous verrez. » Et le voilà tourmenté par le désir de voir Broek. Broek devient son idée fixe. Il en rêve toutes les nuits : « Je pourrais faire un volume si je voulais décrire tous les villages fantastiques, merveilleux, impossibles que j'ai vus dans mes songes. » Enfin le moment est arrivé où son plan de voyage lui permet de partir pour Broek. Il monte sur un bateau à vapeur, descend un canal, débarque et s'achemine à pied vers le village mystérieux, but de tant de désirs. D'abord il ne voit rien qui diffère de l'aspect habituel de la Hollande : une campagne implacablement verte, sillonnée de canaux, avec, ici et là, une haie, un groupe d'arbres, un moulin à vent; des vaches couchées sur l'herbe, des troupes de canards ou d'oies et, glissant sur l'eau d'un canal, une barque où rame un paysan. Il avance. Il rencontre une maison, puis deux, puis plusieurs, et, devant toutes, des ustensiles de campagne peints en couleurs vives. Les maisons se multiplient : elles sont en bois verni; voilà aussi des moulins aux fenêtres garnies de rideaux roses, des arbres dont le tronc est peint en bleu du pied jusqu'à la naissance des branches. Ces bizarreries l'étonnent un peu, mais point outre mesure : dans un pays qui a été fait par les hommes plus que par la nature, il faut s'attendre à tout. Il rencontre quelqu'un et demande : « Où est Broek? » On lui répond : « Vous y êtes. » Vous croyez qu'après s'être attendu à des merveilles, il éprouve un instant de déception en trouvant simplement un joujou de Nuremberg à la place du village des *Mille et une Nuits?* Point. « Alors, dit-il, *je regarde mieux*, et je vois briller au milieu du vert des arbres des couleurs si charlatanesques, si impertinentes, si enragées, qu'il m'échappe une exclamation d'étonnement. » D'ailleurs il rencontre une bonne femme qui lui fait visiter l'intérieur d'une maison, — faveur que n'avait pu obtenir l'empereur Joseph II, — et, après avoir décrit longuement cette espèce d'arche de Noé, il s'en retourne « avec ce sentiment de tristesse que laissent dans le cœur toutes les grandes curiosités satisfaites. » Avec une humeur pareille, les moindres aventures deviennent des événemens, les plus petits détails prennent des proportions importantes. Broek, ses maisons lavées, ses rues polies et ses arbres peints ne répondaient certainement à aucun des endroits vus en rêve, dont la description aurait rempli un volume. Mais M. de Amicis l'accepte tout de même et en prend occasion, soit dit en pas-

sant, pour écrire quelques-unes de ses meilleures pages : de même que les grandes émotions semblent lui être interdites, de même il n'est à l'aise que dans les cadres resserrés.

Si, dans ses récits de voyage, M. de Amicis met quelquefois sa sensibilité au service de son imagination, il procède inversement dans ses nouvelles, qui n'ont pas, à beaucoup près, le même intérêt. Il choisit de très petits sujets attendrissans, puis il les divise méthodiquement en très petits chapitres et il les traite avec un luxe inouï de détails sur un ton de perpétuelle émotion. C'est, par exemple, l'histoire d'un pauvre jeune homme, employé chez un avocat, qu'on accuse d'avoir volé un billet de 100 francs et qu'on met à la porte. Désespéré, il s'en va errer dans des jardins publics, s'assied sur un banc, sort de son carnet le portrait de sa mère et fait sur le verso le calcul de ses dernières ressources. Il égare ce portrait, qui, trouvé naturellement par les enfans de l'avocat, amène la réconciliation finale. Cette historiette, agrémentée d'un amour idyllique, remplit plus de cent pages bien serrées. De même, dans ses *Scènes de la vie militaire*, les soldats emploient le temps de leur service à s'attendrir, à pleurer et à faire de bonnes actions. Les ordonnances se dévouent corps et âme à leurs officiers, qui se dévouent à leurs ordonnances et adoptent en commun des enfans égarés. De temps en temps, une bataille vient verser un peu de rouge sur tout ce bleu; mais les combattans s'entretuent avec tant de douceur, de bonne grâce et d'aménité, ils meurent si gentiment dans les bras les uns des autres, ils se réconcilient d'une façon si touchante sous l'invitation pressante des boulets, que la guerre finit vraiment par paraître une bonne chose, — comme le reste. Et M. de Amicis peut, sans sortir de sa ligne habituelle, terminer la série des douze sonnets qu'il consacre à ce pathétique sujet par une rêverie innocente et consolante :

« Un jour viendra qui mettra terme à l'horrible querelle, — où la fraternité tarira, dans les nations, — ce fleuve aux tourbillons sanglans, — cette mer de larmes infinies.

« Mais les générations ainsi unies — se rappelleront, pieuses et respectueuses, — les massacres énormes, le sang, la valeur — auxquels elles devront leur vie plus facile.

« Et les drapeaux vénérés et saints, — souvenirs des époques passées, — seront célébrés par des chants.

« Et chaque nation construira un temple grandiose, — sur la façade duquel on écrira : Gloire à tous les morts des guerres humaines! »

En examinant dans son ensemble l'œuvre de M. Edmondo de Amicis, on remarquera qu'il n'a jamais entrepris un travail fatigant. Ses livres semblent s'être faits d'eux-mêmes. Ses voyages ne sont point des études approfondies sur les peuples qu'il a visités, et, sauf le Maroc, il a toujours choisi des pays où l'on est sûr de trouver les aises de la vie civi-

lisée. Il a écrit ses vers au hasard, quand sa pensée se moulait sans effort dans la forme poétique, et il a dû être fort étonné lui-même de constater un jour qu'il en avait de quoi remplir quelques feuilles d'impression. Seuls, ses deux volumes sur *les Amis* pourraient sembler une exception, par le fait même de la peine sans laquelle un tel sujet est condamné à demeurer banal. Mais il suffit de les parcourir pour voir que l'auteur n'est point sorti de son domaine habituel. Il a été amené un jour, par je ne sais quelle circonstance fortuite, à réfléchir sur l'amitié. Des souvenirs attendrissans sont venus se grouper autour de ses premières réflexions, il a évoqué des figures disparues, de légères amertumes l'ont fait sourire avec une paisible ironie. Or les observations de détails et les souvenirs étant sa matière littéraire habituelle, il s'est mis à les rassembler et à les diviser à mesure qu'ils se présentaient à lui, donnant ainsi satisfaction à son besoin naturel d'analyses microscopiques : « Parlons donc de l'amitié puisqu'elle occupe une si grande place dans notre vie. Voyons comment elle naît, comment elle se brise et se renoue, quels sont ses divers caractères suivant l'âge, l'esprit et l'éducation intellectuelle; quels sont ses obstacles, ses dangers, ses plaisirs, ses ennuis et ses amertumes; de quelle manière on discute entre amis, etc. » Ces minutieuses recherches amènent des anecdotes, des préceptes de morale, des réflexions humoristiques, des digressions dans des sens inattendus, — et cela remplit tout doucement sept cents pages. A une époque où la production littéraire est presque toujours un travail pénible, une telle manière de travailler ne suffit-elle pas à constituer une petite originalité ?

C'est peut-être à ce procédé, attrayant parce qu'il est agréable, que M. de Amicis doit, en partie du moins, son succès auprès de ses compatriotes. Les Italiens sont avant tout des dilettanti. Quand ils vont à l'Opéra, dans leurs théâtres organisés bien plus en vue de la conversation que du spectacle, ce n'est pas pour suivre d'un bout à l'autre le développement d'une savante œuvre d'art, c'est pour entendre un morceau favori ou un chanteur à la mode, l'air de bravoure du ténor ou la cavatine de la *prima donna*. Une fois le morceau entendu et applaudi, ils se mettent à babiller ou rentrent chez eux. Ce n'est point non plus par hasard que la mosaïque tient une si grande place dans l'art industriel national. Or les écrits de M. de Amicis sont justement de ceux qui peuvent le mieux satisfaire des goûts pareils : ses livres n'exigent aucune application; on n'est point obligé de les commencer à la première page et de les suivre jusqu'à la fin; on peut les ouvrir où que ce soit, on est sûr de trouver toujours une jolie description, une anecdote amusante, une fine miniature d'un alinéa. Comme en outre, selon l'expression si juste que Beyle, qui comprenait l'Italie, applique à l'un de ses plus brillans contemporains, il aime mieux « peindre

peu profond que s'appesantir, » on n'a pas à craindre un morceau absorbant ou troublant.

En raison même de ce dilettantisme de caractère, en raison aussi de sa sensibilité si facilement excitée et si facilement satisfaite, M. de Amicis est un de ces écrivains,— rares à l'heure actuelle, — qui trouvent la vie bonne et la savourent en toute saison. Il est sceptique, mais sans aigreur, juste assez pour rester tranquillement établi dans un épicuréisme modéré. Il a de l'esprit, mais un esprit aimable, qui ne se déverse jamais en railleries : on trouve deux ou trois satires dans son recueil de poésies, mais elles ont une portée toute générale et ne blessent personne : ici, par exemple, il prend à partie un critique impuissant et rageur qu'il ne nomme pas, qu'il s'abstient même de caractériser par un trait qui pourrait le désigner plus clairement, et auquel il se borne à déclarer qu'il se moque de lui; là, un parasite qui exprime à un grand homme son admiration désintéressée en lui empruntant un louis ; des personnages dont les petits ridicules et les petits vices choquent à peine, — tant nos contemporains nous ont accoutumés à des peintures plus violentes, à des figures plus marquées, — et qu'on ne reconnaîtrait certainement pas parmi la foule de leurs pareils.

La façon dont un écrivain comprend la nature est souvent décisive pour caractériser ses goûts et son esprit. M. de Amicis la comprend comme il comprend la vie. On trouvera difficilement, dans ses voyages, une description mélancolique. Ses paysages favoris sont gais et s'étendent en plein soleil, à peine teintés quelquefois par ces vapeurs légères que dégagent dans les lointains les premières chaleurs du printemps par ces *sfumature* qui brodent leurs fines dentelles sur les rivages méditerranéens. Dans ses poésies qui portent encore plus nettement l'empreinte de sa personnalité, puisque rien ne l'y gêne dans le choix de ses sujets, la même tendance est encore plus accentuée. Les poètes modernes se font une nature à leur image, changeante et complexe comme eux, souriante quand ils ont la joie au cœur, navrée quand ils s'assombrissent, reflétant tous les nuages qui leur voilent le ciel, bouleversée par toutes les tempêtes dont ils sont secoués : en sorte que c'est presque toujours eux-mêmes qu'ils dépeignent dans leurs descriptions, qu'ils imposent aux choses la violence et la fugacité de leurs sensations raffinées, qu'ils leur prêtent leur vie intense et si souvent maladive. Chez M. de Amicis, la nature est toujours simple, et si je puis me servir de cette expression, égale à elle-même. Dans ses sonnets sur l'Espagne, sur la Hollande, sur le Maroc, sur Constantinople, on croirait voir, on voit « les maisons blanches et isolées qui semblent recouvertes d'un voile de gazon » succéder aux « ondes azurées dans lesquelles tremblent les blancs minarets, » et faire place à leur tour « à la paix de ces grandes prairies coupées de canaux où une voile blanche

de temps en temps passe, puis se perd, comme une somnambule solitaire et pensive. » Vous remarquez que le mot *blanc* revient sans cesse dans ces descriptions; et vraiment cette couleur qui, à proprement parler, n'en est pas une, qui n'est que la résultante du mélange de toutes les autres, et qui est particulièrement chère à M. de Amicis, peut encore servir à caractériser sa nature mobile, dont les oscillations ne sont cependant jamais assez violentes pour ne pas aboutir à une tranquille quiétude. Car, de même qu'il aime la nature en pleine lumière, M. de Amicis l'aime en plein repos, et il l'avoue dans son sonnet à la mer, qui, à ce point de vue, mérite d'être cité :

« Salut, ô grande mer! Comme un avril éternel, — ton sourire m'invite toujours à chanter, — et fait, dans mon corps auquel il rend la vigueur, — bouillir les flots de mon sang juvénile.

« Salut, mer adorée! épouvante du lâche, — joie du brave, santé du malade, — mystère immense, jeunesse infinie, — beauté formidable et charmante.

« Je t'aime lorsque tes colères se brisent sur le rivage, — à la lueur funèbre des éclairs, — j'aime tes flots énormes et leurs mugissemens,

« Mais, plus encore, j'aime ton murmure — lent et solennel qui berce le cœur, — ô cimetière d'azur sans limites! »

Ce dernier vers, cette évocation d'une chose triste, est la plus forte note de mélancolie qu'on trouve chez le poète italien; et, pour la lui arracher, il n'a fallu rien moins que le spectacle grandiose auquel tant de poètes ont mesuré leurs désespoirs. D'ailleurs, au fond de lui-même, le peintre de la Hollande doit préférer à tout le reste la vie artificielle, et je ne crois pas qu'il ait jamais eu d'élan sincère vers la vraie nature délivrée de l'homme.

M. de Amicis a-t-il conscience de son état d'optimisme? En tout cas, il s'y complaît et s'efforce de s'y maintenir. Il évite avec soin tout ce qui lui paraît attristant. Ses nouvelles finissent toujours bien, même quand la logique voudrait qu'elles finissent mal. Leurs péripéties sont rarement dramatiques. Si le sujet comporte des détails pénibles, l'auteur les enveloppe de toutes les précautions imaginables, et il sacrifie sans hésiter les données de la physiologie, ou même celles de la simple observation, au besoin de tout arranger. Un des plus importans récits des *Scènes de la vie militaire*, *Carmela*, est, sur ce point, tout à fait caractéristique. Carmela est une jeune paysanne, à demi sauvage, qui s'est passionnément éprise d'un officier en garnison dans son village; mais, — est-il besoin de le dire? — du plus pur des amours. Au bout de trois mois, son amoureux reçoit un ordre de départ, la quitte en lui promettant de revenir, — et ne revient pas. Carmela ne tarde pas à apprendre, par un malheureux hasard, qu'il se marie. Elle en devient folle. Sa folie consiste à prendre pour l'infidèle tous ses suc-

cesseurs, l'un après l'autre. Elle les suit, les poursuit, les embrasse, les tourmente, se place sur leur chemin, couche en travers de leur porte, — et toujours en conservant sa vertu, quand bien même quelques-uns, gens peu délicats, auraient volontiers oublié, en faveur de sa beauté, qu'elle n'avait plus sa raison. Un jour, arrive un jeune lieutenant au cœur tendre, qui, touché par ses malheurs, entreprend de la guérir. Il y réussit en reproduisant devant elle, dans tous ses détails, la scène du départ de son prédécesseur. Et, comme il s'était épris d'elle en travaillant à la sauver et en méditant des ouvrages spéciaux sur la folie, — d'ailleurs singulièrement choisis, — il l'épouse dès qu'elle est rentrée en possession d'elle-même.

En voyage, M. de Amicis éloigne de même de son attention tout ce qui pourrait être pénible ou douloureux. De temps en temps, un fugitif accès de spleen ou de nostalgie interrompt brusquement la série de ses impressions émerveillées. Mais il se hâte de le chasser, pour s'abandonner de nouveau à ses étonnemens et à ses joies. A Londres, il subit la pluie, la terrible pluie anglaise, qui semble suinter des maisons, qui donne à toutes les choses des aspects fantomatiques et lugubres, qui fait passer dans les rues obscures des frissons de terreur splénétique. Sans doute, il n'en évite pas l'invincible et poignante mélancolie : « On éprouve, dit il après l'avoir décrite, un sentiment désagréable de fatigue, un dégoût de tout, une envie inexprimable de disparaître comme un éclair de ce monde ennuyeux. » Mais c'est tout. Il se garde bien de s'appesantir sur cette impression : il ouvre son parapluie et se croit en plein soleil. D'ailleurs, de Londres comme de Paris, M. de Amicis ne voit que le côté brillant : à travers ses récits, les deux immenses villes apparaissent comme les capitales de royaumes de Cocagne, où des foules heureuses se promènent sur des boulevards bordés de somptueux palais et d'admirables édifices. Quand il s'aventure dans les faubourgs, il se hâte de les dépeindre en deux mots et passe son chemin : la misère trouble sa conception du pittoresque, elle manque trop de cristaux et de mosaïques. Dans les pays non civilisés, on le retrouve encore décidé à ne regarder que ce qui flatte sa vue, à glisser sur le reste. Le Maroc et Constantinople offrent pourtant un spectacle capable d'inspirer quelques tristes pensées au voyageur le plus indifférent : celui de races épuisées qui n'ont pas pu résister au contact de la civilisation, qui en ont les maladies sans en avoir les remèdes, et qui finissent peu à peu, qui s'éteignent dans une fatale consomption... M. de Amicis, si facilement attendri par de petites choses, et que nous avons vu tout effrayé devant des figures de cire, ne s'émeut point à un si grand spectacle. On en sent à peine la mélancolie dans quelques-unes de ses pages, où il a noté des faits particulièrement caractéristiques, — quand il montre, par exemple, tous les fils d'un chef arabe, de superbes jeunes gens qu'on eût dit choisis parmi les plus beaux de

la race moresque, s'approcher d'un médecin européen et découvrir tous ensemble leur bras droit, rongé par la même plaie; encore laisse-t-il au lecteur le soin de tirer lui-même les terribles conclusions, il passe et ne s'appesantit pas. Pour qu'il se sente à l'aise, pour qu'il puisse développer librement ses qualités, il lui faut des cadres plus animés, plus vivans que les vastes horizons de l'Orient ou de l'Afrique. Il lui faut les foules, même serrées dans des rues étroites, il lui faut le clinquant et le cliquetis des villes modernes. La vie heureuse, large, grasse, la santé épanouie, la prospérité générale qui se manifeste par l'ordonnance du repas et le bon entretien des trottoirs, voilà ce qui lui convient le mieux. Aussi, est-ce en Hollande qu'il s'est trouvé dans son véritable élément, et son livre sur *la Hollande* est-il son meilleur ouvrage, celui qui donne du pays parcouru l'impression la plus complète, celui qui seul révèle un accord intime, nécessaire entre le tempérament de l'auteur et le sujet traité. M. de Amicis s'est promené, la loupe à la main, dans ce pays étrange, conquis par l'homme sur la mer. Il en a examiné les moindres détails, depuis la médiocre statue d'Érasme qui se dresse sur une place de Rotterdam jusqu'au merveilleux Taureau de Potter, depuis ces paisibles paysages verts où seul quelque héron, immobile sur une patte, représente la vie, jusqu'aux rues d'Amsterdam si pleines de mouvement, jusqu'au vaste parc de La Haye, où des arbres énormes abritent une patriarcale résidence. Il a pris sa part des kermesses, il est entré dans un club d'Alkmaar, il a causé avec un paysan qui lui a répété en italien le premier vers de *la Divine Comédie*, il s'est extasié sur les casques d'or des servantes frisonnes, il a visité le marché de Groningue. Sans doute, certains détails l'ont étonné : sa vivacité méridionale s'est mal accommodée du flegme hollandais, et il n'a pu comprendre que des gens qui l'avaient reçu en ami se séparassent de lui sans déclamation. Peut-être même ce contraste l'a-t-il servi : le fait est que son tableau de la Hollande est d'une exactitude de proportions et d'une sûreté de lignes qu'on ne retrouve qu'en partie dans ses autres voyages.

Comme les gens heureux, M. de Amicis est bon. Mais il est bon, comme il est heureux, sans se douter qu'on puisse ne pas l'être. Il le sait et il l'a dit, dans une suite de quatre sonnets où il s'est disséqué lui-même d'une main sûre : « Cette bonté n'est qu'une affectueuse courtoisie (*un' amorosa cortesia*), — la courtoisie des âmes sereines. C'est une bonté qui ne vient pas de la volonté, — c'est un instinct de paix et d'harmonie, — c'est une douceur que ma mère — a répandue dans mes os et dans mes veines. — Oh ! que quiconque a pu m'affliger ou me blesser, — vienne à moi dans un jour de douleur, — il trouvera des larmes dans mes yeux. Et jusqu'à ce que je descende au tombeau, — sur ma bouche brillera un sourire, — une affection frémira dans mon cœur. » Certains morceaux des *Scènes de la vie mili-*

taire suffisent à confirmer l'exactitude de cette analyse. Il faut voir, dans les petits récits intitulés : le Fils du régiment, le Conscrit, la Sentinelle, comment un certain officier, dans lequel on n'a pas de peine à reconnaître l'auteur, est bon et obligeant pour les soldats, comment il écoute leurs confidences, s'intéresse à leurs ennuis, les aide de ses conseils, les encourage de sa sympathie. Au pauvre conscrit, ridicule dans son uniforme qu'il ne sait point encore porter, il apprend à nouer la cravate d'ordonnance, à arranger les plis de la capote; il le met à l'abri des railleries des camarades, il s'efforce de le familiariser doucement avec les exigences de la vie militaire. — Ou bien il s'en va trouver la sentinelle qui grelotte en montant sa garde, il s'applique à lui abréger les longues heures de nuit et de solitude où toutes les tristesses du service s'accumulent dans le cœur. Tout cela est honnête et délicat. Mais rarement M. de Amicis s'élève à une conception plus vaste, à un sentiment plus haut : il reste un officier bon au soldat, la vie militaire lui sert à exercer les qualités de son cœur toujours affecteux, mais n'élargit pas sa pensée; il la pratique en homme consciencieux, — il ne la domine pas, il n'en fait pas jaillir des aperçus nouveaux sur la condition des hommes, comme sut le faire, par exemple, Alfred de Vigny. Pourtant, dans sa nouvelle intitulée: *Fortezza* (*Bravoure*), il a raconté avec puissance l'héroïsme d'un soldat qui, porteur d'un ordre écrit, et pris par les brigands, supporte silencieusement, en gardant l'ordre dans sa bouche, les épouvantables tortures auxquelles il est soumis. Ce récit, seul peut-être dans l'œuvre de M. de Amicis, est d'une lecture douloureuse ; on dirait que l'énergie du héros a agi sur le conteur : ses couleurs, d'habitude un peu molles, prennent une vivacité extraordinaire, sa douceur se transforme en vigoureuse fermeté, son imagination devient plus virile, et sa nouvelle laisse dans la mémoire du lecteur une trace plus profonde, une impression inattendue de vaillance morale et de courage humain.

Un tel écrivain n'a guère le choix de ses procédés littéraires : il est condamné à une abondance de style qui peut facilement devenir fastidieuse. M. de Amicis évite le plus souvent cet écueil, grâce à son enjouement et à sa souplesse, grâce aussi à un tact qui l'abandonne rarement. On pourrait demander à ses voyages plus d'ampleur dans les vues, il serait injuste de méconnaître le goût qui préside au choix des détails, le charme de beaucoup de descriptions. M. de Amicis n'est point un philosophe, tant s'en faut : toute sa nature répugne au trop grand effort intellectuel; il est un dilettante aimable, qui se promène à travers le monde en curieux, avec le parti-pris de le trouver très bon, et qui, toujours content, fait quelquefois partager sa satisfaction à ses lecteurs. Artiste réfléchi, il connaît ses facultés, il évite autant que possible de leur demander ce qu'elles ne peuvent rendre. Il sait, par exemple, que dans un vaste ensemble il aperçoit un fourmille-

ment de détails qu'il traduit isolément avec exactitude et pittoresque, mais sans parvenir à dégager les traits principaux, ceux-là justement qui suffiraient à caractériser la physionomie du paysage : aussi tente-t-il rarement un grand tableau. Il l'a fait quelquefois, avec une extrême application, mais pas toujours avec bonheur. Son arrivée à Constantinople, par exemple, malgré la profusion des lignes et des couleurs, ou plus exactement peut-être à cause de cette profusion, reste un morceau confus. Après avoir lu les *Souvenirs de Paris*, qui sont divisés en grands chapitres, et où M. de Amicis semble avoir imité les procédés de nos romanciers contemporains, on n'a de la ville qu'une impression vague et même fausse en bien des endroits. La description des grands boulevards, par exemple, est toute factice, emphatique, *cérébrale :* « Là, c'est le peuple suprême, c'est la métropole de la métropole, le royaume ouvert et perpétuel de Paris auquel tout aspire et tend. Là, la rue devient place, le trottoir devient rue, la boutique devient musée; le café est un théâtre ; l'élégance, du faste; la splendeur, un éblouissement; la vie, une fièvre... » Et les métaphores se succèdent pendant des pages : il y a « de grandes inscriptions d'or qui courent sur les façades des maisons comme les versets du Coran sur les parvis des mosquées ; » on passe sans interruption devant « les hôtels des princes et des crésus. » Nous sommes dans le Paris des hallucinations et des fièvres, dans le Paris conventionnel qu'ont mis à la mode les visions de certains héros de roman, et qu'il ne faut pas confondre avec le Paris de tous les jours, dont les agitations sont moins apparentes, dont les couleurs n'ont pas tant de crudité. En revanche, on retrouve en M. de Amicis un peintre de race, un miniaturiste charmant, dès qu'il enchâsse dans un cadre restreint une vue particulière, dès qu'il s'applique à une étude de détail. En Hollande, la disposition même du pays lui a fourni une succession presque ininterrompue de dessins d'une rare finesse; à Fez et en Espagne, il a réussi à prendre nombre de croquis agréables. Et, pour se rendre compte de la patience et de la sagacité du voyageur italien, il faut lire dans *Constantinople* le chapitre plein d'observations curieuses qu'il consacre aux chiens errans.

Mais si, dans les voyages, la multiplicité même des images qui se pressent devant ses yeux, des objets qui s'offrent à son observation, empêchent M. de Amicis d'abuser de sa facilité à voir pour trop regarder et de son abondance pour trop décrire, il n'en est malheureusement pas toujours de même dans ses nouvelles. Là, en effet, il est libre, il peut choisir un thème selon son goût et le développer comme il lui convient ; sa manière même de comprendre l'art d'écrire, son habitude de chercher dans la littérature un plaisir immédiat, l'empêchent de réagir contre les suggestions de son tempérament; aussi choisit-il presque toujours de tout petits sujets sur lesquels il exerce impitoyablement la minutie de son analyse. Les faits les plus simples

se décomposent pour lui; il consigne soigneusement les moindres gestes de ses personnages, et ces gestes même, il cherche à les démonter, à en montrer le mécanisme. Un soldat reçoit une lettre de sa mère : il la décachette à la lueur d'une lanterne, « de ses deux mains tremblantes, sous deux yeux dilatés où brillent deux belles larmes. Il lit la lettre très vite, en accompagnant d'un mouvement de tête le mouvement des yeux et en murmurant des mots sans suite. L'ayant lue, il la serre dans ses mains, laisse tomber ses bras en levant les yeux vers le ciel, et les deux grosses larmes, après avoir tremblé incertaines sur ses paupières, s'échappent, roulent intactes le long de ses joues et viennent tomber toutes chaudes sur ses mains. » Les conversations sont quelquefois construites d'une façon analogue, — interminables et surtout oiseuses. Au début d'un des récits militaires (*Quel Giorno*) une dame demande à un officier de lui raconter quelques-unes de ses impressions pendant la guerre. L'officier répond : « Comme cela, tout de suite, sans préparation? Donnez-moi au moins le temps de rassembler mes souvenirs, sinon je vous ferai un papotage sans queue ni tête. — Non, monsieur, ne préparez rien; je ne veux pas une dissertation philosophique, et encore moins une page d'histoire militaire. Dites-moi, comme cela vous viendra, tout ce que vous avez vu. — Vous le voulez absolument? — Je le veux. — Alors, je parlerai; mais... » Vous pouvez penser si des récits commencés sur ce ton marchent vite!

Ce sont là, si l'on veut, des défauts. Mais ces défauts, qu'il ne faudrait pas confondre avec les maladresses et les imperfections de forme d'un écrivain inhabile, tiennent à la nature même du talent de M. de Amicis et ont la même source que ses qualités, dont ils sont inséparables. Ils rendent tel ou tel morceau fatigant à lire, mais ils ne nuisent pas trop à l'effet d'ensemble d'une œuvre déjà assez considérable. On est forcé de les mettre en lumière, puisqu'ils servent à éclairer le tempérament de l'auteur; on ne pourrait raisonnablement s'attendre à les voir s'atténuer dans la suite. M. de Amicis est encore jeune et produira sans doute encore beaucoup; mais il n'est pas probable que ses livres futurs modifieront sensiblement l'opinion qu'on a pu se former de lui jusqu'à ce jour. Si même il tombe de temps en temps, comme cela lui est arrivé avec ses *Amis*, dans de fâcheuses exagérations d'analyse, il restera pourtant, on peut l'affirmer, un écrivain aimable et agréable, qu'un public nombreux suivra toujours avec plaisir. Son domaine n'est pas et ne sera probablement jamais des plus vastes; mais il y cultive plus d'une fleur délicate, il y crée des sites qui, pour être artificiels, n'en ont pas moins leur charme. Cela ne suffit-il pas à marquer sa place parmi les contemporains?

EDOUARD ROD.

REVUE LITTÉRAIRE

LE GÉNIE DANS L'ART.

Essai sur le génie dans l'art, par M. Gabriel Séailles. Paris, 1884; F. Alcan.

Comme il faut se hâter, dit-on, d'employer les remèdes pendant qu'ils guérissent encore, il est bon aussi de se presser de traiter les questions pendant qu'elles sont toujours à la mode. Tel est bien le cas, si nous ne nous trompons, de celle que nous voudrions effleurer aujourd'hui. La curiosité des psychologues et des esthéticiens, éveillée de tout temps sur les conditions mystérieuses qui président à la production de l'œuvre d'art et à l'apparition du génie, semble en effet s'y être fixée, depuis quelques années, avec un redoublement d'intérêt et d'attention. C'était naguère un professeur de Sorbonne, M. Henri Joly, qui nous donnait une *Psychologie des grands hommes;* c'était plus récemment M. Sully Prudhomme, qui, dans son livre sur *l'Expression*, traitait de la psychologie de l'artiste autant que de l'expression même; c'était hier enfin un jeune philosophe, M. Gabriel Séailles, qui reprenait le problème à son tour, dans un brillant *Essai sur le génie dans l'art*... On pourrait remplir une page avec les titres seulement des livres où vingt autres ont cherché, eux aussi, le secret du génie, mais ces indications peuvent suffire, et la place nous est trop précieuse pour la perdre à de telles énumérations.

L'*Essai* de M. Séailles est d'un métaphysicien à la fois et d'un poète, souvent obscur, mais toujours brillant, hérissé de formules et débordant de métaphores, un hymne, pour ainsi dire, en même temps et autant qu'une thèse. J'observerais à ce propos que cette confusion de genres et cette bigarrure de styles sont assez en faveur auprès de nos jeunes philosophes, si ce n'était aussi bien la tradition toute pure de la grande

école à laquelle notre auteur appartient. Il ne faut pas médire de l'idéalisme, et même, quand on considère quels noms, depuis Platon jusqu'à Schelling, le décorent dans l'histoire, il convient de n'en rien dire que de respectueux. Grandes ambitions, grand souffle, grande poésie; et grands noms, grandes œuvres, grande doctrine. Il nous sera permis toutefois d'ajouter que, si les métaphores n'y constituent pas précisément des preuves et que, si l'enthousiasme n'y est pas tout à fait une méthode, c'est à peu près tout comme, et que la vérité des choses, en général, semble un peu trop s'y mesurer à la beauté de ce que l'on en peut dire. M. Séailles, dans ce premier essai de son talent, aura fait preuve de toutes les qualités et de tous les défauts de l'école. Reste à savoir s'il aura beaucoup avancé la question qu'il se proposait d'y résoudre.

Quelques personnes la croient volontiers insoluble. Et d'abord parce qu'elles ont beau faire, elles ne réussissent pas à voir très bien la matière même de la question. En effet, allant au fond des choses, de quoi raisonne-t-on ici? Certainement, nous ne demandons pas à ceux qui s'engagent dans cette recherche de commencer par nous définir le génie, puisqu'après tout la recherche où ils s'engagent a pour terme et pour but cette définition même. L'impuissance où nous sommes de donner une bonne définition de la vie n'empêche pas les progrès quotidiens de la science physiologique, et depuis combien de siècles le géomètre, sans se préoccuper autrement de la définir, opère-t-il sur l'étendue? Les définitions sont au bout de la science, et non pas à son origine. Nous pouvons donc nous proposer d'étudier le génie, sans savoir préalablement ce qu'il est ou ce qu'il n'est pas, ou plutôt: c'est précisément parce que nous ne savons ni ce qu'il est ni ce qu'il n'est pas que nous nous le proposons comme un objet d'étude. Mais, au moins, pour débuter, faudrait-il bien savoir où le génie se rencontre, et c'est ici que les premières difficultés apparaissent. Si nous ne pouvons pas définir dogmatiquement la vie, nous avons toutefois dans les lois mêmes de la vie des moyens assurés de distinguer ce qui vit d'avec ce qui ne vit pas. Or, où sont ces moyens, dans la question qui nous occupe? où est le sujet de l'expérience? et, pour le faire court, qui est-ce qui a du génie? Si Dante a du génie, le Tasse en a-t-il? Si Shakspeare a du génie, Ben Jonson en a-t-il? Si Molière a du génie, Beaumarchais en a-t-il? Si Titien a du génie, Véronèse en a-t-il? Si Rubens a du génie, Van Dyck en a-t-il? Si Poussin a du génie, Charles Lebrun en a-t-il? Si Mozart a du génie, Rossini en a-t-il? Si Beethoven a du génie, Meyerbeer en a-t-il? Si Weber a du génie, Berlioz en a-t-il?.. Le plus intrépide énumérateur n'en finirait pas de poser de ces points d'interrogation. Mais quant à la réponse, tout le monde voit bien, tout le monde sait qu'elle varierait d'un homme à l'autre, selon le cas et selon le temps. Puisque M. Séailles, dans un *Essai sur le*

génie de l'art, pour fixer un point de sa thèse, en appelle à l'autorité de Benvenuto Cellini, c'est sans doute qu'il le place au rang des hommes de génie : mais je suis tout prêt, pour ma part, à refuser au personnage l'honneur d'une telle qualification. M. Joly, de son côté, dans sa *Psychologie des grands hommes*, nous avait beaucoup parlé de Christophe Colomb, qu'il égalait aux Léonard, aux Newton, aux Leibnitz, aux Napoléon : pour moi, je nie absolument que Colomb ait le droit d'être inscrit parmi de si grands noms. Ce que je nie de l'un, un autre le niera d'un autre, et quand on aura passé de la sorte les grandes réputations au crible, que restera-t-il pour fonder les généralisations que l'on nous propose? Une vingtaine de noms dans l'histoire de l'art et de l'humanité tout entière? Quoique ce soit bien peu, ce serait pourtant assez, si d'autres considérations n'intervenaient pour gêner, contrarier, et finalement empêcher toute espèce de généralisation.

Il n'y a de comparaison légitime qu'entre les choses comparables, et il n'y a de choses comparables que celles qui contiennent au moins un élément commun. Qu'y a-t-il donc de commun, sous l'identité du mot (laquelle ne témoigne que de la pauvreté de la langue), entre le génie d'un grand peintre, Léonard de Vinci, par exemple, et le génie d'un grand homme de guerre, César, si l'on veut, ou Napoléon? En quoi, comment, par où *la Joconde* est-elle comparable au siège d'Alésia, ou *la Cène* aux campagnes d'Austerlitz et d'Iéna? Dira-t-on peut-être qu'il faut distinguer? et qu'autre chose est le génie dans l'art, autre chose le génie de l'action? Soit; quittons donc le terrain de l'action, et renfermons-nous uniquement dans le domaine de l'art. Quels rapports y a-t-il entre une symphonie de Beethoven et une peinture de Michel-Ange? entre un drame de Shakspeare et une statue de Donatello? Quels rapports autres que ceux qu'il nous a plu d'établir, par un détestable abus de langage, — comme quand nous puisons dans le vocabulaire du peintre pour exprimer la nature de notre émotion musicale, et réciproquement, dans le vocabulaire du musicien pour traduire l'impression que nous avons éprouvée en présence d'une fresque ou d'une toile? Mais s'il n'y a pas de rapports, si la beauté musicale et si la beauté pittoresque sont essentiellement *spécifiques*, c'est-à-dire si la première consiste essentiellement dans des combinaisons de lignes et de couleurs, la seconde essentiellement dans des combinaisons de sons, quelle commune mesure peut-il bien y avoir entre le génie, c'est-à-dire la nature propre d'imagination d'un Michel-Ange et d'un Beethoven ?

Faisons un dernier pas, rétrécissons encore le cercle, enfermons-nous maintenant entre les bornes d'un seul art, d'un même genre dans cet art, et demandons-nous ce qu'il peut y avoir de vraiment comparable entre le génie de l'auteur de *Macbeth* ou d'*Hamlet* et le génie de l'auteur d'*Andromaque* ou de *Phèdre?* Je réponds tout de suite qu'il n'y a rien, abso-

lument rien, ce qui s'appelle rien, et, — s'il m'est permis de jouer ainsi sur les mots, — que Shakspeare et Racine ne peuvent être comparés qu'en ce qu'ils ont justement d'incomparable. Car, ayant reçu l'un et l'autre le don du théâtre, et l'un et l'autre ayant pratiqué le même art, ils ne sont, celui-là Shakspeare, et celui-ci Racine, qu'en raison de l'idée très diverse qu'ils se sont faite chacun de leur art, et parce qu'ils ont eu l'un et l'autre du théâtre une conception tout individuelle, Shakspeare toute shakspearienne et Racine toute racinienne. Que si donc vous croyez découvrir entre eux quelque autre chose de commun que ce qu'ils ont de différent, vous vous tromperez, sans aucun doute; et ce quelque chose pourra bien leur appartenir en tant qu'hommes, faits comme tous les hommes, mais non pas en tant que Shakspeare et Racine, c'est-à-dire non pas à titre d'hommes de génie. Ce qu'il y a de plus assurément caractéristique du génie, c'est sa différence ou, si vous l'aimez mieux, son individualité, son originalité, sa singularité, — *ingenium*, — dans le sens primitif du mot, son idiosyncrasie, les aptitudes congénitales qui le distinguent ou plutôt qui l'isolent parmi tous ceux qui sembleraient d'abord posséder les mêmes aptitudes, tout ce qui fait enfin qu'il ne s'est rencontré qu'un Shakspeare ou qu'un Racine et qu'il ne s'en rencontrera pas un second. Le propre du génie, c'est d'être individuel, comme le propre de son œuvre est d'être *irrecommençable*, et contre cet individualisme du génie, comme contre cette singularité de son œuvre sont venues et viendront toujours se heurter, pour s'y briser, toutes les théories que l'on essaiera d'en donner.

Les uns, par exemple, ont prétendu que le génie n'était qu'une névrose, c'est-à-dire qu'il y avait des liaisons étroites, intimes, nécessaires entre le génie et la folie, ou en d'autres termes encore, que la même constitution organique qui peut *conditionner* l'aliénation mentale avait plus d'une fois *conditionné* le génie. « Nous considérons ce paradoxe comme réfuté surabondamment, » nous dit M. Joly, dans sa *Psychologie des grands hommes*. En aucune matière il n'est bon de considérer un paradoxe, pour audacieux qu'il soit, comme réfuté par son énoncé même, et M. Joly très certainement eût mieux fait, si paradoxe il y a, d'essayer de nous en montrer l'exagération et l'absurdité. Car celui-ci peut se soutenir, et de fort grands hommes l'ont soutenu. C'est un mot d'Aristote « que tous les hommes de génie sont hypocondriaques » et c'en est un de Sénèque, je crois, « qu'il n'y a pas de grand esprit sans un grain de démence. » N'est-ce pas l'auteur des *Essais* qui prétend à son tour « qu'aucune âme excellente n'est exempte de mélange de folie ? » ou suis-je dupe de quelque illusion en attribuant cette parole « que l'extrême esprit est accusé de folie, comme l'extrême défaut, » à l'auteur des *Pensées* ? Et si ces témoignages ne suffisent pas à prouver l'antiquité, la continuité, la constance de la tradition, manque-t-il

d'exemples, et d'exemples fameux, et d'exemples topiques à l'appui de leur dire ? Mahomet n'était-il pas épileptique, et Luther visionnaire ? Celui-ci, l'un des grands poètes qu'ait connus l'Italie, Torquato Tasso, l'auteur de *la Jérusalem*, et celui-là, le plus grand peut-être, ou du moins le plus original des humoristes anglais, Jonathan Swift, ne sont-ils pas morts fous ? N'a-t-on pas pu chercher l'origine de la conversion de Pascal dans un état morbide qu'auraient caractérisé des hallucinations intenses ? et l'hypocondrie de Rousseau ne sert-elle pas d'exemple pour ainsi dire classique dans la plupart des traités de pathologie mentale ? Combien d'autres cas encore où des désordres nerveux et des troubles moraux, tantôt plus superficiels et tantôt plus profonds, apparaissent à l'observateur comme la lourde rançon du génie ? Et pour infirmer, pour nier les conclusions que l'on en tire, est-ce assez de répéter que la force n'est pas la faiblesse, que la santé n'est pas la maladie, et que l'ordre n'est pas le désordre ?

Non, sans doute ; mais ce qu'il faut dire, c'est que des rencontres ou des coexistences de ce genre, fussent-elles plus nombreuses encore, ne sont une à une qu'autant de cas particuliers, et qu'il suffit, par conséquent, d'un cas contradictoire pour faire échec, lui tout seul, à l'interprétation hâtive que l'on en donne. Le cas de Rousseau n'est pas celui de Pascal ; mais le fût-il, qu'il suffirait au cas de Pascal d'opposer celui de Bossuet, et le cas de Voltaire à celui de Rousseau. S'il y a quelques hommes, d'un génie d'ailleurs incontesté, dont la grandeur semble avoir consisté dans le développement d'une faculté maîtresse et dominatrice aux dépens de quelques-unes des autres, nous en connaissons, d'un génie non moins incontestable, chez qui nous n'admirons rien tant que le parfait équilibre, le complet accord, la merveilleuse harmonie de toutes les puissances de l'esprit et du cœur. La conséquence est forcée. Ni la maladie n'a fait le génie des uns ni la santé n'a fait le génie des autres. Celui-ci était un grand homme, quoiqu'il fût assurément sur la pente de la folie. Celui-là en était un autre, quoiqu'il n'y ait jamais eu rémission ni défaillance dans l'exercice de sa robuste intelligence. Autant dire qu'il n'y a pas de comparaison ni de généralisation possible. Tous ces cas sont individuels ; en chacun d'eux l'analyse psychologique est tout entière à faire ; et, selon chacun d'eux, la conclusion diffère jusqu'à la contradiction. C'est la preuve à la fois que nous sommes en présence du génie, et c'est la preuve qu'il n'y a pas de lois du génie.

D'autres, plus ambitieux, ne se sont pas seulement proposé de déterminer les conditions d'apparition ou de manifestation du génie, mais encore de le « décomposer, » et de le résoudre en ses élémens. Après bien de la peine, ils ont donc découvert que le génie consisterait à « concevoir quelque chose de grand » une grande œuvre, un grand dessein, « l'imaginer, l'aimer, le vouloir et l'exécuter. » On peut d'abord leur

demander ce que c'est, à leur avis, que « quelque chose de grand. » Un sonnet de Pétrarque est-il quelque chose de grand? Une fable de La Fontaine est-elle quelque chose de grand? *Le Voyage sentimental* est-il quelque chose de grand? Qui niera pourtant que ce soient là, s'il en est, des œuvres marquées au coin du génie, c'est-à-dire, chacune en son genre exquise, inimitable, unique? On peut encore leur demander ce qu'ils font dans leur système, et comment ils expliquent cette précocité merveilleuse où l'on reconnaîtrait volontiers un attribut du génie, si le génie, par malheur, décidément indocile à nos lois, ne s'était souvent avisé pour se manifester d'attendre la maturité de l'âge. Qu'un Molière à trente-cinq ans, qu'un Jean-Jacques vers la quarantaine, qu'un Bossuet après l'avoir passée se proposât une grande œuvre, j'entends donc ce que cela veut dire; mais quel grand dessein, si les mots signifient quelque chose, pouvaient bien méditer Michel-Ange à seize? Raphaël à quatorze? ou Mozart à six ans? Qu'est-ce que c'est encore que cette nécessité « d'exécuter, » et cette obligation de réussir dont on fait une condition du génie? Quelquefois, il est vrai, c'en est une, et quelquefois ce n'en est pas une. L'*Histoire des variations* est-elle moins un chef-d'œuvre parce qu'elle n'a pas eu les effets qu'en attendait Bossuet? et la *Théorie de la terre* cesse-t-elle d'être une grande conception, parce que la science a dépassé Buffon? De grands capitaines, comme Guillaume d'Orange, n'ont-ils pas perdu presque toutes les batailles qu'ils ont livrées? et des hommes assurément doués du génie de la politique, entre autres Mirabeau, presque toutes les parties qu'ils ont jouées? Enfin, si la volonté, dans la production des grandes œuvres, fait vraiment le rôle que l'on lui prête, que devient cette inconscience dont il est si difficile de méconnaître ou de restreindre la part? Comment l'auteur de *l'École des femmes* est-il aussi l'auteur de *Don Garcie de Navarre*? Comment l'auteur du *Cid* est-il aussi l'auteur de *Pertharite*? Comment l'auteur des *Fables* est-il aussi l'auteur du *Poème sur le quinquina*? Toutes ces questions, et bien d'autres encore, en admettant que l'on puisse y répondre, qui ne voit que la réponse en dépend uniquement de ce que l'on sait de La Fontaine, de Corneille, de Molière, c'est-à-dire du cas particulier, du cas individuel, et non pas d'aucun principe de critique générale qui puisse être universellement et indistinctement appliqué? Une fois encore nous sommes ainsi ramenés à la même inévitable conclusion. On ne peut rien dire d'un homme de génie qui ne lui soit strictement personnel, et toutes les fois que l'on essaie de généraliser l'observation que l'on en a faite, il se trouve quelque part un autre homme de génie pour servir à montrer qu'en cessant d'être personnelle elle cesse en même temps d'être vraie.

« C'est que le problème est mal posé, » nous répond un troisième, et ce troisième est M. Séailles. Tout est plus simple qu'on ne le croit.

Comme la vie continue le mouvement, « le génie continue la vie, » ou, si peut-être l'expression ne paraissait pas assez claire, le génie continue la vie, « comme la raison continue la lumière. » En présence du génie, nous crions au miracle; « c'est trop nous humilier nous-mêmes; » et nous avons tous du génie. Ce n'est pas seulement de la prose, comme ce bon M. Jourdain, ou même de la philosophie, comme l'excellent M. Vanderk, c'est de la poésie que nous faisons sans le savoir. Avec les sensations que l'extérieur nous apporte, nous nous composons chacun notre univers, un univers conforme à nos besoins; et avec les idées que les sensations éveillent dans les profondeurs de l'esprit, nous constituons notre *moi*, un *moi* conforme à nos aspirations. La vie de l'intelligence, comme celle du corps, est une création continuelle. Ainsi, nous commençons par créer le monde, et quand nous avons créé le monde, nous ne nous reposons pas, nous nous créons nous-mêmes. Un dieu caché réside en nous, et ce dieu, c'est notre génie. Génie pour génie, entre le génie de l'artiste ou du poète et le génie du plus humble ou du plus ignorant d'entre nous, il n'y a donc, en fin de compte, qu'une différence de degré, mais nullement de nature; nous avons tous du génie, seulement quelques-uns en ont plus que les autres; et « le grand homme n'est qu'un homme grandi dans toutes ses puissances. » Ce n'est pas ici le lieu de débrouiller l'ingénieux artifice de cette métaphysique; passons donc outre à l'équivoque sur laquelle tout le raisonnement repose; et, sans autre chicane, retenons la conclusion.

Mais si le grand musicien, si le grand peintre, si le grand poète sont des hommes grandis dans toutes leurs puissances, comment alors se fait-il qu'ils ne soient l'un que poète, l'autre que peintre, et le troisième que musicien? N'eût-il dépendu que d'un caprice de Rossini d'être aussi bien Lamartine et que d'une fantaisie de Victor Hugo d'être Eugène Delacroix? Beethoven, pour être Weber, n'eût-il eu qu'à le vouloir, et Weber qu'à l'essayer pour devenir Beethoven? Le génie ne serait donc en ce sens qu'une capacité générale, vague, indéterminée, dont l'application dépendrait de la circonstance, du hasard, de la fortune? Et sa définition dernière deviendrait la négation même de tous les cas particuliers dont on l'aurait composée? Car, enfin, quand au lieu de planer dans les nuages on redescend sur la terre, quelque cas particulier que l'on analyse et quelque grand homme que l'on étudie, c'est dans une aptitude originelle de son œil ou de son oreille que l'on trouve la seule explication possible de son choix ou de sa vocation. Et, réciproquement, dans quelque art que ce soit, sculpture ou musique, peintre ou poésie, manquer de génie, c'est manquer d'abord et avant tout de cette aptitude spéciale de l'oreille ou de l'œil. On nous disait tout à l'heure que le génie consistait dans le développement d'une « puissance » quelconque de l'esprit au détriment des autres, et, pour

avoir suffisamment réfuté l'opinion, nous n'avions qu'à nommer quelques grands hommes, chez qui toutes ces « puissances, » diversement combinées, avaient harmonieusement concouru. On nous dit maintenant que le génie serait, au contraire, l'accroissement de toutes ces « puissances » ensemble, et, pour montrer que la définition ne convient pas, comme disent les logiciens, à tout le défini, nous n'avons qu'à nommer les grands hommes en qui l'une de ces « puissances » a comme absorbé la vitalité des autres. Et dans l'un comme dans l'autre cas, nous finissions par où nous avons commencé : quelque définition et quelque théorie du génie que l'on donne, il semble décidément qu'un seul nom suffise toujours à les ruiner.

On dit ici : Mais alors, s'il échappe aux lois de la nature, à ces lois qui gouvernent l'exception même et la font rentrer sous la règle, le génie, selon vous, est donc purement et simplement un « monstre? » Encore les monstres ont-ils leurs lois, et leurs lois définies; la tératologie nous enseigne la raison du mouton à cinq pattes et de la vache à deux têtes; au besoin, elle pourrait se charger de les faire apparaître. Comment donc le génie, c'est-à-dire de toutes les formes de l'humaine activité la plus rare et la plus haute, n'aurait-il pas sa loi, sa cause et sa raison suffisante? Nous pourrions répondre : Parce qu'il en est la plus haute. A quelque développement que la science puisse être promise, il y aura toujours des bornes à notre capacité de comprendre, et d'autant plus infranchissables, pour ainsi dire, que chacun de nous, comme dans le cas présent, trouvera moins d'élémens en lui pour l'aider à la solution des problèmes. Mais la vérité vraie, c'est que l'on équivoque ici sur les mots. Il n'y a pas de science ni par conséquent de lois de l'individu. Le génie n'échappe à la science que comme y échappent le caractère ou la physionomie. Il y a une « science, » il y a « des lois » de ce qu'il y a de commun à tous les visages, il n'y en a pas de ce qui constitue l'accent propre et personnel d'une physionomie humaine : la mienne ou la vôtre. Il y en a une de ce qui contribue à la formation de tous les caractères, il n'y en a pas de ce qui fait l'originalité proprement dite et l'individualité du caractère : l'originalité de Pierre ou l'individualité de Paul. Et il y a une science de l'esprit ou même, si l'on veut, une science du talent; il n'y en a pas du génie, c'est-à-dire de cette force individuelle qui soustrait précisément le talent à ses conditions communes, qui élève Pierre-Paul Rubens au-dessus d'Antoine Van Dyck et Jean-Baptiste-Poquelin Molière au-dessus de Philippe-Néricault Destouches. Le pouvoir de la science s'arrête au point même où l'individu commence. Et nous pouvons bien reconnaître en lui ce qu'il a de commun avec nous tous, mais nous ne pouvons pas dire que ce qu'il a d'unique lui soit commun avec quelqu'un. Pour n'avoir point de « lois, » le génie n'est donc pas un monstre; la beauté non plus n'a point de « lois; » et la sainteté n'en a pas

davantage. Comment, d'ailleurs, en auraient-elles, puisque ce sont des cas particuliers et qu'elles consistent essentiellement en ce que la combinaison qui les réalise de loin en loin a de rigoureusement unique? La sainteté, c'est toute la vertu, plus quelque chose qui ne s'est rencontré que dans le saint : saint François d'Assise ou saint Vincent de Paul; la beauté, c'est toute la proportion et toute la régularité, plus quelque chose qui ne se voit que dans *la Vierge de Saint-Sixte* ou dans *la Vénus de Milo;* et le génie, c'est tout le talent, tantôt tout le talent de peindre et tantôt tout le talent d'écrire, plus quelque chose qui ne s'est trouvé que dans Corrège ou dans Racine. Et peu importe même que le talent, la régularité, la vertu y entrent ou n'y entrent pas tout entiers; si ce quelque chose d'unique apparaît dans la combinaison, et de ce moment même, c'est la sainteté, c'est la beauté, c'est le génie. Des hommes de beaucoup de talent ont manqué de génie, un Addison, par exemple, ou un Pope, un Bourdaloue ou un Boileau; et des hommes d'infiniment moins de talent, bien inférieurs à tous autres égards, n'ont pas moins eu du génie, un Sterne, par exemple, ou un Beaumarchais.

Quelque lecteur demandera peut-être où est l'intérêt de cette discussion ; et je voudrais pouvoir lui répondre qu'elle n'en a pas de précis ni d'actuel. On philosophe pour philosopher, comme on écrit pour écrire, et comme on peint pour peindre, — plaisir d'autant plus vif qu'il est plus désintéressé. Mais ici la discussion a son intérêt pratique et ses conséquences prochaines. Il ne s'agit, en effet, de rien moins que de l'envahissement lent de la critique par les méthodes plus ou moins scientifiques, et au grand détriment de sa valeur d'art. Sans doute, comme il y a des familles de plantes, il y a des familles d'esprits, et même, si l'on veut, des genres dans ces familles, des espèces dans ces genres, des variétés enfin dans ces espèces. Il faudrait toutefois prendre garde à ne pas abuser d'une comparaison qui n'est acceptable qu'autant qu'on ne la presse pas, mais plus scrupuleusement encore à ne pas transformer des analogies lointaines en identités positives, et de simples métaphores, après tout, en lois souveraines de la critique. Au milieu de ces généralisations ambitieuses, le sens de l'individuel se perd; nous nous habituons à ne plus apprécier dans les œuvres et les hommes du passé que l'utilité dont ils sont pour nos théories; et la variété, la diversité, la riche complexité de la vie nous échappe à travers les formules rigides où nous prétendons l'enfermer. En réalité, dans l'art comme dans la vie, c'est à la différence que nous nous intéressons. Ceux-là ne retiennent pas longtemps notre curiosité qui ressemblent, comme on dit, à tout le monde, et dont la physionomie banale nous pronostique à peu près à coup sûr l'insignifiance intellectuelle et la trivialité morale. Pareillement, dans l'histoire, les hommes de talent eux-mêmes, s'ils n'ont rien été de plus que l'ex-

pression de leur temps ou de leur coterie, et s'ils n'ont pas eu ce bonheur de donner leur note originale, manquant ainsi de ce que l'on appelle proprement personnalité, manquent aussi de ce je ne sais quoi qui attire, qui fixe, et qui récompense l'attention. Nous ne nous donnons pas au mérite, mais uniquement à l'originalité. Ce qui fait tout le prix de l'observation morale, c'est justement qu'il n'y a pas de science de l'individu, et de même, ce qui fait tout le prix de la critique, c'est que s'il y a des lois du talent, elles sont bien vagues, et c'est qu'il n'y a pas de théorie du génie.

Tout homme de génie, selon le terme scolastique, est un genre à lui seul, et toute œuvre de génie doit être, par conséquent, abordée comme un monde nouveau. La connaissance de ses antécédens importe quelquefois et quelquefois elle n'importe pas. Il peut y avoir quelquefois intérêt à la replacer dans le *milieu* où elle est apparue et quelquefois il peut n'y en avoir aucun ou même y avoir du danger. La biographie de l'homme peut quelquefois servir d'illustration, de commentaire, d'explication à l'œuvre et quelquefois elle y peut n'apporter qu'un élément de trouble, de confusion, d'inintelligibilité. En d'autres termes encore, à la façon du portraitiste, qui varie son *faire* avec son modèle ou même se laisse dicter par lui ses formules d'exécution, ainsi la critique doit varier ses procédés avec son sujet, et se laisser imposer par lui sa façon même de le traiter. Mais les méthodes nouvelles visent toutes à remplacer la peinture par la photographie. Quelque modèle qui pose devant elles, elles l'appliquent sur le même fond banal, dans la même banale attitude, braquent sur lui le même objectif, opèrent sur la plaque avec les mêmes réactifs et finalement en tirent ces innombrables épreuves où les yeux, où le nez, où la bouche sont à leur place, et qui pourtant ne ressemblent pas. C'est qu'en effet la ressemblance ne gît pas dans les traits du visage, mais elle est tout entière, si je puis ainsi dire, dans l'intelligence que le peintre a de son modèle, et cette intelligence dépend essentiellement, ou plutôt uniquement de son aptitude à découvrir le particulier dans l'universel, le personnel dans le général, et l'individu dans l'homme. La critique est de la peinture et non pas de la photographie, de l'art et non pas de la science, ou une application de la science. Or, toutes les fois que l'on essaie de formuler les lois du talent, mais surtout celles du génie, c'est une tentative pour transformer la critique en une science, et la détourner par conséquent de son objet propre, qui est de montrer en quoi Racine diffère de Shakspeare, et non pas ce qu'il y a de commun entre Racine et Shakspeare. — Nous nous réjouirons d'autant plus que M. Séailles n'y ait pas réussi, que l'on ne dépensera pas souvent plus de talent qu'il n'en a mis dans ce livre au service de sa cause.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 avril.

Et maintenant nos législateurs sont partis, désertant le Palais-Bourbon et le Luxembourg, jusqu'au 20 mai. Ils se sont généreusement accordé six semaines de repos et de distraction après trois mois de travaux parlementaires qui n'auront, nous le craignons, qu'une médiocre place dans l'histoire. Si, comme on le leur a conseillé, ils profitent de ces vacances de printemps pour aller rendre compte de leur mandat devant ceux qui les ont élus, ils pourront faire de longs discours; ils auront de la peine à déguiser l'indigence de leurs œuvres, à montrer ce qu'ils ont fait réellement pour le bien du pays, pour l'avantage même de ces institutions qu'ils se donnent la mission particulière de défendre et au besoin de desservir. Ce n'est point que cette session d'hiver, avec laquelle on avait hâte d'en finir, n'ait été occupée, en apparence, et parfois même assez bruyante. Il n'est pas une question qui n'ait été soulevée, mise en commission, ou discutée, depuis les lois scolaires jusqu'aux lois municipales, depuis les lois militaires jusqu'à cette revision de la constitution, qui n'a fait, il est vrai, qu'une courte apparition, dont M. le président du conseil a eu la libérale complaisance de nous promettre l'agrément pour cet été. Tout réformer, toucher à tout, c'est la tradition dite républicaine, c'est le mot d'ordre auquel on n'a pas manqué. Arriver à un résultat, à quelque chose de sérieux et d'utile, c'est une autre affaire; on n'y est pas arrivé, parce que, dans toutes ces œuvres de la session d'hiver comme dans la plupart des œuvres des sessions qui se sont succédé depuis quelques années, il y a un mal invétéré et peut-être incurable dont ne s'aperçoivent même pas ceux qui en sont atteints, ceux qui le mettent dans tout ce qu'ils font.

Le mal, c'est qu'on ne peut plus ou l'on ne veut plus rien faire simplement, sérieusement, avec une raison impartiale et prévoyante, avec la préoccupation unique de l'intérêt public, du bien du pays. Autrefois, aux temps où un Portalis travaillait au code civil, où un Gouvion Saint-Cyr et un Soult préparaient leurs belles lois militaires, où un Guizot proposait sa forte et savante loi sur l'instruction primaire, où, sans distinction de régimes, se succédaient des œuvres dignes de rester des modèles, à ces époques de sagesse surannée et de libéralisme primitif, on se donnait la peine d'étudier les questions pour elles-mêmes. Les lois étaient conçues avec maturité, rédigées avec clarté, combinées de façon à étendre et assurer les garanties, à réaliser un véritable progrès dans la vie municipale, dans l'enseignement, dans l'ordre civil comme dans l'ordre militaire. Aujourd'hui, nous avons changé tout cela. D'abord l'étude attentive et impartiale des faits n'est plus nécessaire; l'expérience est suspecte de réaction! Ce qu'il faut, avant tout, c'est préparer des lois destinées à servir une domination de parti, une passion de secte, ou même quelquefois un simple et vulgaire intérêt électoral. Lorsqu'on s'occupe de l'organisation municipale de Paris, comme on l'a fait il y a quelques jours, pensez-vous qu'on songe à résoudre le problème d'assurer à la première ville de la France et du monde une représentation digne d'elle, plus conforme à son rôle et à ses grands intérêts? Point du tout : il s'agit, entre opportunistes et radicaux, de trouver la combinaison électorale qui pourra donner une majorité aux uns ou aux autres. Lorsqu'on prétend réformer les institutions militaires, croyez-vous que la première pensée soit de créer une véritable armée, de lui donner une forte structure, la cohésion, les traditions, l'esprit militaire, ce qui pourrait, en un mot, assurer sa puissance au jour du combat? Nullement, ou du moins ce n'est là qu'une considération secondaire. Ce qui préoccupe d'abord, c'est d'avoir une armée démocratique, de soumettre toutes les classes au joug égalitaire, de molester le bourgeois, — et surtout de ne pas exempter les séminaristes du service. Il n'est pas jusqu'aux affaires d'industrie où la politique de parti ne fasse irruption, comme on le voit à Anzin, et un questionnaire, soumis récemment à la commission d'enquête industrielle, proposait d'étendre les recherches, les interrogatoires d'une façon au moins singulière. Il s'agirait de demander aux ouvriers si leur liberté de conscience est respectée par les patrons, s'ils ont travaillé dans des couvens, s'ils n'ont pas été, par hasard, renvoyés pour avoir assisté à un enterrement civil ou pour avoir refusé d'aller à une cérémonie religieuse. Voilà qui renseignerait à merveille la commission d'enquête et l'opinion sur l'état de l'industrie dans notre pays, sur les causes des crises économiques, des grèves et des chômages! Avec de tels procédés, avec ce système de politique, on ne peut évidemment arriver à rien. On ébranle les institutions les

plus éprouvées sans les réformer, en confondant toutes les conditions de l'organisation publique. On ne fait que des lois décousues, sans autorité, éphémères comme la passion du jour, et dans cette expérience singulière à laquelle se livrent des législateurs brouillons, c'est la France qui est l'éternelle patiente ; c'est la France qui finirait, si l'on n'y prenait garde, par n'avoir plus ni institutions, ni lois respectées, ni armée, ni industrie.

Assurément, s'il est un exemple pénible de ce qu'a de désastreux cette invasion des fanatismes de parti dans les affaires les plus sérieuses, les plus délicates, c'est cette triste grève d'Anzin qui se prolonge depuis cinquante jours déjà et dont on n'entrevoit pas la fin. Que les ouvriers d'Anzin, à l'origine, se soient crus en droit de réclamer au sujet de certaines conditions nouvelles de travail, ou au sujet de leurs salaires, et qu'ils aient cédé à la tentation de défendre leurs intérêts bien ou mal compris par ce moyen extrême d'une grève, cela n'a rien d'extraordinaire. C'était dans tous les cas une question à débattre entre la compagnie et les mineurs, et dans ses termes primitifs elle n'avait certainement rien d'insoluble ; mais il est bien clair que la question industrielle n'a pas tardé à disparaître par l'intervention des partis révolutionnaires qui se sont jetés sur cette malheureuse grève comme sur une proie, qui depuis cinquante jours font de ce bassin houiller d'Anzin le théâtre d'une sorte de représentation de démagogie. Réunions, prédications, excitations, menaces, on a eu recours à tout pour envenimer cette lutte, pour enrôler une partie de la population ouvrière fanatisée sous un drapeau de guerre sociale. Rien n'a été négligé pour laisser croire à des ouvriers faciles à abuser qu'ils n'avaient qu'à résister, qu'ils auraient raison de la compagnie, qu'ils contraindraient au besoin le gouvernement à déposséder les propriétaires de mines, à régler les salaires, et, par une aggravation de plus, ces déclamations n'ont pas été sans avoir quelque retentissement jusque dans le parlement. Le résultat est cette situation violente où l'on dirait que tous les efforts tendent à rendre les scissions irréparables, les transactions impossibles, où les ouvriers qui voudraient redescendre dans les mines sont exposés à être assaillis et où, en fin de compte, le gouvernement est obligé d'intervenir par la force pour le maintien de la paix publique, pour la protection de ceux qui veulent travailler contre les grévistes à outrance. A quoi cependant tout cela peut-il conduire ? Il faudra bien que cette crise ait une fin, comme toutes les crises de ce genre, et alors que restera-t-il? Les agitateurs auront fait leur campagne et essayé leurs forces; il y en a qui se seront presque fait un nom! Le jour où ils ne pourront plus rien à Anzin, ils iront souffler la guerre sociale et chercher fortune ailleurs; ils se transporteront sur un autre théâtre; et les vraies victimes seront ceux qu'ils auront abusés en les excitant, en les poussant à une guerre ruineuse. Que la compagnie, pour son

compte, doive être singulièrement éprouvée par cette crise, qu'elle fasse chaque jour des pertes sensibles, cela n'est pas douteux; mais ceux qui souffriront le plus, évidemment ce sont les ouvriers qui se retrouveront avec leurs ressources épuisées, qui auront à recommencer leur labeur dans des conditions plus difficiles. Ce qui souffre aussi, c'est l'industrie française paralysée par ces conflits, menacée par la concurrence étrangère; c'est la fortune publique tarie dans une de ses sources. Oui, assurément, l'industrie française est destinée à se ressentir de cette crise, non-seulement parce qu'il y a dès l'heure présente une ruineuse suspension de travail, mais encore parce qu'il y a dans tout cela de fausses idées, de faux systèmes, en un mot, une fausse politique suspendue pour ainsi dire sur toutes les entreprises matérielles. C'est l'esprit de parti appliqué à l'industrie, comme on voudrait aussi l'appliquer à l'armée par cette loi nouvelle de recrutement qui vient d'être livrée précipitamment à la discussion à la veille des vacances.

Que resterait-il de l'armée française si le parlement votait cette loi, qui réaliserait enfin le grand rêve, — le service de trois ans, — en jetant indistinctement la jeunesse française tout entière dans les rangs? C'est évidemment aujourd'hui une question décisive, — décisive pour la composition de l'armée aussi bien que pour l'éducation littéraire et scientifique de la jeunesse française. Il s'est trouvé heureusement au seuil de ce débat un député républicain, M. Margaine, qui a lui-même porté l'épaulette, qui est maintenant un des questeurs de la chambre, et qui a eu le courage de marcher droit, sans ménager les mots, sur cette idée du jour, sur cette passion d'égalité absolue qui est tout le secret de la loi nouvelle. M. Margaine a démontré vigoureusement qu'on allait détruire l'armée dans sa force, dans son principe, sans avoir même la chance d'arriver à cette égalité qu'on rêve, qui n'est qu'une chimère. Il a dit du premier coup ce qui est dans bien des esprits, même des esprits républicains, et ce qu'on n'ose pas toujours dire. Le service de trois ans a trouvé, il est vrai, un défenseur dans M. le ministre de la guerre, qui s'est fait un devoir de déguiser la vraie raison de la loi sous les phrases habituelles de « répartition plus équitable des charges, » de « fusion des divers élémens de la société française sous le drapeau. » Il y a, dans tous les cas, un point qui n'est pas éclairci. M. le ministre de la guerre, appelant à son aide de grands soldats qui seraient peut-être étonnés de couvrir de leur autorité les opinions nouvelles, s'est efforcé de prouver que le service de trois ans, qui donne la quantité, peut donner aussi la qualité. Il y a mis toutefois quelques conditions, dont l'une est « l'existence de cadres inférieurs bien recrutés, intelligens; » mais c'est là précisément la question. Ces cadres qui sont les ressorts nécessaires d'une armée, on ne les a plus; ils ont disparu, ils ne se sont pas renouvelés, et on a aujourd'hui beaucoup de peine à avoir de vrais sous-officiers, même avec le service de cinq ans.

M. le ministre de la guerre semble croire qu'il trouvera tout ce qu'il lui faut dans cette jeunesse intelligente qu'il propose d'enrôler sans distinction, et c'est même pour cette raison qu'il demande qu'on ne fasse aucune exception. M. le ministre de la guerre trouvera sans nul doute à ce prix des sous-officiers intelligens. Seulement, cette jeunesse sur laquelle il paraît si bien compter, ne fera que traverser pour ainsi dire l'armée; elle ne peut former que des cadres mobiles, sans fixité, sans attachement au métier, et si « l'existence de cadres inférieurs bien recrutés, » solides, est une condition première, essentielle, si cette condition est encore si loin d'être réalisée, comment est-on si pressé d'établir le service de trois ans? C'est prendre pour ainsi dire le problème à rebours et aller à une véritable confusion. Quelle raison y avait-il surtout d'ouvrir si précipitamment une discussion qu'on a pu à peine engager, qu'on a dû interrompre presque aussitôt, et qui laisse en suspens tant de questions sérieuses? Ah! voilà justement encore un point délicat : c'est que d'ici à quelques semaines les élections municipales vont se faire dans toute la France. Il fallait bien se hâter de montrer aux masses populaires qu'on s'occupe d'alléger pour elles les charges militaires, que la république les protège contre l'oligarchie bourgeoise, libérale et financière! Après cela arrivera ce qui pourra, la démonstration est faite, — et c'est ainsi que même, dans un règlement d'ordre du jour, les intérêts de la puissance militaire et de l'éducation libérale de la France restent subordonnés à des calculs de parti, de popularité et d'élections.

Si, à côté de tant d'autres problèmes qui renaissent sans cesse, que l'esprit de parti dénature, il y en avait un particulièrement délicat à résoudre, c'est ce problème de l'organisation municipale de Paris, qui a été pendant quelques jours l'objet de vives discussions et qui, par le fait, n'a pas été résolu, puisque le sénat et la chambre des députés n'ont pas pu s'entendre. La question de Paris avait été réservée dans la loi générale votée récemment sur les municipalités. On ne pouvait cependant attendre plus longtemps en présence des élections toutes prochaines. Comment organiser cette représentation parisienne? A quel mode de scrutin et de circonscription s'arrêter? La chambre des députés s'est prononcée pour un système partageant Paris en quatre grandes sections, dont chacune aurait élu à peu près vingt conseillers municipaux. Le sénat, de son côté, s'est rallié à un autre système, appliquant le scrutin de liste avec les arrondissemens tels qu'ils existent et un nombre déterminé, limité de conseillers par arrondissement. La chambre a persisté dans son vote, le sénat a persisté dans le sien; on n'a pas pu s'entendre, et, en définitive, le seul système qui n'ait point été défendu, le système qui existe aujourd'hui, qui est connu et jugé par ce qu'il a produit, est celui qui se trouve ainsi maintenu, qui reste maître du terrain. Ce qu'il y a de curieux et de caractéristique, c'est

que, dans toutes ces combinaisons, les partis, le gouvernement lui-même n'ont paru chercher que ce qui pouvait leur laisser espérer l'avantage électoral; personne ne s'est occupé de ce qui pouvait assurer une représentation sérieuse, sincère et rationnelle à Paris. On a éludé le problème qui consisterait à trouver une organisation municipale particulière pour une ville qui n'a rien de municipal. C'est là la difficulté et, tant qu'elle ne sera pas résolue, on en sera réduit à cette anomalie, à cette contradiction d'une ville qui concentre les plus puissans intérêts moraux, intellectuels, financiers et d'un conseil municipal qui passe son temps à voter la revision de la constitution, à laïciser, à demander des monumens pour les fédérés de la commune, — qui, en un mot, n'est en plein Paris qu'une vaine et artificielle représentation de parti ou de faction.

Que devient, pendant ce temps, l'entreprise que la France poursuit sur les bords du Fleuve-Rouge, au Tonkin? Nos soldats, pour faire leur devoir, n'attendent sûrement pas d'apprendre ce que la chambre veut faire de l'armée française avec sa loi de recrutement démocratique et ses prétendues réformes de l'organisation militaire. Ils vont bravement à l'ennemi quand il le faut, et ils supportent sans se plaindre les fatigues d'une lointaine campagne en pays inconnu. Ils sont allés à Sontay avec l'amiral Courbet; ils ont pris Bac-Ninh avec le général Millot et ses vaillans lieutenans, le général de Négrier, le général Brière de l'Isle. Ils marchent maintenant sur Hong-Hoa. Ils iront partout où leurs chefs les conduiront. Le malheur est qu'on ne voit pas bien comment tout cela peut finir, et que nos succès, nos traités avec l'Annam n'empêchent pas les massacres, qui se renouvellent trop fréquemment là où nous ne sommes pas. La France viendra-t-elle à bout de pacifier ces contrées, d'y établir un ordre suffisant et de faire accepter par la Chine ce qu'elle aura créé? Ce n'est pas sans doute de sitôt qu'on arrivera à un dénoûment, et avant d'en être là, on aura certainement à demander de nouveaux crédits, à envoyer des renforts à notre petite armée expéditionnaire.

Non, décidément, les entreprises lointaines ne réussissent pas pour le moment aux plus grandes nations. Elles commencent par être aussi coûteuses que laborieuses; elles ont de la peine à se dégager de toutes les obscurités, et si la France a des difficultés au Tonkin, elle peut, à la rigueur, se dire que l'Angleterre n'est pas plus heureuse avec ses affaires d'Égypte, qui sont certes loin de se simplifier et de s'éclaircir. Ce qu'il y a de plus frappant, c'est que, dans les deux cas, pour les deux gouvernemens, tous les mécomptes, tous les embarras sont nés d'une politique qui n'a pas su ce qu'elle voulait, qui ne s'est pas fait une idée exacte et précise de l'œuvre qu'elle allait entreprendre. L'Angleterre n'en est même pas encore à avoir des opinions bien claires, un plan de conduite arrêté, puisque ces jours derniers, dans la chambre

des communes, lord Hartington refusait très vivement de déclarer ce que le gouvernement se proposait de faire. D'un autre côté, dans un banquet récent, un membre du cabinet avouait que M. Gladstone était aussi affligé que surpris de la marche des affaires d'Égypte. Le moment est cependant pressant, car la situation de ces malheureuses contrées égyptiennes devient réellement de plus en plus périlleuse et la responsabilité de l'Angleterre est, de toute façon, engagée dans cette immense crise qui est, en grande partie, son œuvre. S'il ne s'agissait que de décider l'évacuation du Soudan, au risque d'abandonner ces régions du haut Nil à l'invasion désormais victorieuse du mahdi et de ses bandes, il n'y aurait pas de doute, la résolution serait déjà prise. L'Angleterre a essayé un semblant d'action militaire et diplomatique dans le Soudan. Elle a envoyé le général Gordon à Khartoum, le général Graham avec sa petite armée à Souakim, sur les bords de la Mer-Rouge. Elle a paru un instant vouloir déployer ses forces, elle n'a pas trop réussi dans les combats sanglans qu'elle a livrés aux bandes d'Osman-Digma; elle n'a pas persisté, et, aujourd'hui, elle semble impatiente de se retirer. Elle cherche un moyen, elle serait prête, s'il le fallait, à traiter avec le mahdi. Malheureusement, une retraite dans ces conditions ressemblerait à un désastre; en outre, ce n'est plus là maintenant qu'un des côtés des affaires égyptiennes, et tandis que le général Graham reçoit l'ordre de quitter Souakim, tandis que le général Gordon reste livré à lui-même à Khartoum, c'est dans la Basse-Égypte, c'est au Caire même que le danger apparaît sous une autre forme. La désorganisation envahit cette partie de la vallée du Nil. L'anarchie est à peu près complète dans le gouvernement comme dans le pays, et c'est l'Angleterre elle-même, il faut l'avouer, qui a singulièrement contribué à aggraver, à précipiter cette crise.

Le cabinet anglais a voulu sauver les apparences en laissant le pouvoir, une ombre de pouvoir au khédive; il a voulu, d'un autre côté, exercer un véritable protectorat, sans l'avouer, en mettant ses agens partout, en plaçant particulièrement au ministère de l'intérieur un de ses fonctionnaires, M. Clifford Lloyd, qui, sous le simple titre de sous-secrétaire d'état, s'est érigé en petit dictateur. La vérité est que M. Clifford Lloyd, appuyé sans doute par le représentant de l'Angleterre, sir Evelyn Baring, a voulu tout faire, dominer le gouvernement, le khédive, les ministres. Il a bouleversé l'administration des provinces sous prétexte de la renouveler et de la diriger. Il a voulu même publier des projets de loi de sa propre autorité, sans consulter le gouvernement. Il a si bien fait qu'après avoir forcé le ministre de l'intérieur à se retirer, il a lassé la patience du président du conseil lui-même, de Nubar-Pacha, qui avait été pourtant nommé pour suivre les conseils de l'Angleterre et qui a fini par donner un instant sa démission pour ne

pas subir plus longtemps une humiliante tutelle. Il en est résulté pour le pays cet état de désorganisation où il n'y a ni gouvernement, ni administration, ni force publique, ni ressources suffisantes. D'un autre côté, ce malheureux gouvernement est assailli par les réclamations de tous ceux dont une commission internationale a reconnu les droits à une indemnité à la suite de l'incendie d'Alexandrie, et il n'a pas même de quoi suffire aux plus urgentes nécessités. C'est l'impuissance dans l'anarchie.

Voilà la situation! De sorte qu'il ne s'agit plus de se retirer du Soudan honorablement, si on le peut, en essayant d'arrêter l'invasion du mahdi à la limite de la Basse-Égypte; il s'agit de remettre un certain ordre au Caire, dans cette partie de la vallée du Nil autrefois si prospère, aujourd'hui livrée à la confusion. C'est là le problème que l'Angleterre a laissé s'aggraver par les tergiversations de sa politique et qu'elle a maintenant à résoudre, non-seulement parce que c'est son intérêt, mais encore parce qu'elle doit, jusqu'à un certain point, compte à l'Europe d'une situation qu'elle a créée. L'Angleterre, après être allée seule en pacificatrice sur le Nil, a prétendu rester seule pour créer un ordre nouveau qu'elle voulait nécessairement conforme à sa politique, à ses convenances. Il n'est point douteux que, si M. Gladstone, qui paraît avoir retrouvé assez de santé pour aller défendre son bill de réforme électorale devant la chambre des communes, ne réussit pas, le cabinet libéral est exposé d'ici à peu aux représailles de l'opinion offensée de l'humiliation infligée à l'orgueil britannique.

La crise, d'ailleurs assez bénigne, qui s'est déclarée il y a quelques jours dans les affaires italiennes a eu le dénoûment prévu. L'Italie a retrouvé un ministère qui n'a rien de bien nouveau dans une situation politique et parlementaire qui n'est pas sensiblement modifiée. C'est le président du conseil d'hier, M. Depretis, qui demeure le président du conseil d'aujourd'hui. Le cabinet reconstitué garde de plus quelques-uns de ses principaux membres, le ministre des affaires étrangères, M. Mancini, qui a les secrets de la diplomatie italienne depuis quelques années, le ministre de la guerre, le général Ferrero. Au nombre des nouveaux appelés au pouvoir il y a M. Coppino, qui est un professeur piémontais, ami de M. Depretis, qui a été déjà ministre de l'instruction publique et qui était récemment élu président de la chambre des députés à la place de M. Farini; il y a aussi un Napolitain, M. Grimaldi, et un Sarde. En définitive, ce n'est plus, si l'on veut, le cabinet qui existait il y a quelques jours; mais c'est encore un cabinet Depretis, avec son chef, avec ses opinions et ses alliés, avec son programme de Stradella. Le cabinet métamorphosé ne s'est signalé pour le moment que par un acte assez caractéristique. L'entrée de M. Coppino au ministère nécessitant l'élection d'un nouveau président

de la chambre, M. Depretis a choisi comme candidat M. Biancheri, homme d'expérience, d'une autorité bienveillante et impartiale, qui a déjà présidé les débats parlementaires sous le règne de la droite. C'est la preuve que, si le président du conseil n'a pas voulu aller jusqu'à faire à la droite une certaine part dans ses combinaisons ministérielles, il tient cependant à lui donner des gages, à s'assurer le plus possible et plus que jamais une majorité composée des modérés de la gauche et de la droite. Avec quelques hommes de moins, avec quelques hommes de plus, il n'y a guère rien de changé à Rome. C'est le même chef, c'est la même politique intérieure et extérieure, avec ses garanties de modération relative, comme aussi avec ses embarras qui naissent parfois des circonstances, du mouvement des choses.

L'Italie, heureusement pour elle, est dans une situation où elle pourrait bien aisément éviter les embarras et où elle n'a que les difficultés qu'elle se crée, tantôt en poursuivant des alliances qui ne lui sont pas nécessaires, tantôt en ramenant, en laissant se réveiller ces affaires de la papauté qui sont toujours délicates. Où en est-elle pour le moment de sa politique extérieure, de ces profonds calculs de diplomatie auxquels elle a paru se livrer pendant quelque temps? Le ministre des affaires étrangères d'hier et d'aujourd'hui, M. Mancini, interpellé ces jours passés, au lendemain de la dernière crise, n'a sûrement pas répandu de bien vives lumières sur l'état réel des rapports de l'Italie avec l'Europe, sur les résultats des vastes combinaisons qu'on avait si complaisamment caressées. A vrai dire, M. Mancini est un ministre très optimiste; à ses yeux, tout est pour le mieux dans le monde. L'Italie a conquis et garde sa place dans la triple alliance, elle y figure au même titre que l'Allemagne et que l'Autriche. La rentrée de la Russie dans la grande alliance, dans l'intimité des deux empires du centre de l'Europe, n'a rien changé : c'est une garantie de plus pour la paix qu'on veut maintenir. D'un autre côté, les rapports intimes que l'Italie a noués depuis quelques années avec l'Allemagne et l'Autriche n'excluent pas, au dire de M. le ministre des affaires étrangères de Rome, les bonnes relations avec d'autres puissances, et M. Mancini s'est fait un devoir d'ajouter comme s'il avait à annoncer une bonne nouvelle : « Les nuages qui existaient entre la France et l'Italie se sont dissipés grâce aux intentions conciliantes qui ont été apportées des deux côtés dans les négociations qui ont eu lieu... » Voilà certes des déclarations rassurantes; au fond cependant, à travers les réticences de ces débats, il ne serait point impossible de démêler que le zèle pour l'alliance allemande s'est un peu refroidi au-delà des Alpes, que les résultats n'ont pas répondu à tout ce qu'on s'était promis. On espérait mieux, on a été un peu déçu, et tandis qu'il y a eu de ce côté quelque mécompte qu'on n'avoue pas, les rapports avec la France se sont améliorés. C'est un fait à recueillir.

L'Italie est intéressée à bien vivre avec tout le monde, à ne pas mettre des complications inutiles dans sa politique. Elle serait intéressée particulièrement à éviter des affaires comme celle qu'elle vient de se créer avec le souverain pontife au sujet de la congrégation de la Propagande, qui n'a d'autre résultat que de rappeler l'attention du monde sur la situation du pape à Rome, au Vatican.

Faire vivre le pape et le roi ensemble à Rome, c'est toujours assurément une grosse difficulté, et la plus dangereuse des politiques serait d'aggraver le problème par des procédés qui ne pourraient que rendre plus sensible, pour le chef de la catholicité, une situation déjà pénible et épineuse. Qu'est-il arrivé? Le gouvernement italien, depuis qu'il est à Rome, a voulu étendre à l'ancien domaine pontifical l'application des lois sur l'aliénation des biens ecclésiastiques. Le moment est venu où il a cru devoir atteindre la congrégation de la Propagande elle-même, et ici il a rencontré une sérieuse résistance. La question a été soumise à plusieurs tribunaux, à plusieurs juridictions. Elle a été résolue une première fois en faveur de la Propagande par la chambre civile de la cour de cassation de Rome; elle vient d'être tranchée définitivement contre la Propagande par la cour de cassation tout entière, jugeant en chambres réunies. Or il y a un fait qui ne peut guère être contesté, qu'admettent les publicistes les plus éminens de l'Italie, comme M. Bonghi : c'est que la congrégation de la Propagande, qui est un des principaux ressorts du gouvernement spirituel de l'église, est à ce titre une institution privilégiée, internationale, couverte par la loi des garanties que l'Italie elle-même a décrétée pour sauvegarder l'indépendance du saint-siège. On a passé par-dessus cette considération, qui est pourtant des plus sérieuses, et le gouvernement italien reste maintenant avec son arrêt souverain de justice. Le pape, de son côté, naturellement, n'accepte point cet arrêt. Il n'a pas cessé de protester au nom de ses droits, au nom de son indépendance; et il paraît avoir adressé ses protestations à tous les cabinets. Il a fait plus : il a organisé à l'extérieur, dans les principales villes du monde, des procures destinées à mettre les ressources de la Propagande hors de l'atteinte du gouvernement italien, et, récemment encore, dans une allocution en consistoire, il a signalé, non sans amertume, avec mesure encore cependant, la violence qui lui était faite, l'extrémité où on le réduisait. Il aurait eu même un instant, dit-on, la pensée de quitter Rome, de sorte que voilà la guerre allumée, ou plus que jamais rallumée, à propos de cette affaire de la Propagande.

Quelles seront maintenant les conséquences de cet incident nouveau dans les relations de l'Italie et de la papauté? Les cabinets qui ont reçu les protestations venues du Vatican n'ont pas dû intervenir, quoi qu'on en ait dit, ou dans tous les cas ils ne seraient intervenus

que sous la forme la plus discrète, la plus confidentielle, puisque personne n'a l'intention de rompre avec l'Italie. La question reste donc, pour le moment, tout entière dans ce que décideront le gouvernement du roi Humbert et le souverain pontife. M. le ministre Mancini, en contestant l'autre jour ce qui avait été dit au sujet de l'intervention de quelques puissances, a renouvelé l'assurance d'une grande modération. Le gouvernement italien est en effet le premier intéressé à ne rien pousser à l'extrême, à rendre le séjour de Rome possible pour le pape, à maintenir l'intégrité des garanties qu'il a proclamées lui-même pour assurer l'indépendance du gouvernement spirituel de l'église. Ce n'est pas seulement pour lui une affaire de dignité et d'équité, c'est aussi un intérêt très sérieux de politique extérieure.

Quant au souverain pontife, est-il à croire qu'il ait eu dès ce moment, comme on l'a dit, la pensée précise, arrêtée de quitter Rome et le Vatican, qu'il ait débattu ou laissé débattre dans ses conseils le projet d'aller à Jérusalem ou à Malte, à Brixen ou dans une ville d'Allemagne, à Majorque ou à Hyères? Il n'est point douteux qu'il serait reçu avec respect partout où il voudrait aller s'abriter. C'est là cependant une extrémité à laquelle le pape ne se résoudrait, selon toute apparence, que le jour où il ne pourrait plus faire autrement. Il y a longtemps qu'on a dit que la place du saint-père était auprès de la confession de Saint-Pierre. Quitter la confession de Saint-Pierre et s'en aller sur les chemins du monde, c'est peut-être un spectacle qui peut plaire aux imaginations vives, à ceux qui aiment les coups de théâtre; ce serait en même temps un acte si grave, impliquant de tels déplacemens, de tels troubles ou de telles incertitudes, qu'il y a de quoi réfléchir. Léon XIII s'est montré jusqu'ici un politique trop mesuré, trop habile pour céder à un premier mouvement, sous le coup d'un incident pénible. Il a prouvé qu'un pape, même dans des conditions difficiles, peut garder toute son autorité et traiter sans faiblesse avec les plus puissans. Ce qu'on a dit depuis quelques jours du départ prochain ou éventuel de Léon XIII n'est donc vraisemblablement qu'un de ces bruits qui courent de temps à autre. Au fond, le pape sent bien l'intérêt qui le fixe à Rome. L'Italie, de son côté, est intéressée à ne rien faire qui puisse aggraver la position du saint-père. L'Europe désire certainement qu'il n'y ait point un éclat, et c'est ce qui fait qu'on est sans doute encore loin d'une crise que personne ne voudrait précipiter.

CH. DE MAZADE.

MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La liquidation de fin mars a été le point de départ d'une modification profonde dans les tendances, comme dans les allures de notre marché. Cette modification s'était annoncée dès le mois dernier par une intervention active et persistante des capitaux de placement. Sous cette action continue, les cours des rentes et d'un certain nombre de valeurs s'étaient déjà relevés; mais la spéculation, tant de fois déçue, n'a d'abord suivi qu'avec une circonspection très hésitante les indications que lui fournissait le marché du comptant.

Tandis que se prolongeait cette incertitude, les marchés allemands se mettaient hardiment à la hausse; des achats considérables relevaient partout le niveau des fonds d'état et favorisaient l'essor du crédit en Allemagne, en Autriche-Hongrie, en Italie, en Espagne. Le marché de Londres seul, avec le nôtre, continuait à se montrer réfractaire. Mais le mois d'avril a vu ces deux places se joindre enfin au mouvement général. Les vendeurs ont compris dès la réponse des primes quel danger les menaçait; le 4 1/2 atteignait 107 francs; le jour de la liquidation, les reports n'ont pu dépasser le taux moyen de 3 à 3 1/2 pour 100. Tous les capitaux disponibles n'ont pu être employés. Des banquiers se sont décidés à commencer des achats dans le même moment que les baissiers se résignaient à racheter. Il faut donc, dans la hausse actuelle, faire la part de la progression brutale due aux rachats forcés du découvert. Si favorables que soient les changemens survenus dans la situation générale, ils ne sauraient justifier une hausse de près d'une unité et demie sur nos rentes en moins de quinze jours. Il n'y a pas à craindre jusqu'ici, toutefois, que la rapidité du mouvement en compromette sérieusement la solidité. Si la spéculation a la sagesse de modérer désormais son allure, il ne se produira point de réaction considérable, à moins d'événement tout à fait imprévu. L'amélioration du marché sert, en effet, trop bien les intérêts de la haute banque et des établissemens de crédit pour qu'ils ne fassent pas les efforts nécessaires en vue du maintien du progrès accompli. Presque toutes les émissions faites dans ces derniers temps ont réussi. Il y a partout accumulation d'épargne, et il suffirait, sans doute, d'une prudente direction pour que l'esprit d'entreprise se réveillât de la longue torpeur qui a été la conséquence du krach de 1882.

Les fonds étrangers avaient en général précédé les nôtres dans la voie de la hausse. Ils ont bien maintenu leurs cours pendant cette

quinzaine. L'Extérieure d'Espagne a subi presque sans réaction le choc des nouvelles annonçant un commencement d'insurrection à Cuba. Le dénoûment prévu de la crise ministérielle à Rome a permis à l'Italien de gagner encore 45 centimes à 94.65. Toutes les valeurs turques se sont brillamment relevées. La rente consolidée, qui se négociait depuis longtemps entre 8 fr. 50 et 9 francs, a été portée à 9 fr. 40. Les obligations des Chemins ottomans ont monté de 41 à 51; les marchés allemands s'occupent de plus en plus de cette valeur, dont la dépréciation leur paraît exagérée, par suite des perspectives d'amélioration qu'ouvrent les projets de raccordement du réseau des voies ferrées de la Turquie avec les grandes lignes de transit austro-hongroises. C'est principalement sur des demandes de Berlin que s'est faite la hausse de ce titre; il paraît qu'il s'était formé sur cette place un découvert étendu, dont les rachats ont fait rechercher précipitamment les obligations revêtues du timbre allemand, les seules dont la circulation soit autorisée dans l'empire d'Allemagne.

Les obligations ottomanes privilégiées étaient naturellement destinées à bénéficier en première ligne du revirement d'opinion que l'on voyait se produire en faveur de tous les titres de la dette turque. On sait que le service de ces obligations est assuré par un prélèvement opéré sur les produits des revenus concédés aux créanciers de la Porte. Il est vraisemblable que, de 390 francs, cours actuel, ces obligations ne tarderont pas à atteindre, puis à dépasser largement le cours de 400 francs.

La Banque ottomane a monté de 30 francs; ce qui vient d'être dit des valeurs turques suffirait pour expliquer cette hausse; mais le mouvement de reprise a, en outre, une cause spéciale, l'apparition très prochaine sur les marchés européens des actions de la Régie des tabacs d'Orient. Ces titres, au nombre de 200,000, ont été souscrits par les fondateurs de la société, il y a deux ans, et conservés par eux pendant toute la période d'organisation. Cette période est close, et tous les services de la société commencent à fonctionner le 14 courant. Les fondateurs ont cru le moment venu d'intéresser le public à une affaire industrielle qui présente les perspectives du plus brillant avenir. L'affaire de la Régie des tabacs turcs a été organisée par la Banque ottomane, et le capital en a été constitué par cet établissement avec le concours du Crédit mobilier d'Autriche, à Vienne, et de la maison Bleichrœder, à Berlin. Les titres, d'une valeur nominale de 500 francs, libérés de 250 francs et au porteur, vont être introduits à la fois sur les deux grandes places allemandes et à Paris dans la semaine qui suivra les fêtes de Pâques, c'est-à-dire du 15 au 20. Les négociations seront faites, selon toute probabilité, avec une prime d'environ 50 francs par titre.

Si l'Unifiée d'Égypte n'a pas perdu le cours de 345, ce résultat, qui

contraste avec le caractère si peu favorable des nouvelles transmises du Caire, est dû à la conviction des porteurs de titres que tôt ou tard le cabinet anglais devra se résigner à proclamer le protectorat de la Grande-Bretagne sur l'Égypte. En attendant, les difficultés financières de ce pays s'aggravent chaque jour et exigent une prompte solution. Les ministres anglais ont déclaré au parlement qu'ils s'occupaient de la question. Ce n'est un secret pour personne que M. Gladstone voudrait résoudre le problème par un remaniement de la loi de liquidation. Mais les puissances garantes de cette loi ne consentiront à ce remaniement que si l'Angleterre assume la responsabilité de la dette égyptienne. La question la plus pressante est celle de l'emprunt à conclure pour le paiement des indemnités et pour le règlement de la dette flottante. Le cabinet anglais espère obtenir des créanciers de l'Égypte une renonciation au mode d'amortissement par rachat. Le fonds d'amortissement servirait, en tout ou en partie, à gager le nouvel emprunt.

Les sociétés de crédit ont donné lieu à des transactions beaucoup plus actives que par le passé. Le Crédit foncier a monté de 35 francs. La hausse continue des valeurs espagnoles et l'amélioration si rapide des titres ottomans n'ont été ni l'une ni l'autre étrangères à la vivacité avec laquelle les acheteurs ont recherché la Banque de Paris jusqu'à 915 francs. Le Crédit lyonnais a gagné 30 francs, d'une part à cause du succès qu'il a obtenu dans son émission d'obligations du Gaz de Madrid, de l'autre, parce que l'on sait que cet établissement a en portefeuille un stock de valeurs turques figurant pour 1 franc dans ses comptes. La Banque d'escompte commence, de son côté, à profiter des bénéfices qu'a dû lui procurer l'amélioration considérable des cours du 5 0/0 italien.

Les actions des Chemins français ont été tenues avec fermeté, mais la spéculation a cessé provisoirement de les pousser, à cause des diminutions que présentent les relevés hebdomadaires des recettes. Les valeurs de la compagnie de Suez sont encore comprimées par le découvert qui s'est formé ces derniers mois. Mais déjà, depuis deux jours, l'action a passé de 2,000 à 2,030 francs.

Plusieurs sociétés ont réuni pendant ces derniers quinze jours leurs actionnaires en assemblée générale pour leur soumettre les résultats de l'exercice 1882. Voici les noms de ces sociétés avec le montant des dividendes proposés et votés : Société générale, 12 fr. 50; Omnibus de Paris, 55 francs; chemin de fer d'Orléans, 57 fr. 50; Banque transatlantique, 7 francs; Compagnie parisienne du Gaz, 68 francs; Immeubles de France, 20 francs; Chemin de fer de l'Ouest, 37 francs; Crédit foncier, 60 francs; Société lyonnaise de dépôts, 11 fr. 50; Compagnie foncière de France, 16 francs; Crédit industriel et commercial, 18 fr. 35; Rente foncière, 20 francs.

Le directeur-gérant : C. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

SOIXANTE-DEUXIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LIVe ANNÉE.

MARS — AVRIL 1884.

Livraison du 1er Mars.

ÉTUDES DIPLOMATIQUES. — LA PREMIÈRE LUTTE DE FRÉDÉRIC II ET MARIE-THERÈSE, D'APRÈS DES DOCUMENS NOUVEAUX. — IV. — ÉVACUATION DE L'ALLEMAGNE. BATAILLE DE DETTINGUE, par M. le duc DE BROGLIE, de l'Académie française. 5

ANDRÉE, première partie, par M. GEORGE DURUY. 42

LA CHARITÉ PRIVÉE A PARIS. — VI. — LES SŒURS AVEUGLES DE SAINT-PAUL, par M. MAXIME DU CAMP, de l'Académie française 90

VICTOR COUSIN ET SON ŒUVRE PHILOSOPHIQUE. — V. — L'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE; DERNIÈRE PHILOSOPHIE; COUSIN LITTÉRATEUR ET ÉCRIVAIN. CONCLUSION : L'IDÉE ÉCLECTIQUE, par M. PAUL JANET, de l'Institut de France. 124

LA DÉMOCRATIE AUTORITAIRE AUX ÉTATS-UNIS. — III. — LA PRÉSIDENCE D'ANDRÉ JACKSON, par M. ALBERT GIGOT 158

L'ANNEXION DE MERV A LA RUSSIE, par M. EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ. . . 189

LE POETE DON SERAFIN ESTEBANEZ, D'APRÈS UNE PUBLICATION DE M. CANOVAS DEL CASTILLO, par M. G. VALBERT. 201

REVUE LITTÉRAIRE. — LA TRAGÉDIE DE RACINE, A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT, par M. F. BRUNETIÈRE. 213

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. 225

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE. 237

Livraison du 15 Mars.

ANDRÉE, deuxième partie, par M. GEORGE DURUY. 241

LES MAGISTRATS ET LA DÉMOCRATIE. — UNE ÉPURATION RADICALE, par M. GEORGES PICOT, de l'Institut de France. 288

L'INSTRUCTION PUBLIQUE DANS L'EMPIRE ROMAIN, par M. GASTON BOISSIER, de l'Académie française. 316

Un Chapitre de l'histoire financière de la France. — II. — Les Excès de la spéculation au début du règne de Louis XV. — I. — La Banque de Law et la Compagnie des Indes. — Faveur des billets. — Hausse des actions, par M. Ad. VUITRY, de l'Institut de France. 350
La Précision dans l'art, étude de psychologie esthétique, par M. Constant MARTHA, de l'Institut de France 388
Une Restauration en 1672. — Le Rétablissement du stathoudérat en Hollande, par M. Antonin LEFÈVRE-PONTALIS. 415
Mœurs financières de la France. — Le Chemin de Constantinople, par M. BAILLEUX DE MARISY. 435
Revue dramatique. — A Propos d'un procès de théâtre, par M. Louis GANDERAX. 455
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 467
Le Mouvement financier de la quinzaine. 477

Livraison du 1er Avril.

Études diplomatiques. — La Première Lutte de Frédéric II et Marie-Thérèse, d'après des documens nouveaux. — V. — L'Ambassade de Voltaire a Berlin, par M. le duc DE BROGLIE, de l'Académie française. 481
Andrée, troisième partie, par M. George DURUY. 531
La Charité privée a Paris. — VII. — L'Hospitalité du travail, par M. Maxime DU CAMP, de l'Académie française. 574
Les Nouveaux Romanciers américains. — IV. — Le Roman et la Vie mondaine a New-York. par M. Th. BENTZON 600
Francesco de Sanctis. — Sa Vie et ses Œuvres, par M MARC-MONNIER. . 632
La Circulation fiduciaire et la Crise actuelle, par M. Victor BONNET, de l'Institut de France. 663
Le Chancelier de l'empire allemand et M. Moritz Busch, par M. G. VALBERT. 693
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 705
Le Mouvement financier de la quinzaine. 716

Livraison du 15 Avril.

Andrée, dernière partie, par George DURUY. 721
Les Lois du hasard, par J. BERTRAND, de l'Académie des Sciences. 758
Les Concerts du dimanche et les Maîtres symphonistes. — Beethoven, Berlioz, Richard Wagner, par M. Édouard SCHURÉ. 780
Un Chapitre de l'histoire financière de la France. — II. — Les Excès de la spéculation au début du règne de Louis XV. — II. — Baisse des actions et Défaveur des billets. — La Chute du système et la Liquidation, par M. Ad. VUITRY, de l'Institut de France. 817
Les Nouveaux Romanciers américains. — V. — F. Marion Crawford, par M. Th. BENTZON. 850
La Politique de Henri IV, par M. Arthur DESJARDINS, de l'Institut de France. 890
Un Littérateur italien. — M. Edmondo de Amicis, par M. Édouard ROD. 922
Revue littéraire. — Le Génie dans l'art, a l'occasion d'un livre récent, par M. F. BRUNETIÈRE 935
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 945
Le Mouvement financier de la quinzaine 956

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît.